Sœur Marie de la Croix

Bergère de la Salette

MELANIE A MOULINS A 72 ANS.

Véritables Portraits.

MAXIMIN. MÉLANIE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR L'ABBE Paul GOUIN (1)

Né à PRECIGNE (Sarthe) diocèse du Mans, en 1885, l'abbé Paul GOUIN reçut la prêtrise le 5 juin 1909. Professeur au petit Séminaire de la FLECHE il devint vicaire à SAINTE COLOMBE de 1911 à 1914. Visitant sa paroisse il constate une déchristianisation affligeante. Quelle en est la cause fondamentale? Alerté par la lecture de " CELLE QUI PLEURE " de Léon BLOY, il pense que l'athéisme pratique qui se répand partout est dû au retrait des grâces divines qui rend l'apostolat stérile. Pourquoi? On a refusé de pratiquer la REGLE de l'ORDRE DE LA MERE DE DIEU, dictée le 19 septembre 1846 par la VIERGE sur la Montagne de la SALETTE.

Avec son ami l'abbé MOLLIERE, décédé le 6 février 1948, c'est la recherche de tous livres et documents pouvant éclaircir la question si enténébrée de LA SALETTE. Bientôt de nombreux ouvrages recueillis vont permettre à Jacques MARITAIN, professeur à l'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS, de composer une étude sur les FAITS DE LA SALETTE qui sera remise au PAPE BENOIT XV, le 2 avril 1918.

Nommé vicaire à SAINT MARTIN de PONTLIEUE au MANS, l'abbé GOUIN rencontre Emile BAUMAN, professeur au Lycée du MANS et auteur de la PAIX DU SEPTIEME JOUR, commentaire de la Prophétie de la SALETTE. E. BAUMAN met en contact le jeune vicaire de PONTLIEUE. avec l'abbé CORNUAU, retiré au MANS, ancien aumônier de la MARINE et ami de Léon BLOY et J. MARITAIN.

L'étude de J. MARITAIN examinée par le Cardinal BILLOT et le R. Père Le FLOCH est jugée inopportune. Ne fallait-il pas pourtant examiner la portée et l'esprit du décret du 21 décembre 1915 qui interdisait de commenter le SECRET DE LA SALETTE ? " On peut parfaitement étudier la PROPHETIE célèbre, pourvu que l'on n'attaque pas l'autorité des évêques " a écrit lui-même l'abbé GOUIN. Mais le Cardinal BILLOT déclarait " quand PARIS SERA BRULE et MARSEILLE ENGLOUTIE je vous donnerai tous les imprimatur " !

(1) Notice établie par le Président de l'Association des Enfants de

En 1916, l'abbé GOUIN s'était rendu à DIOU (Allier) chez l'abbé COMBE qui avait eu MELANIE comme paroissienne dans les dernières années de sa vie. Après la mort du Curé de DIOU en 1927 l'abbé GOUIN collabore avec le chanoine THIERRY professeur émérite de l'UNIVERSITE de LOUVAIN qui a hérité des documents de l'abbé COMBE. Le chanoine THIERRY continue par ailleurs l'oeuvre de MERE SAINT JEAN commencée à MARANVILLE (Haute-Marne) le Cardinal MERCIER lui ayant donné approbation pour une fondation de l'ORDRE DE LA MERE DE DIEU à LOUVAIN. L'abbé GOUIN d'abord curé de VERNIE, nommé à AVOISE en 1924 effectuera de nombreux voyage en BELGIQUE et en 1931 deviendra l'aumônier d'une petite communauté religieuse de l'ORDRE de la MERE de DIEU fondée en ANJOU à SAINT LAMBERT DU LATTAY par Mademoiselle Germaine BLANCHARD.

Les documents de SAINT LAMBERT recueillis par l'ASSOCIATION des ENFANTS de N.D. de la SALETTE et de SAINT GRIGNION DE MONTFORT après le décès de Mademoiselle BLANCHARD le 17 Janvier 1957, vont permettre un début de publication dans un journal français rédigé aux ETATS-UNIS "L'IMPARTIAL". Par la suite l'Association sous l'inspiration et avec le concours de l'Abbé GOUIN publie une série de trois volumes dans la "COLLECTION POUR SERVIR à l'HISTOIRE REELLE DE LA SALETTE".

Tandis qu'en 1961, 1963, 1964, l'Association tenait son assemblée générale à AVOISE même, en 1958 l'abbé GOUIN s'était rendu en BELGIQUE en 1959 à ARS et à LA SALETTE accompagné du Président de l'Association. Un fonds d'archives exceptionnelles a été remis à l'Association par l'abbé GOUIN en Octobre 1966 tandis que sa bibliothèque et d'autres documents ont été acheminés à l'abbaye de SOLESMES.

La population d'AVOISE a rendu un hommage mérité à celui qu'elle a eu pour curé durant quarante cinq ans lors de ses obsèques le 13 décembre 1968. L'humilité et la discrétion de l'abbé GOUIN n'ont pas permis à beaucoup de prendre conscience exacte de son travail d'historien en faveur de la cause de LA SALETTE, qu'un Monseigneur BEAUSSART, un R.P. GARRIGOU-LAGRANGE avaient apprécié à leur juste valeur.

F.C.

+ Nantes, 25 Janvier 1970

Cher Monsieur,

Soyez vivement remercié de m'avoir fait don du si remarquable ouvrage de l'Abbé Gouin : " Soeur Marie de La Croix, bergère de la Salette ". Le travail " fruit de cinquante années de patientes recherches " a été pour moi révèlateur.

Jusqu'à présent je ne cherchais pas à approfondir cette question de La Salette qui a été si controversée et qui a même tenu longtemps en hésitation le Saint Curé d'Ars lui-même. Mais, le livre de l'Abbé Gouin projette sur les évènements une telle lumière que la vérité maintenant pour moi se fait jour.

Il semble que ce soit dans les desseins de Dieu de toujours laisser combattre ses plus authentiques interventions par des oppositions violentes. La sagesse humaine en effet, est déroutée par des évènements qui la dépassent et l'enfer surtout n'y trouve pas son compte.

Tel fut le cas pour la Salette et nous ne devons donc pas nous étonner qu'à la suite de telles luttes et de telles contradictions le plein acquiescement n'ait encore été donné aux messages extraordinaires confiés à Mélanie et, dans une bien moindre mesure à Maximin.

Certes, il appartiendra toujours à Rome, et à Rome seule, de parler en temps voulu et de se prononcer. Mais il ne nous est pas interdit de nous faire une conviction, celle que peuvent provoquer en nous les témoignages les plus autorisés recueillis par l'histoire.

Telle est la nature de l'imposant dossier de témoignages recueillis par M. l'abbé Gouin dans un si persévérant et consciencieux labeur.

Il est passionnant de suivre l'histoire de la voyante, de ses premières années racontées par elle-même, de ses contacts avec la Vierge éplorée qui se montre à elle dans ces visions de beauté et de suavité. Puis on nous fait part des luttes de Mélanie, de sa fermeté à affirmer son message, de ses souffrances, de sa sagesse de fondatrice, de ses vertus héroïques. Quelle page d'histoire mariale dans le ciel de l'Eglise de France !

Mais n'est-ce pas l'habitude des humains que de résister sans cesse aux avertissements du ciel quand ces avertissements sont sévères, et même quand ces avertissements nous sont transmis par une Mère, la Mère par excellence, et qui s'est faite si proche de nous : Mélanie a osé se permettre de déposer un baiser sur sa main !

Peut-être que le temps est proche où les grands châtiments qui nous menacent doivent se réaliser et alors tout secret sera dévoilé. Mais Ninive a fait pénitence et fut épargnée. Puissions-nous enfin écouter la voix de notre Mère, et elle saura encore une fois éloigner le fléau !

Soyez remercié, Cher Monsieur, vous et votre Association des " Enfants de Notre-Dame de la Salette et de Saint Grignion de Montfort " d'avoir produit au jour le trésor accumulé par le pieux et savant Abbé Gouin, et de l'avoir mis à notre disposition. Indignes d'être comptés parmi les " Apôtres des derniers temps ", nous puiserons cependant dans ce trésor de quoi aviver notre amour envers la Mère de Dieu, et notre espérance.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de toute ma gratitude.

Joseph CATTA
Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Nantes
Aumônier de la Visitation Sainte Marie

INTRODUCTION

A la suite des trois premiers volumes de la collection "POUR SERVIR A L'HISTOIRE REELLE DE LA SALETTE", publiés aux Nouvelles Editions Latines (1), et du "JOURNAL DE L'ABBE COMBE" (2), *l'Association des Enfants de N.-D. de La Salette et de Saint Grignion de Montfort* offre au lecteur un ouvrage de synthèse sur la question de La Salette.

La biographie de "SŒUR MARIE DE LA CROIX, Bergère de La Salette", œuvre majeure de l'abbé Paul Gouin, curé d'Avoise (Sarthe), mort le 11 Décembre 1968, réhabilite au regard de l'histoire la voyante de l'Apparition du 19 Septembre 1846. Il n'a pas fallu moins de cinquante années de patientes recherches à l'auteur pour constituer une documentation unique, comprenant des manuscrits et quelque huit cents lettres autographes de la Bergère de La Salette. *"J'incline à penser que Mélanie a conservé sa mission jusqu'à sa mort"*, m'écrivait le R. P. Garrigou-Lagrange, le 1 er Septembre 1957.

A la lecture de l'ouvrage, il est clair que l'objet de cette mission était la fondation de l'œuvre des *"Apôtres des derniers temps"*, prédits par Saint Grignion de Montfort. Du temps même de la vie de la Bergère de La Salette, l'Eglise a approuvé la Règle de l'ORDRE DE LA MERE DE DIEU pour cet institut missionnaire et Mgr Zola, le saint évêque de Lecce (Italie) a donné l'imprimatur au secret prophétique dont un paragraphe déclare :

"J'appelle les Apôtres des derniers temps, les fidèles

(1) *Nouvelles Editions Latines. 1, rue Palatine. Paris 6 ème.*
(2) *En vente aux : Editions Saint-Michel. 53-SAINT-CENERE.*
On peut également demander à cette même adresse :
- L'ENFANCE DE MELANIE, écrite par elle-même et une Biographie de MAXIMIN GIRAUD, le berger de La Salette.

disciples de Jésus-Christ qui ont vécu dans un mépris du monde et d'eux-mêmes, dans la pauvreté et dans l'humilité, dans le mépris et le silence, dans l'oraison et dans la mortification, dans la chasteté et dans l'union avec DIEU, dans la souffrance et inconnus du monde. Il est temps qu'ils sortent et viennent éclairer la terre..."

L'Association des ENFANTS DE N.D. DE LA SALETTE, rend hommage à Monsieur l'abbé GOUIN qui lui a légué un important témoignage en faveur de l'histoire réelle de La Salette.

En la fête de ST JOSEPH

BEAUPREAU, 19 MARS 1969.

F. Corteville,

Président de *"l'Association des enfants de N.D. de la Salette et de St Grignion de monfort".*

Pour tous renseignements s'adresser à
Association des Enfants de N.-D. de la Salette
et de Saint Grignion de Montfort
49 - BEAUPREAU

Sœur Marie de la Croix

Bergère de la Salette

née MÉLANIE CALVAT
Tertiaire de St Dominique

VICTIME DE JÉSUS

ÉDITION St-MICHEL
53 - SAINT-CÉNERÉ

Dépôt : Maison Bleue 6 bis Place des Petits-Pères Paris 2e

AUTOGRAPHE DE LA BERGÈRE

« Eh bien mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple. »

J'obéis à la très sainte Vierge Mère de Dieu et Mère de tous les croyants.

Je soumets cette publication au jugement du saint Siège Apostolique, et je déclare condamner et rétracter à l'avance, tout ce qu'il y trouverait de contraire à la doctrine Catholique.

Mélanie Calvat, Bergère de la Salette.

NIHIL OBSTAT :
Le Saulchoir, 28 Juin 1968
Père Guérard des Lauriers o. p

PREMIERE PARTIE

UNE ENFANCE CRUCIFIÉE

CONNAISSANCE DE MÉLANIE.

Un soir de juin 1893, une femme descendait à Lyon, de la colline de Fourvière.

C'était l'heure où, quelle que soit la saison, un brouillard monte des quais du Rhône et de la Saône dans la ville assombrie, l'heure où l'on ferme les églises. Cette femme, cette pélerine, avait dû passer la journée entière dans la basilique tout en marchant elle continuait de prier : on le devine à son air recueilli, à ses mains jointes sous le long manteau qui l'enveloppe. Elle est vêtue de noir. Un chapeau à l'antique ou plutôt un bonnet lui couvre la tête ; un grand voile en descend derrière. Une veuve ? une religieuse ? Elle a soixante ans peut-être. Elle marche un peu penchée à cause de sa vue basse. Elle s'oriente pourtant sans hésitation, sa marche est régulière et paisible. Arrivée à l'angle de la rue de la Bombarde, entre la Cathédrale et le Palais de Justice — la miséricorde de Dieu faisant face à la justice des hommes — d'un pas sûr, et comme si elle eût été attendue, elle entre à l'hôtel Jeanne d'Arc.

L'accueil qu'elle y trouva acheva de la réconforter. Cette femme subissait une des pires tortures que puisse endurer une âme chrétienne.

— « Pour répondre à votre question, écrit-elle (1), je n'oublierai jamais le 3 juin 1893, jour où me fût signifiée de la part de Monseigneur Perraud, évêque d'Autun, la privation des sacrements dans le diocèse d'Autun ; et cela sans m'en dire le motif : rien, rien. Je m'en doutais bien. Monseigneur Perraud veut absolument que je lui remette la cession faite à moi par l'abbé Ronjon pour l'Ordre religieux des Apôtres des derniers temps. Or, en conscience, pouvais-je disposer des biens appartenant à la Mère de Dieu ? Certainement non ; j'aime mieux souffrir pour la justice... Privée des

(1) Lettre à M. Schmid, du 30 novembre 1895.

sacrements, de la communion, j'avais faim de mon Dieu, de ma force, de ma lumière, de mon conseil, de ma voie, je n'en pouvais plus. Je partis pour Lyon-Fourvières ; dans ce beau sanctuaire, je me sentis réconfortée ; je me confessai, et reçus mon très amoureux Jésus et je priai beaucoup pour mes trois persécuteurs : Monseigneur Perraud, l'abbé Dessus et l'abbé Gautheron. Il était tard, je ne connaissais pas Lyon ; je priai et je redescendis la colline, toujours priant, et Jeanne d'Arc me conduisit : Lyon, hôtel Jeanne d'Arc, 4 et 6, rue de la Bombarde, entre la Cathédrale et le Palais de Justice. Là, je passai la nuit en bonne compagnie, la dame de l'hôtel fut très bonne pour moi et ne voulut pas être payée... Combien j'ai prié et je prie pour cette famille chrétienne...

« Au mois de juillet, je retournai à Fourvières pour me confesser et faire la communion. Je partis de Châlons-sur-Saône, le 17 juillet pour l'Italie... là l'interdit des sacrements n'existait plus pour moi...»

Qui est donc cette femme ? Elle signe « Sœur Marie de la Croix, née Mélanie Calvat. » C'est la bergère de la Salette.

A cette vieille femme, alors qu'elle n'avait pas quinze ans et gardait les vaches sur la montagne, la Sainte Vierge est apparue et a parlé, lui commandant de faire passer ses paroles à tout son peuple. C'était le 19 septembre 1846. Depuis cinquante ans, malgré sa faiblesse, sa solitude, sa pauvreté, elle lutte pour accomplir sa mission. Sans succès. Voici la troisième fois que tombe sur elle la réprobation d'une haute personnalité ecclésiastique. C'est l'échec définitif.

Déjà, en 1854, Monseigneur Ginoulhiac, évêque de Grenoble, avait déclaré qu'elle est une « illusionnée, une orgueilleuse », et s'était opposé à sa profession chez les Sœurs de la Providence de Corenc où elle achevait son noviciat et l'avait exilée en Angleterre.

Plus tard, pendant l'hiver 1878-79, à Rome, Monseigneur Fava, à son tour évêque de Grenoble, nonobstant l'ordre donné d'abord par le Pape, faisait écarter la Règle qui lui avait été dictée, disait-elle, par la Sainte Vierge pour les Missionnaires Apôtres des derniers temps, et pour les religieuses, destinés les uns et les autres au service du Sanctuaire de la Salette. Il rendait la bergère suspecte aux Congrégatons romaines. Sa brochure — simple récit de l'Apparition — publiée cette même année à Lecce (Italie) avec l'imprimatur de l'évêque du lieu, était discréditée, sa diffusion arrêtée ; elle valait un blâme à l'évêque, et, à elle, d'un membre de la Congrégation du Saint-Office, le conseil de garder le silence.

Enfin, cette fois, elle est accablée de menaces, elle est frappée jusque dans l'intimité de sa vie spirituelle et le fonds même de sa

vocation. Elle a osé soutenir un procès contre les exécuteurs testamentaires du défunt abbé Ronjon, représentants de l'autorité épiscopale du diocèse d'Autun ; elle a résisté à un prélat célèbre et vénéré, Supérieur de l'Oratoire de France, Académicien, bientôt cardinal. Elle s'est exposée à la mêlée des intérêts financiers, aux équivoques des discussions juridiques, elle en sortira compromise ; elle n'a plus qu'à se retirer et à se taire. Elle repart se cacher en Italie.

Après dix ans encore de voyages, de travaux obscurs, elle y retournera une dernière fois et « y laissera ses os ». L'oubli va recouvrir sa mémoire et laisser ses écrits ensevelis, et, sur tout l'ensemble des faits de la Salette, va s'étendre un voile de confusions ténébreuses et de troublantes contradictions.

On résume le tout en disant : Les voyants ont mal tourné (2). On admet leur sincérité quant au récit de l'apparition ; mais quant aux discours qu'ils rapportent de la Très Sainte Vierge, on les expurge, on les met en doute. Ces discours, on le sait, sont en trois parties : un premier message, appelé généralement « discours public » — avertissement à tout le peuple chrétien contre ses blasphèmes et son oubli des commandements de Dieu et de l'Eglise ; et celui-ci fut récité sur le champ, mot pour mot par les deux enfants, interrogés séparément ; — la seconde partie des paroles de la Sainte Vierge consiste en deux autres discours, adressés, l'un après l'autre, à Mélanie, puis à Maximin ; on les nomme « secrets » ; Mélanie reçut l'ordre de divulguer son « secret », mais seulement à partir de 1858 ; Maximin ne livra le sien, et par écrit, qu'au Pape Pie IX — enfin troisième partie, Mélanie s'était entendue dicter une Règle de vie religieuse, et, cette Règle, elle a persisté toujours à ne la donner qu'aux personnes vraiment disposées à la suivre.

Ces délais dans la transmission des paroles révélées, ces nuances dans la façon de les répandre, portèrent dès le début à des étonnements, à des réserves, à des objections. Le « Secret » de Mélanie, son langage prophétique, ses reproches douloureux et son pathétique appel au clergé, ses annonces des châtiments de la justice divine, fut trouvé étrangement dur.

Est-ce que la Sainte Vierge pouvait être à la fois si familière — presque triviale — parlant en patois, dans le premier discours, de pommes de terre et de blé gâté, et si terrible, si tragique, dans le

---

(2) Avec Mélanie se trouvait un petit garçon de dix ans, Maximin Giraud qui, remplaçait dans ces jours là un berger malade, et, s'ennuyant tout seul, l'avait rejointe sur la montagne.

second ? — « Il paraît,dira plus tard Mélanie (3), qu'il y a des personnes qui se croient chargées de veiller si le Tout-Puissant Dieu ne dit pas des choses trop dures et scandaleuses quand Il s'abaisse à parler avec ses créatures... Elles permettent au Bon Dieu de se plaindre que les paysans travaillent le dimanche, blasphèment, ne vont pas à la messe... mais... elles ne lui permettent pas de se plaindre que les prêtres aiment trop l'or... »

Mélanie défend son « secret », âprement, peut-être justement parce qu'il est cinglant ! Quelle impertinence !... De voyante, elle est devenue visionnaire ! On pourrait lui dire ce que le prophète Ezéchiel a dit aux faux prophètes : « Malheur à vous qui suivez votre propre esprit ! — vos visions sont vaines et vos oracles menteurs — vous dites, le Seigneur a dit... quand le Seigneur n'a pas parlé » (4).

Révélés après coup, le « Secret » et la Règle doivent être de son invention.. .Cette fille s'est exaltée ; elle est dévoyée ; elle est ambitieuse : n'a-t-elle pas, grâce à la cession obtenue par elle, à Châlons, du vieil abbé Ronjon, laissé paraître le projet d'une fondation et tenu tête au saint évêque d'Autun ? Elle a perdu son procès d'ailleurs... Sa vie errante à l'étranger est bizarre... Enfin, la plus grande prudence s'impose à son égard ; et, pour conclure, moins on parlera de la Salette, mieux cela vaudra.

On en parla, pourtant, et, ce qui est pire, on en écrivit (5). Des mécontents firent leurs les reproches du « Secret », d'amers exégètes, ou d'enthousiastes croyants, s'exercèrent à des commentaires où se mêlèrent le vrai et le faux ; des esprits inquiets, amateurs de prophéties, se jetant en d'aventureuses probabilités, vinrent obscurcir les choses ; des cerveaux hantés d'utopies politiques entreprirent de tirer à eux les révélations de la Salette et, y ajoutant de leur crû, de les faire servir au triomphe de leurs idées ou de leurs ambitions.

Mélanie cependant ne flattait point leur manie et se retranchait de leurs approches : — « Nous ne devons pas perdre de temps dans ces affaires dit-elle » (6) ; et un prêtre qui donnait à plein dans les rêveries « naundorffistes » lui ayant adressé une feuille de sa composition : « Dans ce moment (1883) la France ne veut pas de roi... Quand le moment sera venu, Dieu trouvera le roi à donner à la France humiliée jusqu'au centre de la terre... ». Enfin, à propos d'un

(3) Lettre du 25 juin 1897 à M. Schmid.
(4) Ez. XIII-1-14.
(5) Voir en appendice la note bibliographique.
(6) Lettre au chanoine de Brandt, fin janvier 1883.

autre prêtre politicien : « Le diable s'amuse avec certaines personnes pour leur faire passer leur vie à des niaiseries. » « Au vrai, qu'il s'agisse d'écrivains pieux, de rêveurs ou de polémistes, Mélanie ne fut jamais consultée par aucun d'eux.

Ses lettres font foi de la circonspection avec laquelle elle livrait son témoignage et, tout ensemble, de son désir de voir les publicistes se renseigner à bonne source et s'en tenir à la pure vérité.

« Il ne faut pas, écrit-elle (7) distraire (par des gloses et des fictions de fantaisie) les esprits du but principal qui est de prendre ce qui leur est dit et de penser à se convertir... » Et ailleurs, à un de ses correspondants qui la pressait de donner un commentaire au simple récit de l'Apparition : « (8) A quoi cela servira-t-il ? On a méprisé les avertissements miséricordieux de la Mère de Dieu ; encore plus mépriserait-on les détails que je puis donner ; et je serai cause des péchés d'ingratitude que les incroyants commettront... » Plus tard encore, à l'abbé Combe, qui travaillait à tout expliquer, et, à construire des hypothèses sur les dates probables des événements prophétisés : « Vous vous donnez beaucoup de peine... Il me semble que ce commentaire n'est pas nécessaire... Les prophéties ne sont pas claires ; il est arrivé à des commentateurs d'expliquer comme présent ou proche un événement très, très éloigné... J'ai vu dans l'Evangile divers points que les saints Pères n'ont pu expliquer. Ces points seront mis en lumière plus tard. » (9) Au même, qui veillait à la réimpression de la brochure de Lecce : « Je crois m'être assez expliquée en français, que la réimpression de ma brochure de Lecce doit être nue, dépouillée de tout autre chose, si sainte ou si utile que cette chose paraisse. » Et, pour calmer les impatients exégètes dont le zèle desservait la cause même qu'ils croyaient promouvoir, elle ajoutait : « Le refus (de comprendre les choses surnaturelles et de s'y soumettre) est le cachet des trop grandes vérités venues du Ciel... « » ...Les hommes de notre temps ne sont pas capables de comprendre et de goûter ces choses-là... et même cela les porterait à s'en moquer... » (10).

Cette sage réserve dont la voyante de la Salette ne s'est jamais départie (11) ne put empêcher d'une part l'opposition au miracle.

---

(7) Lettre au chanoine Brandt, janvier 1880.

(8) Lettre à M. Schmid du 17 mars 1897.

(9) Lettres à l'abbé Combe, 10 mars 1904, lettre 151 sans date.

(10) Lettre au chanoine de Brandt, septembre 1881.

(11) En lui adressant le 4 juin 1851 son rapport sur la Salette, Mgr de Bruillard écrivait au Pape Pie IX : la jeune fille... d'un caractère plus ferme (que Maximin) a été mise par mes soins dans une communauté religieuse... et là elle se conduit comme un ange...

et, d'autre part sa défense, souvent passionnée ou maladroite, de produire une littérature dont, en général, la médiocrité égale l'abondance. Cette guerre de papiers s'ouvre, dès 1851, par l'offensive de deux ecclésiastiques du diocèse de Grenoble : un prêtre frappé d'interdit pour ses mœurs scandaleuses (il se nomme Déléon et signe Donnadieu) et un curé de Grenoble, l'abbé Cartellier. Poussés par un esprit de rébellion et de vengeance contre leur évêque. Monseigneur de Bruillard, ils ripostèrent à son premier mandement doctrinal proclamant digne de foi le fait miraculeux de la Salette et à la pose de la première pierre du sanctuaire, par trois pamphlets successifs. De plus — sournoise et pernicieuse manœuvre — un prospectus équivoque répandu dans le clergé annonçait la publication de ces pamphlets camouflés en ouvrages bien pensants (La Salette devant le Pape... Mémoire du Pape...) (12) et récoltait à l'aveuglette des signatures. Réprouvés par l'évêque, peu écoutés et peu lus, Deléon et Cartellier inventèrent la fable Lamerlière. Mademoiselle de Lamerlière, vieille fille excentrique, faisant malgré son obésité des lieues, seule, à travers les montagnes, serait venue, en travesti, « jouer » la Sainte Vierge devant les naïfs bergers.

Outragée dans sa foi et dans son honorabilité, Mademoiselle de Lamerlière intenta procès ; on plaida ; l'affaire tomba dans le ridicule. Mais articles et brochures, par intervalles plus ou moins longs, selon les circonstances, continuèrent de pleuvoir et les choses de s'embrouiller ; puis, dans le recul progressif des années, de se dénaturer en s'estompant dans le vague.

L'erreur initiale fut de ne pas recourir aux vraies sources. Par qui, après tout, le peuple chrétien, l'Eglise, ont-ils été instruits de l'Apparition du 19 septembre 1846 sur la montagne de la Salette ? Par qui ont-ils eu communication de son message ? Par la voyante seule, par Mélanie Calvat. Sauf Maximin — ce petit compagnon qui semble lui avoir été adjoint ces jours-là, et seulement ces jours-là, pour doubler son témoignage — personne n'était avec elle sur la montagne le 19 septembre à trois heures de l'après-midi. « Qui a osé mettre un clou d'arrêt à la mission des voyants ? écrit plus tard Mélanie (13) qui, le 19 septembre 1846, se trouvait à écouter la douce, la miséricordieuse, la claire Vierge Mère ? » .

En proclamant digne de crédibilité la réalité miraculeuse de l'Apparition, les mandements doctrinaux successifs des évêques de Grenoble, les approbations des Souverains Pontifes ont attesté la

(12) Voir en appendice la note de bibliographie.
(13) Lettre à l'abbé Combe du 16 avril 1898.

bonne foi de Mélanie et la lucide fidélité de sa mémoire. N'accepter d'elle qu'une partie du message et mettre en doute le reste, c'est lui refuser confiance : c'est mettre en doute, en bonne logique, tout le message et même le fait de la Salette.

Sur quoi se fonde la distinction entre ce qui aurait été divinement révélé, et ce qui serait inventé, entre le miracle et la supercherie. Sur une appréciation, pas même explicite, de la personne de la bergère. Quelle est donc cette personne ? La connaît-on ? C'est elle qu'il faudrait connaître : son caractère, sa mentalité, ses mœurs, sa vie intérieure, ce qui, en elle, ou rend improbable ou justifie le choix d'une prédilection divine. Il faudrait s'assurer, non sur de vagues on-dit, mais d'après des documents certains, si elle est une illusionnée, une simulatrice, ou si elle est une prédestinée à une surnaturelle mission.

La documentation, la voici... du moins en voici un ensemble. De Mélanie et de sa main, il reste quantité de lettres, et trois autobiographie de son enfance. Ce qu'elle a voulu qu'on sache d'elle, elle l'a dit. Non qu'elle ait pris orgueil ou plaisir à se raconter. Loin de là. Elle n'a pas plus de fierté des grâces reçues gratuitement que de honte des aspérités de sa nature. « Je suis un peu sauvage, dit-elle (14)... je manque un peu de savoir-vivre. En général, je ne suis ni gracieuse, ni aimable. » Elle n'a pas non plus de culture, et elle n'écrit, comme elle ne parle que contrainte par les circonstances ou commandée par ses supérieurs ; et elle le fait sobrement, sans goût, à regret, parfois avec chagrin : « Si je l'avais, cette vie (15), je la jetterais au fond de la mer. »

Si elle fait, à trois reprises, et sous trois formes un peu différentes, le récit des premières années de sa vie, c'est sur la demande expresse de trois personnes à qui elle reconnaît autorité sur elle. Encore ces trois récits (16) s'arrêtent-ils avant l'Apparition et ne sont faits que pour en éclairer le sens. Rien ne compte, de Mélanie elle-même, que ce qui est en fonction du message de la Salette et de sa mission de le transmettre. « On doit toujours, dit-elle (17) s'en

---

(14) Lettre à M. Schmid, 2 juin 1894, 19 mars 1896.

(15) Lettre à Combe (Il s'agit de la rédaction italienne laisée fin mai 1900 à Messine), 7 juin 1899.

(16) Les trois autobiographies sont : 1°) l'écrit de 1852, petit résumé fait, au couvent de la Providence de Corenc sur l'ordre du Père Sibillat. 2°) l'autobiographie en italien écrite à Messine (1897) à la demande du chanoine Annibale di Francia. 3°) l'autobiographie de 1900, en partie traduction de la rédaction italienne de Messine, faite à la prière et en réponse aux questions de l'abbé Combe, à Diou.

(17) Lettre à M. Schmid, 28 octobre 1896.

tenir à la vérité afin d'éviter de fausser les consciences. » Et l'objectivité est telle, de cette extraordinaire créature, qu'elle est une absolue garantie de sa véracité. Laissons-nous donc, enfin, conduire par elle — seulement par elle — page à page et pas à pas : nous irons à la vérité...

LE BAISER DE SAINT ROCH.

Le soir de l'Apparition (19 septembre 1846), Mélanie et Maximin, redescendant de la montagne, ramenèrent leurs troupeaux chez leurs maîtres respectifs. Mélanie, comme à son ordinaire, restait silencieuse. Maximin était très surexcité. Petit garçon de dix ans, expansif et bavard, étourdi, sensible, il ne se tenait pas de raconter ce qu'il avait vu et entendu. Il avait d'abord eu grand peur et, son chapeau sur la tête, empoignant son bâton, il avait essayé de lancer des pierres sur les pieds de la « Dame » (18). Mélanie dès les premières paroles de la suave et miséricordieuse voix, avait « volé vers elle » ; et, elle s'était tenue si près de l'apparition que, — s'il faut en croire une confidence échappée plus tard et recueillie dans le petit carnet de la Mère de Maximy — elle aurait pu, tout en écoutant son discours, baiser la main de la Très Sainte Vierge.

Néanmoins, c'est elle qui se tait, et c'est Maximin qui parle... Ne trouvant pas tout de suite son maître (Pierre Selme, un ami de son père, à qui il avait demandé Maximin pour remplacer quelques jours un berger malade), il se précipite chez les patrons de Mélanie. Elle, pendant ce temps, elle est entrée à l'étable derrière ses vaches ; elle les attache avec soin, met tout en ordre sans hâte ; et, quand sa maîtresse, en larmes d'avoir entendu le récit de Maximin, vient lui dire : « Pourquoi, mon enfant, pourquoi ne venez-vous pas me dire ce qui vous est arrivé sur la montagne ? » Elle répond : « Je voulais bien vous le dire, mais je voulais finir mon ouvrage auparavant. »

...D'abord son devoir quotidien... étrange, un peu troublante attitude — semble-t-il — au soir d'un tel événement. Ne l'a-t-il pas surprise ? Elle paraît aussi tranquille que Maximin est ému. Cette fille qui va sur ses quinze ans, mais ne sait pas encore lire et ne sera pas admise à la première communion cette année, est-ce qu'elle ne comprend ce qui lui arrive et quelle mission désormais lui incombe ? Son mutisme, sa lenteur, est-ce indifférence ou recueillement ?

---

(18) Mlle des Brûlais : note du 12 septembre 1849. Maximin accusé par Mélanie de mauvaise tenue en présence de la Sainte Vierge.

Fin de l'aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée. Le livre est toutefois complet.

Pour une version entièrement en haute définition, il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

canadienfrancais.org

Ce PDF peut être distribué librement quoique certaines restrictions s'appliquent. Les détails sont indiquées à la dernière page.

...Mystère...

Oui, c'est un mystère.

Mais la clef en est donnée par Mélanie elle-même dans les autobiographies de son enfance. Leur dernier épisode, à lui seul, peut tout éclairer. Depuis quelques mois, depuis le printemps dernier, Mélanie est élevée à l'un des plus hauts degrés de la contemplation infuse. Elle vit la vie d'union divine. Elle respire et se meut, spirituellement dans une atmosphère surnaturelle où le fait miraculeux de l'Apparition, pour frappant qu'il soit, n'a rien de surprenant ; et, si elle demeure impassible, c'est qu'elle a déjà reçu les communications de la Seule et Suprême Réalité.

Elle était toute petite quand elle commença d'être instruite, guidée par un bel enfant qui se dit son frère et l'appelle « Ma sœur, sœur de mon cœur ». Tout ce qu'elle sait de Dieu et de toutes choses, elle le tient de lui. Il est son Maître et son Ami. Dès le premier jour où il lui a parlé, elle lui a demandé de le baiser. Il a répondu que ce n'était pas encore l'heure.

Un soir du printemps dernier, cette heure est venue.

Le baiser mystique a été donné, reçu.

Mélanie était alors, dans un intervalle de ses mises en service (car elle fut placée comme bergère et servante avant sept ans) chez ses parents à Corps. Corps est un petit chef-lieu de canton de l'Isère, sur la route de Grenoble à Gap. A quelque distance du bourg se trouve une chapelle rustique qui, dans la belle saison, est un agréable but de promenade : la chapelle Saint Roch. Petite rotonde à deux étroites fenêtres, surmontée d'un petit campanile, elle domine, du haut d'un monticule verdoyant, un lac profond et limpide. De là, on voit Corps, au bord du plateau, au pied des hautes montagnes dont la chaine, par échelons, s'élève jusqu'aux cimes neigeuses. Le site est ravissant.

Il a servi de cadre à l'ultime et le plus décisif épisode de l'enfance secrète de Mélanie.

Il n'y a qu'à la laisser parler.

Une fois, la mère Julie dit à ses enfants (19) : « Enfants allez tous vous amuser dehors ; je veux rester seule à la maison. Allez à Saint Roch. » Je fus donc avec eux (ses frères et sœurs) jusqu'à la chapelle du Saint. Puis ils me dirent : « Veux-tu t'amuser ? » Je répondis que je ne savais pas faire cela. Alors ils descendirent sur les pentes du petit monticule sur lequel se trouve la chapelle Saint Roch pour s'amuser et je restai seule. Je m'amusais à regarder là

(19) Sa mère, ses frères et ses sœurs.

statue de Saint Roch par les deux petites fenêtres et je priais ce bon Saint de m'obtenir de mon Bon Dieu la guérison de mon âme, pour que je ne fasse plus jamais de peine à mon Bien aimé Jésus-Christ, ni à sa Mère... Je la vois toujours fâchée contre moi, et cela me fait souffrir. Et je dis cinq Gloria Patri à Notre Seigneur pour les grâces qu'Il avait faites à ce Saint.

Et voici que j'entendis la douce, la suave, la consolante voix de mon très aimé et bon petit Frère m'appelant. « Ma chère Sœur, sœur de mon cœur, je suis à vous. » Vite, je me retournai ; mon cœur a sauté de joie. C'était bien mon si désiré Frère avec son angélique figure et ses yeux emparadisés. Il lui dit : « Aussitôt que le Très-Haut m'a dit de venir me récréer avec vous, après votre voictoire (20) je suis venu, Sœur de mon cœur. » ...Tout humble, tout ignorante, elle ne comprend pas ce que c'est que cette victoire ? Avec patience, son Frère lui explique qu'à Saint-Michel et à Quet elle a été victorieuse. A présent elle sait combattre.Et il lui annonce des contradictions et d'autres combats pour la Vérité. Alors, elle lui rappelle sa promesse que, quand il serait l'heure, elle pourrait le baiser ? L'heure est venue, en effet.

Avec un doux sourire, il me dit que ce n'était pas moi qui le baiserai, mais que ce sera lui. « Oh ! vite, dépêchons-nous, mon bon Frère, pour l'amour de notre bien-aimé Jésus-Christ ! » Il me baisa sur le front, sur les lèvres et sur la poitrine, il me bénit, et s'en alla. »

Ses frères et sœurs viennent la reprendre ; tous rentrent à la maison. Sa mère est fâchée de ce quelle ne s'est pas amusée avec les autres. Cette sauvage, cette taciturne, toujours à part des autres est décidément impossible. Le père a beau vouloir la garder à la maison, il va falloir la replacer en service, dès que cela se trouvera. L'occasion se présentera bientôt ; et elle sera placée aux Ablandins, commune de la Salette.

Là s'arrête la plus développée des autobiographies de Mélanie (celle de 1900). Pourquoi ? Pourquoi la bergère ne raconte-t-elle que les quatorze premières années de sa vie ? Une vie dit-on ? Est-ce là une vie ? Oui, ce dernier épisode le fait comprendre : c'est toute une vie ; sur le plan surnaturel une vie complète : la narratrice n'a plus rien à dire. Si elle a fait jusque là — et jusque là seulement — le récit de son enfance ce n'est que pour nous persuader de l'accom-

---

(20) Saint-Michel et Quet-en-Baumont, les deux villages où elle vient d'être en service l'année 1845. Elle eut à y souffrir beaucoup et à lutter pour coucher seule, etc... Elle nomme cette année la Bonne année ou année de Grâces.

pagner dans les voies des leçons divines et nous préparer à l'apparition. Même les anecdotes parfois humoristiques, n'y ont de place et de sens que parce qu'elles servent comme de marchepied aux enseignements mystiques et que, mêlant le réalisme le plus terre à terre à la réalité spirituelle la plus haute, elles nous inclinent à voir la vie humaine ensemble sous ses deux faces. Ce baiser qu'elle vient de recevoir à Saint-Roch, ce n'est pas un commencement des communications divines, c'en est la consécration. Depuis sa petite enfance, introduite dans la vie de grâce, illuminée par la Vérité même, purifiée par les épreuves de sa dernière et si dure année de service tout imprégnée de l'esprit de Jésus-Christ et de Jésus-Christ crucifié ; offerte par Lui et avec Lui en victime, elle est entrée dans l'union divine, elle accède au mariage spirituel.

Mais c'est encore à ses écrits à en témoigner. Dans l'autobiographie italienne, Mélanie a noté, pour le chanoine Annibale di Francia, les expériences de sa vie intérieure. Expérience, c'est le mot. Elle n'a appris à lire que plus tard, on le sait ; et, même plus tard, elle a peu lu et n'a rien pu emprunter à des auteurs qu'elle ne connaît pas. « Je n'ai point lu les choses mystiques », écrira-t-elle à l'abbé Combe le 12 février 1900. Elle ne les a point lues. Elle les a vécues. Et cela vient de loin. Dès son réveil, dans le bois — après le songe initiateur — quand déjà de sa propre personne, il lui semble qu'il ne reste plus qu'une petite flamme de désir de plaire à son Bien-Aimé, — elle ne se souvient plus que, comme en un éclair, elle se trouva dans la solitude d'un profond recueillement... « Et je vis d'une manière imaginative, Notre Divin Sauveur qui se communiqua à mon âme en un mode que je ne sais pas exprimer. Mes sens ne fonctionnaient en aucune façon, il me semblait qu'ils étaient prisonniers d'amour... Ces communications du Tout-Puissant à l'âme se font sans proférer une parole... et plus les flèches enflammées du divin amour embrasent l'âme, plus elles y allument, et dans le même instant, l'amour passionné des souffrances... de telle sorte que je ne savais pas, entre ces deux amours, quel était le plus fort... »

C'est une première touche.

Un peu plus loin, lorsqu'après sa maladie d'enfant, elle a de longues heures immobiles et silencieuses pour se laisser envahir par ces recueillements profonds où se dévoilent à elle les mystères divins, elle perçoit un autre mode, supérieur encore, de communications mystiques. « Je fus en un instant, dit-elle, possédée tout entière ; l'intelligence fut comme ouverte, pénétrée, élevée, fixée dans la lumière éternelle. »

« Je ne sais pas expliquer ce mode de communication faite à mon âme. Mais je sais, ajoute-t-elle, que les communications que le Seigneur des Miséricordes m'a faites, malgré l'abîme de mes infidélités, sont de trois sortes ou manières différentes, et les effets produits par chacun sont aussi différents. » Et suspendant alors son récit proprement dit, elle décrit, l'un après l'autre, les trois modes de ses communications mystiques. Il faut ici la suivre mot à mot (21).

I. — « Les apparitions de mon Frère m'attiraient à aimer Jésus-Christ, les souffrances, l'uniformité aux vouloirs du Dieu Souverain, elles m'inspiraient l'amour des ennemis, la sainte crainte d'offenser Dieu, la rectitude d'intention, la connaissance de mon néant, le détachement de soi-même et de toutes les choses transitoires pour le pur amour du Dieu béni. Je dois dire encore que, comme j'étais très ignorante, en toutes les choses de Dieu et de l'Univers, mon aimable Frère voulut se faire mon Maître ; il m'instruisait, me corrigeait, souvent il me grondait doucement, puis m'encourageait par la confiance en l'Eternelle miséricorde de Dieu et dans les mérites de la Passion de Jésus-Christ, notre doux Sauveur. Les apparitions de mon très amoureux Jésus, fou d'amour pour ses créatures, produisaient les mêmes effets. L'amour que mon cher Jésus, infusait à mon cœur augmentait toujours plus, et plus je m'anéantissais, plus augmentait aussi en moi le désir de souffrir pour mon très aimé Jésus crucifié ; il me semblait que plus je contemplais la beauté majestueuse et royale de l'aimable Amant de mon cœur, plus je descendais dans ma bassesse ; et, j'avais horreur de moi-même à cause des multiples souillures que je découvrais dans mon âme.

Après les Apparitions (je dis Apparitions parce que je voyais avec les yeux du corps, j'ignore si tous les chrétiens voient ainsi), je restais consolée, fortifiée, confiante et pleine de bonne volonté pour aimer toujours plus mon Créateur, Sauveur et Conservateur, pour souffrir toujours plus et éviter toute ombre de péché.

II. — Maintenant je parlerai du second mode selon lequel Dieu se communiquait à mon âme.

Faisant oraison, sans que je puisse rien prévoir, en un instant (et je ne sais si c'est les yeux ouverts ou fermés), je me trouvais en présence de mon Frère, ou de la Vierge Marie — le chef-d'œuvre

---

(21) Traduction littérale des pages de l'autobiographie italienne de Messine (1897).

de la Très Sainte Trinité — ou de Jésus crucifié. La Parole (proférée sans paroles) de cette vision, comme celle aussi des communications imaginatives, il me paraît qu'elle frappe son empreinte, pour ainsi dire, sur l'âme ; et, tandis qu'elle l'illumine, elle y allume le feu de l'amour divin, la purifie, la dépouille entièrement d'elle-même et, sans violence, incline sa volonté à la sienne. Mais ceci est peu : on dirait que notre volonté a perdu son vouloir et son non-vouloir, qu'elle soit tout étroitement unie à celle de son Souverain Bien et fondue en elle ; si bien qu'il semble que l'âme ait le vouloir même de Dieu, qu'elle ne puisse rien vouloir d'autre que ce que veut le Dieu béni, qu'elle aime avec cette volonté de Dieu, laquelle demeure stable et permanente cependant que — grâce toute gratuite — l'âme est soutenue par sa miséricordieuse puissance.

Il me paraît qu'en cet état la foi est d'un grand secours pour aider l'âme à désirer d'un ardent désir de perdre sa volonté propre afin de s'uniformer totalement au bon plaisir de Dieu qu'elle voit être très juste et très aimant. L'âme, en cet état, est comme fixée en Dieu qu'elle aime d'un brûlant amour et elle voit (sans les yeux du corps) la grandeur, la beauté, la bonté, la puissance de ce Dieu incréé qui, immuable en soi, opère continuellement et fait des choses si merveilleuses dans les âmes de ses créatures. Je ne sais pas exprimer les finesses des opérations du Divin amour dans l'âme. Je sais que cet amour se rend maître du cœur, que l'union avec l'Epoux divin est faite, que l'âme chemine avec son amoureux Jésus, dans la crainte, tremblant toujours de l'offenser, de faire la moindre chose qui déplaise à son Bien-Aimé ; quant à ce qui est d'elle-même, elle connaît sa faiblesse et l'abîme de ses misères, et elle est parfaitement convaincue que d'elle-même, elle serait absolument incapable de faire aucun bien qui puisse mériter pour la vie éternelle ; et elle sait que si elle fait un acte d'amour, si elle désire l'amour, la souffrance, le martyre et la mort des martyrs, les mépris, etc..., elle sait que tout est grâce, tout est œuvre de la grande miséricorde de son cher Jésus Crucifié qu'elle aime de tout son cœur, de toutes ses forces.

Ainsi soit-il.

III. — Troisième état.

En cet état, la miséricorde de notre Très aimable Jésus se communique à l'âme sans images : il me paraît que cela se fait par le moyen de l'intelligence: je ne sais pas, et sais encore moins l'exprimer. Voici comme je comprends et comme j'ai expérimenté la chose : la douce, l'harmonieuse, la suave, l'amoureuse, puissante et pénétrante voix de mon amoureux Jésus, Roi de mon cœur, me

disait : « Ma sœur, puis-je librement disposer de vous comme il me plait ? » Cette voix est une voix, mais tout intérieure ; c'est une voix qui s'imprime dans l'âme et laisse dans l'esprit la conviction vive, forte, irrévocable, qu'elle est la voix de Dieu béni. Et il me semble aussi que la voix de mon Très Haut et Souverain Bien est une voix opérative qui, en proférant sa Parole, fait son admirable travail, tout doucement, dans l'âme, dont les trois puissances, en un éclair, se trouvent illuminées. Divers sont les effets produits sur l'âme par ces communications ; mais toujours l'âme, éclairée de la grande Lumière de la Majesté increée, descend dans l'abime de son néant et voit son incorrespondance à la Divine grâce ; mais elle n'est pas découragée, parce qu'elle est remplie de confiance dans la miséricorde de son Dieu qu'elle aime tendrement et fortement, de tout son pouvoir.

Il peut sembler qu'en cet état on n'ait plus à faire d'actes de foi. Il n'en est pas ainsi pour moi : me voyant impuissante à correspondre à tant de bienfaits, je disais bien des fois : « Mon cher Bien, je vous crois, je crois à vous, je crois en vous ; Bonté infinie, Dieu de mon cœur, vie de ma vie, je vous aime. »

On peut encore faire des actes de douleur pour les offenses faites à sa Majesté, et l'espérance d'obtenir leur total pardon par les mérites de Jésus-Christ ; et l'âme voit que le Dieu Très Haut se complait beaucoup en cette humilité de l'âme.

Plus d'une fois, j'avais donné mon entière volonté à mon cher Jésus ; et aussi n'a-t-il jamais cessé, dans ses communications, de me la redemander, si bien que chaque fois je restais affligée ; et de nouveau je lui donnais, totalement, ma volonté, de sorte que je n'eus plus d'autre vouloir que son cher vouloir. Alors, je vis que la grande Lumière qui me pénétrait élargissait mon intelligence, que le Dieu des miséricordes attachait mon cœur à son cœur enflammé et que, par ses douceurs attirantes et secrètes, Il tirait à Lui mon âme, et, sans contrainte, fléchissait son libre arbitre sous l'appel divin. Et je compris que je devais Lui donner ma volonté, non seulement dans l'obéissance aux commandements extérieurs ; mon esprit devait se courber sous la persuasion que ce sont bien là les vouloirs du Dieu Béni. L'œil de la foi montre et fait voir, toujours, Dieu en toutes choses, dans tous les événements, dans toutes les vicissitudes de la terre.

Dans ce troisième état, la Divine Miséricorde se fait voir clairement et converse amoureusement avec l'âme, l'instruit, l'invite à aimer plus parfaitement, plus généreusement, et mieux selon la vérité du pur amour.

En ces communications intuitives, l'âme contracte la plus étroite union avec son Bien-Aimé Souverain Bien ; et il semble que rien ne l'en peut séparer.

Le raisonnement est impuissant à faire quoi que ce soit pendant que la communication a lieu, le cœur seul paraît vouloir sortir au large tant il bat, saute. Je ne sais dire comment va la chose, mais une fois que l'âme est pleinement possédée par mon très aimant Jésus, il semble qu'elle s'en va à travers l'espace, qu'elle voit, qu'elle entend le chant des Anges, qu'elle voit dans les lointains pays et connaît les pensées des personnes.

Elle sent dans le fond du cœur une crainte amoureuse de donner le plus minime déplaisir à son Dieu.

Jamais elle ne le perd de vue ; et il semble que l'âme soit si étroitement unie à son Dieu qu'elle n'est plus capable de penser, d'agir d'elle seule, et qu'en tout elle soit dépendante du vouloir et du bon plaisir de ce Dieu béni.

Ainsi les sens enchantés perdent leurs opérations, et l'âme est comme en agonie de l'ivresse du divin amour où elle trouve son unique repos. Mais l'amour, cet amour insatiable, lui, n'est pas oisif : se faisant toujours plus connaître il appelle l'âme à plus aimer ; et l'âme sans violence, sans être forcée, court, court et court se jeter dans le sein de son amoureux et bien-aimé Jésus, sans cesser de prier et de désirer la consommation de l'éternelle union, car, sachant sa fragilité, elle craint, d'une sainte crainte, d'offenser et de perdre son Aimé.

Je voudrais que tous les gens connussent l'amour que Dieu a pour ses créatures, à tous je voudrais prêcher l'amour que Dieu a pour ses créatures, à tous je voudrais dire la faim que Dieu a du salut des hommes, et combien, pour l'amour de nous, a souffert le très amoureux Jésus. Mais tout ce que je dis est inutile, parce qu'on sait que l'âme que Dieu, en sa divine miséricorde, a introduite dans cette chambre secrète ou plutôt dans cette fournaise d'amour, n'a d'autre désir que de parler de ce trésor, trouvé après le total dépouillement d'elle-même et son active purification.

Il se peut que des personnes n'aient plus à souffrir en ce troisième état du désir toujours inassouvi d'aimer toujours plus le divin Maître. Moi, ignorante comme je suis, ce n'est pas à moi à parler des différents degrés du Divin amour ni des admirables effets qu'il produit dans l'âme. Tout dépend de la fidèle correspondance aux appels et aux opérations de Dieu.

En ce troisième état, tout d'amour, tout d'union, tout de complaisance je désirais beaucoup aimer mon Dieu et ma peine était

grande parce que je croyais être la seule créature qui refusât l'amour dû à mon Amant Jésus. Et je désirais toujours plus ardemment la souffrance pour m'unir à mon Sauveur Jésus crucifié. Toutefois, je sentais dans l'intime de moi-même que j'aimais mon Jésus et qu'il m'aimait ; mais la peur me vint d'être trompée, illusionnée. La première fois que je revis mon amoureux Jésus en une vision intellectuelle, je me signai du signe de la sainte Croix, et je dis : « Au nom de Jésus-Christ, mort pour le genre humain et ressuscité vivant par sa propre vertu, fuyez de ma présence, parce que je suis sa propriété, toute composée d'amour ! » Mon Jésus se complut à mon humble crainte et me dit : « Sœur de mon cœur, ne craignez pas, je suis la vérité et la vie, et je ne permettrai jamais que puisse vous nuire l'infernal ennemi. Soyez humblement fidèle aux appels divins ; observez bien mes commandements. » ...J'aimai... et il me semblait que le divin et éternel amour fût l'unique objet de ma vie, de mon être...

En cet état, les manifestations sont plus claires, plus convaincantes, et en quelque sorte les voies de Dieu se montrent ; et bien que le vieux serpent pour tromper, imite et singe les apparitions des saints et même de Jésus-Christ, il ne peut tromper l'âme en union avec Jésus, l'âme humble et craintive.

Seule, sans guide humain, parmi le monde corrompu et dans des circonstances scabreuses, mon Frère, tout amoureux et plein de miséricorde, voulut me préserver des périls et me faire, gratuitement, le don de la connaissance des cœurs, de la distinction entre le vrai et le faux — cela s'entend quand Dieu le permet.

Je me suis expliquée comme j'ai pu, et il me semble que c'est assez. »

Tel est, littéralement traduit, ce morceau de brouillon (comme dit Mélanie) qu'elle eût voulu jeter au fond de la mer. La vue qu'il découvre de la vie réelle de son âme ne permet-elle pas de percevoir ce que signifie le Baiser de Saint-Roch ? Le circuit, si l'on peut dire, de sa destinée intérieure est fermé ; tous les germes de son existence future — toute mystique — de Victime de l'Amour Crucifié y sont enclos.

Cette vue rend accessible et claire le déchiffrage de ses autobiographies et la lecture de sa vie d'enfant. Par elle on est introduit à la « connaissance de Mélanie ».

L'ENFANCE.

Avant d'aborder ce récit il n'est peut être pas inutile de rappeler ce que Mélanie écrivait dans une lettre du 20 octobre 1893 à l'abbé Roubaud à propos d'une copie de son autobiographie de 1852 qui lui revenait de Corenc, un peu « arrangée » par les religieuses... « Je ne comprends pas comment j'ai pu écrire certains faits ; j'en rougis jusqu'au blanc des yeux. Il est vrai que j'étais alors un livre ouvert et *croyais être comme tout le monde ou que tout le monde était comme moi.* »

Mélanie Calvat (Sœur Marie de la Croix) est née le 7 novembre 1831 à Corps, chef-lieu de canton de l'Isère, sur la route de Grenoble à Gap. Elle fut baptisée le 8 novembre 1831 et reçut les noms de Françoise-Mélanie.

Venant après trois garçons déjà grands, elle fut accueillie avec joie. Après elle devaient naître encore deux fils et deux filles. Pourtant la famille était pauvre. Le père, Pierre Calvat, dit Mathieu, était maçon. Il s'embauchait là où il y avait du travail ; il ne rentrait à la maison que le samedi soir et, parfois, si son chantier était trop éloigné, il restait un mois et même davantage sans revenir en famille. Il aimait ses enfants et eut désiré qu'ils fussent bons chrétiens. Il avait une sœur qui passait pour « bigotte ». Mais lui-même, son métier, les mœurs de ses compagnons, le retenaient souvent loin des sacrements. Quant à sa femme Julie Barnaud, elle était insouciante et gaie, et saisissait toutes les occasions de sortir : en hiver aux veillées chez les uns et chez les autres, dans la belle saison, aux assemblées, bals, théâtres forains de passage. Aussi prit-elle vite en grippe cette petite fille qu'elle avait tant désirée. Dès que l'enfant eut six mois, elle la portait aux spectacles dont elle raffolait, et à peine la petite voyait-elle la multitude qu'elle se mettait à pleurer cachant sa tête contre l'épaule de sa mère et poussant de tels cris qu'il fallait s'en aller. Cette horreur du monde ne diminua pas quand l'enfant grandit. A la maison elle était silencieuse et demeurait tranquille, toute seule en quelque coin.

Quand le père était là, il faisait faire la prière du soir, et, prenant la petite Mélanie sur ses genoux, il lui enseignait à faire le signe de la Croix, puis lui mettant le crucifix dans les mains, il lui expliquait comment le Christ avait voulu tant souffrir et mourir pour nous ouvrir la porte du Paradis « Ceci, écrit Mélanie (22), me plaisait beaucoup. J'aimais ce Christ, je lui parlais, mais il ne me répondait pas, et, dans mon ignorance je pensais que je devais imiter son silence... » Aussi ne parlait-elle pas. Mais elle criait, pleurait et se débattait dès qu'elle était emmenée aux fêtes.

(22) Autobiographie italienne.

Elle était insupportable. Si on la laissait seule à la maison et qu'il se présentât quelque pauvre, sans réflexion ni obéissance, elle lui donnait tout ce qu'elle avait sous la main. Elle se sentait obscurément coupable et, lorsqu'elle entendait sa mère dire qu'il serait bien mieux qu'elle fût morte, de tout son petit cœur elle approuvait son dire, et aurait bien voulu mourir pour faire cesser les tourments qu'involontairement elle lui causait.

Privée encore une fois, par elle, d'une belle représentation, sa mère décida de la nommer, non plus « Mélanie » mais « Mutta Gaura » (La muette sauvage), en patois (23). Elle défendit à ses fils de l'appeler sœur, lui interdit de la nommer Maman, déclara qu'elle n'appartenait pas à la famille et était faite pour vivre parmi les animaux des bois comme une petite louve. Elle avait alors à peine trois ans.

La pauvre maison de ses parents était à un bout du village. Derrière sur la pente voisine, à une petite distance, se trouve un bois. « Déjà, dit-elle (24), un attrait mystérieux m'attirait vers la solitude de ce bois. Comme ma mère ne pouvait pas me voir seule dans un coin sans me dire : « Va-t-en de là que je ne te vois plus ! C'est dans ce bois que j'aurais voulu avoir la force d'aller... mais je tombais pas loin de la maison. Aussitôt un joli enfant de mon âge était là et me donnait la main pour me relever. Je le connaissais depuis longtemps, je l'avais vu presque tous les jours depuis que j'avais de la connaissance... » Mais comme la « Mutta Gaura » il ne parlait pas. C'est dans le bois qu'il devait commencer à parler.

LE BOIS.

Un soir chassée de la maison, elle s'était donc acheminée vers ce bois. Elle était toute découragée et affligée de n'avoir plus ni père, ni mère, ni frères, ni personne qui la voulut. Elle se mit à penser au Christ de son père, à ce Christ aux yeux fermés. « Et je pensai (25). Le Rédempteur ne m'a pas regardée, il ne me connaît pas, comment saura-t-il que je suis seule ? Il ne m'a jamais parlé, et pourtant il

---

(23) Le patois de Corps est une corruption du Provençal. Par quelle migrations un groupe de Provençaux fut-il jamais refoulé dans ces hautes vallées du Dauphiné ? On ne sait. Mais les gens de Corps quand ils quittent le pays, vont volontiers vers le Midi. La sœur de Maximin était placée à Marseille. C'est à Marseille que se plaça plus tard la mère Julie. Elle mourut au Cannet.

(24) Autobiographie de 1900, réponse à une question de l'abbé Combe.

(25) Autobiographie italienne.

est mort pour nous, avec ses yeux fermés ; aussi je veux l'aimer, je veux mourir pour lui, je me donne à lui toute entière et pour toujours... Je veux prier, mais non pas à haute voix comme mon père me faisait prier ; car le Christ, lui, a les lèvres closes ; c'est aussi les lèvres closes que je veux prier. » Elle prie, ne sachant pas alors, dit-elle, que ce qu'il faut demander d'abord c'est la grâce sans laquelle, de nous-mêmes, nous ne pouvons pas même prier. Et elle disait, sans paroles : « Je vous aime comme un ami, je vous aime comme un père bon de la bonté même, je veux vous servir comme un Père Puissant et tendre ; votre trône est la croix, je veux aussi la croix... » J'entendais, explique-t-elle, la croix de bois, je ne savais pas aller plus loin.

La clarté du soleil était sur son déclin, les oiseaux ne chantaient plus, tout était silence. Elle s'assit sur un arbre coupé. De nouveau elle se mit à pleurer en se souvenant de ses parents qu'elle croyait avoir quittés pour toujours. Puis, elle se représenta encore le Crucifix. « ...Et je pensais : Le Christ ne pleure pas, il a les yeux fermés et il se tait, je l'aime, je veux l'imiter, je ne pleurerai plus... (26). Et fermant les yeux, elle s'endormit pour ne se réveiller qu'après le lever du soleil.

LE SONGE.

Pendant cette nuit, elle eut un songe.

C'est la réponse à sa prière, l'acceptation de son vœu, elle va entrevoir symboliquement le tableau de toute sa vie et commencer à recevoir les communications qui formeront son âme.

Elle rêve donc que, lassée de corps, abattue d'esprit, elle cherche sans le trouver un lieu de repos. Enfin elle voit un grand arbre qu'on avait coupé parce que ses grosses racines, poussées en croix les unes sur les autres avaient empêché qu'on le déracinât. Il semblait comme mort, mais de son tronc sortait un rameau vert. Assise sur le vieil arbre adossée des épaules à l'arbre nouveau, elle était assoupie de fatigue et de chagrin. C'est alors qu'elle s'entendit appeler : « Sœur... ma chère Sœur... Je suis ton frère... Viens... » Elle se redresse, regarde et voit le bel enfant qu'elle connaissait, vêtu d'un habit couleur de rose avec des souliers blancs. Et cette fois, il parle ! Charmée, elle veut l'embrasser. Il lui dit que ce n'était pas l'heure encore... Cependant, ses peines avaient cessé, son cœur

(26) Autobiographie italienne.

était enflammé d'amour, claire et profonde lui était infuse la connaissance de l'Eternelle Sagesse et de l'Eternelle Bonté qui, sans occuper d'espace, était néanmoins partout. Elle comprit que toute vraie science est dans la connaissance donnée du Créateur et dans l'amour de la Croix, et qu'on doit aimer Dieu non pour ses dons, non pas même pour le Ciel des Cieux accordé par sa miséricorde à ceux qui le suivent, mais pour lui-même, d'un pur amour.

A ces révélations correspondait la vue de sa propre petitesse ; plus elle se sentait petite, plus croissait en elle l'amour de son Rédempteur plus elle se « fondait » dans sa bassesse, plus son esprit était éclairé, échauffé, consolé.

Mais se voyant impuissante à répondre à tant de grâces de lumière, que lui dispense généreusement son frère bien aimé, elle aspire à souffrir. Elle s'en expliquera plus tard : « Quand on sent vivement au fond de son âme, cette présence de Dieu... souffrir est une véritable nécessité, une faim, un besoin de prouver à l'Amant qu'on l'aime„ (27).

Son frère alors la prend par la main et lui dit : « Où voulez-vous aller ? » Et elle, sur le champ, inspirée, de répondre : « Au Calvaire ! » « Bien, dit-il, mais prenez garde de ne pas me quitter, sinon vous tomberiez. » Alors le bois disparaît. Ils se trouvent au pied d'une haute montagne et commence l'héroïque ascension.

La voie droite qu'il faut prendre pour arriver sûrement au sommet est encombrée de pierres et d'épines, et, plus on avance, plus les pierres et les épines sont grosses et entremêlées de croix ; du ciel pleuvent aussi des croix petites et grandes. Comme ensevelie sous ces croix, elle tombe, elle crie à l'aide ; son frère revient vers elle et lui dit : « Nous ne sommes pas encore arrivés. Si vous voulez retourner, vous aurez moins de peine... » « Non répondit-elle, non je veux venir avec Toi... Je cheminerai derrière Toi, et là où tu auras mis le pied je mettrai le mien.» « Ma chère Sœur lui répondit-il, vous avez deviné le secret. » Et il lui tend sa douce et puissante main. Mais la montée est dure, les croix innombrables et lourdes ; le ciel se couvre de nuées sombres, l'obscurité vient ; et voici qu'elle perd la sensibilité du toucher, qu'elle ne sent plus la main qui la tire et la soutient. L'a-t-elle réellement lâchée. Ce serait la disgrâce entre les disgrâces. Sa crainte, sa peine, sont telles qu'elle ne sent même plus les pierres, les épines et les croix. Une immense inquiétude domine tout, et la seule chose qui lui reste consciente, en ce noir

---

(27) Lettre du 22 novembre 1898 à l'abbé Combe.

labyrinthe, c'est la consolation de souffrir, en sachant qu'elle l'a mérité...

Cependant par une autre voie plus large et plus facile, passent à son côté des gens en foule, qui rient, s'amusent et la voyant peiner, la tournent en dérision, l'insultent, la traitent de sotte, de folle, de fausse dévote, d'hypocrite. Les uns sont à pied, d'autres en de belles voitures. Mais bientôt ils s'engouffrent tous en une sorte de puits d'où sortent flammes et fumées. Epouvantée, elle s'agenouille et s'offre au Rédempteur pour souffrir toute sa vie, chaque jour, en réparation des outrages faits à sa gloire méconnue.

En cet acte d'ardent amour, elle retrouve le tact perdu, elle sent de nouveau la forte et douce étreinte de la main de son Frère. Il est là. Il ne l'a point délaissée. Elle ne l'avait point quitté. Sa joie est si grande qu'elle s'éveille, et se retrouve seule, dans le bois, à la place où elle s'était endormie.

Le soleil était déjà haut. Mais une autre clarté, plus pénétrante et plus stable, baigne désormais pour elle toutes choses et elle-même.

RÉVÉLATIONS.

Combien de temps se prolonge cette première et définitive initiation à la vie divine ? Combien de jours la petite Mélanie demeure-t-elle perdue et ravie, dans ce bois enchanté ? Elle ne le sait. Elle sait que lui sont alors révélés — catéchisme insigne et sans formules scolaires — les grandes vérités de la foi, les mystères de l'Amour incréé, de ses attributs, de ses miséricordes.

En même temps, naît en elle l'intime souffrance de voir et de comprendre que l'amour de l'Eternel Amour est infini et que son amour, à elle, sera toujours comme un rien.

Comment correspondre à cet amour infini, sinon en souffrant, en se crucifiant, à l'image du Rédempteur ? Sa première prière, en action de grâces pour tant de lumières, est pour demander la force de souffrir assez pour obtenir, par les mérites du Rédempteur, de l'aimer comme Il veut être aimé (28).

Comme en réponse à sa supplication, elle reçoit la révélation du mystère de l'Eucharistie... « Plus j'apercevais les perfections du Divin Amour, plus je disparaissais à mes propres yeux, toute petite, et, si le Très-Haut avait voulu me laisser à ma nullité, je serais tombée comme une feuille morte que le vent emporte et que l'on ne

---

(28) Autobiographie italienne.

retrouve plus... » Mais le Très-Haut l'enlève à elle-même. « L'apparition de l'Altissime transmué en pain ne dura pas plus d'une minute... Moment doux, lumineux, amoureux, où le cœur humble est réconforté, restauré, encouragé... Je compris que de moi-même je ne peux rien pour acquérir ce vivifiant amour : il prend racine dans les cœurs établis solidement dans la foi vive d'où naît la charité pure, et tout cela est donné par le Sang du Sauveur... Pendant que je pensais dire à mon amoureux et divin Maître que je voudrais qu'il priât en moi, avec moi, je vis, en éclair — non pas avec mes yeux, mais dans mon esprit — passer mon doux et cher Rédempteur portant une grande croix et couronné d'épines. »

LA CROIX.

C'est sa première vision de Jésus crucifié. Quand elle s'efface, il lui reste un brûlant désir de souffrir les peines mêmes de la Passion. Faisant le don total d'elle-même au doux Jésus, elle sollicite la grâce singulière d'être associée aux tourments du Crucifié. Elle est exaucée par son Frère qui lui accorde — en lui faisant manger une fleur violette et verte, symbole de douleur et de force vivace — la passion que peut porter son jeune âge. Au même instant s'allume en elle le désir de voir tous les hommes éclairés de la Lumière éternelle et conscients de la Présence de Dieu. Pour elle, elle a l'assurance intime que partout où elle se trouvera sur la terre si pauvre et dénuée qu'elle soit, elle demeurera toujours en cette présence divine, sous le regard de son immensité...

LA PREMIÈRE COMMUNION.

Elle se nourrissait des petits fruits sauvages qui croissent dans les bois. « Je dois dire, ajoute-t-elle (29), que plusieurs fois mon Frère m'apporta une exquise réfection qui restaure les forces pour plusieurs jours. » D'abord ce furent des fleurs au suc délicieux. Puis comme un jour elle restait agenouillée dans la crainte de ne pas avoir livré toute son âme au dévorant amour divin, son Frère lui apparut, grandi et vêtu comme un prêtre quand il célèbre la messe. Elle ne savait pas alors ce que c'était ; elle le sut beaucoup plus tard, quand, pour la première fois elle assista à une messe... Sur la poitrine de son frère était comme un cœur ouvert, des rayons

(29) Autobiographie italienne.

lumineux en jaillissaient, « flammes pacifiques, amoureuses ». Il porta la main dans cette plaie ardente, et, avec deux doigts, en tira un petit rond très blanc, sur lequel était son portrait, mais un portrait de chair vivante, les yeux mouvants, la bouche parlante, et Il la communia en lui disant : « Sœur de mon cœur, recevez l'éternel amour du Dieu des forts. » Elle se sentit vivifiée. Son cœur sautait dans sa poitrine comme s'il voulait en sortir. Mais, lucide, elle définit l'acte de communion : « Les deux extrémités dit-elle s'embrassaient : l'extrême, l'éternelle, l'infinie grandeur, et le rien infime.

L'IMPOSITION DES STIGMATES.

« Quelle faveur désire cette mesquine créature ? lui demande son Frère. » « Si c'est le vouloir de l'éternelle Lumière, répond-elle, je demande de servir sa gloire dans la voie de la Crucifixion... »

Son Frère alors lui souffle sur les lèvres, pose ses mains sur sa tête, sa main droite sur sa main droite, sa main gauche sur sa main, gauche, touche ses deux pieds et son cœur. « Je ne puis dit-elle en dire plus... O vraie ivresse douloureuse, amoureuse, d'être morte et vive à la fois ! O Jésus, faites-vous connaître et aimer de tous les hommes... et moi que je vous aime, ô Feu, comme vous aimez et je serai contente... »

A partir de cette heure, elle éprouva de grandes douleurs dans les parties de son corps ainsi stigmatisées, et, à certains moments, en particulier le vendredi et pendant le carême, des plaies s'y formaient et s'ouvrant, donnaient une effusion de sang. Mais ce sang déplaisait à la « Louve », dit-elle, décelant son état mystique il froissait son humble désir de rester cachée ; et puis, dit-elle encore naïvement, ce n'était pas propre. Aussi supplie-t-elle sa vraie Maman, la Sainte Vierge, de lui obtenir que les douleurs restassent aussi vives, mais que les signes extérieurs en disparussent. Ces plaies mystérieuses se rouvrirent pourtant bien des fois, on le verra par la suite (30). Et dans la solitude, loin de tout témoin ses mains durent saigner souvent ; quelques-unes de ses dernières lettres portent des taches qui en donnent la preuve.

---

(30) Dans son journal, l'abbé Combe raconte qu'il eut l'indiscrétion de lui demander ou mieux, de lui ordonner, au nom de l'obéissance, de lui apporter le linge qui avait étanché la plaie de son côté. Elle obéit. Quelle effusion de sang frais ! dit-il.

PREMIÈRE APPARITION DE LA SAINTE VIERGE.

La Sainte Vierge s'était faite sa Maman. « NOTRE Maman, lui avait dit son cher petit Frère dès l'instant de sa première communion. O joie ! la petite délaissée avait une Maman ! et quelle Maman ! Elle était apparue » toute belle comme une nouvelle épouse, aimable comme l'Amour de l'Amour, attrayante comme l'aimant, fraîche comme la rose du matin... (31). Et elle lui avait dit : « Je vous garderai, ma fille, comme Mère et Maîtresse » et lui traçant sa vocation, elle lui recommande de s'offrir par les mérites de Jésus-Christ, pour l'exaltation de la Sainte Eglise et, en particulier, pour le clergé.

Du premier coup, la petite Mélanie est entrée dans le mystère de la Coopération de Marie dans l'œuvre de la Rédemption. Elle est la réconciliatrice des hommes avec Dieu. Elle est couronnée comme Reine dans le Ciel et sur la terre. « Ce que Jésus-Christ est par nature, Sa très Sainte Mère l'est par grâce... » (32).

Et, en même temps, elle est la Maman qui lui est donnée pour toujours. Mais son petit Frère, son Frère bien-aimé qui lui est aussi un maître, sait-elle qu'il est Jésus-Christ ?

Cette question lui fut posée par l'abbé Combe (33) ; elle y répondit par écrit la note suivante : « Votre Révérence désire savoir si je savais que c'était le Divin Enfant Jésus qui venait près de moi ? Je dois dire que mon bien aimé Frère pendant plus de vingt ans m'a laissé ignorer qu'il était Jésus, et que moi, j'avais tout bonnement et tout simplement cru, sur sa parole qu'il était mon frère et que j'étais sa cœur... Je pris donc ses visites sans raisonner... Je dois dire, pour ma confusion, que j'étais dans une grande joie d'avoir un si bon frère à qui je pouvais parler de mon cher Jésus... D'ailleurs je n'avais pas l'habitude de réfléchir, et je n'en avais pas le temps parce que, depuis que j'avais connu que notre Bon Dieu qui jouit éternellement de sa propre gloire et qui n'a besoin de personne, était venu prendre une âme et un corps humain pour souffrir... j'étais continuellement plongée dans les pensées de ce mystère d'amour, et je n'avais pas le loisir de penser à ce qui n'est pas nécessaire pour aimer notre bon Dieu... »

Simplicité nue de l'amour vrai et pur. Nos habitudes d'étroite introspection, nos vues subjectives s'en étonnent. Cette âme libre

---

(31) Autobiographie italienne.
(32) Lettre au chanoine de Brandt, 7 août 1886.
(33) Autobiographie de 1900.

d'elle-même va droit à son unique objet : peu importe par quels envoyés, par quelles voies il plaît à Dieu de se faire connaître et aimer de sa créature, pourvu qu'il soit connu et aimé...

RETOUR A LA MAISON

On était arrivé au samedi. « Je le sus, dit-elle, par la voix intérieure qui, dans un moment d'oraison, me dit de retourner à la maison avant que mon absence eut mis le trouble dans la famille. »

Elle sort aussitôt du bois. Il était temps. En chemin elle rencontre son père qui la cherchait. Il l'embrasse, et lui demande depuis combien de temps elle est restée hors de la maison. « Je ne pus rien lui répondre dit-elle, parce qu'en vérité je ne savais pas depuis combien de jours ou de semaines j'étais dans le bois ; mais je lui dis que j'étais avec mon frère. Il me demanda ce que j'avais mangé. Je lui dis que mon frère m'avait apporté de très bonnes choses. Mon père se calma, et la paix revint dans la famille. »

La journée du dimanche lui pèse pourtant étrangement ; les conversations l'ennuient : comment peut-on parler sans parler du Bon Dieu. Malgré les exhortations à se montrer plus sociable, elle se rencogne et se tait, cherchant dans sa tête comment faire quelque pénitence et comment faire — ainsi que son Frère lui avait enseigné — trente-trois génuflexions, puis se prosterner les bras en croix, ou prier debout, les mains pendantes, comme une condamnée.

Au bout de quelques jours, elle tombe malade. Longue, énigmatique maladie pour laquelle on appelle le médecin. Elle n'eût jamais voulu se laisser toucher. Elle est longtemps d'une extrême faiblesse, ne tenant pas sur sesjambes quand on la lève, vomissant et s'évanouissant souvent. Sa Maman « la Très Sainte Vierge » vient la réconforter et lui communiquer patience et courage. Elle guérit enfin. Mais son caractère, fermé et grave, va s'affirmant. Rien ne peut apprivoiser la petite sauvage. Silencieuse, mais aimante et docile au logis, dès qu'il s'agit de sortir, d'aller au bal, au spectacle, on ne peut la faire obéir.

Alors ce sont des scènes, des menaces, des punitions. Pauvre petite fille au bon cœur, elle se sent coupable avec sa mère. Chacune de ses désobéissances lui cause de cuisants regrets. Mais le repentir de chacune de ces fautes, approfondissant en elle l'humilité, devient comme un tremplin moral, d'où rebondit son âme fervente vers plus de perfection intérieure et de pur amour. Chaque mésaventure

de sa vie de petite villageoise marque, sur sa voie mystique, un nouveau degré d'élévation et une nouvelle infusion de lumière.

Ainsi de l'histoire de la poupée de deux sous et de celle du prestidigitateur...

LA POUPÉE DE DEUX SOUS.

Pour essayer de l'habituer à voir du monde, sa mère l'emmenait chez des voisines. Un jour que les femmes réunies cousaient ensemble, quelques-unes d'entre elles habillaient des poupées. La petite Mélanie, de son coin, regardait, admirait ces poupées qu'elle croyait être de tout petits enfants. Et elle désira très vivement en avoir une à elle qui, pensait-elle, aimerait le Bon Dieu, à qui elle pourrait parler du Bon Dieu. Mais comment faire ? A un moment où elle était seule à la maison, elle prend deux sous dans le tiroir, va vite acheter une poupée et, revenue à la maison, entreprend aussitôt de lui enseigner « les choses de Dieu » et de lui faire dire les noms très saints de Jésus et de Marie. Sa mère en rentrant s'émerveille d'entendre « La Muette » parler et vient voir ce qu'elle fait. La Muette lui dit : « Cette poupée ne veut rien dire... je ne puis lui faire dire le sain nom de Jésus : elle ne me plaît pas... » Sans s'arrêter à ces bigoteries, la mère demande qui lui a donné cette poupée. « Personne ne me l'a donnée, répond ingénuement la petite, je l'ai achetée avec deux sous que j'ai pris dans votre tiroir. » Colère de la mère, qui lui retire la poupée, la gronde fortement, lui dit qu'avec tous ses défauts elle ira finir ses jours en prison ! Elle ajoute le vol à la désobéissance, Dieu bien sûr, n'est pas content d'elle... Mélanie demande pardon. Elle promet de restituer les deux sous ; son père, elle en est certaine, ne les lui refusera pas. Mais sa conscience est troublée ; elle a péché ; elle voudrait racheter sa faute. Oui elle se laissera emmener au théâtre et ne dira rien. Elle s'y engage. Toutefois, dans son désir de pure fidélité, tout en priant Dieu de l'assister dans sa résolution, elle le supplie de préserver ses sens ; qu'il ne permette pas qu'elle voie, qu'elle entende quelque chose qui ne soit pas de son goût ! Elle sera exaucée.

LE PRESTIDIGITATEUR.

Justement un faiseur de tours est en tournée dans le pays. On s'y presse. Il annonce qu'il va couper la tête à un homme et la lui remettre ensuite sans lui faire de mal. Les yeux sont fixés sur la

scène. La mère de Mélanie est tout au spectacle, et toute joyeuse de voir sa petite fille tranquille. Mais au moment où la tête va être coupée et comme elle lui dit : « Regarde ! mais regarde donc ! », l'enfant laisse échapper un grand cri : « Non ! ce n'est pas vrai ! mes yeux ne peuvent voir l'artifice ! ». Et elle se met à pleurer si fort qu'il faut la remener à la maison.

Incorrigible créature !... Sa mère la met dehors.

DANS L'ÉGLISE, L'ABSOLUTION.

Il faisait nuit noire. Elle ne pouvait cette fois se réfugier dans le bois. Elle eut l'idée d'aller à l'église où son père l'avait emmenée une fois. L'église était encore ouverte. La prière du soir venait de finir. Une seule personne s'y trouvait, qui faisait le chemin de croix. C'était la tante de Mélanie, la sœur de son père, la « Bigotte ». La petite va droit à l'autel de la Sainte Vierge. C'était la première fois qu'elle priait dans une église et devant une statue. Ses regards sont tendus vers elle. Il lui semble que la statue s'anime. Toute contrite de son grand péché — le larcin des deux sous — elle prie de tout son cœur. Et tout d'un coup, ce n'est plus devant une statue, c'est devant la Vraie Mère des miséricordes qu'elle se trouve portée en un éclair.

La Sainte Vierge tient sur son bras gauche le cher petit Frère, et Lui tient dans ses mains un cadre brillant. Mais non, ce n'est pas un cadre, c'est un miroir d'argent. Le petit Frère s'y regarde, mais il ne s'y voit pas bien, parce que des taches en ont maculé la surface. Ce miroir de la Divinité, elle l'a compris, c'est son âme ; les taches, ce sont ses péchés. Il faut que ces taches soient enlevées pour que Dieu y retrouve son image et se plaise à s'y regarder...

« Je m'agenouillai (34), dit-elle, priant Marie, Vierge et Mère, de m'obtenir, par les mérites de la Passion et de la mort de Jésus-Christ, par les mérites de sa pauvreté, le pardon de mes fautes... Et je priai mon doux Jésus de me donner son absolution. Il le fit de la main droite. Alors la Sainte Vierge passa l'index de sa main droite, en signe de croix sur le miroir ; il devint resplendissant ; et Jésus s'y regarda avec complaisance... »

Il fait encore un geste de bénédiction. Tout disparaît. Elle se retrouve au pied de l'autel.

Sa tante l'avait vue ; elle l'emmène chez elle, et, pour la sauver

---

(34) Autobiographie italienne.

des châtiments qui l'attendent à la maison, elle l'y garde. Mélanie y demeure deux ou trois mois. Là on fait des prières, et, le dimanche, on va en récitant le rosaire, à Notre-Dame du Gournier, petite chapelle sise dans une gorge de la montagne, à une demi-heure de Corps, sur le chemin de la Salette.

Mais la mère Julie enrage de voir sa fille au milieu de cette douzaine de bigotes. Un dimanche que la petite procession passe devant sa porte, elle n'y tient plus, elle s'élance, reprend Mélanie et l'enferme.

LA BERGÈRE.

La saison était venue où les gens de la montagne descendent à Corps pour louer des bergers. Ils les engagent pour six mois environ — temps où l'on peut faire paître les troupeaux dans les alpages des hauteurs. Ils les renvoient aux premières neiges. La mère de Mélanie s'empresse de la louer à une vieille femme pour garder ses brebis.

« Mes parents étaient pauvres, écrit Mélanie (35) mais la vérité est que j'étais plus méchante que pauvre ; c'est pourquoi de bonne heure je fus mise en service par ma chère Mère. »

Elle n'avait pas encore sept ans. Petite de taille pour son âge, elle était plus sérieuse que les autres enfants, plus taciturne aussi. Aux personnes qui lui demandaient son nom, elle répondait qu'elle s'appelait « Sœur » et, bientôt tout le monde la nomma ainsi. Elle n'avait été à l'école que peu de temps, pendant qu'elle était chez sa tante, et elle n'y avait même pas appris à connaître ses lettres. Elle ne parlait et n'entendait que le patois. Elle trouvait au reste que les leçons de la classe ne disaient pas « joli » (36) ; elle n'aurait voulu faire à l'école que ce qu'elle aurait fait au Ciel avec sa « Maman » ; et elle n'aimait pas l'école parce qu'on y faisait trop de bruit. Son petit « Frère » lui avait dit : « Ce que je vous recommande, c'est que vous fermiez bien votre cœur à tous les bruits du monde ; n'écoutez pas ce que le monde dit, ne faites pas ce que le monde fait, ne croyez pas ce que le monde croit. Le silence lui était cher. Elle pourra le garder maintenant des heures dans les pâturages... La voilà qui s'en va donc, la main dans la main de la vieille femme, jusqu'à une maison isolée du bourg, où elle ne verra personne que

(35) Autobiographie de 1900.
(36) Réponse à une question de l'abbé Combe dans l'autobiographie de 1900.

sa patronne et ses brebis. Sa vie de petite bergère et de servante commence. Désormais, c'est dans l'accomplissement strict de son devoir d'état, dans la servitude — souvent dure — dans l'obéissance patiente et dévouée à des maîtres — même méchants — que se perfectionne en elle l'œuvre de la grâce. Aux dons qui lui sont gratuitement infus, à elle de correspondre par les vertus volontairement acquises.

Les solitudes alpestres sont propres au recueillement. Mélanie s'y plaît. Elle y apprend à contempler la nature, à connaître les animaux, les fleurs qui, au printemps et en été, témoignent par leurs vives couleurs, au milieu des herbages, de la générosité de la création. Elle qui ne sait pas jouer avec les autres ni comme les autres, elle s'amuse parfois toute seule à bâtir un « paradis ». C'est une petite maison en pierre de la montagne. L'entrée est large, car sans porte ni fenêtres elle n'a que trois côtés. Sur ces trois côtés on pose une pierre plate qui fait le toit. On la recouvre de fleurs et on l'entoure de guirlandes. L'intérieur de la maison est censément l'habitation de la bergère, le dessus fleuri figure le Paradis.

Parfois son petit Frère est là et vient avec elle cueillir des fleurs. Elle s'émerveille de ce qu'il en trouve de plus belles que les siennes. Mais c'est pour les lui donner. « Ma sœur, lui dit-il, c'est parce que nous sommes petits que nous pouvons les cueillir. Les grands ne savent pas s'y prendre. Il faut se mettre à ras de terre... » (37). Souvenir jamais oublié d'elle. L'abbé Combe note dans son journal à la date du dimanche 8 juillet 1900 : « Il est intéressant de la suivre du regard quand elle quitte la cure par la cuisine et passe devant les fleurs du tertre. A soixante-neuf ans, c'est encore la petite bergère qui faisait sa conversation avec les fleurs du Bon Dieu. Elle s'arrête, comme attirée par un aimant vers ce tertre ; en souriant elle contemple une fleur, la touche très délicatement, sans la cueillir ; on voit qu'elle loue le Créateur de cette petite merveille ; l'effort qu'elle fait pour en détacher son regard et continuer son chemin est visible. »

Elle aura des retours nostalgiques vers cette pauvre, mais idyllique existence dans l'altitude agreste : « Comme j'étais heureuse en gardant mes vaches, lorsque j'ignorais que la Créature pût offenser le Bon Dieu. » (38).

Elle se garde de l'offenser, et Il ne la laisse jamais seule. Il lui enseigne toutes les choses qu'elle doit savoir. Au début de son ser-

---

(37) Autobiographie de 1900.
(38) Lettre à M. Schmid du 23 juin 1896.

vice elle n'avait aucune idée du partage des terres, et, dans son zèle, pour que ses bêtes pussent paître l'herbe la plus tendre, elle les eût laissées aller là où elles n'avaient pas le droit d'aller. Son Frère lui fait connaître les limites des champs, des diverses propriétés, des nations et des peuples ; de lui, elle reçoit une notion claire et inébranlable de la justice, et, des choses les plus humbles, elle s'élève progressivement aux conceptions les plus hautes et les plus universelles.

On était en 1838. Pendant les trois premières années (1838, 1839, 1840) elle est placée tantôt dans une famille pour garder les brebis, tantôt dans une autre pour la garde d'un jeune enfant, mais sans sortir de son pays (39). L'hiver elle revient chez ses parents.

A L'ÉCOLE.

Sa mère l'emploie à lui ramasser du bois, et ne l'envoie ni à l'école ni au catéchisme. Mais le père, de retour de son travail, exige qu'enfin elle soit mise à l'école ; et l'aîné des fils, Auguste, l'y conduit le matin et l'en ramène le soir.

La maîtresse communale, bonne et pieuse personne, s'intéresse et s'affectionne à cette étrange petite élève. Un jour — à grand-peine car Mélanie n'aime pas qu'on l'approche et se défend si on la touche — elle entreprend de la peigner. Ses cheveux, explique Mélanie (40), étaient emmêlés parce qu'ils étaient collés par le sang (des stigmates de la tête, évidemment, bien qu'elle n'en dise rien) ; il eut fallu les laver, et il n'y avait pas d'eau à la maison. Ne pouvant donc, du premier coup, mettre en ordre cette chevelure en broussaille, la maîtresse relève les cheveux et les attache sur le front. « Quelle est cette nouveauté ? dit la mère Julie quand elle la voit revenir de l'école ainsi coiffée. En voilà de la coquetterie ! Il ne te manquait plus que ce défaut, la vanité ! » Et, empoignant les ciseaux, elle lui coupe les cheveux. Mécontentement de la maîtresse qui, le lendemain, ne doute pas que ce soit l'enfant révoltée qui s'est elle-même taillé les cheveux. Justement le père, rentrant de son travail, vient à l'école s'informer de sa fille. Il la presse de questions jusqu'à lui faire avouer que c'est Julie qui lui a coupé les cheveux.

Des scènes commencent à la maison, entre le père et la mère. Mélanie en est la cause ; elle s'en désole ; mais tous ses efforts pour bien faire ne font qu'envenimer les choses.

(39) Lettre à l'abbé Combe du 29 avril 1899.
(40) Autobiographie italienne.

LE BOUTON DE CHEMISE.

Le dimanche matin, le père, en prenant une chemise propre, s'aperçoit qu'un bouton manque au poignet. Il se fâche, prend une autre chemise ; à celle-là, il manque un bouton sur le devant ! Il s'emporte : « Je me suis bien trompé quand j'ai épousé une femme qui ne pense qu'à se divertir, qui ne s'occupe pas de son intérieur, dépense l'argent en amusements... » Prestement Mélanie s'est emparée de la première chemise, y a cousu le bouton et l'apporte croyant tout apaiser. Au contraire ! Le père accable la mère : « La « sœur » est meilleure ménagère que Julie ; quand elle aura ses dix ans, c'est à elle qu'il confiera la maison ; elle, elle entretiendra le linge ; elle ne sortira pas pour aller aux danses et aux théâtres, elle sera économe, elle gardera le foyer... »

Là-dessus, il repart pour un mois. La mère, devenue jalouse, donne libre cours à sa colère. Mélanie est une hypocrite, une fausse, une méchante « bigote » ; c'est pour se montrer plus soigneuse que sa mère qu'elle a cousu le bouton ; elle veut la supplanter, la faire mourir de honte et de chagrin ; elle est une infâme créature de l'enfer... Cependant Mélanie garde son cher silence, et, dit-elle (41), n'ayant jamais perdu la divine présence du Dieu béni, je baisais de l'esprit toutes les paroles que m'adressait ma chère mère. « Ce lui est une occasion d'approfondir sa bassesse et sa nullité. Elle accepte avec joie les vexations. Elle obéit sans mot dire quand défense lui est faite de coucher dans son lit et qu'elle doit dormir sous le lit de sa mère. »

Bientôt l'épreuve spirituelle, plus douloureuse, s'ajoute à ces misères. Elle veut se recueillir et ne le peut. Quand elle cherche à se réfugier en Dieu, elle est assaillie de pensées étrangères. Des doutes lui viennent. N'a-t-elle pas fait fausse route ? Où sont ses oraisons et ses pénitences ? Dieu s'y est-il plu ? Malgré ses intentions elle a échoué en tout. Dieu l'abandonne... Elle résiste à ces insidieuses imaginations : elle en appelle à sa « Maman » la douce Marie, et mentalement elle dit (42) : « Va-t-en de mon chemin, adversaire de l'âme ; la voie qu'a suivie mon Divin Maître (voie des abandons et des humiliations) est la vraie voie de la vie : c'est par cette voie que je veux cheminer... Avec mon Dieu, je traverserai le monde et l'enfer pour me fixer en Dieu, centre de mon amour. »

---

(41) Autobiographie italienne.
(42) Autobiographie italienne.

EN SERVICE.

Le printemps était revenu (année 1841), Mélanie allait sur ses dix ans. Une femme de la montagne vint à Corps prendre une fille qui aurait soin d'un petit enfant pendant que les patronnes travailleraient aux champs. Le père Calvat venait encore une fois de repartir. Pendant qu'il avait été là, Mélanie avait repris son lit et la vie de famille avait été paisible. Lui, absent pour longtemps, la mère Julie saisit l'occasion qui s'offrait de mettre Mélanie en service au loin.

L'habitation était isolée dans la montagne, à deux heures de marche de Corps. Le village le plus rapproché s'appelle Le Serre, et appartient à la commune de Saint-Jean des Vertus (43).

La famille se composait de cette femme qui emmena Mélanie, de sa fille âgée de vingt à vingt-cinq ans, d'un garçon d'une douzaine d'années et du petit enfant. La fille était la mère du petit enfant...

Quand Pierre Calvat revint au bout du mois, il fut chagrin de savoir sa petite « sœur » placée si loin. Il monta la voir. Ils s'embrassèrent tendrement. Mélanie eut gros cœur en le voyant partir. Elle n'en laissa rien voir, tout « uniformée » — comme elle aime à dire — au vouloir divin (44).

Courageusement elle se donne tout entière à son devoir de servante. Elle, si naïve pourtant, et si ingénuement charitable, qu'elle tombe dans des fautes qui lui valent d'ailleurs de nouvelles lumières.

LES VOLEURS.

Un jour qu'elle est seule à la maison avec le petit enfant, des hommes masqués se présentent, demandant de l'argent et à manger. L'argent, elle ignore où il se trouve ; à manger, heureusement il n'en manque pas ; et elle leur montre comment décrocher les quartiers de lard qui pendent aux poutres du plafond. Elle est contente de les voir se rassasier. Mais, en partant un des hommes enflamme une botte de paille et la jette sur le berceau de l'enfant. Vite, elle éteint le feu. Cependant la fumée et l'odeur de brûlé ont fait accourir les patronnes. Quels reproches lui sont faits ! Comment ! On la laisse à la maison pour la garder, et elle se fait la complice des brigands ! C'est un très grand péché...

(43) Lettre à l'abbé Combe du 29 avril 1899.
(44) Autobiographie italienne.

Elle a donc offensé gravement son cher Jésus ? Cette pensée lui lacère le cœur. D'elle-même — elle le sait — elle ne peut faire que le mal : Il l'avait donc laissée seule ?

Mais voici qu'elle voit tout à coup — sans voir — celui qu'elle aime. C'est bien lui. Mais elle n'ose pas le regarder... « Sœur de mon cœur, dit-il, la paix soit avec vous. » Et une paix parfaite l'inonde. Dieu pardonne aux cœurs contrits.

Non elle n'a pas offensé la Majesté divine. Ses intentions étaient droites ; et, ce qui compte, c'est la rectitude d'esprit, la droiture de la volonté. Là, est la garantie de la pureté requise pour aimer Dieu. « Je compris, écrit-elle (45) que la pureté d'esprit est la gardienne de la pureté du corps, que là où la pureté d'esprit n'est pas, il n'y a pas de vraie chasteté, et que l'esprit n'est pas pur s'il n'est pas avec tous ses sens, crucifié avec Jésus... »

Confiance, courage, ardent désir de souffrir, d'être dépouillée toujours plus d'elle-même, d'être méprisée de tout le monde lui sont rendus. Occupée de ces pensées, elle travaille sans rien dire. Elle paraît insensible aux réprimandes. Elle ne l'est pas pourtant ; mais, les trouvant justes, elle estime n'avoir rien à y répondre ; même, elle s'y plaît. Et silencieusement, elle prie pour ses patronnes...

LA VISION DU PURGATOIRE.

C'est en ce temps que se place sa vision du purgatoire. « Un jour, dit-elle (46), que je gardais les vaches de ma patronne, je pensais à l'infinie miséricorde de mon cher Souverain Bien et il me vint un ardent désir du salut de toutes les âmes ; j'aspirai à souffrir pour tous les pécheurs afin qu'ils quittent le péché et soient à Jésus-Christ pour l'aimer uniquement. Je ne sais comment cela se passa ; pendant que je me tenais prosternée la face contre terre, je me trouvai comme assoupie, et, comme en songe, je vis mon ange gardien qui me dit : — Sœur, venez avec moi, je vous ferai voir les âmes amies de Dieu qui l'aiment sans pouvoir jouir de Lui, parce que, souillées par le péché, elles doivent être purifiées ; mais si vous voulez offrir pour elles, au Père Eternel le sang et la Passion de Jésus-Christ, elles seront lavées de leurs péchés et iront s'unir à Dieu. — Subitement nous partîmes comme en un vol, puis nous descendîmes, la terre s'ouvrit, nous entrâmes en un obscur souter-

(45) Autobiographie italienne.
(46) Autobiographie italienne.

rain qui semblait creusé dans ses entrailles ; en un troisième vol, nous atteignîmes la porte — si l'on peut dire la porte — de la terrifiante scène de toutes les sortes de souffrances et de tourments d'un feu liquide mêlé à des flammes, et de cette peine horrible de la faim, de la soif, des désirs inassouvis... Dans toute cette foule, parmi cette multitude d'âmes plongées dans la plus affreuse souffrance, je n'en vis pas deux dont la peine fût semblable ; tous ces châtiments étaient différents, ils dépendaient de la malice avec laquelle le péché avait été commis et de la connaissance qu'on en avait eue. Une telle vue m'était insoutenable : je priai, priai pour toutes ces âmes résignées et saintes, je suppliai Dieu par la Passion et la mort de Jésus-Christ, de vouloir bien accorder un soulagement à toutes ces âmes et en libérer soixante-douze pour l'amour de Marie, Vierge, Coopératrice de la Rédemption du genre humain.

« A l'instant je vis l'ange de Dieu accourir ; il tenait en main un calice rempli du précieux sang de l'Agneau qui ôte les péchés du monde. Il en répandit quelques gouttes sur les flammes qui aussitôt diminuèrent de hauteur et d'intensité, puis sur les âmes qui attendaient la charité des prières des chrétiens pour s'envoler dans le sein de Dieu ; et ainsi furent-elles délivrées...

« Oh ! si les pécheurs !... si les personnes consacrées au service de Dieu pouvaient concevoir, se figurer les cuisantes peines, les terribles flammes dévoratrices, allumées par la justice divine !... Les sens non réfrénés en cette vie ont chacun leur tourment. Je vis un grand nombre d'âmes la bouche pleine d'un feu liquide qu'elles buvaient... O blasphémateurs de l'adorable et saint nom de Dieu, du Saint Sacrement, de Marie Immaculée !... Toutes les âmes ne se purifient pas par le feu. J'en vis qui souffraient de langueur. Toutes les souffrances sont là, de toute espèce et de toute forme... Je pensai en moi-même : Dieu veut que son attribut de Justice soit glorifié... Certainement il me faudra venir en ce lieu obscur pour expier toutes les souillures de mes péchés ; je serai privée de contempler, de glorifier mon Bien-Aimé Jésus pour mes frères, et dans la souffrance je ne pourrai plus mériter...

« Est-ce que je m'éveillai ? Non je revins à moi ; et je me vis dans le lieu où j'étais avant cet enlèvement, avec mes vaches...

« En pleine lucidité, je gardais vivant le tableau que j'avais vu et qui m'avait été expliqué sans que fût proférée aucune parole.

« Depuis, je m'appliquai, avec l'aide de Dieu, autant que je le pouvais, à ne jamais donner de déplaisir à mes patronnes, à tenir mes sens sous le frein de la présence du Dieu Très Haut ; je désirai aimer, mais du vrai, du pur amour, mon cher Jésus, non pour

ses dons, non pour avoir une consolation, non pour être dévote, non... mais parce que Dieu seul est digne d'être aimé, mérite seul tout notre amour, et veut être aimé de son propre amour. Depuis, enfin, je cherchai tous les moyens possibles de procurer du soulagement aux âmes du Purgatoire et d'obtenir leur délivrance. Dans ces pays, on ne connaissait pas les instruments de pénitence... A ma pauvre manière, je me procurai quelques petites choses pour la pénitence corporelle ; pour les peines intérieures, notre miséricordieux Jésus y pourvut... »

Les petites choses (cosette dans le texte italien, ici suivi mot à mot), étaient des épines d'aubépine et de rosiers sauvages, des branches de ronciers dont elle se faisait un lit. Plus tard, pendant un hiver où elle était retournée chez ses parents, pour se châtier des tourments qu'elle causait à sa mère (celle-ci l'accusait faussement de lui avoir dérobé une bague et, le père l'ayant trouvée ce fut l'occasion d'une scène), elle eut l'idée de se fabriquer une ceinture garnie de clous en dedans et la porta quatorze ans (47).

LA COLOMBE.

Les mois passaient, la bergère avait racheté par son humble dévouement son grand péché d'avoir aidé les voleurs et, aux gens qui venaient la voir, le dimanche, sa patronne disait : « Cette petite fille est une sainte, on ne peut pas penser autrement ; elle prie et travaille constamment, ne pense jamais à s'amuser, ne touche jamais à rien, elle est très obéissante. Plusieurs fois elle m'a même demandé la permission de dormir dans l'étable, mais je ne lui ai jamais permis... » Elle entend ces louanges, et, dans son humilité, elle en souffre plus que des mépris.

Elle n'est plus dans sa voie. « La vie crucifiée n'est plus en moi, gémit-elle (48) que ferai-je ? Privée du trésor de la chère souffrance je n'ai plus de raison de vivre... » Elle ajoute : « Je parle seulement des peines que mon amoureux Jésus m'envoyait par le moyen de mes patronnes, car, grâce à la divine miséricorde, je n'ai jamais été privée, dans l'âme et dans le corps des souffrances amoureuses de Jésus. »

Cependant les jours lui pèsent, tristes, languissants. Mais un jour qu'elle gardait les vaches à la montagne, elle entra dans un

---

(47) Confirmé dans le petit carnet inédit de la Mère de Maximy.
(48) Autobiographie italienne.

profond recueillement, et, subitement, elle vit son Frère qui la regardait en souriant. Il vaut mieux la laisser parler elle-même de cette visite : (49) « Il paraissait sourire, sous son vêtement, sur sa poitrine, quelque chose remuait et faisait entendre comme des gémissements. Mon bon Frère dit (sans proférer de paroles) : « La miséricorde de Dieu soit avec vous, Sœur de mon cœur. » « Je dis : Ainsi soit-il. » « Mon Frère, tout composé d'amour, dit encore : « La grande miséricorde de Dieu est avec vous, sans aucun mérite de votre part. » Et, dans le même instant, de sa main droite il prit dans son sein une toute petite colombe très blanche qui tenait son bec ouvert. Je m'empressai de lui dire : « O mon frère, elle meurt de soif, secourez-la vite pendant qu'elle est encore en vie ! » Mon Frère répondit : « Je lui donnerai à boire et je la parerai comme une épouse. » Puis il souffla trois fois dans la bouche de la colombe, lui mit un collier, lui arracha cinq plumes et, avec sa salive, guérit ses plaies, enfin tira de son sein un sceau et l'appliqua sur le cœur de la colombe en me disant : « Sœur de mon cœur, êtes-vous contente à présent ? » « Oui, je suis contente de tout ce que vous avez fait. Mais je ne vois pas la Croix. » « La Croix, me dit-il, je l'ai mise et dedans et dehors ; maintenant je mettrai ceci comme préservatif. » En parlant, il tira de sa poitrine un certain nombre d'épines, et, une à une les plaça autour de la colombe. Moi, surprise, je dis : « Mon amour, que faites-vous ? C'est donc votre volonté que je produise des épines pour le feu ? » « Non ma sœur, regardez bien. » Et, il me fit observer que les épines non seulement ne prenaient pas racine, mais ne touchaient même pas et ne froissaient pas les fines plumes de la colombe... Ces épines sont le préservatif de la colombe... Ce sont certains défauts apparents que, dans son infinie miséricorde, Dieu laisse aux personnes qu'il aime pour les préserver de tout orgueil.

« Je remerciai mon Frère, il me bénit et je revins à moi. »

Au sortir de ce recueillement, elle se sentit revigorée ; elle avait reçu la certitude que son Bien Souverain, le Très Haut, est immuable en lui-même, et elle éprouvait une joie indicible à savoir que son cher Amant Jésus — ce fou d'amour — soit ce qu'il est... (50).

L'époque était arrivée où la bergère aurait dû rentrer dans sa famille pour les mois d'hiver. Sa patronne voulut la garder. Elle se

---

(49) Autobiographie italienne.

(50) Autobiographie italienne : « ...che Il mio amante Pazzo Gezu sia Colui che Egli è.

rendit à Corps pour s'entendre avec ses parents. Le père était à son travail. En son absence la mère ne fit pas de difficultés d'accorder à la patronne ce qu'elle demandait.

Mélanie pense que le Seigneur la gratifia ainsi des rigueurs du froid. La neige était abondante, la bise glacée ; on ne voyait plus les routes ; il lui fallait aller puiser l'eau à un quart d'heure de distance de la maison ; on ne connaissait pas alors, dans ces campagnes les allumettes : bien recouvertes de cendre le soir, les braises de la cheminée se conservaient habituellement jusqu'au matin ; mais il arrivait, dans les nuits très froides qu'elles s'éteignaient. Alors il fallait aller chercher un brandon au village. Souvent, le brouillard était si épais qu'on ne voyait rien ; plusieurs fois elle s'égara. Un matin, le vent éteignit le brandon qu'elle emportait dans la brume. Elle se mit à genoux dans la neige, appelant à son aide la divine miséricorde. Puis elle continua son chemin. Elle se désolait à l'idée de la contrariété que sa patronne allait avoir quand un corbeau vint voler au-dessus d'elle ; dans une fumée il descendit, en croassant, à sa portée ; il tenait un morceau d'étoffe enflammé, elle le saisit, rendit gloire au Dieu béni et se hâta vers la maison...

MAURICE.

Si docile qu'elle fût, la petite servante se confesse qu'elle avait de « la jalousie » pour sa personne — c'est-à-dire que, dans sa pudeur et son souci d'absolue pureté, elle ne se laissait toucher par personne, pas même la main ni le visage.

Un jour, il vint un homme chez ses patronnes. Il s'appelait Maurice. Il était jeune. A table Mélanie se trouva près de lui. Il la regardait avec sympathie et voulut la prendre sur ses genoux ; elle se débattit ; il fit mine de l'embrasser ; elle lui donna un soufflet. Il la laissa aller en disant : « Eh ! votre « sainte » n'est pas aussi paisible que vous croyez ! » Elle fut grondée, demanda pardon, mais dit à Maurice : « Gardez-vous bien de m'embrasser » ...et s'enfuit dans la solitude.

Maurice était le père du petit enfant de la jeune patronne. Ils n'étaient pas mariés. Dès lors, la jeune patronne se montra dure pour Mélanie.

LA SAINTE FACE.

Mais Mélanie ne pensait qu'aux offenses faites au Rédempteur et aux pénitences à lui offrir en réparation. Et elle le vit alors, Lui

l'Homme-Dieu, souffleté, tourné en dérision, méprisé, traité de fou, de faux prophète, d'ambitieux. Il l'invita à le suivre.

« ...En considérant, dit-elle (51), mon Aimé, mon Amant, mon Bien Souverain réduit en cet état pour nos péchés, je ne pus supporter cette vue, et je voulus essuyer son beau, doux, adorable visage couvert de crachats. Mais Lui, l'amoureux Jésus, le larron des cœurs, il me dit : « Non, pas ainsi Sœur de mon cœur... » A l'instant mon esprit fut éclairé, et je compris (comme tous les chrétiens, mieux encore que moi, le comprennent), Jésus glorifié ne veut pas que ce soit par un linge matériel que sa Face soit essuyée de ces souillures, des iniquités, des ingratitudes de tant d'âmes, à Lui chères, qui l'ignorent. Il veut que lui soit rendu amour pour amour. Pour essuyer sa Face, ce qu'il faut, c'est l'expiation, c'est la réparation... donc : Amour et pénitence. »

Encore, ajoute-t-elle plus loin : « Les peines que je préférais étaient celles que mon Dieu m'envoyait ou directement ou par le moyen de ses créatures. Et, dans les « petites choses » que je faisais (il faut entendre les mortifications volontaires qu'elle inventait à son usage) souvent me venait la crainte de ne pas faire ce qui était du goût de mon Amant Jésus. »

LA CONVERSION DE MAURICE.

Le printemps tardait à venir ; la montagne était encore couverte de neige ; les troupeaux ne pouvaient sortir. Mélanie était occupée dans la maison ou à l'étable.

Un jour pourtant, sa patronne l'appela pour lui dire que chaque jour elle irait porter son repas à un homme qui travaillait dans une carrière de pierres de taille à quelque distance. Elle n'aurait pas à entrer dans le chantier ; l'homme la verrait venir et sortirait au-devant d'elle pour prendre le panier. Surtout, si quelqu'un, en chemin, s'avisait de lui demander qui envoyait ce repas, elle avait à répondre qu'elle n'en savait rien. A cet ordre, en dépit de son ordinaire docilité, l'enfant qui ne pouvait voir l'artifice se révolta, et : « Tout d'un coup, sans réfléchir comme toujours, je dis : Non jamais, ma bonne patronne, cette langue qui est mienne ne prononcera de paroles contraires à la Vérité et ne profanera par le mensonge le tabernacle du Saint Esprit, plutôt mourir !... » « Ah ! vous ne savez pas encore ma petite, dit la patronne, que si vous voulez

(51) Autobiographie Italienne.

vivre en paix avec le monde, vous devrez mentir en maintes circonstances ; les petits mensonges ne sont pas des péchés ; vous avez le devoir de cacher aux gens ce qui se passe dans la maison de vos maîtres ; je sais mieux que vous la religion... Portez ce panier comme je vous l'ai dit et revenez vite. »

La voilà donc en route, par des sentiers qu'elle ne connaît pas, demandant son chemin à ceux qu'elle rencontre.

Enfin, après trois quarts d'heure de montée, elle arrive en face de la carrière. Un homme en sort et vient à elle... C'est Maurice !

Elle est épouvantée : elle appelle à son secours la Très Sainte Vierge : « Maman ! ma Maman Immaculée ! toute pure, toute belle, sauvez-moi ! je suis tout entière à vous, je vous appartiens... Jésus, sauvez-moi et je serai sauvée ! Et, par les mérites de votre précieux Sang, convertissez Maurice et sauvez son âme ! »

Maurice s'approche : il ne dit rien, il ôte son chapeau, salue respectueusement, prend le panier et se retire.

Le soir, il vint à la maison. On appela Mélanie pour savoir qui était la dame qui se tenait près d'elle quand Maurice était venu prendre le panier. A quel endroit de la route s'était-elle jointe à elle ? Mélanie lui avait-elle parlé malgré la défense de sa patronne ?... Franchement, Mélanie répondit qu'elle était seule, et seule s'en était retournée, qu'elle n'avait vu personne et n'avait pas trahi le secret de ses maîtresses...

Pendant quelque temps, elle porta encore, chaque jour, son repas à Maurice et, chaque jour dit-elle « je lui disais quelques paroles dont moi-même je ne comprenais pas le sens, comme un perroquet... Et Maurice pleurait... Puis, un jour, il me dit qu'il était décidé à changer de vie et qu'il épouserait la fille de ma patronne... Et il en fut ainsi ; et il se mit en bonne règle avec Dieu et avec le prochain. »

AVEC LES LOUPS.

Le beau temps était enfin venu. L'herbe des prés était verte et tendre. On y menait paître les troupeaux. Ainsi, dit cette singulière Mélanie « je me trouvais hors de la vue des créatures raisonnables. » Mais comme les cimes étaient encore couvertes de neige, les créatures sauvages, les loups, les renards, fuyant l'altitude, descendaient autour d'elle. Jamais ils ne s'attaquèrent à son troupeau. Et elle, par compassion, voyant qu'ils avaient faim et sachant qu'ils ne mangeaient pas d'herbe, leur donnait son pain. D'abord, il vint un

loup. Puis un vieux renard vint la tirer par sa robe et l'entraîner vers sa tanière pour déposer à ses pieds un de ses petits malade ; en le caressant elle le guérit (52). D'autres accoururent. Alors, elle se mit à leur parler de Dieu... (53) « Et, bien des fois, quand ils venaient, je leur faisais faire la procession en l'honneur du Dieu qui les a créés. Et, je les prêchais leur rappelant la vie primitive qui fut la leur avant la faute d'Adam le premier homme, quand ils étaient familiers avec l'homme et vivaient avec lui sans crainte et dans la paix... »

Fraîcheur rédemptrice ; scène du Paradis terrestre recouvré...

UN DRAME.

On parlait du prochain mariage de la fille de la patronne avec Maurice. La paix cependant ne semblait pas parfaite à la maison.

Un soir que Mélanie rentrait avec les vaches, la patronne l'accusa de lui avoir volé une grosse somme d'argent — la dot de sa fille ! la menaçant de la faire mettre en prison si elle ne restituait pas tout ce qu'elle avait dérobé. Mélanie ne répondit rien... « Je n'étais pas interrogée » dit-elle... Elle savait bien qu'elle n'avait jamais touché à l'argent ; elle ignorait même où il se trouvait. Intérieurement, elle rendait grâces au Seigneur Jésus d'être injustement accusée. Non, elle n'avait pas volé sa patronne ; mais n'avait-elle pas volé à son Seigneur le temps qu'il lui donnait pour le louer, le glorifier, expier les offenses qui lui sont faites ? Cette injustice était justice.

Suit une scène dramatique. Devant toute la parenté assemblée, et Maurice présent, Mélanie est sommée de restituer la somme d'argent disparue. Elle répond avec simplicité qu'elle n'a jamais rien pris à sa patronne. Elle embrasse avec gratitude, ajoute-t-elle, les tribulations que le Père Céleste lui envoie ; quant à être jetée en prison, ce sera pour elle une grande joie puisque pour obtenir le pardon de ses péchés, il lui sera accordé d'imiter de loin son Divin Sauveur et de l'accompagner dans la voie de sa Passion... « Ah ! lui dit, furieuse, la fiancée de Maurice, vous vous faites une religion à vous ; croyez-vous que Dieu vous pardonne si vous ne restituez votre larcin ? Vous êtes une fausse dévote, ma chère, et vos miracles sont faux... » Des miracles, qu'est-ce à dire ? Une des assistantes a

(52) Du carnet manuscrit de la mère de Maximy.
(53) Autobiographie italienne.

entendu, en effet, parler de deux miracles qu'aurait faits « la sœur » ? Ce bruit est-il fondé ?

« Pas le moins du monde, répond la patronne : ce sont choses toutes naturelles. Une fois, le petit enfant était tombé dans le feu ; sa mère accourue à ses cris, l'en retira tout brûlé (du moins elle le crut !) elle appela au secours et s'évanouit. La « sœur » étant venue aussitôt, saisit l'enfant, fit le signe de la croix en disant : « Ne craignez pas, ce n'est rien... et quand j'arrivais à mon tour, je trouvai l'enfant sans traces de brûlures ; il n'avait pas été assez longtemps dans le feu pour avoir du mal... Et voilà le miracle... Une autre fois, j'envoyai la « sœur » au village chercher du pain. Elle dut attendre parce que le pain n'était pas encore sorti du four. Pendant ce temps-là, une fillette qui était grimpée dans un poirier pour y cueillir un fruit tomba de l'arbre et se cassa le pied — à ce que dirent les gens ! La sœur s'approcha et dit : « Ne pleurez pas ce n'est rien ; enlevez la chaussure. Nous ne pouvons, dirent les parents qui n'osaient pas la toucher. Laissez-moi faire, dit la « sœur » je ne lui ferai point de mal. » Elle ôta la chaussure, essuya le sang qui empêchait de voir le mal, rejoignit les os démis, en faisant sur le pied des signes de croix, et fit lever la fillette qui se mit à marcher ; et tous ces imbéciles crièrent au miracle ! Le miracle que je voudrais qu'elle fit, cette sainte, c'est de me rendre mon argent. « En voilà assez, dit Maurice. Occupons-nous de nos affaires, et laissez cette pauvre fille aller à sa besogne. »

« Et je m'en allai, dit Mélanie (54) pleine de consolation et de joie. »

Comme, en suivant son récit, l'abbé Combe s'était étonné que Mélanie semblât donner raison à sa patronne, elle répondit alors : (55) « J'approuvais ma patronne de parler ainsi parce qu'elle savait qu'il n'y a que Dieu qui fasse des miracles. Et moi j'ai cru jusqu'à ce jour que même les Saints du Ciel n'en peuvent faire par leur vertu, pour sublime qu'elle soit. C'est Dieu, l'Unique Etre tout puissant qui fait les miracles, par Lui-même ou par qui Il veut, et, s'il voulait pour cela se servir d'une paille brûlée, cette cendre ne devrait jamais usurper le droit de Dieu en osant dire : J'ai fait un miracle. » Et elle explique qu'en éteignant les étincelles et en essuyant l'enfant réellement et grièvemené brûlé, comme en remettant le pied démis, elle priait, et agissait en invoquant le Nom adorable de Jésus et la vertu de sa Croix.

---

(54) Autobiographie italienne.
(55) Note à l'abbé Combe, dans l'autobiographie de 1900.

Maurice se doutait d'une supercherie. En effet, la patronne, au bout de quelque temps, s'excusa auprès de Mélanie et elle expliqua qu'elle avait simulé le rapt de l'argent pour éprouver Maurice et voir s'il épouserait sa fille, même sans dot... Mélanie, sans faiblir avait enduré dans son silence habituel ce qu'elle appelle un « temps de désolation et de saccage ». Sa contemplation était ininterrompue. Elle avait revu son Frère bien-aimé tirant de son sein la petite colombe blanche qui représentait son âme. Il avait soufflé dans les yeux de la colombe, puis avait dit : « Sœur de mon cœur, vous verrez maintenant par mes yeux. »

Désormais le point de vue de Dieu est le sien en toutes choses...

Fin novembre, la patronne reconduit la bergère à Corps, chez ses parents, ainsi qu'il en avait été convenu avec le père Calvat lors de sa visite. Elle devait, selon leur engagement réciproque, la reprendre dès février (1843). Mais le père était absent, la mère ne voulut rien promettre. Sans doute trouvait-elle que ce serait long de garder « la Louve » de décembre à février à la maison sans rien faire. Car elle se refusa à lui confier le raccommodage du linge et ne consentit à lui laisser aucun soin intérieur. Contente de souffrir, Mélanie « tenait fixé en Dieu l'œil de son âme (56) et, docile à l'inspiration intérieure, faisait des neuvaines pour obtenir la libération des âmes du Purgatoire.

LE PRÊTRE LIBÉRÉ DU PURGATOIRE.

Dès qu'elle pouvait s'échapper de la maison, elle allait à l'église. « Un jour, raconte-t-elle(57), en entrant à l'église, je vis au pied du Maître Autel un prêtre qui semblait dans l'attitude d'une humble prière. Par respect, je restai dans le bas de l'église... Mais, je ne sais comment je me trouvai subitement toute proche de l'Autel et tout près de ce prêtre et je vis alors que ses habits étaient tout déchirés, son visage triste, mais calme et résigné. Et il me dit : « Béni soit à jamais le Dieu de la justice et de l'infinie miséricorde. Il y a plus de trente ans que je suis condamné justement au Purgatoire pour n'avoir pas célébré avec Foi le Sacrifice qui continue le mystère de la Rédemption et n'avoir pas eu soin comme je le devais du salut des âmes qui m'étaient confiées. La promesse de ma libération m'a été faite pour le jour où vous entendrez la messe pour moi, en

(56) Autobiographie italienne.
(57) Autobiographie italienne.

réparation de ma coupable tiédeur. Maintenant, je vous prie de faire pour mon âme trente-trois génuflexions habituelles, avec l'offrande au Père Eternel, au nom de Jésus-Christ, des mérites de sa vie. » « On pense bien que dès le lendemain continue-t-elle, je voulus assister à la messe ; mais mes péchés étaient trop grands, je n'eus pas ce bonheur ; ma mère ne me permit pas de sortir de la maison à l'heure qu'il aurait fallu... Comment faire ? pouvais-je laisser l'âme de ce saint prêtre dans les horreurs du Purgatoire ? Pouvais-je être cause de son retard à entrer dans la joie parfaite, dans le parfait amour de son Dieu ? Et désobéir, je ne le pouvais pas.

« Pendant ces trois jours où il ne me fût pas permis d'aller à la messe, je fis tout ce que je savais pour la délivrance de cette âme, m'offrant à souffrir pour elle en union avec mon Jésus, car ce saint prêtre, lui, souffrait sans mériter... Le Seigneur permit enfin, le troisième jour, que la seconde messe fût dite, non à huit heures, mais à dix heures. Ma mère n'en savait rien. J'obtins la permission de sortir et j'allai entendre la messe pour l'âme suppliante.

« Inutile de le redire, je ne savais pas prier. Je me contentai de me tenir prosternée au pied de la Croix sur ce Calvaire renouvelé durant le Sacrifice non sanglant de l'Homme Dieu, et de me recueillir sur les mérites de tout son sang répandu pour le genre humain. Je ne voulais pas comme un objet corrompu, m'interposer dans les affaires de Dieu. Aussi je me servis de la voix, de la bouche, de l'amour de Jésus-Christ pour faire mon offrande au Père Eternel. J'offris, l'une après l'autre, toutes les vertus pratiquées par mon très amoureux Jésus en réparation de l'amour languissant, du zèle tardif, de la foi débile, de la charité tiède de cette âme ; j'offris les mépris soufferts par le Saint des Saints en compensation des recherches, des honneurs de la terre ; et, ainsi de suite, je présentai à Dieu toute la vie du divin Réparateur et Sauveur du monde.

« Après la messe, je vis le saint prêtre vêtu d'habits neufs tout semés d'étoiles brillantes ; son âme toute embellie, toute resplendissante de gloire s'envola jusqu'au ciel. »

SCÈNES DE FAMILLE.

A Noël (25 décembre 1842), le père Calvat rentra en famille pour une quinzaine. Quinzaine orageuse. De pénibles discussions commencèrent entre lui et la mère Julie à cause de Mélanie. La mère était allée raconter que Mélanie avait été ramenée à Corps par

sa patronne parce qu'elle était insupportable, que sa patronne ne la voulait plus... Celle-ci étant descendue à Corps dans ce moment où le père Calvat s'y trouvait, rectifia ces propos et redemanda, au contraire, se petite servante pour la saison prochaine. Cet incident, s'ajoutant aux dires récoltés chez les parents et voisins sur la façon dont était traitée Mélanie par « sa chère Mère » excita la colère du père. Il était violent.

Mélanie ne se souvient pas de l'occasion : elle était dans un coin, occupée à faire au Bambino (à Jésus enfant), le nombre de salutations et de génuflexions que son frère lui avait prescrites quand, tout d'un coup, la poële à frire fût lancée à terre avec ce qu'elle contenait, et la mère Julie, son dernier enfant dans les bras, dut s'enfuir au plus vite hors de la maison, et se réfugier chez ses parents. Tout ce que put faire Mélanie, ce fut de cacher sous son tablier et de porter à sa mère sa part de repas familial.

Elle en fut remerciée par un vigoureux soufflet qui l'étendit tout étourdie, sur le pavé. Des tiers intervinrent. Les choses se calmèrent. La mère rentra à la maison. Le père repartit à son travail. Il y eut un mois de paix.

C'est dans ces circonstances que, toute contrite de tant de troubles causés par sa mauvaise nature, dit-elle (58), Mélanie fit la prière suivante : « Mon Amour, vous voyez que je ne puis rien faire sans vous, ôtez donc de moi ce qui vous déplait. Laissez-moi seulement ce qui doit me préserver de trahir la vérité et la justice ; faites que je vous aime, et je vous aimerai ; glorifiez-vous sur les ruines de toutes les choses qui, en moi, ne sont pas vous...

« Alors — poursuit-elle — en un éclair, je me trouvai debout devant le Trône Eternel de Dieu, de son éternelle Puissance. Je vis comme l'être increé réagit, gouverne, conserve, crée tout par son Infinie sagesse tout en demeurant immuable. Plus je regardais et aimais ce grand Dieu, plus je me sentais portée et attirée à l'aimer pour Lui seul, comme principe et fin de toutes mes affections, de toutes mes amours... L'immensité de Dieu me consolait de tout, et la connaissance de cette immensité me ravissait. Seule, elle est indépendante de tout... L'homme, créature raisonnable, est fou, mille fois fou, de ne pas aimer ce Souverain Bien infini, de ne pas se soumettre entièrement à Lui qui lui promet son vaste Paradis et la jouissance de sa réelle et divine Majesté. »

---

(58) Autobiographie italienne.

DÉPART A LA MONTAGNE.

Revenu pour quelques jours après un mois d'absence, le père avait apporté à Mélanie des chemises à coudre pour elle. Mais quand il fut reparti, la mère retira à Mélanie chemises, fils, aiguilles : « Etait-ce à un homme de confier la lingerie à une petite folle ? Bien sûr c'est avec ses « bigotteries » qu'elle lui tournait la tête ! » Vite, elle saurait bien se débarrasser d'elle en la remettant en service chez des maîtres qui se chargeraient de la dresser. Et, sans attendre le retour de la patronne du Serre, qui comptait la reprendre, elle fut louée à la première personne qui vint à Corps chercher une bergère.

C'était une femme du village de Sainte-Luce. Il y avait des moutons et des vaches à garder. La famille se composait du père, de la mère et de deux grandes jeunes filles. C'était une famille chrétienne ; on y faisait la prière du soir en commun chaque jour. Sauf les peines de son travail, la bergère n'eut pas à y souffrir. Aussi dit-elle peu de choses des deux « saisons » (1843 et 1844) qu'elle y passa.

L'hiver était à peine fini lorsqu'elle arriva à Sainte-Luce ; les loups venaient encore rôder autour des troupeaux ; aussi les bergers se groupaient-ils avec leurs bêtes au bas de la montagne. Ils demandèrent à Mélanie de se joindre à eux. Mais, ne connaissant pas encore ses bêtes, elle craignit qu'elles aillent se mêler avec d'autres dans quelque troupeau étranger. Elle aimait d'ailleurs l'isolement et l'altitude. Elle monta donc jusqu'à la limite des neiges et s'arrêta avec son troupeau à l'entrée d'un bois. De là, elle entendit dans la journée, des appels, des coups de sifflet, des cris et des pleurs ; puis elle vit passer un loup qui emportait une petite brebis. Les autres troupeaux avaient été assaillis. Elle ramena son troupeau sauf et complet à ses nouvelles patronnes. Elle acquit pourtant — avec un sou trouvé dans l'herbe — un sifflet de bois peint dont elle ne se sépara jamais, son petit Frère vint quelquefois y souffler...

Là s'arrête l'autobiographie en italien, restée inachevée à son départ de Messine. L'ayant écrite pour le chanoine Annibale di Francia, fondateur d'une œuvre, pasteur et gardien d'un grand troupeau de religieuses et d'orphelines, elle ajoute cependant : « ...Dans des prés, le loup fixe le berger ; puis, sans le perdre de vue, il tourne autour du troupeau afin de se saisir d'une brebis dès qu'il s'aperçoit que le berger n'est pas vigilant. »

LA BONNE ANNÉE.

En 1845, Mélanie fut louée comme bergère d'abord au hameau de Saint-Michel, puis à Quet-en-Beaumont. C'est cette année (elle précède immédiatement l'année de l'apparition) que la bergère nomme l'année de grâces ou la « bonne année ».

Elle qui cherchait si ardemment la Croix, elle y fut en effet servie à souhait de privations et de mauvais traitements. Inutile de s'ingénier à faire pénitence : Dieu, dit-elle (59) dans sa miséricorde, faisait lui-même ses affaires.

A son arrivée à Saint-Michel, Mélanie allait sur ses quatorze ans. La famille où elle était mise en service était composée du mari, de sa femme et de leur jeune enfant de deux ou trois ans. Il n'y avait qu'un lit... Ils comptaient que Mélanie y coucherait avec eux. Elle s'y refuse, et : « Je me remis à genoux, dit-elle (60) pour continuer ma prière. Mes patrons insistaient. Par moments, je me sentais vaincue par leurs instances à cause de la peine que je leur faisais ; j'étais, si incroyable que ce soit, dans la disposition de me coucher avec eux, et, malgré cela, j'étais fermement résolue de mourir plutôt que de leur obéir... » Il en fût de même la seconde et la troisième nuit. Sollicitée, tentée, tombant de sommeil elle lutte victorieusement. Elle sait par les leçons de son Frère, que pour l'amour de Dieu, des Saints ont enduré debout, la privation du sommeil, se piquant avec des aiguilles pour ne pas succomber. Elle aussi, elle persévérera. Enfin, la quatrième nuit, elle eut un lit pour elle seule, au pied du lit de ses patrons. C'était une auge à cochons, beaucoup trop courte pour s'y étendre, remplie d'une botte de chardons secs. Elle s'y coucha heureuse, se dévêtant en partie.

Un autre enfant de Corps était en service dans ce même village. Ayant eu un congé, il vint voir, de grand matin, si Mélanie ne pouvait pas l'accompagner pour aller voir, l'un et l'autre, leurs parents. Les patrons de Mélanie refusèrent de la laisser aller. Ils étaient tous encore au lit. Stupéfait de ce qu'il avait vu, le garçon fit à Corps la description du lit de Mélanie. Quatre ou cinq jours après elle fut prévenue que sa mère était malade et qu'il lui fallait quitter ses patrons et revenir à la maison.

A la maison elle trouva sa mère en parfaite santé. C'était un dimanche. Dès le jeudi, elle était donnée à une autre famille, à Quet-

(59) Autobiographie de 1900 rédigée à la demande de l'abbé Combe.

(60) Les dates sont données par Mélanie dans sa lettre du 29 avril 1899 à l'abbé Combe.

en-Beaumont et le dimanche suivant, sa nouvelle patronne vint la prendre. « Gloire à la miséricorde du Dieu d'amour, dit-elle, je n'avais rien perdu au change... » La famille Le Moine, de Quet-en-Beaumont, composée du vieux père, de la mère et de deux grands enfants, garçon et fille, d'entre vingt et vingt-cinq ans, était une famille de vrais brigands, signalée à la gendarmerie, vivant de rapines plus que de travail. Le vieux blasphémait tout le jour, à tout propos, Dieu, la religion, et était aussi furieux que ses vaches. Ces vaches « méchantes » comme Mélanie les appelle naïvement, étaient des taureaux, il y en avait deux, plus une vache et quelques chèvres. Le difficile et le dangereux, c'était de détacher et d'attacher les taureaux. Le premier matin, la fille de la maison vint à l'étable détacher les bêtes : puis elle arma Mélanie d'un gros bâton et l'envoya les paître au pré communal. Tout le jour, la petite bergère se demanda avec frayeur comment elle les rattacherait le soir. Mais, dit-ele (61), me rappelant cette instruction de mon cher et aimé Frère : que l'homme avant sa déchéance, commandait aux animaux, qu'il était le roi de tout le créé, et que les bêtes les plus féroces par nature lui obéissaient, je me dis : « Puisque mon très amoureux Jésus, par le saint baptême m'a faite enfant de Dieu, et que par son Sang il a effacé tous mes péchés, je puis donc, au nom des mérites de ce Sang, ordonner à mes vaches de rester tranquilles quand je les attache ou détache. Arrivée à l'écurie, je les attachai sans peine. »

Ce n'est pas contre les animaux qu'elle a à livrer bataille. C'est, encore ici, pour coucher seule, qu'il faut combattre et vaincre.

Il n'y a que deux lits, un pour le père et la mère, l'autre pour le fils et la fille qui dorment ensemble. C'est dans ce lit qu'on offre place à Mélanie ; elle n'est pas grosse et il est grand... Elle refuse. On ordonne. Elle résiste. Et, cette fois, elle a affaire à des brutes. Comme possédé de rage, le père la traîne par les cheveux, lui frappant la tête sur le pavé. Il hurle, réclame sa hache, pour, dit-il, lui couper le cou. Rassemblant tout son courage, elle répète : « Non ! je ne coucherai pas avec vos enfants ! Puis s'attendant à la mort, elle proclame sa profession de foi. En un éclair tout s'efface autour d'elle. Aux injures succède une musique délicieuse. Des Vierges en éclatantes parures lui offrent une à une des fleurs mystérieuses. Elle ne se sent pas digne de les recevoir. Elle les remet à la Très Sainte Vierge, sa Souveraine, sa gardienne et sa trésorière, qui les accepte en souriant et recouvre de son voile ce bouquet des vertus

(61) Autobiographie de 1900.

héroïques. Jésus est là. Il tourne vers elle ses yeux pénétrants et doux. Il tient une palme : elle comprend à ce signe que, bien qu'elle n'ait pas souffert l'agonie jusqu'au bout, son sacrifice a été agréé... Elle se réveille par terre à côté d'une chaise brisée. Ses patrons disputent, se demandant comment elle a pu, tout étant fermé, s'échapper de la maison et y rentrer ? Le vieux crie que cette gamine le rendra fou... Ses cheveux arrachés en partie, ses paupières sont collées par le sang séché. Elle sort sans bruit pour chercher de l'eau afin de se laver. Où en trouver ? Une voix intérieure lui dit de tourner à droite derrière la maison ; là, une rigole amène l'eau fraîche d'une source à l'abreuvoir. Elle s'y lave ; et la voilà partie pour tout le jour avec son méchant troupeau...

Au bout de quelques jours, le fils étant parti et la fille impressionnée par l'allure de Mélanie, ayant divisé le lit par une planche au milieu, Mélanie consentit à dormir dans ce lit, bien qu'avec répugnance. Mais quand vint la moisson et que tous pêle-mêle, couchèrent dans une cabane au milieu du champ, elle alla s'étendre seule sous les étoiles. Elle était chargée de glaner. Mais quand elle eut relevé les épis de leur propre champ, ses patrons lui ordonnèrent de glaner dans les champs des autres, et même d'y prendre des épis aux gerbes. Elle répond fermement qu'elle ne peut voler le bien du prochain. Accablée d'injures qu'elle ne comprend pas, elle s'éloigne. Son patron lui lance des pierres : l'une l'atteint à la bouche et lui casse deux dents, une autre la frappe à la tête et la fait tomber tout étourdie... Pour nourriture elle n'a qu'un peu de pain moisi. Les gens du pays qui connaissent les Le Moine, et savent que d'ordinaire les petits bergers qu'ils engagent s'en vont le second jour, s'apitoient sur elle, lui permettent de cueillir des fruits dans leurs vergers et ils tentent de la protéger contre les violences. Mais un soir, en rentrant du pâturage, elle trouve la maison fermée. Ses patrons sont partis « à la maraude » lui explique une voisine. Il pleut à verse. N'osant par peur des taureaux coucher à l'écurie, elle se réfugie en haut de l'escalier extérieur. Ses vêtements sont transpercés. La bonne voisine vient la chercher et la couche chez elle. Ces fugues des patrons se renouvellent plusieurs fois. Pendant ce temps, la pauvre petite bergère est couverte de furoncles et d'abcès ? Serait-ce la variole ? Les gens s'émeuvent, ses parents sont prévenus. Elle est ramenée à Corps, son frère Henri, de deux ans plus jeune qu'elle, vient la remplacer.

Mais il lui est intolérable d'être arrachée à son dur servage. Après deux jours, elle dit à sa mère qu'elle se sent mieux et la prie de la laisser retourner à Quet. « Les patrons sont absents, Henri ne

connaît pas les pâturages ; il aura de l'ennui... » La mère accorda volontiers la permission: « Je pris, dit Mélanie, des provisions pour les donner à Henri ; et, tout le long de la route, je ne marchais pas, je courais. » (62) Les Patrons n'avaient pas reparu ; ils tardaient à revenir. Sa solitude est grande.

Son petit Frère ne lui fait plus de visites. Peut-être se dit-elle, ingénuement, que ces vilaines vaches lui font peur. Et elle se meurt de faim. Elle essaie de se soutenir en ramassant quelques noix au bord du chemin. Mais elle défaille, s'évanouit, reste sans force, étendue sur l'herbe. Un homme inconnu qui passe, faisant mine d'aller faire du bois dans la montagne lui apporte trois petits pains ronds, blancs, fondants, marqués du crucifix, qui ressemblent étrangement à des pains d'autel. Réconfortée par cet aliment miraculeux, elle rend grâces à la Providence, mais elle éprouve aussitôt le regret « d'avoir manqué son coup ! » « Eh ! pensai-je (63), mon coup a raté ! Pour réparer les injures, les injustices, faites à mon tout bon, tout aimable Jésus-Christ, j'avais accepté de tout mon cœur tous les anéantissements... J'aurais aimé, voulu être détruite... afin qu'Il soit aimé, glorifié servi par tous les hommes... » A cela une douce et pénétrante voix venant du milieu de la grande Lumière me répondit : « Ce que vous avez voulu faire est reçu comme fait aux yeux de l'Etre incréé... Vous avez vidé votre cœur des choses corruptibles, Dieu l'a rendu capable de Lui-même. Après ces paroles intellectuelles, je me concentrai dans ma nullité. J'avais compris bien au-delà des paroles entendues... »

Le dimanche qui suivit, son père, qui était rentré à Corps, ayant su par Henri et les gens de Quet ce qui se passait, lui fit dire qu'il voulait qu'elle revint sans attendre la Toussaint, terme du contrat de louage.

Ses patrons durent la laisser aller. Quand elle arriva à Corps, son père était sur le point de repartir pour se rendre à son travail. Mais il signifia qu'il ne voulait point qu'elle retournât chez les Le Moine ni qu'elle fût remise en service ailleurs.

La bonne « année » était finie.

AU CATÉCHISME.

Irrégulièrement, dans les intervalles de ses mises en service, Mélanie était allée au catéchisme ; mais ne sachant pas lire, elle

(62) Autobiographie de 1900.
(63) Autobiographie de 1900.

ne pouvait apprendre les leçons et elle ne savait jamais répondre quand M. le Vicaire l'interrogeait. Souvent aussi, à l'heure même du catéchisme, sa mère l'appelait pour l'envoyer ramasser du menu bois pour allumer son feu. Faisant un jour l'appel, le Vicaire dit à Henri Calvat qui, lui, suivait régulièrement le catéchisme : « Votre sœur ne vient pas, pourquoi ? Elle ne fera pas sa première communion cette année, elle est pourtant dans sa quinzième année... »

Mélanie est affligée, attristée de ne pas faire sa première communion cette année ; elle a entendu la Voix de la Lumière qui lui a dit : « Correspondez avec fidélité et priez. » Elle prie tout le temps, elle prie pour tous les hommes, et, soit qu'elle ramasse du petit bois dans la neige, soit qu'en arrivant en retard au catéchisme, elle soit mise en pénitence,à genoux,au milieu de l'église, elle se tient, toute petite, abandonnée totalement entre les mains de Celui qui dirige tout pour notre plus grand bien, sous le regard du Très Haut.

C'est alors, dans les premiers jours de ce printemps (1846) que se place la promenade à la chapelle Saint-Roch, déjà évoquée précédemment. Mélanie y reçoit — on s'en souvient — le baiser mystique de son Frère, signe et gage de son union avec son divin Epoux.

En apparence, elle reste la petite fille étrange et sauvage dont le caractère renfermé est insupportable à sa mère. Aussi, dès que des gens des Ablandins, hameau déjà enfoncé dans les montagnes, sur la commune de la Salette, vinrent à Corps chercher une bergère, elle leur fut louée pour la saison. Elle quitte encore une fois son pays, ses parents, la Providence la mène vers le lieu, sans doute déterminé par Elle, de l'apparition... On le voit maintenant, tout converge vers le miraculeux message, et la messagère est prête...

II

Une Mission éprouvée

DEUXIEME PARTIE

UNE MISSION ÉPROUVÉE

L'APPARITION.

La voyante seule, Mélanie, peut, avec Maximin en donner le récit. Après l'avoir fait de vive voix un nombre incalculable de fois, elle s'est décidée à l'écrire, en 1878. Il fut publié à Lecce le 15 novembre 1879 — avec imprimatur de l'évêque, Monseigneur Zola — et réimprimé « ne varietur » à Lyon en 1904, quelques mois avant la mort de Mélanie. Cette mince plaquette est devenue rare.

On en copie exactement le texte ici.

« Le 18 septembre (1846) veille de la Sainte Apparition de la Sainte Vierge, j'étais seule, comme à mon ordinaire, à garder les vaches de mes Maîtres. Vers les onze heures du matin, je vis venir auprès de moi un petit garçon. A cette vue je m'effrayai, parce qu'il me semblait que tout le monde devait savoir que je fuyais toutes sortes de compagnies. Cet enfant s'approcha de moi et me dit : « Petite, je viens avec toi, je suis aussi de Corps. » A ces paroles, mon mauvais naturel se fit bientôt voir, et, faisant quelques pas en arrière, je lui dis : « Je ne veux personne, je veux rester seule. » Mais cet enfant me suivait en me disant : « Va, laisse-moi avec toi, mon Maître m'a dit de venir garder mes vaches avec les tiennes : je suis de Corps. » Moi, je m'éloignai de lui, en lui faisant signe que je ne voulais personne, et, après m'être éloignée, je m'assis sur le gazon. Là, je faisais ma conversation avec les petites fleurs du Bon Dieu.

« Un moment après, je regarde derrière moi, et je trouve Maximin assis tout près de moi. Il me dit aussitôt : « Garde-moi, je serai bien sage. » Mais mon mauvais naturel n'entendit pas raison. Je me relève avec précipitation et je m'enfuis un peu plus loin sans rien lui dire, et je me remis à jouer avec les petites fleurs du Bon Dieu. Un instant après, Maximin était encore là, à me dire qu'il serait bien sage, qu'il ne parlerait pas, qu'il s'ennuierait d'être tout seul, et que son Maître l'envoyait près de moi, etc... Cette fois, j'en

eus pitié, je lui fis signe de s'asseoir, et, moi, je continuai avec les petites fleurs du Bon Dieu.

« Maximin ne tarda pas à rompre le silence, il se mit à rire (je crois qu'il se moquait de moi), je le regarde et il me dit : « Amusons-nous, faisons un jeu. » Je ne lui répondis rien, car j'étais si ignorante que je ne comprenais rien au jeu avec une autre personne, ayant toujours été seule. Je m'amusais avec les fleurs, toute seule, et Maximin, s'approchant tout à fait de moi ne faisait que rire en me disant que les fleurs n'avaient pas d'oreilles pour m'entendre et que nous devions jouer ensemble. Mais je n'avais aucune inclination pour le jeu qu'il me disait de faire. Cependant je me mis à lui parler, et il me dit que les dix jours qu'il devait passer avec son Maître allaient bientôt finir et qu'ensuite il s'en irait à Corps chez son père, etc...

« Tandis qu'il me parlait, la cloche de la Salette se fit entendre, c'était l'Angelus ; je fis signe à Maximin d'élever son âme à Dieu. Il se découvrit la tête et garda un moment le silence. Ensuite je lui dis : « Veux-tu dîner ? — Oui, me répondit-il. Allons. » Nous nous assîmes, je sortis de mon sac les provisions que m'avaient données mes Maîtres et, selon mon habitude, avant d'entamer mon petit pain rond, avec la pointe de mon couteau je fis une croix sur mon pain, et, au milieu, un petit trou, en disant : « Si le diable y est qu'il en sorte, et si le Bon Dieu y est qu'il y reste ! » et vite, vite, je recouvris le petit trou. Maximin partit d'un grand éclat de rire et donna un coup de pied à mon pain, qui s'échappa de mes mains, roula jusqu'au bas de la montagne et se perdit. J'avais un autre morceau de pain ; nous le mangeâmes ensemble ; ensuite nous fîmes un jeu; puis, comprenant que Maximin devait avoir besoin de manger, je lui indiquai un endroit de la montagne couvert de petits fruits. Je l'engageai à aller en manger, ce qu'il fit aussitôt ; il en mangea et en rapporta plein son chapeau. Le soir nous descendîmes ensemble de la montagne et nous nous promîmes de revenir garder nos vaches ensemble.

« Le lendemain, 19 septembre, je me retrouvai en chemin avec Maximin. Nous gravissions ensemble la montagne. Je trouvais que Maximin était très bon, très simple, et que volontiers il parlait de ce dont je voulais parler, il était aussi très souple, ne tenant pas à son sentiment ; il était seulement un peu curieux car, quand je m'éloignais de lui, dès qu'il me voyait arrêtée, il accourait vite pour voir ce que je faisais et entendre ce que je disais avec les fleurs du Bon Dieu ; et s'il n'arrivait pas à temps, il me demandait ce que j'avais dit.

« Maximin me dit de lui apprendre un jeu. La matinée était

déjà avancée. Je lui dis de ramasser des fleurs pour faire le « Paradis ». Nous nous mîmes tous les deux à l'ouvrage ; nous eûmes bientôt une quantité de fleurs de diverses couleurs. L'Angelus du village se fit entendre, car le ciel était beau, il n'y avait pas de nuages. Après avoir dit au Bon Dieu ce que nous savions, je dis à Maximin que nous devions conduire nos vaches sur un petit plateau près du ravin, où il y aurait des pierres pour bâtir le « Paradis ». Nous conduisîmes nos vaches au lieu désigné, et ensuite nous prîmes notre petit repas ; puis nous nous mîmes à porter des pierres et à construire notre petite maison, qui consistait en un rez-de-chaussée qui, soi disant, était notre habitation, puis un étage au-dessus qui était selon nous le « Paradis ».

« Cet étage était tout garni de fleurs de différentes couleurs, avec des couronnes suspendues par des tiges de fleurs. Ce « Paradis » était couvert d'une seule et large pierre que nous avions recouverte de fleurs ; nous avions aussi suspendu des couronnes tout autour. Le « Paradis » terminé nous le regardions ; le sommeil nous vint, nous nous éloignâmes de là à environ deux pas, et nous nous endormîmes sur le gazon.

« M'étant réveillée et ne voyant pas nos vaches, j'appelai Maximin et je gravis le petit monticule. De là, ayant vu que nos vaches étaient couchées tranquillement, je redescendais, et Maximin montait, quand tout à coup je vis une belle lumière plus brillante que le soleil et à peine ai-je pu dire ces paroles : « Maximin vois-tu là-bas ? Ah ! mon Dieu ! » en même temps je laissais tomber le bâton que j'avais en main. Je ne sais ce qui se passait en moi de délicieux dans ce moment, mais je me sentais attirer, je me sentais un grand respect plein d'amour, et mon cœur aurait voulu courir plus vite que moi.

« Je regardais bien fortement cette lumière qui était immobile, et comme si elle se fût ouverte, j'aperçus une autre lumière bien plus brillante et qui était en mouvement, et, dans cette lumière une très belle dame assise sur notre Paradis, ayant la tête dans ses mains.

« Cette belle Dame s'est levée, elle a croisé médiocrement ses bras en nous regardant et nous a dit : « *Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur, je suis ici pour VOUS ANNONCER UNE GRANDE NOUVELLE.* » Ces douces et suaves paroles me firent voler jusqu'à elle, et mon cœur aurait voulu se coller à elle pour toujours.

Arrivée bien près de la Belle Dame, devant elle à sa droite, elle commence le discours, et des larmes commencent aussi à couler de ses beaux yeux :

« *Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon Fils. Elle est si lourde et pesante que je ne puis plus la retenir.*

« *Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse. Et, pour vous autres, vous n'en faites pas cas. Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous autres.*

« *Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième, et on ne veut pas me l'accorder. C'est ce qui appesantit tant le bras de mon Fils.*

« *Ceux qui conduisent les charrettes ne savent pas parler sans y mettre le nom de mon Fils au milieu.*

« *Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils. Si la récolte se gâte, ce n'est qu'à cause de vous autres. Je vous l'ai fait voir l'année passée par les pommes de terre, vous n'en avez pas fait cas ; c'est au contraire quand vous en trouviez de gâtées, vous juriez, et vous mettiez le nom de mon Fils. Elles vont continuer à se gâter, à la Noël il n'y en aura plus.* »

Ici je cherchais à interpréter la parole « pommes de terre » ; je croyais comprendre que cela signifiait « pommes » (1). La Belle et Bonne Dame, devinant ma pensée reprit ainsi :

« *Vous ne comprenez pas, mes enfants, je vais vous le dire autrement.* » La traduction en français est celle-ci :

« *Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres ; je vous l'ai fait voir l'année passée par les pommes de terre, et vous n'en avez pas fait cas ; c'était, au contraire, quand vous en trouviez de gâtées, vous juriez et vous mettiez le nom de mon Fils. Elles vont continuer à se gâter et, à la Noël, il n'y en aura plus.*

« *Si vous avez du blé, il ne faut pas le semer.*

« *Tout ce que vous sèmerez les bêtes le mangeront ; et ce qui viendra tombera tout en poussière quand vous le battrez. Il viendra une grande famine. Avant que la famine vienne, les petits enfants au-dessous de sept ans prendront un tremblement et mourront entre les mains des personnes qui les tiendront ; les autres feront pénitence par la faim. Les noix deviendront mauvaises ; les raisins pourriront.* »

Ici, la Belle Dame, qui me ravissait, resta un moment sans se faire entendre ; je voyais cependant qu'elle continuait, comme

---

(1) Ni Mélanie ni Maximin ne comprenaient pas le français: la belle Dame continue ici son discours en patois.

si elle parlait, de remuer gracieusement ses aimables lèvres. Maximin recevait alors son secret. Puis, s'adressant à moi, la Très Sainte Vierge me parla et me donna un secret en français. Ce secret, le voici tout entier et tel qu'elle me l'a donné :

« *Mélanie, ce que je vais vous dire maintenant ne sera pas toujours secret : vous pourrez le publier en* 1858.

« *Les prêtres, ministres de mon Fils, les prêtres, par leur mauvaise vie, par leur irrévérence et leur impiété à célébrer les saints mystères, par l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur et des plaisirs, les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté. Oui, les prêtres demandent vengeance, et la vengeance est suspendue sur leurs têtes. Malheur aux prêtres et aux personnes consacrées à Dieu lesquelles par leur infidélité et leur mauvaise vie crucifient de nouveau mon Fils ! Les péchés des personnes consacrées à Dieu crient vers le Ciel et appellent la vengeance, et voilà que la vengeance est à leur porte, car il ne se trouve plus personne pour implorer miséricorde et pardon pour le peuple ; il n'y a plus d'âmes généreuses, il' n'y a plus personne digne d'offrir la Victime sans tache à l'Eternel en faveur du monde.*

« *Dieu va frapper d'une manière sans exemple.*

« *Malheur aux habitants de la terre ! Dieu va épuiser sa colère, et, personne ne pourra se soustraire à tant de maux réunis.*

« *Les chefs, les condusteurs du peuple de Dieu ont négligé la prière et la pénitence, et le démon a obscurci leur intelligence ; ils sont devenus ces étoiles errantes que le vieux diable traînera avec sa queue pour les faire périr. Dieu permettra au vieux serpent de mettre des divisions parmi les régnants, dans toutes les sociétés et dans toutes les familles. On souffrira des peines physiques et morales ; Dieu abandonnera les hommes à eux-mêmes et enverra des châtiments qui se succéderont pendant plus de trente-cinq ans.*

« *La Société est à la veille des fléaux les plus terribles et des plus grands événements ; on doit s'attendre à être gouverné par une verge de fer et à boire le calice de la colère de Dieu.*

« *Que le vicaire de mon Fils, le Souverain Pontife Pie IX ne sorte plus de Rome après l'année* 1859 *; mais qu'il soit ferme et généreux, qu'il combatte avec les armes de la foi et de l'amour : je serai avec lui. Qu'il se méfie de Napoléon ; son cœur est double, et quand il voudra être à la fois Pape et Empereur, bientôt Dieu se retirera de lui ; il est cet aigle qui, voulant toujours s'élever, tombera sur l'épée dont il voulait se servir pour obliger les peuples à se faire élever.*

« *L'Italie sera punie de son ambition en voulant secouer le*

joug du Seigneur des Seigneurs ; aussi elle sera livrée à la guerre ; le sang coulera de tous côtés ; les Eglises seront fermées ou profanées ; les prêtres, les religieux seront chassés ; on les fera mourir, et mourir d'une mort cruelle. Plusieurs abandonneront la foi, et le nombre des prêtres et des religieux qui se sépareront de la vraie religion sera grand ; parmi ces personnes il se trouvera même des évêques.

« *Que le Pape se tienne en garde contre les faiseurs de miracles ; car le temps est venu que les prodiges les plus étonnants auront lieu sur la terre et dans les airs.*

« *En l'année* 1864, *Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer ; ils aboliront la foi peu à peu et même dans les personnes consacrées à Dieu ; ils les aveugleront de telle manière, qu'à moins d'une grâce particulière, ces personnes prendront l'esprit de ces mauvais anges ; plusieurs maisons religieuses perdront entièrement la foi et perdront beaucoup d'âmes.*

« *Les mauvais livres abonderont sur la terre, et les esprits de ténèbres répandront partout un relâchement universel pour tout ce qui regarde le service de Dieu ; ils auront un très grand pouvoir sur la nature : il y aura des églises pour servir ces esprits. Des personnes seront transportées d'un lieu à un autre par ces esprits mauvais, et même des prêtres, parce qu'ils ne se seront pas conduits par le bon esprit de l'Evangile qui est un esprit d'humilité, de charité et zèle pour la gloire de Dieu. On fera ressusciter des morts et des justes.*

(« *C'est-à-dire que ces morts prendront la figure des âmes justes qui avaient vécu sur la terre, afin de mieux séduire les hommes ; ces soi-disant morts ressuscités, qui ne seront autre chose que le démon sous ces figures, prêcheront un autre Evangile contraire à celui du vrai Christ-Jésus, niant l'existence du Ciel ; soit encore les âmes des damnés. Toutes ces âmes paraîtront comme unies à leur corps*) (2).

---

(2) Mélanie dans une lettre à l'abbé Combe du 7 octobre 1899 rectifie ces mots entre parenthèse qui sont d'elle — dit-elle — et qu'elle juge peu clairs et ne rendant pas bien les faits. « C'est-à-dire, écrit-elle, qu'en ce temps-là, qui me paraissent n'être distant que d'une vingtaine d'années des personnes malvages (**italien : perverties**) s'étaient données, vouées au démon de la magie. Ces personnes faisaient apparaître aux yeux des curieux, des personnes bien connues par eux et qui n'avaient pas vécu chrétiennement. »

Ces personnes soi-disant ressuscitées se montraient dans la gloire du Ciel. Les personnes connues qui avaient vécu dans la crainte de Dieu paraissaient être dans d'affreuses souffrances et elles exhortaient leurs amis et connaissances à ne pas les imiter, et elles prêchaient un Evangile opposé à celui de

« Il y aura en tous lieux des prodiges extraordinaires, parce que la vraie foi s'est éteinte et que la fausse lumière éclaire le monde. Malheur aux Princes de l'Eglise qui ne seront occupés qu'à entasser richesses sur richesses, qu'à sauvegarder leur autorité et à dominer avec orgueil !

« Le Vicaire de mon Fils aura beaucoup à souffrir, parce que pour un temps l'Eglise sera livrée à de grandes persécutions : ce sera le temps des ténèbres ; l'Eglise aura une crise affreuse.

« La sainte foi de Dieu étant oubliée, chaque individu voudra se guider par lui-même et être supérieur à ses semblables. On abolira les pouvoirs civils et ecclésiastiques ; tout ordre et toute justice seront foulés aux pieds ; on ne verra qu'homicides, haine, jalousie, mensonge et discorde sans amour pour la patrie ni pour la famille.

« Le Saint Père souffrira beaucoup. Je serai avec lui jusqu'à la fin pour recevoir son sacrifice. Les méchants attenteront plusieurs fois à sa vie sans pouvoir nuire à ses jours ; mais ni lui ni son successeur... ne verront le triomphe de l'Eglise de Dieu.

« Les gouvernants civils auront tous un même dessein qui sera d'abolir et de faire disparaître tout principe religieux, pour faire place aux matérialisme, à l'athéisme, au spiritisme et à toutes sortes de vices.

« Dans l'année 1865, *on verra l'abomination dans les lieux saints ; dans les couvents, les fleurs de l'Eglise seront putréfiées et le démon se rendra comme le roi des cœurs. Que ceux qui sont à la tête des communautés religieuses se tiennent en garde pour les personnes qu'ils doivent recevoir, parce que le démon usera de toute sa malice pour introduire dans les ordres religieux des personnes adonnées au péché, car les désordres et l'amour des plaisirs charnels seront répandus par toute la terre.*

« La France, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre seront en guerre ; le sang coulera dans les rues ; le Français se battra avec le Français, l'Italien avec l'Italien ; ensuite il y aura une guerre générale qui sera épouvantable. Pour un temps, Dieu ne se souviendra plus de la France ni de l'Italie parce que l'Evangile de Jésus-Christ n'est plus connu. Les méchants déploieront toute leur

---

Notre Seigneur Jésus-Christ. Il semble que ces faits bizarres puissent se rapporter à la vogue des évocations spirites et à certaines pratiques spirites et démoniaques que l'étude approfondie des archives luciférienne de la Franc-Maçonnerie mettront sans doute un jour à découvert... Dans la même lettre, Mélanie prend soin d'expliquer que là où il est dit que des personnes seront transportées d'un lieu à l'autre il faut entendre que ce ne sera que dans des cas rares.

malice ; on se tuera, on se massacrera mutuellement jusque dans les maisons.

« Au premier coup de son épée foudroyante, les montagnes et la nature entière trembleront d'épouvante parce que les désordres et les crimes des hommes percent la voûte des cieux. Paris sera brûlé et Marseille englouti ; plusieurs grandes villes seront ébranlées et englouties par des tremblements de terre : on croira que tout est perdu ; on ne verra qu'homicides, on n'entendra que bruits d'armes et que blasphèmes.

« Les justes souffriront beaucoup ; leurs prières, leur pénitence et leurs larmes monteront jusqu'au Ciel, et tout le peuple de Dieu demandera pardon et miséricorde, et demandera mon aide et mon intercession. Alors Jésus-Christ, par un acte de sa justice et de sa grande miséricorde pour les justes, commandera à ses Anges que tous ses ennemis soient mis à mort. Tout à coup, les persécuteurs de l'Eglise de Jésus-Christ et tous les hommes adonnés au péché périront et la terre deviendra comme un désert. Alors se fera la paix, la réconciliation de Dieu avec les hommes ; Jésus-Christ sera servi, adoré et glorifié ; la charité fleurira partout. Les nouveaux rois seront le bras droit de la sainte Eglise, qui sera forte, humble, pieuse, pauvre, zélée et imitatrice des vertus de Jésus-Christ. L'Evangile sera prêché partout, et les hommes feront de grands progrès dans la foi, parce qu'il y aura unité parmi les ouvriers de Jésus-Christ et que les hommes vivront dans la crainte de Dieu.

« Cette paix parmi les hommes ne sera pas longue ; vingt-cinq ans d'abondantes récoltes leur feront oublier que les péchés des hommes sont cause de toutes les peines qui arrivent sur la terre.

« Un avant-coureur de l'Antéchrist, avec ses troupes de plusieurs nations, combattra contre le vrai Christ, le seul Sauveur du monde ; il répandra beaucoup de sang, et voudra anéantir le culte de Dieu pour se faire regarder comme un Dieu.

« La terre sera frappée de toutes sortes de plaies (outre la peste et la famine qui seront générales) ; il y aura des guerres jusqu'à la dernière guerre qui sera alors faite par les dix rois de l'Antéchrist, lesquels rois auront tous un même dessein et seront les seuls qui gouverneront le monde. Avant que ceci arrive il y aura une espèce de fausse paix dans le monde ; on ne pensera qu'à se divertir ; les méchants se livreront à toutes sortes de péchés ; mais les enfants de la sainte Eglise, les enfants de la foi, mes vrais imitateurs, croîtront dans l'amour de Dieu et dans les vertus qui me sont plus chères. Heureuses les âmes humbles conduites par l'Esprit-

Saint ! Je combattrai avec elles jusqu'à ce qu'elles arrivent à la plénitude de l'âge.

« *La nature demande vengeance pour les hommes et elle frémit d'épouvante dans l'attente de ce qui doit arriver à la terre souillée de crimes. Tremblez, terre, et vous qui faites profession de servir Jésus-Christ, et qui au dedans, vous adorez vous-mêmes, tremblez, car Dieu va vous livrer à son ennemi parce que les lieux saints sont dans la corruption ; beaucoup de couvents ne sont plus les maisons de Dieu, mais les pâturages d'Asmodée et des siens. Ce sera pendant ce temps que naîtra l'Antéchrist d'une religieuse hébraïque, d'une fausse vierge qui aura communication avec le vieux serpent, le maître de l'impureté son père sera Eve ; en naissant il vomira des blasphèmes ; il aura des dents, en un mot, ce sera le diable incarné ; il poussera des cris effrayants, il fera des prodiges, il ne se nourrira que d'impuretés. Il aura des frères qui, quoiqu'ils ne soient pas comme lui des démons incarnés, seront des enfants de mal ; à douze ans ils se feront remarquer par leurs vaillantes victoires qu'ils remporteront ; bientôt ils seront chacun à la tête des armées, assistés par des légions de l'enfer.*

« *Les saisons seront changées, la terre ne produira que de mauvais fruits, les astres perdront leurs mouvements réguliers, la lune ne reflétera qu'une faible lumière rougeâtre ; l'eau et le feu donneront au globe de la terre des mouvements convulsifs et d'horribles tremblements de terre qui feront engloutir des montagnes, des villes, etc...*

« *Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'Antéchrist.*

« *Les démons de l'air avec l'Antéchrist feront de grands prodiges sur la terre et dans les airs, et les hommes se pervertiront de plus en plus. Dieu aura soin de ses fidèles serviteurs et des hommes de bonne volonté, l'Evangile sera prêché partout, tous les peuples et toutes les nations auront connaissance de la vérité.*

« *J'adresse un pressant appel à la terre ; j'appelle les vrais disciples du Dieu vivant et régnant dans les Cieux ; j'appelle les vrais imitateurs du Christ fait homme, le seul et vrai Sauveur des hommes ; j'appelle mes enfants, mes vrais dévots, ceux qui se sont donnés à moi pour que je les conduise à mon divin Fils, ceux que je porte pour ainsi dire dans mes bras, ceux qui ont vécu de mon esprit ; enfin j'appelle les Apôtres des derniers temps, les fidèles disciples de Jésus-Christ qui ont vécu dans un mépris du monde et d'eux-mêmes, dans la pauvreté et dans l'humilité, dans le mépris et dans le silence, dans l'oraison et la mortification, dans la chasteté et l'union avec Dieu, dans la souffrance et inconnus du monde. Il*

est temps qu'ils sortent et viennent éclairer la terre. Allez et montrez-vous comme mes enfants chéris ; je suis avec vous et en vous pourvu que votre foi soit la lumière qui vous éclaire dans ces jours de malheurs. Que votre zèle vous rende comme des affamés pour la gloire et l'honneur de Jésus-Christ. Combattez, enfants de lumière, vous, petit nombre qui y voyez ; car voici le temps des temps, la fin des fins.

« *L'Eglise sera éclipsée, le monde sera dans la consternation. Mais voilà Enoch et Elie remplis de l'Esprit de Dieu ; ils prêcheront avec la force de Dieu, et les hommes de bonne volonté croiront en Dieu, et beaucoup d'âmes seront consolées ; ils feront de grands progrès par la vertu du Saint Esprit et condamneront les erreurs diaboliques de l'Antéchrist. Malheur aux habitants de la terre ! il y aura des guerres sanglantes et des famines, des pestes et des maladies contagieuses ; il y aura des pluies d'une grêle effroyable d'animaux ; des tonnerres qui ébranleront les villes, des tremblements de terre qui engloutiront des pays ; on entendra des voix dans les airs ; les hommes se battront la tête contre les murailles, ils appelleront la mort, et d'un autre côté la mort fera leur supplice ; le sang coulera de tous côtés. Qui pourra vaincre si Dieu ne diminue le temps de l'épreuve ? Par le sang, les larmes et les prières des justes Dieu se laissera fléchir ; Enoch et Elie seront mis à mort ; Rome païenne disparaîtra ; le feu du ciel tombera et consumera trois villes ; tout l'univers sera frappé de terreur, et beaucoup se laisseront séduire parce qu'ils n'ont pas adoré le vrai Christ vivant parmi eux. Il est temps ; le soleil s'obscurcit ; la foi seule vivra.*

« *Voici le temps ; l'abîme s'ouvre. Voici le roi des rois des ténèbres, voici la Bête avec ses sujets, se disant le Sauveur du monde. Il s'élèvera avec orgueil dans les airs pour aller jusqu'au ciel ; il sera étouffé par le souffle de Saint Michel Archange. Il tombera, et la terre qui, depuis trois jours sera en de continuelles évolutions, ouvrira son sein plein de feu ; il sera plongé pour jamais avec tous les siens dans les gouffres éternels de l'enfer. Alors l'eau et le feu purifieront la terre et consumeront toutes les œuvres de l'orgueil des hommes et tout sera renouvelé : Dieu sera servi et glorifié.* »

« Ensuite, la Sainte Vierge me donna, aussi en français,

LA RÈGLE D'UN NOUVEL ORDRE RELIGIEUX.

« Après m'avoir donné la Règle de ce nouvel Ordre religieux, la Sainte Vierge reprit ainsi (3) la suite du discours :

(3) En patois.

« S'ils se convertissent, les pierres et les rochers se changeront en blé et les pommes de terre se trouveront ensemencées dans les terres.

« Faites-vous bien votre prière, mes enfants ?

« Nous répondîmes tous les deux ! : « Oh ! non, Madame, pas beaucoup. »

« Ah ! mes enfants, il faut bien la faire, soir et matin. Quand vous ne pourrez pas mieux faire, dites un Pater et un Ave Maria ; et quand vous aurez le temps et que vous pourrez mieux faire, vous en direz davantage.

« Il ne va que quelques femmes un peu âgées à la messe ; les autres travaillent tout l'été le dimanche ; et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils ne vont à la messe que pour se moquer de la religion. Le carême, ils vont à la boucherie comme des chiens.

« N'avez-vous pas vu du blé gâté, mes enfants ?

« Tous deux, nous avons répondu : « Oh ! non Madame. »

« La Sainte Vierge, s'adressant à Maximin : « Mais toi, mon enfant, tu dois bien en avoir vu une fois vers le Coin, avec ton père. L'homme de la pièce dit à ton père : Venez voir comme mon blé se gâte. Vous y allâtes. Ton père prit deux ou trois épis dans sa main, il les frotta, et ils tombèrent en poussière. Puis, en vous en retournant, quand vous n'étiez plus qu'à une demi-heure de Corps, ton père te donna un morceau de pain en te disant : « Tiens, mon enfant, mange cette année, car je ne sais pas qui mangera l'année prochaine si le blé se gâte comme cela. » Maximin répondit : « C'est bien vrai, Madame, je ne me le rappelais pas. » La Très Sainte Vierge a terminé son discours en français. « EH ! BIEN MES ENFANTS, VOUS LE FEREZ PASSER A TOUT MON PEUPLE. »

« La très belle Dame traversa le ruisseau, et, à deux pas du ruisseau, sans se retourner vers nous qui la suivions (parce qu'elle attirait à elle par son éclat et plus encore par sa bonté qui m'enivrait, qui semblait me faire fondre le cœur), elle nous a dit encore : « *EH ! BIEN, MES ENFANTS, VOUS LE FEREZ PASSER A TOUT MON PEUPLE.* » Puis elle a continué à marcher jusqu'à l'endroit où j'étais montée pour regarder où étaient nos vaches. Ses pieds ne touchaient que le bout de l'herbe sans la faire plier. Arrivée sur la petite hauteur, la belle Dame s'arrêta, et vite je me plaçai devant elle pour bien, bien la regarder, et tâcher de savoir quel chemin elle inclinait le plus à prendre ; car c'était fait de moi, j'avais oublié et mes vaches et les maîtres chez lesquels j'étais en service ; je m'étais attachée pour toujours et sans conditions à ma Dame ; oui, je voulais

ne plus jamais, jamais la quitter ; je la suivais sans arrière-pensée, et dans la disposition de la servir tant que je vivrai.

« Avec ma Dame, je croyais avoir oublié le paradis ; je n'avais plus que la pensée de la servir en tout ; et je croyais que j'aurais pu faire tout ce qu'elle m'aurait dit de faire, car il me semblait qu'Elle avait beaucoup de pouvoir. Elle me regardait avec une tendre bonté qui m'attirait à Elle ; j'aurais voulu, avec les yeux fermés, m'élancer dans ses bras. Elle ne m'a pas donné le temps de le faire. Elle s'est élevée insensiblement de terre à une hauteur d'environ un mètre et plus ; et, restant ainsi suspendue en l'air un tout petit instant, ma belle Dame regarda le ciel, puis la terre à sa droite et à sa gauche (4) puis elle me regarda avec des yeux si doux, si aimables et si bons que je croyais qu'Elle m'attirait dans son intérieur, et il me semblait que mon cœur s'ouvrait au sien.

« Et tandis que mon cœur se fondait en une douce dilatation, la belle figure de ma bonne Dame disparaissait peu à peu ; il me semblait que la lumière en mouvement se multipliait ou bien se condensait autour de la Très Sainte Vierge, pour m'empêcher de la voir plus longtemps.

« Ainsi la lumière prenait la place des parties du corps qui disparaissaient à mes yeux ; ou bien il me semblait que le corps de ma Dame se changeait en lumière en se fondant. Ainsi la lumière en forme de globe s'élevait doucement en direction droite. Je ne puis pas dire si le volume de lumière diminuait à mesure qu'Elle s'élevait, ou bien si c'était l'éloignement qui faisait que je voyais diminuer la lumière à mesure qu'elle s'élevait ; ce que je sais, c'est que je suis restée longtemps la tête levée et les yeux fixés sur la lumière, même après que cette lumière, qui allait toujours s'éloignant et diminuant de volume, eut fini par disparaître. Mes yeux se détachent du firmament, je regarde autour de moi, je vois Maximin qui me regardait, je lui dis : « Mémin, cela doit être le Bon Dieu de mon père, ou la Sainte Vierge, ou quelque grande sainte. » (5) Et Maximin, lançant la main en l'air, il dit : « Ah ! si je l'avais su ! »

---

(4) De quel côté était tournée la Sainte Vierge quand elle s'est enlevée ? De ce côté là (elle montre le Levant)... je sais que Rome est par là. Conversation avec Mélanie. Mlle des Brûlais. 8 sept. 1849.

(5) Le Bon Dieu de mon Père : c'est le Crucifix, ce Crucifix vivant que la belle Dame porte à son cou, et qui semblait parler avec elle. La Sainte Vierge... Mélanie ne paraît pas un seul instant avoir douté que ce soit elle, cela ressort de son récit, pourtant elle n'ose pas l'affirmer la première ; c'est à l'Eglise de Jésus-Christ à le faire, elle en a l'intuition. En effet, le lendemain matin, ce sera le curé de la Salette qui, au récit des deux enfants, s'écriera : « C'est la Sainte Vierge qui vous est apparue, et de la chaire, le déclarera à ses paroissiens, et en eux à tous les fidèles.

« Le soir du 19 septembre, nous nous retirâmes un peu plus tôt qu'à l'ordinaire. Arrivée chez mes maîtres, je m'occupais à attacher mes vaches et à mettre tout en ordre dans l'écurie. Je n'avais pas terminé que ma maîtresse vint à moi en pleurant et me dit : « Pourquoi, mon enfant, ne venez-vous pas me dire ce qui vous est arrivé sur la montagne ? Maximin, n'ayant pas trouvé ses maîtres qui ne s'étaient pas encore retirés de leurs travaux, était venu chez les miens et avait raconté tout ce qu'il avait vu et entendu. » Je lui répondit : « Je voulais bien vous le dire, mais je voulais finir mon ouvrage auparavant. » Un moment après, je me rendis dans la maison, et ma maîtresse me dit : « Racontez ce que vous avez vu ; le berger de Bruite (c'était le surnom de Pierre Selme, maître de Maximin), m'a tout raconté. »

« Je commence, et, vers la moitié du récit, mes maîtres arrivèrent de leurs champs. Ma maîtresse, qui pleurait en entendant les plaintes et les menaces de notre tendre Mère, dit : « Ah ! vous vouliez aller ramasser le blé demain (dimanche) ; gardez-vous en bien, venez entendre ce qui est arrivé aujourd'hui à cette enfant et au berger de Pierre Selme.» Et, se tournant vers moi, elle dit : « Recommencez tout ce que vous avez dit. » Je recommence et, quand j'eus terminé, mon maître dit : « C'est la Sainte Vierge ou bien une grande sainte, qui est venue de la part du Bon Dieu, mais c'est comme si le Bon Dieu était venu lui-même ; il faut faire ce que cette Sainte a dit. Comment allez-vous faire pour dire tout cela à tout son peuple ? » Je lui répondis : « Vous me direz comment je dois faire, et je le ferai. » Ensuite il ajouta en regardant sa mère, sa femme et son frère : « Il faut y penser. » Puis chacun se retira à ses affaires.

« C'était après le souper. Maximin et ses maîtres vinrent chez les miens pour raconter ce que Maximin leur avait dit et pour savoir ce qu'il y avait à faire. « Car dirent-ils, il nous semble que c'est la Sainte Vierge qui a été envoyée par le Bon Dieu ; les paroles qu'Elle a dites le font croire. Et Elle leur a dit de le faire passer à tout son peuple ; il faudra peut-être que ces enfants parcourent le monde entier pour faire connaître qu'il faut que tout le monde observe les commandements du Bon Dieu, sinon de grands malheurs vont arriver sur nous. »

« Après un moment de silence, mon maître dit, en s'adressant à Maximin et à moi : « Savez-vous ce que vous devez faire, mes enfants ? Demain, levez-vous de bon matin, allez tous deux à M. le Curé, et racontez-lui tout ce que vous avez vu et entendu ; dites-lui bien comment la chose s'est passée : il vous dira ce que vous avez à faire. »

« Le 20 septembre, lendemain de l'Apparition, je partis de bonne heure avec Maximin. Arrivés à la cure, je frappe à la porte. La domestique de M. le Curé vint ouvrir et demanda ce que nous voulions. Je lui dis (en français, moi qui ne l'avais jamais parlé) : « Nous voudrions parler à M. le Curé. » Et que voulez-vous lui dire ? nous demanda-t-elle. « Nous voulons lui dire, Mademoiselle, qu'hier nous sommes allés garder nos vaches sur la montagne des Baisses, et après avoir dîné, etc..., etc... Nous lui racontâmes une bonne partie du discours de la Très Sainte Vierge. Alors la cloche de l'église sonna : c'était le dernier coup de la messe. M. l'abbé Perrin, curé de la Salette, qui nous avait entendus, ouvrit sa porte avec fracas ; il pleurait ; il se frappait la poitrine ; il nous dit : « Mes enfants, nous sommes perdus, Dieu va nous punir. Ah ! mon Dieu, c'est la Sainte Vierge qui vous est apparue ! » Et il partit pour dire la Sainte Messe. Nous nous regardâmes avec Maximin et la domestique ; puis Maximin me dit : « Moi, je m'en vais chez mon père à Corps. » Et nous nous séparâmes.

« N'ayant pas reçu d'ordre de mes maîtres de me retirer aussitôt après avoir parlé à M. le Curé, je crus ne pas faire mal en assistant à la Messe. Je fus donc à l'église. La messe commence et après le premier Evangile, M. le Curé se tourne vers le peuple, et essaie de raconter à ses paroissiens l'Apparition qui venait d'avoir lieu, la veille, sur une de leurs montagnes, et les exhorte à ne plus travailler le dimanche ; sa voix était entrecoupée par des sanglots, et tout le peuple était très, très ému. Après la sainte messe, je me retirai chez mes maîtres. M. Peytard, qui est encore aujourd'hui (6) maire de la Salette y vint m'interroger sur le fait de l'Apparition, et, après s'être assuré de la vérité de ce que je lui disais, il se retira convaincu.

« Je continuai de rester au service de mes maîtres jusqu'à la fête de la Toussaint. Ensuite je fus mise comme pensionnaire chez les religieuses de la Providence, dans mon pays, à Corps.

« La Très Sainte Vierge était grande et bien proportionnée. Elle paraissait être si légère qu'avec un souffle on l'aurait fait remuer, cependant elle était immobile et bien posée. Sa physionomie était majestueuse, imposante, mais non imposante comme le sont les Seigneurs d'ici-bas. Elle imposait une crainte respectueuse. En même temps que Sa Majesté imposait du respect mêlé d'amour, elle attirait à elle. Son regard était doux et pénétrant ; ses yeux semblaient parler avec les miens, mais la conversation venait d'un profond et vif sentiment d'amour envers cette beauté ravissante qui

---

(6) Aujourd'hui : 21 novembre 1878, date de la rédaction de cet écrit

me liquéfiait. La douceur de son regard, son air de bonté incompréhensible faisaient comprendre et sentir qu'elle attirait à elle et qu'elle voulait se donner ; c'était une expression d'amour qui ne peut s'exprimer avec la langue de chair ni avec les lettres de l'alphabet.

« Le vêtement de la Très Sainte Vierge était blanc argenté et tout brillant. Il n'avait rien de matériel : il était composé de lumière et de gloire, variant et scintillant ; sur la terre il n'y a pas d'expression ni de comparaison à donner.

« La Sainte Vierge était toute belle et toute formée d'amour ; en la regardant je languissais de me fondre en elle. Dans ses atours comme dans sa personne tout respirait la majesté, la splendeur, la magnificence d'une Reine incomparable. Elle paraissait blanche, immaculée, cristallisée, éblouissante, céleste, fraîche, neuve, comme une Vierge ; il semblait que la parole AMOUR, s'échappait de ses lèvres argentées et toutes pures. Elle me paraissait comme une bonne Mère, pleine de bonté, d'amabilité, d'amour pour nous, de compassion, de miséricorde.

« La couronne de roses qu'elle avait mise sur la tête était si belle, si brillante qu'on ne peut pas s'en faire une idée ; les roses de diverses couleurs n'étaient pas de la terre ; c'était une réunion de fleurs qui entouraient la tête de la Très Sainte Vierge en forme de couronne ; mais les roses se changeaient et se remplaçaient, puis, du cœur de chaque rose il sortait une si belle lumière qu'elle ravissait, et rendait les roses d'une beauté éclatante. De la couronne de roses s'élevaient comme des branches d'or et une quantité d'autres petites fleurs mêlées avec des brillants. Le tout formait un très beau diadème, qui brillait tout seul plus que notre soleil de la terre.

« La Sainte Vierge avait une très jolie croix suspendue à son cou. Cette croix paraissait être dorée, je dis doré pour ne pas dire une plaque d'or ; car j'ai vu quelquefois des objets dorés avec diverses nuances d'or, ce qui faisait à mes yeux un bien plus bel effet qu'une simple plaque d'or. Sur cette belle croix toute brillante de lumière était un Christ, c'était Notre Seigneur, les bras étendus sur la croix. Presque aux deux extrémités de la croix, d'un côté il y avait un marteau, de l'autre une tenaille. Le Christ était couleur de chair naturelle, mais il brillait d'un grand éclat ; et la lumière qui sortait de tout son corps paraissait comme des dards très brillants qui me fendaient le cœur du désir de me fondre en lui. Quelquefois, le Christ paraissait être mort ; il avait la tête penchée et le corps était comme affaissé, comme pour tomber, s'il n'avait été retenu par les clous qui le retenaient à la croix.

J'en avais une vive compassion, et j'aurais voulu dire au monde

entier son amour inconnu, et infiltrer dans les âmes des mortels l'amour le plus senti et la reconnaissance la plus vive envers un Dieu qui n'avait nullement besoin de nous pour être tout ce qu'il est, ce qu'il était et ce qu'il sera toujours ; et pourtant, ô amour incompréhensible à l'homme, il s'est fait homme et il a voulu mourir, oui, mourir, pour mieux écrire dans nos âmes et dans notre mémoire l'amour fou qu'il a pour nous ! Oh ! que je suis malheureuse de me trouver si pauvre en expressions pour redire l'amour de notre bon Sauveur pour nous ; mais, d'un autre côté, que nous sommes heureux de pouvoir sentir mieux ce que nous ne pouvons exprimer !

« D'autre fois, le Christ semblait vivant ; il avait la tête droite, les yeux ouverts, et paraissait être sur la croix par sa propre volonté. Quelquefois aussi, il paraissait parler : il semblait montrer qu'il était en croix pour nous, par amour pour nous, pour nous attirer à son amour, qu'il a toujours un amour nouveau pour nous, que son amour du commencement et de l'année 33 est toujours celui d'aujourd'hui et qu'il sera toujours.

« La Sainte Vierge pleurait presque tout le temps qu'elle me parla. Ses larmes coulaient une à une, lentement jusqu'à ses genoux, puis, comme des étincelles de lumière, elles disparaissaient. Elles étaient brillantes, et pleines d'amour. J'aurais voulu la consoler et qu'elle ne pleurât plus. Mais il me semblait qu'elle avait besoin de montrer ses larmes pour mieux montrer son amour oublié des hommes. J'aurais voulu me jeter dans ses bras et lui dire : « Ma bonne Mère, ne pleurez pas ! je veux vous aimer pour tous les hommes de la terre. » Mais il me semblait qu'elle me disait : « Il y en a tant qui ne me connaissent pas ! »

« J'étais entre la mort et la vie, en voyant d'un côté tant d'amour, tant de désir d'être aimée, et d'un autre côté tant de froideur et d'indifférence... Oh ! ma Mère, Mère toute belle et tout aimable, mon amour, cœur de mon cœur !

« Les larmes de notre tendre Mère, loin d'amoindrir son air de Majesté, de Reine et de Maîtresse, semblaient au contraire l'embellir, la rendre plus belle, plus puissante, plus remplie d'amour, plus maternelle, plus ravissante, et j'aurais mangé ses larmes qui faisaient sauter mon cœur de compassion et d'amour. Voir pleurer une mère, et une telle Mère sans prendre tous les moyens imaginables pour la consoler, pour changer ses douleurs en joie, cela se comprend-il ? O Mère plus que bonne, vous avez été formée de toutes les prérogatives dont Dieu est capable ; vous avez comme épuisé la puissance de Dieu ; vous êtes bonne et puis bonne de la

bonté de Dieu même. Dieu s'est agrandi en vous formant son chef d'œuvre terrestre et céleste.

« La Très Sainte Vierge avait un tablier jaune. Que dis-je, jaune ? Elle avait un tablier plus brillant que plusieurs soleils ensemble. Ce n'était pas une étoffe matérielle, c'était un composé de gloire, et cette gloire était scintillante et d'une beauté ravissante. Tout en la Sainte Vierge me portait fortement et me faisait comme glisser à adorer et à aimer mon Jésus dans tous les états de sa vie mortelle.

« La Très Sainte Vierge avait deux chaînes, l'une un peu plus large que l'autre. A la plus étroite était suspendue la croix dont j'ai fait mention plus haut. Ces chaînes (puisqu'il faut leur donner le nom de chaînes) étaient comme des rayons de gloire d'un grand éclat, variant et scintillant. Les souliers (puisque souliers il faut dire) étaient blancs, mais d'un blanc argenté, brillant ; il y avait des roses autour. Ces roses étaient d'une beauté éblouissante, et du cœur de chaque rose sortait une flamme de lumière très belle et très agréable à voir. Sur les souliers il y avait une boucle en or, non en or de la terre, mais bien de l'or du paradis.

« La vue de la Sainte Vierge était elle-même un paradis accompli. Elle avait en elle tout ce qui pouvait satisfaire, car la terre était oubliée. La Sainte Vierge était entourée de deux lumières. La première lumière, plus près de la Très Sainte Vierge, arrivait jusqu'à nous ; elle brillait d'un éclat très beau et très scintillant.

« La seconde lumière s'étendait un peu plus autour de la Belle Dame et nous nous trouvions dans celle-là ; elle était immobile (c'est-à-dire qu'elle ne scintillait pas) mais bien plus brillante que notre pauvre soleil de la terre. Toutes ces lumières ne faisaient pas mal aux yeux et ne fatiguaient nullement la vue.

« Outre toutes ces lumières, toute cette splendeur, il sortait encore des groupes ou faisceaux de lumière ou des rayons de lumière, du corps de la Sainte Vierge, de ses habits et de partout.

« La voix de la Belle Dame était douce ; elle enchantait, ravissait, faisait du bien au cœur ; elle rassasiait, aplanissait tous les obstacles, elle calmait, adoucissait. Il me semblait que j'auraistoujours voulu manger de sa belle voix, et mon cœur semblait danser ou vouloir aller à sa rencontre pour se liquéfier en elle.

« Les yeux de la très Sainte Vierge, notre Tendre Mère, ne peuvent pas se décrire par une langue humaine. Pour en parler, il faudrait un séraphin, il faudrait plus, il faudrait le langage de Dieu même, de ce Dieu qui a formé la Vierge immaculée, chef-d'œuvre de sa toute puissance. Les yeux de l'auguste Marie paraissaient mille

et mille fois plus beaux que les brillants, les diamants, les pierres précieuses les plus recherchées ; ils brillaient comme deux soleils ; ils étaient doux, de la douceur même, clairs comme un miroir. Dans ses yeux, on voyait le paradis. Ils attiraient à elle, il semblait qu'Elle voulait se donner et attirer.

« Plus je la regardais, plus je la voulais voir ; plus je la voyais, plus je l'aimais et je l'aimais de toutes mes forces.

« Les yeux de la belle Immaculée étaient comme la porte de Dieu, d'où l'on voyait tout ce qui peut enivrer l'âme. Quand mes yeux se rencontraient avec ceux de la Mère de Dieu et la mienne, j'éprouvais au dedans de moi-même une heureuse révolution d'amour et une protestation de l'aimer et de me fondre d'amour. En nous regardant, nos yeux se parlaient à leur mode, et je l'aimais tant que j'aurais voulu l'embrasser dans le milieu de ses yeux qui attendrissaient mon âme et semblait l'attirer et la faire fondre avec la mienne. Ses yeux me plantèrent un doux tremblement dans tout mon être ; et je craignais de faire le moindre mouvement qui pût lui être désagréable tant soit peu.

« Cette seule vue des yeux de la plus pure des Vierges aurait suffi pour être le Ciel d'un bienheureux ; aurait suffi pour faire entrer une âme dans la plénitude des volontés du Très Haut parmi les événements qui arrivent dans le cours de la vie mortelle ; aurait suffi pour faire faire à cette âme de continuels actes de louange, de remerciement, de réparation et d'expiation. Cette seule vue concentre l'âme en Dieu, et la rend comme une morte vivante, ne regardant toutes les choses de la terre, même les choses qui paraissent les plus sérieuses, que comme des amusements d'enfants ; elle ne voudrait entendre parler que de Dieu et de ce qui touche à sa Gloire.

« Le péché est le seul mal qu'Elle voit sur la terre. Elle en mourrait de douleur si Dieu ne la soutenait. » Amen.

Marie de la Croix, Victime de Jésus,

née Mélanie Calvat, Bergère de la Salette.

Castellamare, 21 novembre 1878.

APRÈS L'APPARITION.

Les deux aspects intellectuels de Mélanie quand elle se met à écrire, sont fortement marqués dans ce récit : une véracité minutieuse, et même réaliste, dans l'exposé des faits, où rien n'est négligé où chaque détail compte, et, dans la vue, ou la contemplation de la Sainte Vierge, où son cœur l'emporte, l'élan mystique qui trahit son âme.

On arrive, à cette date du 19 septembre 1846, à la charnière de sa vie. Finie, son enfance. Finie, la phase mystérieuse des initiations premières. La page est tournée. Tout est confirmé, mais tout est renouvelé, en elle, et pour elle. Ce qu'elle a connu, ce qu'elle a vu, il va falloir le vivre.

La « muette » est chargée de prendre la parole ; elle le fait sans se faire prier ; bien plus elle parle le français, elle qui ne l'avait jamais parlé. Et, elle, la sauvage, la timide, elle va frapper sans hésitation à la porte de la cure de la Salette.

A suivre le mouvement gradué des événements de la soirée du 19 et de la matinée du 20 septembre, on en perçoit la progression rythmique. La première nouvelle de l'apparition est donnée par le petit Maximin — Mémin comme on l'appelle —, le plus jeune, le plus naïf, le moins préparé des deux voyants. Après lui, Mélanie fait un récit plus complet. Maximin avait jeté l'émoi, fait couler les larmes : Mélanie provoque la foi. Baptiste Pra, son maître, déclare : «C'est la Sainte Vierge ou une grande sainte qui est venue de la part du Bon Dieu ; mais c'est comme si le Bon Dieu lui-même était venu... Il faut faire ce que cette sainte a dit. »

Et déjà ces braves gens des Ablandins imaginent les deux enfants allant parcourir le monde entier pour faire passer à tous le message reçu. C'est la voix du peuple chrétien qui par eux se fait entendre. Et cette voix spontanément fidèle en appelle au magistère de l'Eglise : « Allez trouver M. le Curé... »

Le lendemain matin, c'est le curé, l'homme consacré, revêtu du sacerdoce pour l'éternité, qui proclame : « C'est la Sainte Vierge qui vous est apparue !... »

Mélanie, qui, jusque là n'allait guère à l'église, y entre derrière le prêtre et assiste à la messe. Elle y assiste du bas de la nef, cachée derrière tout le monde, car, dit-elle (7) « j'avais grand honte, j'avais peur qu'on se retournât pour me regarder. »

---

(7) Note de Mlle des Brûlais, 26 septembre.

Elle assiste à la messe, dit-elle, parce qu'elle n'avait pas reçu de ses maîtres l'ordre de rentrer aussitôt après avoir vu M. le Curé. Déjà la veille quand son maître lui a demandé : « Comment allez-vous faire?» elle a répondu : « Vous me direz comment je dois faire et je le ferai » Mot typique. Mot de toute sa vie. Elle ne prendra d'initiative — et deux ou trois fois seulement au cours de sa longue vie — que pour sauvegarder sa mission ou défendre le secret de sa vie mystique ; alors elle saura combattre ou fuir. Mais partout et toujours elle gardera la soumission la plus totale et la plus immédiate à ceux que la Providence lui donnera pour Supérieurs. Ici, c'est le maître à qui le contrat de louage a donné autorité sur elle. Ailleurs, et plus tard, elle aura d'autres maîtres dans la personne de ses confesseurs ou des prêtres dont elle dépendra, dans les événements qui orienteront sa destinée et pèseront sur sa liberté ; et bien des choses vont s'expliquer, dans les énigmes de son existence et de ses pérégrinations par cet abandon de sa volonté. Ceux qui lui donneront ordres ou conseils n'auront pas en effet, toujours de grandes lumières. N'importe, obéir, et obéir promptement, sans réticence, c'est se quitter, se donner, s'immoler en offrande, et c'est aimer... Tout est bien.

L'ENQUÊTE.

Le curé de la Salette, l'abbé Perrin, avait affirmé la réalité miraculeuse de l'Apparition et dit que c'était bien la Sainte Vierge qui s'était montrée aux enfants. Il n'avait pas dit ce que les enfants devaient faire. La vie — la vie ordinaire — continuait. Maximin était rentré à Corps chez son père ; Mélanie acheva chez ses maîtres des Ablandins son engagement de bergère, et revint, à la Toussaint, dans sa famille. Ce fut l'évêque de Grenoble qui disposa du sort des deux voyants. Il avait commencé de prescrire sur l'événement de la Salette une enquête qui ne dura pas moins de cinq ans.

Il était nécessaire, pendant ce temps, de tenir les deux enfants à la disposition des enquêteurs, et de les entourer d'une surveillance discrète et sûre qui permit de bien connaître leur moralité. Il fallait aussi les instruire. Le pensionnat que les Religieuses de la Providence de Corenc (près de Grenoble) avaient installé à Corps même, offrait toutes les garanties souhaitées. Par les soins de l'évêque, et à ses frais personnels, Mélanie et Maximin y furent placés, dès le 2 décembre 1846.

L'évêque de Grenoble était alors Mgr Philibert de Bruillard.

Depuis 1826 à la tête du diocèse, il avait déjà quatre-vingts ans passés, mais sa verdeur physique et son énergie morale étaient telles que son âge n'avait rien entamé de son activité pastorale.

Mgr de Bruillard est une des plus belles figures du haut clergé de France et une des plus nobles exceptions parmi l'épiscopat concordataire et fonctionnarisé de son temps. Sa haute allure aristocratique se tempérait de tant d'affable générosité qu'il était cher aux pauvres. Sa science théologique en faisait vraiment le docteur de ses prêtres ; et sa connaissance des âmes s'appuyait sur une longue et délicate expérience.

Le bruit courait qu'il était un fils naturel de Louis XV ; il en portait la ressemblance. Son lieu, sa date de naissance, sa première éducation à Dijon restaient imprécises. Ordonné prêtre dans la chapelle de l'archevêché de Paris en septembre 1789, ses fortes études au collège de Navarre et au séminaire de Saint-Sulpice semblaient le promettre au professorat.

En éclatant dès le mois suivant, la Révolution ferma ces établissements et transforma la destinée du nouveau prêtre. Il aurait pu prêter le serment constitutionnel, il aurait pu émigrer. Il demeura à Paris, indépendant, fidèle. Il y vécut caché sous des déguisements divers, échappa à l'incarcération, et toujours menacé, jamais pris, il devint l'un de ces héroïques aumôniers des condamnés à mort qui, chacun à leur tour, un jour par semaine, accompagnaient secrètement, mêlés à la foule, les charrettes jusqu'à la guillotine, guettant sur les lèvres et dans les yeux des suppliciés l'appel de l'âme et y répondant par la prière sacerdotale et l'absolution suprême.

Le jour de « Monsieur Philibert » était le mercredi. Il assista à la mort de Louis XVI, il donna, dit-on, sur le parcours de la charrette, l'absolution à Marie-Antoinette. Il se dépensait aussi, courant Paris et sa banlieue — accoutré souvent en garde national (il avait été incorporé à la garde nationale et cela le préservait) au service des malades et des mourants sans assistance religieuse. Il dirigeait secrètement des religieuses éparses et quand la fin de la Terreur leur permit de rouvrir peu à peu, ici et là, de petites écoles, il s'en fit le chapelain. C'est ainsi qu'il connut et dirigea Sophie Barat et eut une grande part à l'orientation de cette âme choisie et à la fondation, par elle, de la Congrégation enseignante des Dames du Sacré-Cœur.

En 1803, il est chanoine de Notre-Dame de Paris ; en 1810, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet ; en 1821, curé de Saint-Etienne du Mont, la paroisse de presque toute la jeunesse des grandes

écoles. C'est de là que le ministère des Cultes l'envoya à Grenoble pour en administrer le vaste diocèse. Mgr de Bruillard depuis vingt ans, y avait manifesté autant de prudence que de fermeté. Aisément accessible à tous, patient et doux, il avait une haute conscience de son autorité, un sentiment profond de ses responsabilités. Souvent réfugié dans l'oraison, menant une vie mortifiée et pauvre, il disposait libéralement de sa fortune personnelle pour le bien de ses diocésains. Quand il fut instruit du fait de la Salette et de la situation des enfants, il se chargea de l'éducation de ceux-ci et même fit une petite pension aux parents de Mélanie.

Il ne voulut porter de jugement sur l'Apparition qu'après s'être entouré de toutes les précautions d'une impartiale critique. Mgr de Bruillard nomma d'abord, dès décembre 1846, deux commissions, l'une de chanoines, l'autre de professeurs, chargés d'examiner, séparément, toute les pièces de l'instruction et d'en tirer, sans se concerter nullement, chacune un rapport.

Ces examens des interrogatoires des enfants, des circonstances de l'Apparition durèrent sept mois. Puis une commission unique de seize membres se réunit, durant huit séances sous la présidence de l'Evêque. Là, l'opposition à la reconnaissance du miracle commença à se faire sentir sourdement. Son principal tenant était le curé de Saint-Joseph de Grenoble, l'abbé Cartellier. Mgr de Bruillard, loin de le contredire, se borna à le prier de préciser ses arguments. Il lui écrit (le 8 janvier 1848) : « J'attends de vous par écrit et promptement, si possible, communication des choses que vous avez apprises sur les enfants, qui jettent un nuage sur leur témoignage et vous le rendent suspect... » (Dossier Chaper, n° 44).

Ne trouvant pas de preuves de ses insinuations, il inventait le procédé, reproduit après lui tant de fois, de jeter le discrédit sur les voyants.

Mélanie surtout, moins aimable que Maximin, et plus énigmatique, est alors en butte aux allusions vagues, mais pernicieuses, qui s'infiltrant dans les conversations des uns et des autres, allaient bientôt l'atteindre et tenter de déformer son témoignage et de dénigrer sa personne.

L'enquête néanmoins aboutit au Mandement doctrinal par lequel Mgr de Bruillard concluait à la réalité miraculeuse de l'Apparition et autorisait les pélerinages à la Salette. Signé du 19 septembre 1851, il fut lu en chaire dans tout le diocèse de Grenoble le 16 novembre suivant. Et, en mai 1852, en dépit de son grand âge, Mgr de Bruillard monta à cheval sur la sainte montagne et y posa la première pierre du sanctuaire dédié à Notre-Dame de la Salette.

Pour le desservir, il y adjoignit un établissement de Missionnaires. L'approbation de Rome avait été envoyée à l'évêque de Grenoble dès le 7 octobre 1851. (Lettre du cardinal Lambruschini, Préfet de la Sainte Congrégation des rites). Un rescrit pontifical du 4 août 1852 consacra la faveur de l'autel privilégié au nouveau sanctuaire, qui sera plus tard (février 1879) érigé en Basilique.

INTERROGATOIRES.

Pendant ces longs délais, Mélanie et Maximin ne cessèrent pas un jour d'être en proie, non seulement aux enquêteurs officiels, mais aux prêtres et aux laïcs que la piété ou la seule curiosité amenaient en nombre croissant à la Salette.

Les religieuses de la Providence de Corps s'étaient vite affectionnées à ces élèves exceptionnels. Elles présidaient aux entretiens des enfants avec les pélerins qu'elles accueillaient libéralement.

C'est ainsi que Mlle des Brûlais — cette institutrice de Nantes — personne pieuse et cultivée, et l'une des premières miraculées de la Salette, reçut l'hospitalité de leur maison à sept reprises successives, en 1847, 1849, 1851, 1852, 1853, 1854 et 1855. Par la supérieure et par la Sœur Sainte-Thècle qui s'occupait particulièrement des enfants, elle fut bien informée de ce qui les concernait ; elle les vit eux-mêmes, les interrogea, assista à leurs interrogatoires par des prêtres. Ses notes, ses lettres permettent de saisir leurs attitudes et de se figurer leur physionomie.

En général, et au premier contact, c'est Maximin qui plaît le plus : sa pétulance, sa naïveté, ses manières calines, ses espiègleries amusent ; et elles frappent par leur contraste avec son sérieux dès qu'il s'agit de l'Apparition. Dans sa simplicité, souvent il en appelle à Mélanie. Elle, elle a vu le visage de la Belle Dame et rencontré son regard ; lui, il n'a pu apercevoir entre le corps et la coiffure qu'une clarté qui l'éblouissait.

Appelée au parloir, Mélanie se présente avec un maintien réservé, elle a des réponses précises mais brèves ; elle reste pensive et parfois mélancolique ; il lui arrive de faire une moue boudeuse, d'avoir un éclair de malice et, lorsque quelque propos lui paraît absurde, elle hausse les épaules. Elle commence seulement à savoir le français et le parle d'une façon encore rustique. La fruste bergère perce encore sous la pensionnaire du couvent. Car la « louve des bois » est devenue une pensionnaire de couvent. Elle qui croyait que tout le monde était comme elle, elle est obligée de devenir

comme tout le monde. Elle s'est pliée au règlement et aux usages du pensionnat ; elle étudie en classe, prend part aux récréations, et — ce qui lui est peut être le plus difficile — au lieu de jouer toute seule avec les petites fleurs du Bon Dieu, elle doit être gentille avec ses compagnes, se prêter à leurs jeux, à leurs conversations, comme aux questions des bonnes sœurs et aux « interwiews » des visiteurs.

La Supérieure confie à Mlle des Brûlais que « malgré le vice de sa première éducation, le caractère de Mélanie se modifie heureusement, et qu'elle fait de grands progrès, devient moins boudeuse et plus sociable. » ...C'était un autre genre de combats qu'à Saint-Michel et à Quet-en-Beaumont que menait la petite voyante ; quelle somme d'efforts secrets, quelle dépense de volonté intérieure, quelle persévérante conquête de la maîtrise de soi a dû réclamer d'elle cette bataille ignorée ! Son humble obéissance lui méritait sans doute les grâces nécessaires et son petit Frère peut être lui disait — sans paroles — ce qu'elle avait à faire et à dire. Mlle des Brûlais a noté la plupart de ses réponses. Beaucoup de ses interrogateurs cherchaient à l'embarrasser pour mieux éprouver sa véracité. Rien ne la déconcerte. Jamais elle *NE VARIE D'UN MOT* dans le récit de l'Apparition qu'elle est priée de recommencer sans cesse, elle ne s'impatiente jamais, elle demeure imperturbable.

« La Sainte Vierge, lui dit-on (8), vous a commandé d'annoncer tout cela à son peuple ; vous ne le faites pas puisque vous êtes ici ? » « Je le dis à tous ceux qui me le demandent. » — « Pourquoi n'allez-vous pas le publier dans toutes les villes ? » — « Les religieuses ne me laissent pas aller. » — « Si la Sainte Vierge vous le commandait, iriez-vous ? » — « J'irai. » — « Aimez-vous à parler de tout cela ? » — « Cela ne me fait rien. » — « Aimeriez-vous mieux n'en pas parler ? » — « *J'aimerais mieux, pourvu qu'ils le savent.* » — « Vous êtes allée le dire au Maire (de la Salette) ? » — « Non, il est venu nous le demander. » — « Je croyais qu'il avait voulu vous donner de l'argent ? Pourquoi ? » — « Pour que nous ne disions pas cela... et je n'ai pas voulu d'argent. » — « Combien vous offrait-il ? » — « Est-ce que je sais ? *Je lui ai jeté contre.* »

« Quelqu'un vous a appris cela ? » — « Hé, oui ! Monsieur, quelqu'un me l'a appris ; si on ne me l'avait pas appris, je ne saurais pas, moi. » — « Et qui vous l'a donc appris ? » — « Une personne, Monsieur. » — « Quelle est cette personne ? » — « Celle que j'ai dite. » (9).

---

(8) M. des Brûlais, l'Echo de la Sainte Montagne. Note du 19 sept. 1847.
(9) M. des Brûlais, notes du 19 septembre 1847.

« Comment avez-vous pu retenir toute cette histoire, pour une fois que vous prétendez qu'elle vous a été dite ? Voilà trois fois que je vous l'entends raconter et je ne pourrais pas la redire. » « Monsieur, si la Sainte Vierge vous l'avait dite, vous la sauriez. »

Au pélerinage du 19 septembre 1847, Mlle des Brûlais se trouve auprès de Mélanie. « La foule nous eût bientôt entourées, dit-elle, dès qu'on eut signalé « la petite fille de la Sainte Vierge » mais pour celle-ci, on eût dit à son maintien, à l'impassibilité de sa physionomie qu'elle était étrangère à cette affluence. Quelqu'un eut la maladresse de lui dire : « Voyez tout ce monde ; c'est pourtant vous qui êtes l'auteur de tout cela ! » Sans répondre, Mélanie haussa les épaules, et dès lors toute son attention fut constamment de se tenir cachée. Jusqu'à ce qu'enfin, ne pouvant plus éviter les attroupements que sa présence renouvelait partout où elle passait, elle prit le parti de s'enfuir tout de bon avec son père, en prenant sa course à travers les sentiers de la montagne où je la vis bientôt disparaître. Pourtant, elle avait plusieurs fois satisfait la pieuse curiosité de ces groupes en répétant les paroles que la Dame l'a chargée de faire passer à son peuple ; elle s'y était même prêtée avec complaisance et simplicité *tant qu'elle l'avait cru utile*. L'affluence était telle que, pour assurer l'ordre, il fut question d'envoyer des gendarmes. Mélanie dit d'un air mécontent : « J'aime pas ça, si on se tient bien, on dira que c'est eux la cause. » (10).

Un peu plus tard quand l'opposition au miracle commence à faire courir des racontars — quelqu'un lui dit : « Cette Dame que vous appelez la Sainte Vierge, elle est en prison à Gap. » — « Il n'y a que Dieu qui puisse mettre celle là en prison, et je voudrais bien être dans cette prison là. »

A son second pélerinage (11 septembre 1847), Mlle des Brûlais apporte des images qu'elle a fait dessiner de l'Apparition et les soumet aux voyants. De la pointe d'un crayon, Mélanie fait un trou à la place de la tête du personnage qui la représente : « J'aime pas une image où je suis. »

Le 18 septembre 1849, devant un cercle d'une trentaine de personnes, des prêtres s'acharnent à tourner et à retourner les réponses de Mélanie et s'évertuent à l'entraîner à dire quelque chose de son « Secret ». « Est-ce en français que le Secret vous a été confié ? » « Oui, monsieur. » — « Mais vous n'entendiez pas le français ? » — « Non, je ne le comprenais pas. » — « Comment avez-vous donc compris le Secret ? » — « Je ne sais pas. *Si la Sainte Vierge l'a voulu*,

(10) M. des Brûlais, p. 30, Ed. Douchet, 1904.

Monsieur, j'ai compris. » — « ...Vos maîtres des Ablandins ne savaient aussi que le patois ; pourquoi donc, le soir de l'Apparition, leur avez-vous parlé en français. » — « Je disais comme j'avais entendu. » — « Vous disiez sans comprendre)? » — « Oui. » (11).

Dans un autre entretien (18 septembre 1854), Mlle des Brûlais note encore qu'il est impossible à Mélanie de dire en patois ce que la Sainte Vierge a dit en français et inversement. Mlle des Brûlais essaie de faire une traduction et Mélanie néanmoins la juge exacte.

Un interlocuteur lui dit : « Ainsi vous répétiez la partie française du Discours comme un perroquet ? Elle répond : « OUI. » « Vous n'avez compris que plus tard ? » — « Oui, quand j'ai appris le français. »

On continue à l'interroger : « Mélanie, n'êtes-vous pas ennuyée de répéter si souvent la même chose ? » — « Non Monsieur. » — « Cela doit pourtant vous ennuyer surtout quand on vous fait des questions embarrassantes ? » — « *On n'a jamais fait de questions embarrassantes.* »

En 1849, Mélanie a dix-huit ans. Bien que sa taille se soit développée, elle n'en paraît encore que quinze. Elle est toujours timide et peu bavarde, mais ses manières se sont polies, elle n'est pas jolie, mais elle a du charme. Mlle des Brûlais s'intéresse de plus en plus à elle. Elle a pu — la veille du pèlerinage du 19 septembre 1849 — parler seule avec elle au moment où la jeune fille lui apportait un bougeoir pour monter à sa chambre. Mlle des Brûlais lui demande de lui obtenir une grâce de la Sainte Vierge, Mélanie répond qu'elle le fera : « Mais ajoute-t-elle la Sainte Vierge ne veut pourtant pas m'en demander une que je demande moi. » « Comment savez-vous si la Sainte Vierge ne vous la demande pas ? » « Parce qu'elle ne me la donne pas. » « Que savez-vous si elle ne vous la donne pas'? » « Oui, je sais... puisque je ne meurs pas. » « Vous demandez à mourir ? Pourquoi ? » « Parce que je n'aime pas à rester ici sur la terre... C'est trop laid... » (12).

Mlle des Brûlais lui demande si, pourtant, elle ne se sent pas le désir de choisir un état de vie. Lequel ? « Religieuse, donc... » Et elle se retire, pensive.

---

(11) Se reporter, dans l'autobiographie, à l'histoire de la conversion de Maurice.

(12) De trois de ses lettres à M. Schmid (14, 21 septembre 1895 et 2 octobre 1895 : « ...Ce désir de mourir est en moi depuis cinquante ans... Pourquoi ne suis-je pas morte à ses pieds (de la Sainte Vierge) lorsque par son doux et amoureux regard Elle semblait m'attirer, me fondre en Elle ?... Je suis ennuyée de vivre... et portant si vous le voulez, ô mon cher Jésus, je le veux aussi, mais alors, cachez-moi les offenses que vous font vos créatures. »

Les curiosités s'exercent surtout autour de ce Secret dont Mélanie ne laisse rien échapper. On la met sur la question des prophéties, ou plutôt des avertissements du Discours de la Sainte Vierge. Rien de tout cela ne s'est réalisé, objecte un sceptique : « Vous êtes pressé, Monsieur, dit Mélanie ; Dieu n'est pas comme les hommes : Il ne punit pas tout de suite. » (19 septembre 1849).

Et, sans insister, quand on multiplie les contradictions : « Je dis comme j'ai entendu. Si vous ne voulez pas croire, laissez-le... » « Que pensiez-vous pendant qu'Elle vous parlait ? » — « Je pensais rien... J'écoutais. » Si elle est en confiance, cependant, et que Mlle des Brûlais, soucieuse de faire exécuter une image aussi exacte que possible de l'Apparition, l'incite à décrire la « Belle Dame », Mélanie s'émeut : « Oh ! quel regard en s'élevant, quand mes yeux ont rencontré les siens ! » Et elle pleure.

SŒUR MARIE DE LA CROIX.

Entre le second et le troisième pélerinages de Mlle des Brûlais, Mélanie Calvat est entrée à la Maison Mère des Religieuses de la Providence à Corenc, tout près de Grenoble. Elle a été admise au postulat le 10 octobre 1850 ; elle reçoit l'habit le 9 octobre 1851. On lui a demandé quel nom de religion elle désirait porter. Elle aurait voulu s'appeler « Sœur Victime de Jésus ». On lui a fait observer que c'est là un nom de Carmélite, et non pas de religieuse destinée à la vie active et enseignante. Alors elle a choisi le nom de « *SŒUR MARIE DE LA CROIX* ».

C'est désormais sous ce nom que Mlle des Brûlais parlera d'elle.

Ce n'est pas sans difficultés ni périls que Mélanie a pu entrer en religion. « Dès qu'elle eut parlé de son projet, raconte dans son petit carnet la Mère Thérèse de Maximy, qui fut au noviciat de Corenc sa Mère Maîtresse, son père alla la chercher au couvent (de Corps) et, de force, la ramena chez lui. Il voulait la faire renoncer à son dessein... mais elle persistait. Pendant quatre jours elle resta sans nourriture et ne se coucha pas. Pendant la nuit, elle veillait le moment favorable pour prendre la fuite, mais il n'y eut pas moyen ; le père, son fusil au bras, ne quittait pas la porte... Un jour, la Bergère faisait prier ses frères et sœurs, et, après la prière, elle leur dit :«Quoi que l'on fasse pour me retenir, on n'en viendra pas à bout ; j'irai me renfermer dans un couvent... Je veux me faire religieuse, ou bien je veux mourir plutôt que de demeurer

dans cet océan de crimes dont la terre est inondée... » Les enfants ne manquèrent pas de tout répéter au père. Il se mit dans une si grande colère qu'il chargea son fusil, sortit de la maison, prit la bergère, la mit vis-à-vis de lui et déchargea son fusil... Dieu permit que la balle passa sous le bras de la bergère... Après quelques jours, la Providence permit qu'un Monsieur de Paris qui aimait beaucoup Mélanie, se trouvât à Corps en ce moment. A peine eut-il appris par les habitants ce qui se passait, qu'il se hâta de descendre (13) trouver le père Mathieu... Le père Mathieu devait six cents francs à ce Monsieur... Ce Monsieur lui dit que, s'il voulait lui vendre Mélanie, il lui remettrait sa dette. Le père y consentit... C'était le premier Vendredi du mois, à trois heures après midi qu'eut lieu cette vente. Mélanie fut très heureuse d'avoir un petit trait de ressemblance avec Notre-Seigneur. Dès ce moment elle fut un peu plus libre. Le lendemain, elle partit pour Grenoble et alla faire visite à Mgr Philibert qui l'envoya à Corenc. »

Ces détails sont confirmés dans le journal de l'abbé Combe. Le 11 septembre 1901, il est en pélerinage à la Salette avec Mélanie. Il écrit : « Vu le Drac et la maison où son père, gardien du pont l'enferma six jours dans la cave après l'avoir manquée de son fusil, et le tertre où la balle, passant sous son bras, alla frapper. »

En quittant ses parents, qui enfin la laissent libre, c'est a son évêque que va Mélanie. Elle demeure dans l'obéissance. Et puisqu'elle souhaite l'état religieux, dans son respect et son sens de l'Eglise, c'est sous la dépendance du Pasteur du diocèse qu'elle court spontanément se placer. Mgr de Bruillard la reçut avec bonté, et, la bénissant, l'envoya à Corenc. Il ne l'y perdra pas de vue. A Mlle des Brûlais qui, revenant d'une visite à Corenc, tout édifiée de l'impression que lui a faite Sœur Marie de la Croix, eut l'occasion de le saluer à Grenoble, il dit : « Il est vrai qu'elle est remarquable. »

Mlle des Brûlais fit trois fois visite à Mélanie au couvent de la Providence de Corenc : en septembre 1851, en mai 1852, en septembre 1853. A la première de ces visites, Mélanie est encore postulante ; elle ne la voit qu'un instant ; mais elle écrit à une amie le jour même (21 septembre 1851) : « Cette jeune fille est un Ange qui semble ne plus tenir à la terre que par le corps, mais dont l'esprit et le cœur sont aux pieds de Celui qui l'a ravie. »

A sa seconde visite, elle écrit : « Sœur Marie de la Croix est

---

(13) Le père de Mélanie avait été nommé gardien chargé de percevoir le péage du nouveau pont sur le Drac. Les 600 francs avancés par le Monsieur de Paris l'avaient aidé à payer le cautionnement nécessaire.

charmante dans son costume de novice qui s'harmonise parfaitement avec son maintien modeste et tout virginal. Je lui ai demandé si elle est contente que Monseigneur ait fondé une Congrégation de Notre-Dame de la Salette. « Oh ! oui, je suis bien contente de cela, m'a-t-elle répondu, et quand il y aura des religieuses de Notre-Dame de la Salette, je serai encore plus contente. » (14). Elle a dit à quelqu'un : « Si j'étais prêtre, comme je prêcherais la pénitence !... »

Lors de sa troisième visite (1er octobre 1853), Mlle des Brûlais note : « Fidèle à la signification de son nom de religieuse, Sœur Marie de la Croix continue de témoigner un grand attrait pour les souffrances et un vif désir de la mort... Elle m'a paru triste... Ses Supérieurs se louent de sa piété et de sa soumission aux observances de la Règle. Toutes les voix de la Communauté lui ont été favorables pour qu'elle prononçât ses vœux pendant la retraite générale qui vient de se faire à Corenc. Cependant... ses supérieurs ont jugé à propos de retarder cet heureux jour, objet des plus chers désirs de son cœur. La raison de ce délai, si pénible pour elle, est — dit-on — que Sœur Marie de la Croix ayant été détournée pendant la première année de son noviciat par de trop fréquentes visites, cette première année est considérée comme insuffisante. Le noviciat est de deux ans. »

Il y a une contradiction quelque peu surprenante entre l'unanimité favorable de la Communauté et la décision des Supérieurs. Et Mélanie est triste. Que se passe-t-il ? Mgr Philibert vient de se retirer du siège épiscopal de Grenoble. Mgr Ginoulhiac lui a succédé. C'est lui qui inspire — pour ne pas dire impose — la décision des Supérieurs. Mélanie s'incline et se tait. Beaucoup plus tard elle écrira dans une lettre à Mlle Vernet, le 3 juillet 1894 : « La pension qu'avait toujours payée pour moi Mgr de Bruillard aux Sœurs de la Providence fut suspendue à l'arrivée de Mgr Ginoulhiac. Tout fut changé. J'étais un être de trop. Je bénis la miséricorde de Dieu qui

---

(14) Du carnet manuscrit de la mère de Maximy : « Dans un pèlerinage que fit à la Salette, Sœur Marie de la Croix en 1852, elle vint, à l'écart, sur le mont Planeau, derrière le chœur du sanctuaire... Elle aperçut, à l'extrémité de la plate-forme qui termine ce mont, une jolie petite fille... elle court à l'enfant qui lui semble bien aimable, l'embrasse et lie conversation avec elle... » « Il faut venir avec moi dans mon convent, lui dit-elle. — Oui, mais je suis pauvre, dit l'enfant, et dans votre couvent on ne reçoit pas sans argent. — Venez tout de même : ma Mère Thérèse de Jésus vous recevra bien sans argent. — Elle n'est pas supérieure, réplique l'enfant. — C'est vrai... mais quand il y aura un couvent à la Salette, vous y viendrez ? — Je le veux bien, mais à condition que j'en serai la Supérieure. » A ces mots l'enfant disparut et Sœur Marie de la Croix reconnut sa mère du Ciel.

m'a tenue dans mon néant. Comme la pluie bienfaisante abaisse la poussière que les vents ont déplacée... ainsi les humiliations, les persécutions et les privations font rentrer l'âme dans sa nullité... »

L'AFFAIRE DU SECRET.

Ce n'est pas seulement pour une infime question de gros sous que le nouvel évêque de Grenoble a mis son veto contre la profession religieuse de Mélanie.

A Saint-Roch, on s'en souvient, avant de lui donner le mystique baiser, son Frère lui avait annoncé des « contradictions et des combats pour la vérité ». La contradiction vient. La lutte commence Lors de la vision de la colombe, Mélanie n'avait-elle pas dit : « Je ne vois pas la Croix ? » Et son frère ne lui avait-il pas répondu : « La Croix ? Je l'ai mise et dedans et dehors. » La petite colombe, la « Victime de Jésus » va maintenant la sentir. ,

Ce qui, dès le début des interrogatoires subis par les deux voyants, intrigue les visiteurs — et, surtout, parmi eux, les membres du clergé — ce sont ces secrets que Mélanie et Maximin disent avoir, l'un après l'autre, reçus de la Sainte Vierge, et qu'ils gardent hermétiquement.

Sur Maximin, plus jeune, plus émotif que Mélanie, divers moyens de pression sont essayés. On le flatte ; on lui offre de l'or ; on tente de le surprendre et de l'amener à se couper. Le voyage d'Ars où, en 1850, et malgré les ordres de Mgr de Bruillard, des politiciens légitimistes entraînent Maximin, est motivé par l'espoir que le saint Curé arrachera son secret au petit berger. Quelle propagande sensationnelle pour le parti, si, dans ce secret, la Sainte Vierge avait dit qu'il faut un roi à la France ! Mais tout échoue. Maximin boude. Il ne comprend pas ce que lui dit au confessionnal le vieux prêtre édenté. Le curé ne comprend pas l'enfant et croit saisir que Maximin lui dit qu'il n'a pas vu la Sainte Vierge. Du secret, pas un mot. Un bruit court que Maximin s'est démenti. On s'empresse de le faire savoir à Mélanie, qui en doute, s'en afflige et dit : « Le malheureux !... » Elle persévère sans trouble dans son témoignage invariable de l'Apparition, et dans son mutisme absolu quant à son secret.

Les partisans légitimistes étaient lyonnais. L'archevêque de Lyon, le cardinal de Bonald s'inquiète de l'incident d'Ars. Il fit savoir, fin mars 1851, à l'évêque de Grenoble, que le Pape lui avait exprimé le désir de connaître le secret des deux voyants (15).

(15) Récits de Maximin, Annales de la Salette, juillet 1886, pp. 209-214 ; décembre 1886, pp. 189-293.

Quand Mélanie, dans son noviciat de Corenc fut mise au courant par l'envoyé de Mgr de Bruillard, l'abbé Auvergne, elle lui dit : « Ce n'est pas le Pape qui me demande mon secret, ce sont d'autres qui lui ont dit de me le demander. »

Il est bien délicat, et d'ailleurs impossible, de savoir si le désir du Pape fut spontané ou s'il fut — et dans quelle mesure — suggéré par le cardinal de Lyon. Il semble que, puisque Rome était instruite depuis cinq ans déjà, du fait de la Salette et en communication à ce sujet avec l'évêque de Grenoble, elle n'avait que faire, pour passer un ordre ou exprimer un vœu à celui-ci, de l'intermédiaire du cardinal de Bonald. Mgr de Bruillard prit le parti d'envoyer les secrets directement au Saint Père, comme l'exigeait la Constitution «Supremae Majestatis» du 19 décembre 1516.

Mais il fallait d'abord les obtenir des deux enfants. Mgr de Bruillard entendait respecter leur liberté ; et, cependant, si le Pape avait parlé ne convenait-il pas d'obéir ? La chose fut exposée ouvertement aux deux enfants. Leur attitude, nullement concertée (Maximin est maintenant au Petit séminaire de Grenoble, Mélanie à Corenc), est pareille. Ils refusent d'abord. Si le Pape commande, ils lui livreront leurs secrets, mais à lui seul.

Maximin se décide assez vite, et, à ce qu'il semble avec une certaine satisfaction (16). Mélanie avec peine. M. Auvergne, puis le chanoine Rousselot, montent à Corenc pour la persuader de son devoir d'obéissance au Pape. Elle résiste. La Sainte Vierge m'a défendu de le dire. Elle est troublée ; elle pleure. « Elle est dans l'agitation la plus grande, dit la Supérieure de Corenc au chanoine Rousselot (17); pendant la nuit, elle a rêvé de ce qui a fait l'objet de son entretien avec M. Auvergne et sa compagne de chambre lui a entendu dire : « On me demande mon secret... Il faut dire mon secret au Pape ou être séparée de l'Eglise (M. Auvergne ne lui a point parlé de séparation de l'Eglise ni d'excommunication, c'est elle-même qui a tiré cette conclusion...) Plus de quarante fois elle a répété : « Etre séparée de l'Eglise !... »

Elle obéira donc. Mais elle précise au chanoine Rousselot (18) : « Je veux dire au Pape seul et quand il le commandera... Je le lui dirai à lui-même ou je l'écrirai dans une lettre cachetée. »

« Et cette lettre cachetée à qui la remettrez-vous pour la faire

(16) Parlant du voyage d'Ars, Maximin avait dit : « J'ai fait une sottise, c'est vrai, mais c'est ça qui a fait marcher le secret à Rome (cité par Mlle des Brûlais).

(17) Procès-verbal, rapport du chanoine Rousselot.

(18) Procès-verbal, rapport du chanoine Rousselot

passer au Pape ? » — « A Monseigneur l'Evêque. » — « Ne la feriez-vous pas passer par Mgr le cardinal archevêque de Lyon ? » — « Non Monsieur. » — « Et pourquoi ? » — « Parce qu'à Lyon on ne croit pas beaucoup à la Salette, et ensuite parce que je ne veux pas qu'on décachette ma lettre. » — « ...Mais quand le Pape connaîtra votre secret, cela vous fâchera-t-il qu'il le publie ? » — « Non Monsieur, cela le regardera, ce sera son affaire... » Mélanie baisse la tête en souriant et demande à son tour à M. Rousselot : « Et si le secret le regardait lui-même ? » — « Dans ce cas, répond M. Rousselot, le Pape ferait comme il jugerait à propos. » (Abbé Rousselot. Un nouveau sanctuaire à Marie, Grenoble, Baratier, 1853, pp. 54 et suiv.).

Au retour de Rome, les délégués porteurs du secret lui diront que le Pape a laissé voir qu'il était affecté de sa lecture... « Il paraît que ce n'était guère flatteur ? » — « Flatteur ? lui dit-elle ? » — « Oui, savez-vous ce que veut dire ce mot ? » — « Hé oui, je sais ; cela veut dite « qui fait plaisir ». Mais ça doit faire plaisir au Pape : *un Pape doit aimer à souffrir*... » Mlle des Brûlais, qui rapporte ce propos dans une lettre écrite de Corps le 21 septembre 1851, ajoute : « Tous les assistants à cet entretien furent frappés de ce mot et du sourire céleste qui l'accompagna. »

Ce fut le 3 juillet 1851 que Mélanie écrivit son secret pour la première fois, au couvent de la Providence, à Corenc, devant deux témoins, le chanoine de Taxis et M. Dausse, ingénieur des Ponts et Chaussées. Elle remplit trois pages d'un trait, signa sans se relire, mit sous enveloppe et écrivit sur l'enveloppe : A sa Sainteté Pie IX à Rome. Le lendemain, Mélanie descend à Grenoble, à l'évêché, « pour mettre une date qu'elle n'avait pas mise à quelque chose » comme elle dira à Mlle des Brûlais en septembre ; elle rouvre l'enveloppe, recopie son secret ; elle demande aux témoins présents le sens de « infailliblement », de « souillée » (ville souillée) et l'orthographe de « antéchrist ». Elle cachette l'enveloppe et s'en va tranquille.

Les deux écrits de Mélanie et de Maximin furent portés à Rome par le chanoine Rousselot et M. Gérin, curé de la cathédrale de Grenoble. Ils furent remis en mains propres au Pape, en audience particulière. Mgr de Bruillard n'avait rien fait pour connaître les secrets. Il avait agi avec une parfaite droiture et vis-à-vis des enfants et vis-à-vis du Saint-Père (19). Il avait quatre-vingt-sept ans. Ayant posé la première pierre du sanctuaire sur la montagne sanc-

---

(19) Sachant que le Pape seul pouvait porter un jugement sur les secrets prophétiques, éléments intégrants du fait de l'apparition.

tifiée par l'Apparition et établi un corps de missionnaires pour le desservir, mis en ordre les affaires de son diocèse, il adressa sa démission au Saint-Siège et au ministre des cultes, et fit ses adieux au clergé et aux fidèles du diocèse de Grenoble par une lettre pastorale du 21 décembre 1852. Il voulait donner ses dernières années au silence et à la prière. Il se retira chez les Dames du Sacré-Cœur, à Montfleury, au-dessus de Grenoble. Il tint pourtant en témoignage de sa foi à l'Apparition et de sa dévotion à Marie, à monter célébrer à la Salette le trentième anniversaire de son sacre épiscopal. Il passa trois jours — du 4 ou 7 août 1856 — parmi les pélerins qu'il prêcha encore. Il avait quatre-vingt-douze ans. Il mourut le 15 décembre 1860.

CONTRADICTIONS.

Mélanie perdait en lui son tuteur ecclésiastique. Il l'avait connue enfant, au lendemain de l'Apparition, il l'avait suivie, soutenue, aidée à entrer dans la vie religieuse ; il avait confiance en elle, et elle avait pour lui confiance et vénération.

Mgr Ginoulhiac, qui lui succédait, avait la réputation d'un prélat à la foi éclairée et d'un excellent administrateur. Il revêtait l'épiscopat dans le moment même où, après la Révolution de 1848 et les troubles qui l'avaient suivie, Napoléon III restaurait l'empire qui paraissait à tous une promesse de paix. Longue physionomie aux traits accentués, tempérament méridional, sa nuance bonapartiste le désignait — on pouvait le penser — aux faveurs du régime.

Les secrets des bergers lui étaient un souci. Il eut voulu les connaître et en disposer. Si des partisans légitimistes avaient tenté de faire parler Maximin, n'était-ce pas que les secrets de la Salette encourageaient les visées royalistes et pouvaient provoquer, surtout chez les catholiques un mouvement d'opposition au gouvernement impérial ? Son devoir était d'y parer. Mélanie plus encore que Maximin (on savait en effet que son secret était plus long que celui de Maximin et avait retenu plus longtemps l'attention du Pape), Mélanie détenait ces révélations. D'un moment à l'autre, elle pouvait les répandre. Sa présence était une menace pour le bon ordre du diocèse.

Dans une lettre du 3 juillet 1894 à Mlle Vernet, Mélanie, répondant en bref à des questions qui lui sont posées, écrit : « L'évêque de Grenoble, aux personnes qui lui demandaient raison de sa conduite envers les deux bergers... (des mots manquent) ...l') que son amour-propre avait été froissé par le refus des bergers de lui livrer

leurs secrets, et qu'il était résolu de se venger de cette injure ; 2°) qu'il voulait s'attirer la bienveillance de Napoléon et qu'il a exilé la bergère pour se faire ensuite créer archevêque ou cardinal par l'empereur, etc... »

La petite novice de Corenc n'était peut-être pas toujours maîtresse des mouvements prophétiques qui la surprenaient elle-même. Avait-elle laissé échapper quelque allusion au « cœur double » de Napoléon ? Aurait-elle déjà laissé percer le pressentiment de l'effondrement de l'empire et de l'invasion allemande ? Dans une lettre à M. Schmid du 28 octobre 1896 elle dit : « Je me rappelle fort bien, pendant la récréation et dans la salle d'études, à la Maison-Mère des religieuses de la Providence à Corenc près de Grenoble, avoir écrit à la craie sur un grand tableau noir : Les Prussiens en 1870. C'est tout ce qu'il y a de vrai en cela. »

La singulière objectivité de ce témoignage prouve les inspirations involontaires de la voyante

Il y avait encore autre chose.

Dans une note qu'elle remit, sur sa demande, à l'abbé Combe (20), Mélanie relève ce qui se passa en 1852. « A peine, dit-elle, eus-je entendu du Père Sibillat (21) que plusieurs prêtres du diocèse de Grenoble se réunissaient pour former un Ordre de Missionnaires de Notre-Dame de la Salette et qu'on allait travailler à faire une règle, je dis aussitôt au Père Sibillat que la Sainte Vierge avait donné tout ce qu'il fallait pour les Religieux et que, s'il voulait m'attendre un instant, j'irais vite écrire quelque peu des Règles. Après que je lui en eus remis quelques articles, il partit. Quelques jours après il revint, et me dit que Mgr Ginoulhiac me prenait pour une orgueilleuse, une illusionnée et une folle, et que l'on devait brûler ces papiers... »

Le Père Sibillat me dit encore que l'on avait fait examiner les articles de la Règle à la Grande Chartreuse pour savoir si ces paroles... « C'est la Règle que *Vous* ferez observer s'appliquaient à moi personnellement et à la réponse que l'on fit que ces paroles regardaient la bergère, on mit la Règle à l'obscurité et il n'en fut plus question. Et, dès ce moment on redoubla de zèle pour m'éloigner de la France, ou au moins du diocèse. »

---

(20) Journal de l'abbé Combe, 8 novembre 1902.

(21) Le Père Sibillat, ancien aumônier de l'Ecole professionnelle de Grenoble et l'un des premiers missionnaires de la Salette, ensuite démissionnaire. Il était confesseur des religieuses de la Providence. Il confessait Mélanie à qui son petit Frère avait dit « qu'elle devait tout dire au Père Sibillat et à la mère Thérèse de Jésus de Maximy. » Il obligeait Mélanie à rédiger l'abrégé de son autobiographie. Il savait qu'elle était stigmatisée, d'après le carnet de la mère de Maximy.

Les règles traditionnelles, depuis des siècles en vigueur dans l'Eglise pouvant s'adapter à presque toutes les fondations, l'Eglise interdit en principe les innovations en matière de vie religieuse. En rejetant à priori les articles que lui apportait le Père Sibillat, l'évêque de Grenoble se tenait donc dans les formes canoniques, et son premier mouvement est tout légitime. Peut-être eût-il pu, pour se mieux éclairer, demander communication du texte entier dont Mélanie n'avait donné que les fragments ; peut-être — Corenc est à 4 km. de Grenoble — eût-il pu faire venir Mélanie, lui faire dire ce qu'elle avait entendu et vu, quand la Règle lui fut dictée (22) et s'enquérir de la manière dont elle-même entendait la phrase soumise à l'examen des Chartreux, enfin se rendre compte que loin d'abolir ou de bouleverser les lois ecclésiastiques, cette Règle de la Salette tend plutôt à les vivifier, en faisant renaître l'esprit de l'Evangile, de l'Enfance spirituelle uni à l'Esprit de Victime.

Mais un seul point, un seul paraît avoir capté toute l'attention de Mgr Ginoulhiac et avoir soulevé son indignation : cette esquisse de Règle, transcrite (composée peut-être, qui pouvait le savoir ?) par une paysanne illettrée, c'était elle-même qui prétendait la faire observer ! Cette pauvre petite sœur jouait à la fondatrice ! Ambition insensée, intolérable, et même dangereuse.

Désormais, Mélanie se trouva à la Maison-Mère de Corenc, dans une situation fausse. Si la bienveillance de beaucoup des religieuses lui restait acquise, si l'affectueuse confiance de sa Maîtresse au noviciat la soutenait encore, les critiques sans aménité, les médisances et les racontars perçaient autour d'elle, dénaturant les faits, faisant circuler d'elle une fausse image.

On prétendit qu'elle avait dit une fois, en pleine communauté, que Mgr Ginoulhiac était fou.

« Est-ce vrai que vous avez dit cela ou quelque chose d'appro-

---

(22) « Je suis prête à certifier de mon sang que ce fut la Très Sainte Vierge qui me dicta la Règle. » Lettre à l'abbé Combe. Messine, 7 juillet 1898. Pendant qu'elle en entendait les termes, Mélanie avait la « Vue » de cette règle, c'est-à-dire, en voyait l'application. Mélanie n'avait aucun désir de diriger quoi que ce soit. Elle écrit à l'abbé Combe, de Messine, 29 décembre 1897, où elle avait accepté pour un an seulement la direction d'une maison religieuse : « Je ne suis pas du tout faite pour commander. » D'autre part elle jugeait que la règle de la Sainte Vierge était si bien faite pour s'insérer dans les mœurs en vigueur dans la vie religieuse qu'elle écrit au chanoine de Brandt, au sujet de trois religieuses décidées à former un petit noyau de l'ordre de la Mère de Dieu : « Les sœurs ne comprennent pas qu'être du Tiers-Ordre de Saint-Dominique (elle-même en faisait partie) ne les empêche pas d'observer la Règle de Marie et d'exercer les œuvres indiquées dans cette Règle (18 janvier 1891).

chant de votre évêque ? » lui demanda l'abbé Combe en lui faisant préciser ses souvenirs (23). « Mais, non, mon Père. Un jour que Notre-Seigneur témoignait son amour je m'écriai, sans penser qu'on m'entendait : Seigneur, vous êtes fou, fou, fou ! Mgr Ginoulhiac a cru que j'avais dit cela de lui... »

Le petit carnet de la Mère Thérèse de Maximy, maîtresse des novices, et témoin de l'incident, donne plus de détails :

« Toute la communauté de la Providence étant un jour réunie à la chapelle pour l'oraison du matin, note-t-elle, tout à coup le profond silence qui règne est interrompu par un mot que prononce à haute et intelligible voix, Sœur Marie de la Croix : « O mon Jésus ! vous êtes fou... oui, vous êtes fou d'amour, fou, fou, fou ! » Ces mots provoquèrent un sourire presque général dans la chapelle. La Supérieure indignée fit signe à la maîtresse des novices d'emmener Sœur Marie de la Croix, ce qu'elle fit aussitôt en la tirant hors de sa place sans ménagement, et, la poussant par l'épaule en lui disant : « O l'imbécile ! qui distrait et dérange tout le monde pendant l'oraison ! » Et la novice marchait humblement devant sa Maîtresse, la tête et les yeux baissés.

« Sur le soir du même jour, elle vint voir l'Assistante qui lui demanda pourquoi elle avait parlé haut à la chapelle : « Ma Mère, répondit Sœur Marie de la Croix, je ne m'en suis pas aperçue... Je disais à Jésus qu'il était fou d'amour de demeurer au Saint Sacrement pour ses créatures qui sont si ingrates, mais je n'ai pas cru le dire tout haut. »

Malgré sa profonde humilité (la Mère de Maximy a noté qu'elle lui disait : « La moindre petite fleur des champs fait mieux ressortir la gloire de Dieu et est plus fidèle que moi... »), Mélanie souffre de ces malentendus hostiles et dans son âme et dans son corps. Sa santé semble atteinte. Le prétexte est ainsi trouvé pour la faire décemment sortir de la Maison Mère de Corenc.

Mlle des Brûlais put écrire à une amie le 6 septembre 1854, de Corps : « Je suis heureuse, tu peux le croire, ma toute bonne, de me retrouver ici avec Sœur Marie de la Croix qui m'a reçue très affectueusement. Elle a conservé cet air modeste, cette tenue réservée qui est, ce me semble, son cachet particulier... Sa santé ayant éprouvé quelque dérangement, ses Supérieurs l'ont envoyée revoir sa chère montagne et respirer son air natal. Mais il est visible qu'elle souffre moralement d'être à Corps, à cause de sa famille, qui lui est un

(23) Journal de l'abbé Combe, 8-9 novembre 1902.

sujet d'épreuves renouvelées (24). La voilà donc revenue à la Providence de Corps, où elle rentre humblement sous l'autorité de son ancienne Supérieure.

L'HERBIER.

Entre cette Supérieure, Mlle des Brûlais et Mélanie se place une petite scène touchante :

« Sur l'invitation de Mme la Supérieure — écrit Mlle des Brûlais le 11 septembre 1854 — Sœur Marie de la Croix me montrait tantôt un herbier de fleurs qu'elle a cueillies sur sa chère Salette et disposées dans un cahier... Une feuille de ce cahier couverte de perce-neige et portant l'inscription : *Fleurs précieuses* a fixé mon attention. « Où avez-vous cueilli ces fleurs, je vous prie, Sœur Marie de la Croix ? » ai-je demandé. « Tout près de la fontaine... le plus près que j'ai pu. Il faisait bien froid ce jour-là ; je grattais la neige avec mes ongles pour arracher les chères fleurs... » — « Donnez ce cahier à Mademoiselle, Sœur Marie de la Croix » a dit Madame la Supérieure. « Oh ! je ne le donnerais pas pour l'empire de Napoléon ! » — « Mais pour l'amour de la Sainte Vierge, ne le donnerez-vous pas ?... » — « Si j'avais ce cahier, chère Sœur, reprend Mlle des Brûlais, je le montrerais à tout le monde comme une preuve évidente que vous continuez d'être convaincue de l'Apparition de la Très Sainte Vierge sur la Salette puisque vous appelez « précieuses » les fleurs qui croissent sur cette montagne !... » — « Ah ! si je suis convaincue de l'Apparition ! Je l'assurerais quand même on me tuerait, non pas en un coup, mais petit à petit !... » — « Comment avez-vous pu vous résoudre à quitter cette chère montagne où vous avez vu Marie ? » — « Ah ! Elle n'y était plus ! Elle était partie, et nous avait laissés orphelins... »

La Supérieure revient à la charge : « Allons, Sœur Marie de la Croix, abandonnez généreusement votre cahier, faites ce petit sacrifice... » — « Ce n'est pas un petit sacrifice, c'est un grand... Mais vous voulez donc, chère Mademoiselle,que je vous donne mon cher cahier ?... Allons le voilà... Mais laissez-moi en détacher une feuille... » « Laquelle voulez-vous que je coupe ? Pas celle-ci, n'est-il pas vrai ? Car je crois que vous l'aimez davantage (elle désigne le feuillet couvert de perce-neiges) ; eh, bien j'en prends une autre... Voilà... »

---

(24) A sa sortie de Corenc, l'évêque l'avait d'abord envoyée chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul à Valence. Elle n'y resta que peu de temps et revint à Corps dont le climat semblait mieux lui convenir.

LE DÉPART.

Trois jours après (20 septembre 1854), Mlle des Brûlais, toute émue, écrivait à son amie, le nouvel « incident » de la journée : « Sœur Marie de la Croix quitte la France et, sous peu de jours, la bergère habitera l'Angleterre ! Pour combien de temps ? Je l'ignore. Mais elle est partie ce matin pour Grenoble en compagnie de M. Chambon, de M. Gérin, du R. P. Burnoud (Supérieur des Missionnaires de la Salette) et de Mgr Newsham (25)... Ce départ a été si imprévu, si précipité que j'en suis encore toute abasourdie..

« Ce n'est qu'après la fête (célébration du huitième anniversaire de l'Apparition) que la pauvre enfant a connu le projet de son voyage. Au moment où elle allait quitter la Salette, hier soir, le Père Burnoud la fit appeler et lui donna connaissance de la lettre de Mgr Ginoulhiac qui permettait que Mgr Newsham emmenât Sœur Marie de la Croix... pouvu qu'elle y consentît elle-même. Son consentement a été promptement donné. Toutefois, elle eût préféré, a-t-elle dit, retourner à sa chère communauté de la Providence de Corenc, ainsi qu'elle l'a demandé plusieurs fois à son évêque, et tout récemment encore dans une lettre très soumise et très suppliante qu'elle m'a communiquée... Mais plutôt que de vivre au milieu des visites et des distractions qu'elle avait à Corps elle a mieux aimé quitter tout à fait la France... »

Mgr Newsham est enchanté d'emmener Sœur Marie de la Croix parce qu'il espère que la présence de l'enfant privilégiée à laquelle Marie a parlé pourra contribuer à la conversion de son pays...

Dans la suite de sa lettre, achevée le lendemain, Mlle des Brûlais fixe pour son amie une dernière image de Mélanie sur la montagne.

« La caravane était partie de Corps, la veille de la fête, au crépuscule. A partir du village de Dorcières, la nuit, s'épaississant, rendit la marche inexpérimentée des pélerins hasardeuse. Mlle des Brûlais eut grand peur, elle était sujette au vertige, elle écrit : « Sœur Marie de la Croix fut notre Providence ; elle marchait en avant, nous indiquant avec la prévoyance la plus attentive, les sentiers à suivre, les mauvais à éviter ; elle fut charmante pour tous ; nous cheminions gaiment à sa suite. »

Le lendemain ce fut le bref adieu, puis le départ rapide. L'exil... Pauvre et sans moyens de se suffire, de trop dans sa famille, de

(25) Monseigneur Newsham, prêtre catholique anglais, prélat de Sa Sainteté était venu en pélerinage à la Salette. Les Sœurs de la Providence lui avaient donné comme guide Mélanie, quelques jours avant le 19 septembre.

trop dans le couvent où il avait pourtant semblé que sa place fût marquée, proscrite de son diocèse natal, elle est livrée — et docilement elle se livre elle-même, abandonnée et comme les yeux fermés — au prélat étranger qui l'emmène.

MALGRE ELLE, la voilà lancée dans la vie errante qui, désormais, sera la sienne.

DARLINGTON

Le séjour de Mélanie en Angleterre dura six ans. De septembre 1854 à septembre 1860.

Années obscures, mal éclairées par un trop petit nombre de documents. Années sombres ponctuées, embrumées de malentendus. Mélanie dans le laconisme qu'elle aime est sobre de détails sur elle. Les extraits des Archives du Carmel de Darlington qu'on a pu jusqu'ici consulter sont plus brefs encore (26).

Et il faut s'y tenir. On ne peut faire sérieusement état des quelques anecdotes qui, dès lors, coururent sur Mélanie, transmises sans contrôle, de couvent à couvent. Sœur Marie de la Croix aurait été affligée d'une maladie étrange dont la cause cachée était cette ceinture garnie de clous qu'elle porte, en effet, pendant quatorze ans, on le sait par elle-même (autobiographie). Mais ce n'est plus une ceinture, c'est une épaisse chaîne de fer ; elle s'est incrustée profondément dans les chairs ; sur l'ordre de la Sainte Vierge, un soir que Sœur Marie de la Croix est seule à la chapelle, cette chaîne tombe avec bruit (27). Autre miracle : pendant qu'elle était au Carmel de Darlington, Sœur Marie de la Croix aurait été frappée de cécité, et, au chevet d'une converse qui venait de mourir, comme preuve que celle-ci était montée sur le champ au Paradis, elle aurait obtenu sa guérison instantanée. D'autre part, elle aurait eu des démêlés mystérieux avec le cardinal Manning et une enquête secrète aurait été faite sur elle en Angleterre.

Ceci, Mélanie le dément. Sur le reste, elle se tait

Ces petites légendes n'ont qu'un intérêt : c'est de montrer autour de Mélanie deux courants contraires d'opinion, l'un qui cher-

---

(26) Extr. des Archives du Prieuré du Carmel de Darlington, communiqués à Miss Natalie Bevenot, de Clifton (Bristol) et traduites par elle en français (manuscrit).

(27) L'écho de cette histoire est recueilli dans le petit carnet de la Mère Thérèse de Maximy, de la Providence de Corenc, mais non de la bouche de Mélanie — comme le reste du contenu du carnet.

che à exalter, l'autre qui tend à la rendre suspecte à l'autorité ecclésiastique. Elle est un signe de contradiction.

Que se proposait Mgr Newsham en emmenant Mélanie en Angleterre ? On ne sait. Peut-être ne le savait-il pas lui-même. Le départ précipité de la Salette, sur une communication de Mgr Ginoulhiac, offre quelque confusion.

Les extraits des Archives de Darlington notent : « Il était d'abord question que Sœur Marie de la Croix fondât une maison d'un ordre actif dans ce pays. » Mélanie se borne à écrire : « Les premiers jours de mon arrivée en Angleterre, je les passai à visiter quelques églises et quelques temples protestants et collèges (séminaires). Ensuite je vins à Carmel-House, près de Darlington... » C'est tout (a l'abbé Combe, 29 avril 1899).

Mgr Newsham était docteur en Théologie et régent du Collège Saint Cuthbert, à Ushaw (Cumberland). Il avait fait le pélerinage de la Salette avec un autre prélat universitaire, le Docteur Smith, de Penrith. Virent-ils le Père Sibillat ? c'est probable. L'abbé Seignoux, curé de la Sarthe qui fit son pélerinage cette même année 1854 et conte avoir discuté philosophie avec eux, le vit aussi. Il est possible qu'ils aient eu, par le Père Sibillat, quelque idée de cette Règle que venait de rejeter l'évêque de Grenoble, et que la pensée leur soit venue de tenter, avec Sœur Marie de la Croix, et par elle, une fondation qui contribuerait à la conversion de l'Angleterre. En lui faisant visiter des collèges, cherchaient-ils l'établissement qui s'adapterait à une nouvelle vie religieuse et apostolique ? Saluaient-ils simplement au passage, sur le chemin de leur retour, des lieux et des visages de connaissance ?

Quoi qu'il en soit, si quelque projet fut imaginé par Mgr Newsham il fut aussi vite abandonné qu'ébauché, et, au bout de peu de jours, lui-même se séparait de Mélanie. Il semble qu'en la faisant sortir du diocèse de Grenoble et en l'amenant loin de France, il avait joué son rôle.

Messieurs les ecclésiastiques descendirent chez nous avec elle — portent les archives du Carmel (28) — avant de passer vers le nord chez eux. Elle était si souffrante qu'on pensa qu'il vaudrait mieux qu'elle restât chez notre aumônier, où elle reprit le costume religieux de la Providence qu'elle avait quitté pour le voyage.

---

(28) Le Carmel de Darlington, fondé d'abord à Lierre (Pays-Bas) pour les jeunes filles catholiques anglaises, émigra de Belgique en Angleterre en 1794, 1°) à St. Helen's (Auckland) ; 2°) en 1804 à Cockenhalla, puis enfin à Darlington. C'est un des trois premiers carmels anglais. En 1854 il y avait peu de temps qu'il se trouvait à Darlington.

Darlington (Durham) était pour les deux ecclésiastiques du Cumberland la dernière étape de leur voyage. Ils le reprirent dès le lendemain ; et d'eux, ni à Darlington ni ailleurs, il ne sera plus jamais question.

Pour Mélanie, c'est déjà — on s'en souvient — un motif de santé qui lui a fait quitter Corenc, puis changer de climat ; c'est pour son repos, par charité, qu'elle est laissée à Darlington.

L'aumônier des Carmélites — un prêtre séculier, Mr. Brown — lui donne l'hospitalité. Par convenance, il préfère qu'elle prenne un habit religieux. Personne ne se demande si, n'étant plus, en fait, novice de la Providence de Corenc, elle a encore le droit d'en porter le costume. Mais tout le monde y trouve son compte : la bienséance est gardée ; et Mélanie affirme sa persévérante appartenance à Dieu — la chose à laquelle elle tient par dessus tout, et qu'elle cherche, par dessus tout, — à maintenir vivante et forte par tous les moyens rencontrés sur *UN CHEMIN QU'ELLE N'A PAS CHOISI.*

La proximité du Carmel en est un. « Elle venait souvent à notre grille, relatent les Archives du Carmel et, la voyant si malade, on demanda et obtint de l'évêque, Mgr Hogarth, qu'elle entrât dans la clôture pour se faire soigner. On était fin octobre 1854. Bientôt elle exprima un vif désir de se faire carmélite. Après quelques délibérations, on vota et elle reçut l'habit le 23 février 1855. Elle fit profession l'année d'après. » Mélanie raconte les mêmes faits, mais autrement (29) : « A peu près tous les jours j'étais invitée par ces bonnes religieuses à venir à la grille de leur parloir passer avec elles l'heure de récréation. Il est tout naturel que ces saintes filles de Sainte Thérèse ne savaient parler que du Bon Dieu. Si au moins, j'avais appris à l'aimer ! Un jour que j'étais comme d'habitude au parloir, je me trouvais mal et perdis connaissance. Aussitôt par un coup de cloche on appela l'aumônier pour envoyer à l'évêché demander l'autorisation que j'entre dans la clôture pour y recevoir des soins. Lorsque je repris l'usage de mes sens, je me vis dans une cellule sur un lit, entourée des religieuses (30).

« Bref, de ce jour, je restai dans le cloître, sans me préoccuper de mon avenir. Ensuite, je fus sollicitée à me faire carmélite, du moins à prendre l'habit, parce que, disaient-elles, cela ne me liait en rien. Je fus un mois postulante, puis je pris le saint habit. C'était

(29) Lettre à l'abbé Combe du 29 avril 1899.

(30) Au bas de cette lettre l'abbé Combe a noté que cet évanouissement dont il n'y a pas d'autre exemple dans la vie de Mélanie et qui dut être très long (on parlait du Bon Dieu) ressemble à une extase. Son état jugé maladif tient-trait aux phénomènes mystiques dont les sœurs sont curieuses.

trop pour moi, peccatrice, malgré que cette vie me plût beaucoup. Enfin, le moment de faire les saints vœux approchait. Effrayée d'une si grande action, et aussi sachant avoir une mission, sans donner d'explications je dis que je ne me sentais pas (*sic*) de faire profession ; je demandai à rester novice ; et, cela ne pouvait être, il me restait à retourner dans le monde.

« Après quelques jours, on me dit que Mgr Ginoulhiac avait écrit que si jamais je retournais en France, je serais excommuniée dans tout son diocèse. Sans doute dans mon intérêt on m'engagea beaucoup, même avec pression, à faire profession. Le 24 février 1856, je fis mes vœux — (je me confesse : pas celui de clôture, Dieu seul savait cela) — Et il sait aussi que depuis longtemps je lui appartiens. Passons. »

Restriction mentale qui dut coûter gros à celle qui manifesta dans tout le reste de sa vie une franchise plutôt brutale et qui a écrit : « Je ne suis pas moi de la race des chauve-souris ; j'aime le soleil et le clair jour » (31).

Les Archives du Carmel portent que « l'ignorance de la langue anglaise fit que le noviciat de Sœur Marie de la Croix ne fut pas tout à fait ce qu'on aurait voulu ». Pourtant, loin de retarder sa profession, on la presse. Sa santé, qu'on répète être si mauvaise, n'est point un obstacle. La menace d'excommunication de Mgr Ginoulhiac ne met personne en défiance, ni au Carmel, ni à l'évêché. Enfin, la conduite de Mélanie dément ici son caractère.

De cela elle ne marque et n'a jamais marqué nul remords, pas même un regret, pas même un scrupule. Elle n'en avait pas et n'en eut jamais.

Quand, vingt-quatre ans après, installée à Cannes avec sa vieille mère, elle rend visite au curé du Cannet, M. Boris — le curé d'Ars du diocèse, disait-on — la visite fut longue : « Quand elle prit fin, a noté la Mère Marie Eynard (32) qui accompagnait Mélanie, M. le Curé paraissait préoccupé et elle calme et très paisible ; il nous accompagna un bout de chemin assez long ; ils causaient toujours... Quand il s'arrêta pour nous quitter, il lui dit : « Mais enfin ! vous avez prononcé des vœux ? » « Oui, mais j'ai protesté devant Dieu ! » Ce fût tout... Et, à cette réponse le prêtre me paraît comme quelqu'un déchargé d'un grand poids... Je m'étais retirée un peu loin

(31) Lettre à M. Schmid du 16 juillet 1895.

(32) Cette Mère Prieure des religieuses Camaldules de la Seyne (Var) alors toute jeune fille, avait été placée auprès de Mélanie par son cousin, M. Antoine Carlevau, instituteur libre à Cannes où il avait procuré un appartement à Mélanie. Elle vit encore et a écrit la relation de ses souvenirs.

(par discrétion) ; je la vis se mettre à genoux pour recevoir la bénédiction... »

Le Carmel n'est pas plus explicite. Les faits seuls sont là. Et vus ainsi, du dehors, ils demeurent énigmatiques.

N'en est-il pas souvent ainsi dès qu'il s'agit de surnaturelles vocations ? Par quels détours passent-elles parfois ?

Est-ce cette époque, trois fois post-révolutionnaire et si instable dans ses institutions sociales qui le veut ? Entre 1848 et 1900 les exemples abondent de ces carrefours spirituels où se viennent heurter, en de surprenantes volte-face, les serviteurs des œuvres divines.

En 1852, c'est le Père Marie Alphonse Ratisbonne qui, après dix ans d'études et de travaux dans la Compagnie de Jésus, impérieusement sommé au fond de son âme de se donner à l'œuvre de Sion, s'enfuit un matin du collège de la rue de Vaugirard, laissant ses confrères dans la stupeur et son directeur, le Père de Ravignan, dans le doute et le trouble sur son orientation.

En 1856, le Bienheureux Pierre-Julien Eymard, qui déjà avait quitté le clergé séculier du diocèse de Grenoble pour devenir religieux de la récente Société de Marie, après y avoir exercé un fécond ministère de dix-sept ans, s'en arrache par une lutte douloureuse jusqu'à ce que, relevé de ses vœux, il soit libre enfin de consacrer les dernières années de sa vie à la fondation de l'œuvre des Religieux du Saint-Sacrement. Plus rapproché de nous en 1897, le Père Charles de Foucauld, profès de la Trappe — malgré tous les efforts de ses Supérieurs pour le retenir et les longs délais qu'on lui impose — implore sa libération et quitte son ordre pour se donner à une vie d'humilité et d'abjection à la porte des Clarisses de Nazareth.

La fondatrice des Franciscaines missionnaires de Marie, la Mère Marie de la Passion, était, non seulement professe, mais provinciale, aux Indes, des religieuses de l'ordre des Réparatrices. Le drame demeure encore obscur de sa rupture avec un passé pourtant sanctifié et cher, et de son essor béni vers une activité nouvelle.

Des étonnements pénibles, de poignants regrets, des irritations contenues, des suppositions chagrines entourent de tels revirements, difficiles à comprendre, plus encore à expliquer. La Sainte Eglise, néanmoins, sous la lumière de l'Esprit de Dieu, les accepte et les couvre, maternellement.

Un des cas les plus frappants est celui de la Sœur Marie de Jésus crucifié. Cette petite Palestinienne, venue par toutes sortes d'aventures extraordinaires au Carmel de Pau, n'y était encore que postulante quand elle reçut la révélation et, en quelque sorte l'ordre

d'en-haut d'entreprendre la fondation d'un carmel à Mangalore. C'était à ce carmel qu'elle devait appartenir. Partie pour les Indes avec le premier noyau des fondatrices, elle fit profession à Mangalore au milieu de la joie de tous, dans un bonheur indicible. C'était le 21 novembre 1871.

Dix jours seulement étaient écoulés que l'atmosphère changeait autour d'elle. Sa prieure, sa confidente, la Mère Elie était morte en arrivant aux Indes. Ne pouvant, et ne voulant livrer les secrets de sa vie mystique qu'à son confesseur ou à son évêque, la petite professe est en butte à des curiosités qui épient ses ravissements, violent le mystère de ses stigmates et soupçonnent chez elle l'esprit d'orgueil et d'illusion : ses extases sont jouées, ses stigmates, des blessures volontaires faites au couteau... Bientôt, par surcroît d'épreuve, privée de son confesseur habituel, en victime obéissante, elle prie pour être délivrée des stigmates et des extases. Elle est exaucée. Mais une irrésistible impulsion la fait sortir de la clôture. Est-ce le démon ? est-elle possédée ? Un mémoire de l'évêque de Mangalore à l'évêque de Pau l'affirme et atteste que tous les faits miraculeux de la vie de Sœur Marie de Jésus Crucifié sont d'inspiration diabolique.

Ce n'est point à Mangalore qu'elle devra, quoiqu'il en soit, demeurer attachée. Au bout de quelques mois pénibles, ses Supérieurs la renvoient à Pau. Là, elle est bientôt réhabilitée. Elle ira fonder le carmel de Bethléem, et y mourra à trente-trois ans, exténuée de souffrances, en hostie d'expiation.

Mélanie, à qui le chanoine de Brandt l'avait fait connaître, lui écrit (33) que Sœur Marie de Jésus Crucifié est une grande sainte devant Dieu... Elle-même sait bien que les voies divines ne sont pas les voies humaines et que là où il y a la Croix, il y a nécessairement, aux yeux du vulgaire obscurité et scandale.

Cependant le temps passait à Darlington. L'année 1858 se rapprochait, cette année où devait, selon l'ordre de la Sainte Vierge, être divulgué le secret. C'était là la *MISSION* de la bergère de la Salette. Elle l'emportait sur tout le reste. Le Pape, qui, le premier, avait eu communication du secret, le savait bien, lui. Lui, s'il eût été informé, l'aurait fait sortir de la clôture. Mais il était loin, inaccessible à l'humble bergère. Il ne pouvait être informé que par ses Supérieurs. Et pas plus l'évêque de Darlington que la Prieure du Carmel ne paraissaient avoir eu la moindre idée de ce qui se passait en M[illegible]. Les notes des Archives indiquent seulement la déception et

(33) Lettre à M. de Brandt, le Cannet, 18 juin 1889.

le chagrin que causent dans le cloître l'agitation, sinon inexplicable, du moins incomprise de « pauvre Sœur Marie de la Croix ». On est au début de 1858.

« ...Son esprit devint troublé. Sa vie ici était trop monotone : et il se peut que son esprit, qui s'affaiblissait, soupirait après la vie agitée (littéralement « excitée ») qu'elle menait avant de venir ici..

« 1859 : Un bon Rédemptoriste, au cours d'une retraite qu'il prêcha en 1859, espéra réussir à lui faire du bien. Le résultat cependant nous désappointa.

« 1860 : Notre espoir de voir s'effectuer une heureuse métamorphose, la Providence semblait nous le réserver en nous envoyant à la fin de l'année 1859 un de ses serviteurs de prédilection ; puis en février 1860 ce fut un Passionniste ; mais le résultat ne fut pas permanent.

« Septembre 1860. Pauvre Sœur Marie de la Croix devint de plus en plus déséquilibrée ; et une visite de sa sœur Marie ne fit qu'accentuer l'état des choses. Au mois de septembre, elle jeta par la fenêtre des feuilles de papier où se seraient trouvées des phrases que des passants durent interpréter comme des plaintes qu'on la retenait de force au couvent. Mgr Hogarth vint au couvent ; et sur sa demande, il lui permit de retourner chez sa mère. Un prêtre séculier, une religieuse de chœur et une postulante converse l'accompagnèrent jusqu'à Marseille où se trouvait sa mère. Un monsieur Grille (pour Geille) (34) et sa femme les reçurent avec bienveillance. M. Grille nous écrivit pour nous faire savoir que le Saint Père ne l'avait pas relevée de ses vœux, mais lui permettait de vivre hors de l'Ordre et dans d'autres couvents (non cloîtrés). »

Mélanie de son côté, écrivit à l'abbé Combe (35) :

« Ce que je puis dire en toute vérité, c'est que personne au monde ne m'a fait partir du carmel de Darlington. C'est moi, moi seule, qui ai voulu partir. L'évêque de Darlington, aussi bien que les religieuses du Carmel firent tout ce qu'ils purent pour me retenir. Ce combat dura plus d'un an, le couvent pour me retenir et moi pour vouloir sortir. On s'obstinait toujours à vouloir me garder malgré moi. Alors, exaspérée, j'imaginai un stratagème... Aussitôt l'évêque de Darlington me dit que si je voulais rentrer dans le monde, je devais lui en faire la demande par écrit ; ce que je fis aussitôt. Voilà comment je suis sortie du Carmel.

« Cette enquête par un Père Recollet est une fabrication faite à

---

(34) M. Geille, 68, boulevard de la Madeleine, Marseille.
(35) Lettres des 4 et 17 avril 1897.

volonté. Il n'y a pas eu d'enquête. Le Saint Père Pie IX a tout bonnement répondu aux personnes qui eussent désiré que je restasse dans un cloître : « Elle ne pouvait remplir sa *MISSION* dans un couvent cloîtré. »

« Ce cardinal Manning, je ne l'ai ni vu ni connu, je ne sais pourquoi on le mêle à cette affaire privée entre l'évêque du lieu et moi. C'est sans condition que l'évêque de Darlington m'autorisa à revenir en France. J'ignore s'il pouvait ou ne pouvait pas me sécullariser. Quoi qu'il en soit, il a dû savoir qu'il en prenait la responsabilité. Pie IX me dispensa de la clôture, de l'office divin, et de tout ce qui n'était pas compatible avec mon nouvel état ; mais mes vœux me furent laissés, d'ailleurs, je le désirais aussi. Cependant, j'ai entendu dire (je ne me rappelle pas si c'est par Mgr Zola ou par Mgr Petagna) que j'avais été relevée de mes vœux. En tous cas, je les observe autant qu'il m'est possible...

« Je n'aime pas à penser à ces tristes deux ans (36) que j'ai passés dans la plus noire obscurité de ma vie. Je remercie la divine miséricorde qui m'a soutenue et a voulu que je ne devienne pas folle ; oui, folle. Gloire éternelle à notre très amoureux Jésus qui soutient les âmes les plus abandonnées. Je ne vous dis, mon Révérend Père, que ce petit fait ; vous jugerez du reste. »

« La Communauté avait fait venir un Religieux pour prêcher la retraite. Pendant la retraite de dix jours, les religieuses devaient se confesser à lui. Un jour, après ma confession, ce bon et saint Religieux me demanda : « Ne vous est-il jamais arrivé, en vous rappelant quelqu'un ou quelque chose, de ne pas vous souvenir si vous avez entendu telle ou telle chose ou si vous l'avez rêvé ? » Je lui répondis franchement : « Oui, une fois, étant en voyage, je vis une personne que je croyais reconnaître, mais je ne me rappelais pas où je l'avais rencontrée, ou si c'avait été un simple rêve. » « Ah ! me dit-il, voilà le vrai signal de la folie, et depuis vous êtes devenue entièrement folle ; oui, vous êtes folle, et bien folle. » Il me laissa là-dessus ; et les religieuses qui avaient reçu les leçons de ce bon Religieux, me traitèrent comme méritaient mes péchés. Dieu soit béni. »

Sa mère était venue se placer à Marseille. Elle était entrée au service de M. Geille, homme d'affaires estimé, grand catholique, et probablement l'un de ces agents privés dont, à raison de la situation de l'Eglise à cette époque en Italie, le Pape se servait au besoin.

C'est ainsi que, pour apaiser le trouble des carmélites de Dar-

(36) De 1858 à 1860.

lington et régler définitivement la chose, il fit connaître la volonté pontificale à l'égard de la voyante de la Salette.

L'épisode était clos.

MARSEILLE ET CÉPHALONIE.

Mélanie avait débarqué à Dieppe le 26 septembre 1860 (timbre de son passeport). Deux jours après, elle était à Marseille. Elle fut reçue chez M. Geille (boulevard de la Madeleine, 68). Mais, dans quelles conditions et à quel titre y a-t-elle résidé ? Elle ne pouvait y demeurer.

M. Geille sentit parfaitement ce qui convenait : il fit sur le champ connaître Mélanie au R. P. Barthez, de la Compagnie de Jésus, qui avait fondé et dirigeait à Marseille la Congrégation des Religieuses de la Compassion. Cet Institut était destiné à recueillir les orphelines et à former des servantes. Il prenait aussi des pensionnaires libres. C'est en cette qualité que Mélanie y fut admise.

Dès l'abord il semble qu'on n'y ait rien su d'elle, ou peu de chose. Elle se tient d'ailleurs à l'écart, réservée, prudente. Dès qu'elle se trouve seule à l'abri des regards indiscrets, elle commence à rédiger le « Secret » afin d'être en mesure de le transmettre à ceux que la Providence lui enverra pour l'entendre et le divulguer. Les cinq feuilles de la rédaction primitive (dont il est question dans le journal de l'abbé Combe, 7 novembre 1902), datent de ce temps là.

Mélanie a maintenant 29 ans. Elle est vêtue du costume dont le modèle lui fut montré dans la « Vue » qui accompagna sur la sainte montagne la dictée de la Règle des Apôtres des derniers temps : une robe noire, toute droite, à petit col blanc, une ample cape noire, un petit bonnet, noir aussi à dépassant blanc, qu'on recouvre d'un voile pour le dehors. « L'habit religieux n'est qu'un moyen, écrira-t-elle au chanoine Brandt, le 14 avril 1884... avec un habit ordinaire on peut aller à la pêche sans être remarqué. »

Ses dons d'apostolat perçaient sans doute assez pour lui attirer l'intérêt du fondateur et la confiance de la communauté. Soit pour cette raison, soit parce qu'on manquait de sujets, soit tout bonnement pour lui faire ainsi payer sa pension, on lui réclame bientôt des services ; on lui confie même des charges importantes ; elle fait le catéchisme aux novices converses. « Sans doute, écrit-elle (lettre à l'abbé Combe, 29 avril 1899), que ce fut une manière délicate de m'obliger à m'instruire de notre sainte religion... » Un jour, on la prie de remplacer dans sa classe une religieuse malade ; la voilà

maîtresse d'école. « Ce n'est pas tout, lui dit le Père Barthez, avec cela il vous faudra prendre l'habit religieux... » « A cela, dit-elle, vu mon indignité, je fis quelques difficulté. Le soir, le Père fondateur revint et insista en me disant qu'il n'entendait m'engager en rien, que ce n'était qu'un habit d'emprunt, etc... Je le vis si affligé de ce qu'il n'avait personne pour remplacer la sœur malade que j'acceptai sans engagement à rien. » (A l'abbé Combe, 29 avril 1899).

La Congrégation avait en Grèce, dans l'île de Céphalonie, un orphelinat qui s'en allait à la dérive et au scandale sous la conduite d'un aumônier italien, suspect, exilé de Rome par le Pape Pie IX. Les Supérieures décidèrent d'envoyer là-bas l'Assistante de la Communauté, la Mère de la Présentation, et lui adjoignirent comme auxiliaire Mélanie. Mission inattendue. Comme pour le remplacement de la maîtresse d'école, n'avait-on personne à qui confier cette tâche aventureuse ? et Mélanie paraissait-elle seule de taille à s'en acquitter ? Voulait-on l'éloigner de France, comme le laisse entendre une petite phrase des Archives de Darlington insinuant, assez invraisemblablement, que le Pape interdit pour elle le séjour de la France et de l'Italie ? Ou désirait-on seulement l'enlever de la maison de Marseille ou, à son insu, sans le vouloir, elle prenait peut être trop d'influence ?

La seule chose certaine, c'est qu'elle réussit à arracher l'orphelinat à son indigne directeur, à liquider sa situation embarrassée et à le transférer dans une communauté de Compassionnistes, à Corfou. Elle avait quitté Marseille avec la Mère de la Présentation le 21 novembre 1861. « Nous arrivâmes au milieu de la nuit, raconte-t-elle à l'abbé Combe qui l'a noté dans son journal au 12 novembre 1902. Une porte de communication existait entre le dortoir des filles et celui des garçons. Je refusai de me coucher avant qu'elle fut fermée. L'aumônier répondit qu'on verrait cela demain ; mais je ne voulus pas entendre ses raisons... on cloua des planches en travers de la porte... « Vous avez discuté avec lui en italien ? » « Il le fallait bien ! » « Vous saviez quelques mots d'italien ? » « Je ne savais pas un mot, mais il le fallait bien ! » ...C'est de ce moment qu'elle parle et écrit l'italien avec aisance, et même avec plus de correction que le français. Elle avait un accent si pur qu'on la croyait italienne, et même de Toscane. Ce qui la poussait, c'était le souci de bien faire son devoir auprès des enfants, les uns italiens, les autres grecs, à qui elle faisait répéter leurs leçons. Pour cela, elle sut bientôt, aussi assez de grec moderne.

Cette mission dura vingt-et-un mois. Les deux voyageuses, ayant quitté la Grèce — non sans avoir visité, note Mélanie, Athènes

et ses monuments antiques — étaient de retour à Marseille le 14 août 1863.

De grands changements s'étaient produits à la Compassion. Le Père Barthez était mort. Le Père Calage le remplaçait. Il vit Mélanie. Il lui déconseilla de rentrer à la Compassion et la fit recevoir, provisoirement par les Carmélites de la rue du Renard.

Après quelques mois pourtant, elle revint à la Compassion.

Un évêque italien, chassé de son diocèse et d'Italie par la Révolution y était réfugié. C'était Mgr Petagna, évêque de Castellamare-di-Stabia, « mon bon évêque, mon saint évêque » dira de lui Mélanie.

Mgr Petagna apparaît comme une pathétique figure de pontife persécuté. Sa foi profonde, sa douce piété, sa tendre dévotion à la Madone, le prédisposaient à être un croyant de la Salette et à comprendre, à aimer la dépositaire de son Message. Il avait trop souffert des menaces des Carbonari et des insuffisances d'un clergé souvent peu instruit et parfois aveuglé par la propagande maçonnique pour ne pas désirer ardemment la Réforme spirituelle que réclamait le « Secret » et que précisait la Règle. Lui-même était d'une évangélique pauvreté. Tous les biens ecclésiastiques de son diocèse, qui étaient considérables, ayant été confisqués, le gouvernement italien lui servit en compensation une rente de trente mille lires : c'était peu, et tout passait aux pauvres. Dans les derniers jours qu'il vécut, dit Mélanie, on dut emprunter pour lui faire un bouillon... (37).

Mélanie savait l'italien. Il était naturel qu'on la chargeât de rendre quelques bons offices au prélat exilé. Leurs relations prirent vite un caractère tout paternel du côté de l'évêque, tout filial du côté de la bergère, et, de la part de chacun, tout surnaturel.

Ils se rapprochèrent d'autant plus que, depuis la mort du fondateur et celle, récente, de la fondatrice, la Compassion de Marseille n'offrait plus un asile de paix...

« C'est toute une longue histoire rappelle Mélanie (38), Mgr Petagna eut à souffrir beaucoup ; après cinq ans il se vit obligé de partir malgré que l'Italie fût encore en Révolution ; deux jours avant son départ, il me dit : « Je prévois qu'il vous sera impossible de rester ici. Je suis obligé de me retirer sans que je sache, si je pourrai rentrer dans mon diocèse... Je vous préviens que si je puis rentrer dans mon diocèse et que vous ne puissiez rester ici, écrivez-moi, tout mon diocèse vous ouvre ses bras... Quelques mois après

---

(37) Lettre à M. Schmid du 3 avril 1895.
(38) Lettre à M. Schmid du 30 mars 1895.

(Mgr Petagna partit de Marseille en novembre 1866) je lui écrivis. Mon départ fut arrêté. »

L'ancienne Assistante avec qui Mélanie fut en Grèce, la Mère de la Présentation, demanda à l'accompagner et, dit Mélanie : « Elle m'accompagna jusqu'en Italie, contre l'ordre formel de sa Supérieure... et vraiment j'en avais besoin pour exercer ma patience ! j'en ai si peu !.. » (39).

Cependant pour partir, elle attendait la réponse de Mgr Petagna. Avant que celle-ci ne soit arrivée — sans avoir jamais su pourquoi dit-elle — Mélanie fut mise à la porte de la Compassion. Où aller ? Sa mère était retournée à Corps. Escortée de la Mère de la Présentation, elle s'en fut à Corps, monta à la Salette quelques jours, puis grâce à la protection du Père Calage, trouva un refuge à Voiron, à la Visitation. Elle y séjourna quelques semaines.

Voiron est dans le diocèse de Grenoble. Mgr Ginoulhiac fut-il inquiet de ce retour inopiné de la bergère ? Il s'empressa d'écrire à Mgr Petagna afin de hâter sa réponse.

Il prit sur lui de laisser pour compagne à Mélanie cette Mère de la Présentation en rupture illicite avec sa communauté, lui disant qu'il se chargeait de régler son cas avec Rome et qu'elle pouvait partir sans scrupules ni délais (40).

Bref, les deux femmes quittèrent la France à destination de Naples, le 20 mai 1867 (41).

CASTELLAMARE DI STABIA.

Cette fois, Mélanie partait pour un long exil : elle allait vivre dix-sept années (1867-1884) à Castellamare di Stabia.

Castellamare di Stabia est située sur la rive orientale du golfe de Naples, face au Vésuve, près des vestiges de l'antique cité de Stabia qui fut ensevelie sous les laves en même temps que Pompéi, sa voisine. On y jouit d'un des plus délicieux climats, d'un des plus

(39) « Je faisais neuvaines sur neuvaines afin que le Bon Dieu me délivrât de cette créature... Habituée comme elle fut en Italie aux coups d'encensoir, arrivées en France (après 17 ans de vie commune) elle ne put tolérer une parole que dit ma vieille mère et voulut s'en aller chez ses sœurs. Je la laissais partir, pensant qu'elle n'y resterait pas longtemps étant habituée aux boissons... elle demanda à tous les couvents pour être reçue... si elle vit encore, elle est à Naples... je ne lui ai plus jamais écrit. » (Lettre à M. Schmid du 30 mars 1895).

(40) Journal de l'abbé Combe, 12 novembre 1902.

(41) Date du passeport de Mlle Calvat Mélanie délivré au Consulat français, Newcastle le 20 septembre 1860. Mélanie a noté au crayon cette date sur son passeport délivré par le Consulat français de Newcastle, le 21 septembre 186[illegible]

ravissants paysages du monde. Mais Mélanie y arrivait en plein bouleversement politique et en pleine lutte religieuse.

Depuis l'entrée de Garibaldi à Naples (septembre 1860), depuis la chute et l'exil du dernier roi de Naples et des Deux-Siciles, et la proclamation du royaume d'Italie au profit de la Maison de Savoie, l'Italie méridionale restait agitée de mouvements populaires mettant aux prises les « chemises rouges» et les « noirs » et, l'ère des violences n'y était pas close.

Mgr Petagna en appelant Mélanie dans son diocèse, lui avait promis de la laisser libre. Son premier soin, pourtant, tandis que lui-même se rendait auprès du Pape — fut de l'enfermer dans un couvent (42). « L'idée du Pape (était) que je ne devais pas rester dans un cloître. Je n'allai pas dans un cloître, et, cependant, j'étais cloîtrée à ce moment c'est-à-dire pendant que Mgr Petagna faisait son voyage à Rome... Lorsque je suis arrivée à Naples, on était en pleine révolution, ou plutôt la persécution religieuse ouverte, cachée sous le voile de la révolution par Garibaldi et les siens. Or Mgr Petagna, connaissant que je suis un peu imprudente et que je n'aurais pas manqué étant libre, de vouloir parler à tous ces francs-maçons endiablés, c'est pour cela qu'il me mit dans un couvent, non cloîtré, mais bien cloîtré pour moi puisque je ne pouvais pas sortir ni recevoir les personnes qui venaient me voir. »

Sa « clôture » ne fut pas de longue durée. Les Garibaldiens se retirèrent ayant proscrit un certain nombre de religieux et religieuses. Un calme relatif s'établit ; et Mgr Petagna dès son retour de Rome à Castellamare y installa Mélanie. Il l'installa sous son patronage officiel, avec l'approbation du Saint-Père. Mélanie écrit en effet à M. Schmid (1er avril 1898) :

« Ce que je vais vous dire est toute la vérité. En 1867, mon évêque, Mgr Petagna, se rendit à Rome ; et, dans les audiences qu'il eut avec sa Sainteté Pie IX il lui parla de moi et comment je me trouvais dans son diocèse, etc..., etc... Le Saint-Père lui dit que je ne devais pas rester dans un cloître et que je devais rester libre pour accomplir ma *MISSION*. C'est Mgr Petagna lui-même qui me l'a dit et l'a dit à différentes personnes qui me le répétèrent ensuite.

« La faveur d'avoir la sainte messe chez moi me fut accordée pour tous les jours de l'année et d'autres faveurs encore. Gloire soit à Dieu auteur de tous les biens. »

Elle est donc accueillie avec distinction et placée dans une situation privilégiée. Son évêque la loge au Palais Ruffo ; elle dis-

(42) Lettre à M. Schmid du 8 avril 1896.

pose de tout un étage de cette spacieuse maison ; elle y a « une chambre de travail », une chapelle privée que dessert le chapelain donné par Mgr Petagna (c'est un Rédemptoriste italien, le Père Fusco) ; de la terrasse assez vaste pour servir de promenoir, la vue embrasse et le golfe et la mer, le Vésuve et la campagne. Quand Mgr Fava, évêque de Grenoble, viendra à Castellamare, il sera suffoqué de trouver la bergère de la Salette dans un tel décor.

« Sa Grandeur nous demanda qui nous avions pour voisins à côté de nous. Je lui répondis que nous étions seules. » « Oh ! mais vous êtes princièrement logées !... » (43).

Mgr Petagna subvenait à tout. Il considérait en effet Mélanie comme un instrument d'apostolat qui lui était merveilleusement donné par la Providence dans la crise tragique que traversait l'Eglise en Italie. Il dira devant elle à Mgr Fava : « C'est le Bon Dieu qui m'a envoyé Sœur Marie de la Croix, et je l'en ai remercié tous les jours. »

Tant que la santé de Mélanie le lui permit, il lui confia une petite école de jeunes filles. Le chanoine Annibale di Francia rencontra l'une d'elles après la mort de Mélanie, en 1906. Elle se nommait Virginia Bonifacio. C'était une jeune fille du monde. Elle avait été l'élève et la filleule de confirmation de Sœur Marie de la Croix à Castellamare. « Voici dit-elle ce qu'elle me raconta : des personnes nombreuses et de toutes les classes de la société venaient souvent rendre visite à Mélanie. Elle recevait les unes et renvoyaient les autres ; et pour celles-ci il n'y avait pas moyen qu'elles se fissent accepter. On l'a su depuis ; elle voyait en esprit qu'elles obéissaient à une vaine curiosité qui les poussait à se moquer des choses de Dieu... Elle était très sévère pour elle-même et très pénitente. Rien qu'à la voir, j'éprouvais la salutaire émotion d'une sainte terreur des jugements de Dieu... Elle nous disait : Quand nous mangeons nous devons être indifférents, sans nous demander si c'est du pain, des noix, des pommes de terre, de l'huile, du vin, etc... » (44).

Mgr Petagna l'avait en grande estime de sainteté.

Une manière de petite communauté se forma ainsi autour d'elle. Et librement, affectueusement, ses dons spirituels s'y exercèrent avec assez de succès pour que son évêque la chargeât de donner des leçons aux religieuses contemplatives de sa juridiction.

« Comme je vous l'ai dit, très cher Monsieur, écrit Mélanie à

---

(43) Lettre à l'abbé Rigaux, 28 février 1904.

(44) Lettre à l'abbé Combe du chanoine Annibal copiée par Combe dans son journal avec d'autres souvenirs, 3 juillet 1903.

M. Schmid le 22 mars 1895, je ne suis jamais entrée en aucun couvent ; mais souvent j'allais chez les Carmélites ou chez les Clarisses : un certain nombre désiraient une réforme (45) et elles avaient obtenu de Mgr Petagna la permission pour moi d'aller leur faire quelque conférence sur la vie religieuse... » et encore dans la même lettre : « Mgr Petagna fit une fondation de religieuses. Il voulut pendant quelques mois que je les instruise sur la vie religieuse. J'y allais tous les matins et l'après-midi, mais je n'y couchais jamais... »

Qu'étaient-ce que ces conférences ? En écrivit-elle quelque chose ? C'est peu probable. Le chanoine Annibale, l'abbé Combe en eussent recueilli les notes. Elle devait parler sous l'impulsion de sa charité et dans l'effusion du permanent souvenir qui ne la quittait jamais, commentant cette Règle qu'elle avait reçue le jour de l'Apparition comme l'exemple et le canon de toute vie religieuse.

Elle la regarde moins comme un règlement proprement dit et comme un code nouveau que comme le rappel, le renouvellement de l'esprit qui doit animer toute existence vraiment consacrée au service de Dieu.

Religieux et religieuses, prêtres séculiers, laïcs dévoués au salut des âmes, tous, toutes, en tous ordres, en toutes conditions, peuvent, doivent recevoir d'elle, et puiser dans sa constante et opérante méditation — s'ils en ont la bonne volonté — une sève nouvelle de piété et d'apostolat.

Trop d'attention donnée à la distinction des costumes, des habits, des détails extérieurs fait prendre l'écorce pour le noyau et n'est bonne qu'à engendrer de mesquines émulations. Quand trois religieuses quitteront la Salette pour tenter une première fondation de l'ordre de la Mère de Dieu et vivre selon sa Règle, Mélanie les exhortera — pour se faire plus facilement accepter par l'évêque du lieu et s'apparenter à une grande famille spirituelle féconde en ressources, à entrer dans le Tiers Ordre dominicain. Elle affirme que ses engagements s'accorderont parfaitement à la Règle et même en soutiendront la pratique.

« Si les Sœurs voulaient se faire recevoir du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, comme je leur ai écrit ces jours-ci, cela leur serait avantageux et, aux yeux du public, elles ne paraîtront pas isolées et livrées à elles-même : elles seraient Tertiaires vivant en communauté et observant la Règle de notre douce Mère Marie... de

(45) Une réforme... « Ici les Carmélites sont tout à fait des Dames ; chacune a sa servante pour la servir et faire sa cuisine, parce qu'elles ne font pas vie commune, chacune est propriétaire, et elles ne connaissent en rien la vie religieuse (d'une lettre au chanoine de Brandt, 2 avril 1877)

notre Tendre Mère enguirlandée de roses qui symbolisaient le Rosaire donné à Saint-Dominique... » Et regrettant un peu plus tard que les Sœurs n'aient pas écouté son conseil, Mélanie dit encore : « Elles eussent été sous des Supérieurs... elles auraient pu faire le bien avec plus de liberté comme Tertiaires dans un Ordre approuvé. » (46).

Elle-même, déjà sans doute membre de la Confrérie du T. S. Rosaire, s'était fait recevoir dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. La preuve en est donnée par l'annonce de sa mort dans le Bulletin du T. S. Rosaire, transmis à l'abbé Rigaux, curé d'Argœuves par le R.P. Souverain, des Frères Prêcheurs d'Amiens, le 14 mars 1905 dans la rubrique « nos défunts » et en ces termes : « Mélanie Calvat (la Mélanie de la Salette), tertiaire de Saint-Dominique, à Altamura (Italie).

Où et quand et par qui se fit-elle recevoir ? Probablement vers 1880, en tous cas entre 1880 et 1890 ; peut-être à Naples, par un Père Sanfelice qui vint une fois dire la messe dans son oratoire de Castellamare ; peut-être à Ville di Pompéï, où résidait le Père Cecchini, ami du Père Fusco, le fidèle chapelain de Mélanie, et connu aussi de son Confesseur Mgr Zola... L'état actuel des informations ne permet pas une affirmation positive.

Mgr Zola confessait Mélanie depuis 1868. Accablé de travaux et, déjà aussi par la maladie, Mgr Petagna avait dû alors renoncer à confesser régulièrement, et il avait choisi pour être le confesseur et le directeur de Mélanie le Père Zola. Salvatore Luigi, des comtes Zola, portait la tunique blanche et la « cappa » des chanoines réguliers du Latran de l'Abbaye de Santa-Maria di Pie di Grotta. Il avait, en 1868, quarante-six ans. Prieur, puis — en 1870 — abbé de Pie di Grotta, il y enseignait les religieux et les élèves du Collège annexé à l'abbaye. Cette abbaye ramenait chaque année vers son sanctuaire à l'extrémité occidentale de la baie de Naples, au pied du Pausilippe, la foule fervente du peuple napolitain ; et les pélerins répandaient, bien au-delà du monastère, la renommée de son éloquent et saint abbé.

En 1874, Pie IX le nomma évêque d'Ugento, puis en 1877, évêque de Lecce, diocèse important de l'Italie méridionale et cité « mariale » dont toutes les églises, sous des vocables divers, sont dédiées à Notre-Dame. L'abbé Zola souffrit de s'arracher à la vie claustrale. Mais c'était un prêtre vraiment immolé au salut des âmes. De noble race, très cultivé, sûr théologien, il avait un tempérament de poète et un goût d'artiste.

---

(46) Lettres au chanoine de Brandt, 7 janvier et 15 mai 1891.

Au diocèse d'Ugento, il fit restaurer et remit en honneur l'antique sanctuaire de la Madone « de finibus terræ » dressé sur la pointe extrême du promontoire de Leuca. A Lecce, son exemple et sa prédication imprimèrent au Séminaire un magnifique élan de recrutement sacerdotal. Jaloux de l'indépendance de l'Eglise, il avait refusé de reconnaître le gouvernement italien et ne recevait de traitement que du Denier de Saint Pierre. Très mortifié, il ne dormait jamais dans un lit et se contentait d'un bref sommeil dans un fauteuil. Musicien dans l'âme, il se plaisait à remplacer parfois l'organiste à l'église et, dans l'intimité, improvisait sur son harmonium des mélodies où s'épanchaient, mieux que par des mots, ses mystiques aspirations. Son secrétaire et biographe, Mgr Chiriatti, raconte que peu d'heures avant sa mort et déjà mourant il rouvrit son clavier pour s'aider, en jouant, à célébrer les divines miséricordes.

Il mourut à Lecce le 5 avril 1898. Sa cause de béatification est introduite à Rome.

Pour Mélanie, il fut un confident et un ami. Comme Mgr Petagna, il ne cessa de l'encourager à remplir sa mission.

COURT VOYAGE EN FRANCE.

Cependant, le déchaînement des événements historiques secouait et l'Eglise, et l'Italie, et la France. Anxieuse de revoir, après la guerre de 1870-71, sa famille et sa patrie, Mélanie fit un court voyage en France. Elle passa quelques semaines à Corps, monta en pélerinage à la Salette (1871).

Elle revint à Castellamare attristée de l'état de la France et persuadée que ce ne pourrait être encore sur la sainte montagne que s'instaurerait, pour en rayonner sur le peuple de la Sainte Vierge, la Règle qui y fut dictée.

Pourtant, un mouvement d'expiation, de réparation, se dessinait parmi les catholiques français : le vœu de Montmartre, le grand pélerinage en Terre Sainte en témoignent. A la Salette, sous la direction de Mgr Paulinier, successeur de Mgr Ginoulhiac sur le siège de Grenoble, un premier pélerinage national s'organisa en 1872. Les brochures de M. Girard, celle de l'abbé Bliard, renouvelant l'évocation de l'Apparition de 1846, commençant à faire connaître le « Secret » se répandirent dans le clergé (47).

Mgr Fava, qui remplaça Mgr Paulinier en 1875, jugea de suite

(47) Voir en appendice la note bibliographique.

l'heure opportune pour appeler l'attention vers la Salette et donner de l'éclat à son sanctuaire et de la vogue à ses pélerinages. Evêque missionnaire (il arrivait de la Martinique), sa stature puissante, sa voix sonore, son éloquence impérieuse, ses longs cheveux rejetés en arrière, en imposaient à tous.

Il tint le premier chapitre général de la petite communauté de Missionnaires diocésains que Mgr Bruillard avait établie à la Salette. Mgr Ginoulhiac n'avait pu se décider à leur donner une Règle. Le Père Sibillat qui, on s'en souvient, lui avait communiqué quelques articles de la Règle reçue par Mélanie, et sans résultat, s'était retiré dès 1858.

Son confrère, le Père Bossan, avait démissionné en 1868. La chose demeurait en suspens et les missionnaires étaient divisés sur cette question vitale. Mgr Fava prit d'autorité l'affaire en mains, accepta la démission du Père Supérieur, le Père Giraud, et composa lui-même un projet de constitutions et le plan d'un Collège apostolique à joindre à l'Institut des Missionnaires.

L'AFFAIRE DE LA RÈGLE ET LE CONGRESSO.

A Castellamare, on ne savait rien de tout cela. Mais voyant venir le trentième anniversaire de l'Apparition (19 septembre 1846-1876), Mélanie se sentait pressée de donner au « Secret » la publicité qui toucherait les consciences et de faire germer les évangéliques prescription de la Règle.

« Il me tarde, écrit-elle (48), de voir commencer cet Ordre qui est appelé à faire un si grand bien dans le monde... Je brûle du désir de voir cet Ordre de la Mère de Dieu ; et, cependant, moi je ne puis rien faire ; je vois au contraire que je suis un obstacle à tout bien et bonne à tout gâter... Pour ce qui est de commencer une maison de religieuses — c'est la pure vérité que je vous dis — moi à faire quelque chose de ce genre, je suis incapable sous tous les rapports. » Pourtant, des candidats à cet Ordre des Apôtres des derniers temps venaient à elle, presque tous prêtres ; deux ou trois se joignirent au Père Fusco pour, dans le voisinage de Mélanie et sous son inspiration, vivre une vie de prière, de pénitence, d'étude sacrée...

« Mgr Petagna m'avait autorisée, dira-t-ele plus tard (49), à

(48) Lettres au chanoine de Brandt, 2 avril et 19 juin 1877
(49) Lettre à M. Schmid, 22 mars 1895

commencer l'Œuvre des Apôtres des derniers temps. Je pris pour ces prêtres le premier étage du même palais où j'habitais... »

Tout se faisait, elle l'explique ailleurs, sous la bénédiction et aux frais du bon évêque de Castellamare. Mgr Zola était au courant et même il vint voir le petit groupe et parler avec Mélanie de la fondation, le 26 juin 1877 (50).

Il y avait un départ...

Quels furent ces premiers volontaires de l'Œuvre ? A l'exception du Père Fusco, ils ne sont nommés nulle part.

Mais des visiteurs de passage s'arrêtaient aussi au palais Ruffo. Et parmi ceux-là, les principaux peuvent être identifiés par la façon dont se nouent les relations épistolaires de Mélanie avec eux. L'un des premiers fut l'abbé Bliard (dès 1872, 73) ; un peu plus tard l'abbé Roubaud, intéressante vocation tardive, d'abord professeur de Séminaire, puis curé du diocèse de Fréjus ; Mélanie avait pu le rencontrer ou entendre parler de lui à Marseille ; enfin à deux reprises, un personnage éminent, le chanoine de Brandt, du chapitre d'Amiens.

Mélanie lui avait été révélée par son ancienne maîtresse des novices de la Providence de Corenc, chargée de fonder à Amiens une filiale de la maison de Corenc. Les avertissements du « Secret », l'esprit de la Règle parurent d'une opportunité féconde et bienfaisante à son expérience sacerdotale. En sa haute et noble figure, Mélanie crut voir le Supérieur de la fondation : elle lui témoigna un profond respect ; il saurait attirer et grouper autour de lui, elle l'espérait, des recrues de choix ; en même temps qu'en Italie, l'Œuvre prendrait essor en France...

Trouverait-on le lieu, le local, la rente nécessaires à la réalisation ? Fit-il alors — c'est probable, ce n'est pas sûr — le voyage de Castellamare ? L'abbé Ronjon vint les offrir.

« Il serait possible, écrit Mélanie au chanoine de Brandt, alors reparti de Castellamare (c'est la première lettre qu'elle lui adresse le 23 mars 1877) il serait possible que bientôt il y eût une fondation en France, et alors, le noviciat pourrait se faire là. Un prêtre propriétaire d'une maison et d'un sanctuaire, voudrait me faire donation du tout ; il donnerait aussi quelque chose pour maintenir deux ou trois personnes, à la condition que je devrais tenir un prêtre là pour desservir le sanctuaire... Ce bon prêtre ne veut pas qu'il s'en parle avant que quelque chose se fasse ; mais, si nous tardons, je crains que cela ne soit donné à quelque autre congrégation. »

---

(50) Lettres à de Brandt, 18 juin et 26 juillet 1877.

C'était inviter, discrètement, le chanoine de Brandt à entrer en relation avec l'abbé Jean Ronjon.

L'abbé Jean Ronjon passait pour un original bienfaisant, mais un original. Prêtre libre de Châlon-sur-Saône, il s'était fait depuis longtemps, dans le clergé du diocèse d'Autun, une place à part. Il vivait en ermite, n'aimant rien tant que l'oraison solitaire et les pauvres.

Voilà trente ans déjà de cela, le 19 septembre 1846, il était en prières, il était environ trois heures après midi ; il vit une lumière, il se sentit rempli de joie, et, dans l'élan de cette joie, il s'offrit, lui et tout son bien, au service de la Mère de Dieu. Un peu de temps après, il apprit que le même jour, à la même heure, la Mère de Dieu était apparue à la Salette. Il redoubla de prières, commença à faire pénitence et à réserver des économies en vue d'une Œuvre à laquelle il serait peut-être appelé, encore qu'il ne la conçût pas distinctement. Le temps passa. Qu'étaient devenus les voyants de la Salette ? On n'en savait rien. On ignorait encore le « Secret » et la « Règle ». L'abbé essaya quelque chose sur place. Indépendant par sa fortune personnelle, il se rendit propriétaire, en 1856, à Châlon-sur-Saône au faubourg de la Citadelle, d'un ancien prieuré. Tout était en ruines, sauf une tour encore debout. L'abbé restaura et orna la chapelle ; refit dans les décombres une petite habitation ; sur la tour, en exécution d'un vœu fait par les dames de Châlon au moment de l'invasion de 1870 l'évêque d'Autun autorisa l'érection d'une statue de la Sainte Vierge. La chapelle fut dédiée à l'Immaculée Conception. L'abbé Ronjon la desservait avec amour. Ce pauvre quartier de la Citadelle est éloigné des paroisses de la ville. Ouvriers, petites gens fréquentaient le sanctuaire du bon abbé et recevaient de lui secours spirituels et temporels. Il était très aimé d'eux, mais sa manière de vivre le rendait en quelque sorte étranger à la hiérarchie ecclésiastique de Châlon.

Cependant il vieillissait. L'accomplissement entier de son vœu et l'avenir de sa chère chapelle après lui le préoccupaient fort.

Quand — on ne sait où ni par qui — il apprit quelque chose de la Règle de la Mère de Dieu et de l'Ordre futur de ses Fils, les Apôtres des derniers temps, il s'émut, se renseigna, fit en sorte de se mettre en relations avec la voyante de la Salette. Leurs rapports durent commencer vers 1874. L'abbé Ronjon ne se joignit pas au petit groupe des prêtres du palais Ruffo. Mais, bientôt, par un acte de cession notarié — daté du 24 août 1878 — il céda à Mélanie Calvat sa chapelle et son habitation, lui assurant une rente suffisante pour l'entretien des lieux et la subsistance d'un ou deux desservants.

Tout conspirait, il le semblait du moins, pour assurer la fondation dans un prochain avenir. Bien que malade, Mgr Petagna suivait les choses avec une bienveillante sollicitude. La Règle fut envoyée à Rome, afin d'y être examinée. Les débuts du pontificat de Léon XIII paraissaient propices aux initiatives. Mélanie écrit au chanoine de Brandt le 26 octobre 1878. « Les affaires de Rome ne peuvent aller mieux ; trois cardinaux se sont mis d'accord (51) ; on n'attend qu'une lettre de Mgr Petagna pour s'introduire devant le Saint-Père et lui exposer ce que veut la Très Sainte Vierge. »

Alors, Mgr Fava se mit en route... Ici, puisque Mélanie a pris soin de consigner deux fois — en 1900 pour l'abbé Combe, curé de Diou, en 1904, pour l'abbé Rigaux, curé d'Argœuves — le récit de ce qui arriva, il n'y a qu'à la suivre (52).

« Je vous avais promis, cela plaisant à Dieu, de mettre par écrit mon voyage à Rome, ce qui l'a précédé, le « Congrès » tenu au nom du Saint-Père par Son Eminence le cardinal Ferrieri, préfet de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, ce qui s'y est dit, mon audience privée auprès du Saint-Père et ce que nous avons dit, mon entrée chez les Salésiaines (Visitandines), puis ma sortie et ce qui a suivi. »

I

« En l'an de grâce 1878, et, je crois, en octobre, un matin, après la Sainte Messe, le Révérend Père Fusco me dit avoir lu dans un journal l'intention de Mgr Fava, évêque de Grenoble, de venir à Rome pour faire approuver sa Règle pour les Pères et les Sœurs de la Salette. A cette nouvelle, je dis : « Pour avoir ma conscience nette, je vais me hâter d'écrire la Règle de la Très Sainte Mère de Dieu et l'envoyer au Saint-Père. » « Je la porterai moi-même à Rome, dit le Père Fusco. » Et tout se fit comme nous avions dit.

« Un mois environ s'était écoulé quand, un dimanche, mon saint évêque, Mgr Petagna, me fit savoir qu'il désirait me parler.

« En montant les escaliers, je rencontrai des bons vieux chanoines en larmes qui disaient : « Il aurait mieux fait de rester dans son diocèse et de ne pas venir tuer notre évêque. Si ce n'était sa soutane, je l'aurais pris pour un gendarme, hautain, impérieux... »

---

(51) Le cardinal Ferrieri, préfet de la S. Congrégation, et les cardinaux Guidi et Consolini.

(52) On suivra ici les deux textes, en indiquant leurs variantes et en les complétant par des lettres.

« D'autres chanoines me dirent : « Par charité, faites finir les cruelles instances de l'évêque de Grenoble auprès de Mgr Petagna, déjà assez malade. » Je demandai la raison des ordres que l'évêque de Grenoble donnait à mon saint évêque ; on me dit : « L'évêque de Grenoble, avec un air de puissante autorité, ordonne à notre saint évêque de vous obliger de vous contraindre d'aller dans son diocèse, etc.., etc... » J'entre ; et, pour la première fois, je voyais Mgr Fava. Il était accompagné d'un prêtre que je sus, plus tard, être le Père Berthier, un des missionnaires de la Salette.

« Mgr de Grenoble me dit, entre autres choses banales, indifférentes, qu'il avait entendu dire que j'étais ici et qu'il était venue de bien loin pour me voir. Je le remerciai. Mon saint évêque déjà malade, se sentait épuisé et avait besoin de repos et surtout de tranquillité d'esprit. Un domestique vint lui dire que sa chambre était préparée s'il avait besoin de se reposer. Alors mon saint évêque me dit : « Mgr de Grenoble et le R.P. Berthier prendront leur repas chez vous parce que, depuis que je suis si souffrant, on ne prépare rien ici, on ne se met plus à table. » Je dis à mon saint évêque, en lui exprimant mon regret de son état maladif, que je le remerciais de l'honneur qu'il me procurait d'avoir Monseigneur et le digne prêtre chez nous, et le priai de me permettre de me retirer afin que chez moi on pût préparer le nécessaire. Mon saint évêque, remarquant le mutisme de Mgr Fava sur ce qu'on venait de combiner crut qu'il n'avait pas compris ; il le répéta une deuxième, puis une troisième fois, et je revins chez moi pour tout préparer pour le repas de midi.

« A ce propos, je dois dire que tout, mon loyer, mon entretien et ma nourriture, c'était Mgr Petagna qui pourvoyait à tout (texte Combe).

« A midi, arrive Mgr de Grenoble avec le Père Berthier. Sa première parole fut : « Je suis venu à Rome pour trois raisons : Pour faire approuver ma Règle pour les Pères et les Sœurs ; pour obtenir le titre de basilique à l'église de la montagne de la Salette et pour faire faire une nouvelle statue de Notre-Dame semblable au modèle que j'ai apporté ; parce que, voyez-vous, aucune statue ne représente bien la Sainte Vierge qui ne devait pas avoir un fichu, ni un tablier ; et tout le monde murmure et désapprouve ce costume des femmes de la campagne. Le modèle que j'ai fait exécuter est bien mieux ! D'abord elle ne portera pas de croix, parce que, voyez-vous, cela attriste les pélerins et la Sainte Vierge ne devait pas avoir de croix... » Je passe, ma plume se refuse à faire savoir en détail tout ce que sa Grandeur a dit. J'étais effrayée ; c'est à peine si j'ai pu dire : « Et, au bas, de votre statue, Monseigneur, vous écrirez en

grosses lettres : Vierge de la vision de Monseigneur Fava. » On appela pour nous mettre à table.

« Après le repas, l'évêque de Grenoble ouvrit un balcon pour voir la campagne et surtout le Vésuve que nous avions en face. Sa Grandeur me demanda qui nous avions pour voisin à côté de nous. Je lui répondis que nous étions seules. « Oh ! mais vous êtes princièrement logées. » Et il se mit à parcourir les pièces. Il sortit sur la terrasse qui servait, quand il ne pleuvait pas, de lieu de récréation à mes élèves. Il contempla encore longtemps le Vésuve, la mer, le paysage ; après quoi, il rentra, non sans avoir ouvert et examiné ma chambre de travail ; et, voyant tant de lettres sur mon bureau, il me dit : « Mais votre correspondance est bien plus nombreuse que la mienne ! D'où vous viennent toutes ces lettres ? » « De toute l'Europe, Monseigneur... » « Vous êtes logée dans un palais trop beau-! Sans sortir, vous avez de quoi vous promener. »

« Après environ trois quarts d'heure ou une heure, Monseigneur dit qu'il allait souhaiter le bonsoir à Mgr Petagna et reprendre le train pour Rome.

« Dans l'après-midi avancée, à mon grand étonnement une personne envoyée par mon saint évêque vint me dire que mon saint évêque avait quelque chose à me communiquer. Je demandai à cette personne si Mgr de Grenoble était parti: « Heureusement, il partait, répondit-elle, quand un messager a ouvert la porte et remis à Mgr Petagna un pli venant de Rome pour vous être communiqué. Alors cet évêque carbonaro est rentré ; il voulait absolument savoir le contenu de la dépêche. Il fait bien de la peine à notre Monseigneur. » Je partis avec la même personne pour l'évêché. Arrivée à la porte, je lui dis : « Sans doute que Mgr de Grenoble sera resté ; entrez et dites à Mgr Petagna que la personne l'attend. » Ainsi fut fait.

« Mon saint évêque vint à moi avec la dépêche et, à mi-voix, me dit à peu près ceci : « Le Saint-Père désire vous parler : voici la dépêche en ce qui vous concerne : Si Mélanie n'est pas malade et qu'elle puisse venir à Rome, Sa Sainteté voudrait lui parler. Si elle ne peut venir, qu'elle envoie tout ce qui se rapporte à la fondation du nouvel ordre religieux des Apôtres des derniers temps. » Je demandai à Monseigneur quand il voulait que je parte. « C'est aujourd'hui dimanche, dit-il, et aussi trop tôt à cause de vos préparatifs ; il n'y a rien qui presse. »

« A ce moment l'évêque de Grenoble s'amène et dit : « Monseigneur, je crois que vous avez dit à Mélanie toute la dépêche ; vous pouvez bien me la dire à moi. » Et mon saint évêque répondit humblement : « Excusez-moi, Monseigneur, il y a dans la dépêche, des

choses pour elle et pour moi... Ce qui n'est pas un secret, c'est qu'elle est mandée à Rome. » « Ah ! bien ! et savez-vous pourquoi ? ce qu'elle va y faire, Monseigneur ? » Silence de mon saint évêque. « C'est très bien, nous partirons ensemble ce soir. » Alors je dis : « Je ne voyage pas le dimanche. » Mgr de Grenoble : « Mais vous devez obéir au Pape ! » « Le Saint-Père ne m'a pas dit de partir au reçu de la dépêche. » Regardant mon saint évêque, il lui dit : « Il faut lui commander de partir avec moi ce soir, Monseigneur. » « Monseigneur, elle ne peut partir comme cela. Il faut bien, si elle a quelque chose à préparer, lui en donner le temps ? » « Obéissez ! Obéissez ! Vous savez que je suis l'évêque de Grenoble ! et j'ai tant de choses à vous apprendre, à vous dire et à vous demander ! Voyons c'est ce soir, à dix heures, que nous devons prendre le chemin de fer pour Rome. Vous vous y trouverez, n'est-ce pas ? » « Je ne sais pas Monseigneur. » « Ah ! mais il le faut ! Monseigneur ! s'écria-t-il, obligez-la, commandez-lui de partir ce soir avec moi ! » Mon saint évêque, pâle comme la mort, lui répondit : « Je n'ai pas l'art de commander aux personnes qui obéissent au moindre signe. »

Variante dans une lettre à M. Schmid (53) qui lui avait demandé des détails... Il fut vivement affligé des paroles qu'osa lui dire Mgr Fava : « Commandez, ordonnez à Mélanie qu'elle vienne dans mon diocèse, il faut absolument qu'elle vienne, etc... » Mgr Petagna ramassa toutes ses forces pour lui répondre en peu de paroles à peu près ceci : « Monseigneur, c'est le Bon Dieu qui m'a envoyé Sœur Marie de la Croix, je l'en ai tous les jours remercié. Dieu n'a jamais fait des esclaves. C'est pour cela qu'ici dans mon diocèse, elle est libre ; c'est pour cela que je ne prendrai pas la responsabilité de lui commander, de lui ordonner de s'en aller d'ici. » Depuis ce jour Mgr Petagna ne quitta plus le lit, et la voix publique était que l'évêque de Grenoble l'avait fait mourir...

« Pour en finir, je dis que je me retirais. Il était nuit (54). L'évêque de Grenoble, en me disant : « Au revoir ! A dix heures ! » rentra dans le salon, et je pus parler et prendre l'obéissance de mon saint évêque qui me dit : « Mgr de Grenoble me conduira dans la tombe. Si vous pouvez, partez ce soir pour me l'enlever d'autour de moi. Je vous donnerai le Père Fusco et votre compagne. Vous partirez quand vous pourrez ce soir, et que Dieu vous bénisse. »

« Arrivée chez moi, nous nous concertons, croyant que je ne res-

---

(53) Lettre du 3 avril 1895.

(54) Dans une lettre au chanoine de Brandt, écrite le 4 juillet 1879, près des événements, elle précise que c'était le 24 novembre ; à quatre heures, il faisait nuit.

terais pas plus de deux ou trois jours à Rome. Comme j'y avais envoyé la Règle de la Mère de Dieu depuis environ un mois, « Je crois, me dit le Père Fusco que vous êtes mandée pour s'entendre au sujet de la fondation des Apôtres des derniers temps, car l'évêque de Grenoble nous a dit à l'évêché qu'étant allé à la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers pour qu'on se hâte d'approuver sa Règle, le cardinal Ferrieri lui avait fait entendre qu'en ce moment il était occupé et que Monseigneur pouvait pendant au moins huit jours passer son temps à visiter les monuments de Rome et les environs... Voilà pourquoi l'évêque de Grenoble est venu ici. »

« Nous combinâmes de prendre à Castellamare le train de neuf heures du soir. A dix heures, nous étions à Naples. Nous dûmes attendre le train qui partait pour Rome. L'évêque de Grenoble arrive tout essoufflé : « Il y a une demi-heure que je vous cherche ! Eh ! bien, venez, nous allons prendre place. » Je remerciai Monseigneur et lui dit que nous voyagions toujours en troisième classe. « Mais me dit-il, est-ce qu'il y a quelqu'un avec vous ? » « Un prêtre et ma compagne, Monseigneur. » « Ils peuvent se mettre dans un autre wagon, dit Monseigneur, donnez-moi votre billet, j'y ferai ajouter un supplément de première classe. » Je lui dis que mon saint évêque ayant eu la bonté de me donner ces personnes pour m'accompagner, je ne pouvais m'en séparer. Presque fâché, Monseigneur dit : « Je paierai encore un supplément pour eux ; mais savez-vous pourquoi vous êtes mandée à Rome ?» Je répondis : « Non, et je ne m'en inquiète pas. » Nous partons. L'évêque de Grenoble, qui avait tant de choses à me dire, ne me dit rien. J'étais bien peinée de voir que le Père Fusco et ma compagne étaient regardés de travers et, on aurait dit, avec colère. Le Père Berthier n'avait pas l'air satisfait ; il n'avait pas réussi en fermant la portière afin que mes compagnons ne pussent monter dans notre compartiment ; aussitôt la porte s'était ouverte et le Père Fusco, en entrant, avait dit : « Excusez-moi, Monseigneur, si je prends la liberté d'entrer ici ; c'est pour me conformer à notre évêque de Castellamare qui désire que je ne quitte pas Sœur Marie de la Croix. » Et l'évêque de Grenoble n'avait rien répondu.

« Lundi, à sept heures du matin, nous arrivâmes à Rome ; et là, nous nous séparâmes. Monseigneur et le Père Berthier s'en allèrent au Séminaire français, il me semble, et nous fûmes dans une église où le Père Fusco célébra la sainte messe. Après, nous fûmes loger dans un hôtel où nous demeurâmes, je crois, plus de huit jours.

(Dans le texte « Combe » elle dit que c'était près du Séminaire français à « Santa-Chiara ». Ce petit hôtel existe toujours, en face du Séminaire non loin de la Minerve).

« Dès le premier jour, je fis annoncer mon arrivée au cardinal Ferrieri pour me mettre à sa disposition. Son Eminence me fit dire qu'il m'avertirait d'avance pour le jour qu'il aurait besoin de moi.

« Nous étions donc en liberté, tous les jours après la sainte messe, et nous passions les après-midi agréablement en Dieu, en visitant les belles églises..., et les catacombes... Mais nos premières visites furent aux personnages connus de nous pour être très croyants, très dévots à Notre-Dame de la Salette, par exemple les cardinaux Guidi et Consolini qui, gracieusement, m'offrirent leurs services dans n'importe quelles circonstances. Et je leur remis, à l'un comme à l'autre, une copie du « Secret » que je voulais publier (55) avec l'imprimatur de Mgr Petagna.

« L'évêque de Grenoble, avec une bonté grande, envoyait tous les jours le Père Berthier prendre de nos nouvelles ; et surtout ce dernier s'informait beaucoup auprès du maître d'hôtel si nous nous absentions souvent, si nos absences étaient longues, s'il savait où nous allions, ce que nous faisions, et si nous recevions des visites.

« Un jour, je crois le troisième, le maître d'hôtel nous dit : « Le prêtre qui vient tous les jours et qui est avec l'évêque de Grenoble est venu me dire de la part de cet évêque qu'il se chargeait de me payer toutes les dépenses que vous ferez ici, et pour tout le temps que vous resterez à Rome. » Pour ne plus y revenir, je dis ici que, lorsque je dus entrer chez les Salésianes et mes compagnons retourner à Castellamare, je priai le maître d'hôtel de faire tenir la note de notre dépense à l'évêque de Grenoble. L'évêque répondit qu'il ne connaissait pas cette note. Ce pauvre maître d'hôtel n'en revenait pas. Je pris alors la note et je payais tout en consolant ce pauvre monsieur (56).

« Il faut dire encore ici ce que je n'ai su de bonne source qu'après.Mgr de Grenoble ne perdit pas son temps après notre arrivée à Rome ; il se rendait dans les Congrégations, chez des cardinaux, des évêques pour savoir dans quel but, pour quelles raisons la bergère de la Salette avait été mandée à Rome. Quelqu'un lui dit que le cardinal Ferrieri avait la Règle que la Sainte Vierge a donnée à Mélanie et que le secrétaire du cardinal Ferrieri, Mgr Bianchi, doit être bien pour savoir ces choses. Quand l'évêque de Grenoble eut cette lumière, il chercha Mgr Bianchi qui lui annonça qu'il y avait

---

(55) Mgr Petagna mourut trop tôt, pendant que Mélanie était encore à Rome. L'opuscule fut publié à Lecce par les soins et avec l'imprimatur de Mgr Zola.

(56) Mgr Petagna lui avait remis de l'argent pour le voyage, et peut-être à cette occasion les quelques titres au porteur qui, avec ceux de l'abbé Ronjon, constituèrent les modiques ressources de Mélanie.

un « Congrès » pour cette affaire. L'évêque de Grenoble reconnut en Mgr Bianchi l'homme capable de l'aider pour combattre la « Règle de Mélanie ». Il chercha — ou acheta — (m'a-t-on dit) d'autres prélats. »

II

« Vers la fin de la semaine, le cardinal Ferrieri me fit dire le jour et l'heure que j'étais attendue.

« Nous arrivons dix minutes plus tôt. Nous restâmes pendant ce temps dans la salle d'attente. A chaque instant on sonnait, et la personne chargée de la porte leur disait : Son Eminence ne reçoit pas, il y a un Congrès extraordinaire. Ce fut là, pour la première fois, que je sus que je venais à un Congrès. Il y eut deux ou trois évêques qui insistèrent pour entrer ; et l'un d'eux disait avoir été invité par l'évêque de Grenoble. On ne les laissa pas entrer.

« L'heure est passée. L'évêque de Grenoble ne venait pas. Le cardinal Ferrieri me fit entrer et m'asseoir à côté de lui, tandis que son secrétaire Mgr Bianchi feuilletait des papiers. Le cardinal me dit: « Y a-t-il longtemps que vous n'êtes pas allée sur la montagne de la Salette ? » — « J'y suis allée en 1871. » — « Les connaissez-vous ces Religieux, et leur genre de vie ? » — « Je ne connais pas leurs personnes ; ils ne m'ont jamais adressé la parole, pas même pour se renseigner sur la Sainte Apparition. Quant à leur genre de vie, privée ou publique, par entendre dire ils ne sont que de médiocres séculiers, sans zèle, ne s'occupant qu'à amasser de l'argent, jaloux, et de cœur dur. Cela m'humilie, Eminence, parce que ce serait bien plus fort que cela, ce que je ferais et serais sans la divine grâce. » « Savez-vous ou avez-vous été témoin de quelque chose qui ne soit pas selon Dieu ? » « Je dirai Eminence, ce qui m'a péniblement impressionnée. C'était je crois en 1854. Pendant que l'évêque de Grenoble cherchait à se débarrasser de moi par l'exil, il m'envoya passer environ un mois sur la montagne de la Salette. C'était en février. Malgré la neige, et les mauvais chemins, tous les jours quelques pélerins arrivaient à dos de mulet. Un jour arriva une riche dame. Tous les Pères allèrent à sa rencontre avec force cérémonie et, comme le muletier voulait entrer aussi, parce qu'il était porteur des bagages de cette dame et que, d'ailleurs, il avait besoin de se reposer et de prendre quelque chose, un Père prit le bagage et ferma la porte au nez du pauvre muletier tout transi de froid. Il vint entendre la messe à genoux. Vers la fin du Saint Sacrifice, cette homme tomba avec fracas. Je vais à lui pour l'aider à se relever et

le faire asseoir. Or, ni les Pères ni les personnes attachées à leur service ne se déplacèrent, ni après la messe, ne lui offrirent quelque chose à boire. Je descends et rencontre Mme Denaz (la belle-sœur d'un Père) qui me dit : « Allez à la cuisine, vous y trouverez votre café. » J'y cours, je prends ma tasse et vite la porte à ce pauvre homme. Après, en me remerciant, il me dit : « Vous m'avez remonté. Quand je suis parti de Corps, c'était trop matin. Et puis marcher dans la neige pendant trois heures, c'est fatigant. Cette dame m'avait bien dit de demander quelque boisson aux Pères et à sa charge, ils ne m'ont pas laissé entrer ; et vous allez voir qu'ils se feront payer pour ce que je n'ai pas pris. C'est toujours comme cela que font ces Pères ; ils ne sont pas aimés. » Je reporte la tasse, et Madame Denaz me dit : « Je suis sûre que vous n'avez pas pris votre déjeuner et que vous l'avez fait prendre au muletier. Si vous restiez longtemps ici, la maison serait bien vite sans ressources... »

« Quelques jours après, parmi les pélerins se trouva un pauvre qui demandait l'aumône aux étrangers. Par cas, je me trouvais dans le magasin des Pères quand le mendiant, avant de quitter la sainte montagne voulut acheter une simple médaille de Notre-Dame de la Salette. La personne qui tient le magasin met la médaille sur le comptoir ; le pauvre la prend et la baise avec amour ; la personne prend sa pièce, mais s'aperçoit que ce n'est qu'un demi-sol (il y en avait encore en ce temps-là ; vite, vite, elle rappelle le pauvre, lance contre lui son demi-sol et se fait rendre la médaille... Là-haut, on ne sait pas que, quand on donne aux pauvres, on prête à Dieu. Par cette occasion de me trouver dans le magasin, je voulus m'assurer si, comme les Pères me l'avaient dit, ils ne vendaient que des objets de piété ; j'y trouvai des bijoux... des tabatières, etc... » Voici Monseigneur de Grenoble qui arrive ; il salue en militaire, avec la main au front. Il y a une petite discussion à la porte ; c'est le Père Berthier qui veut entrer. On ferme la porte et nous nous asseyons. Le « Congresso » commence.

« Le cardinal Ferrieri dit : « Eh ! bien, Monseigneur, on dit que vous avez fait une Règle pour vos missionnaires ? » — « Oui, Eminence. » — « Et saviez-vous que la Sainte Vierge en avait donné une à Mélanie ? » — « OUI, Eminence, mais ma Règle est bien autre chose que celle de Mélanie. » — « Et comment vous est-il venu en tête de faire une Règle tandis que vous saviez que la Sainte Vierge en avait donné une à Mélanie ? » Silence de Mgr Fava. « Mais au moins, vous avez consulté Mélanie pour faire votre Règle ? » Silence de Mgr Fava. Le cardinal s'adressant à moi, me dit : « Est-ce que Monseigneur ne vous a pas consultée quand il fit sa Règle ? » — « Non, Emi-

nence, jamais. » — « Eh ! bien, nous ordonnons que Mélanie aille sur la montagne de la Salette avec la Règle qu'elle a reçue de la Sainte Vierge et qu'elle la fasse observer par les Pères et les Religieuses. » « Eminence, dit Mgr Fava, je n'accepterai la Règle de Mélanie que quand l'Eglise m'aura prouvé qu'elle vient de la Sainte Vierge. » Et Mgr Bianchi, secrétaire, qui selon les lois et les règles ecclésiastiques n'était là que pour écrire les demandes, objections et réponses — (mais vendu) — dit : « Eminence, vous ne savez pas que les religieuses sont comme cela avec Mélanie ? » Et il mit ses deux index vis-à-vis l'un de l'autre en les faisant battre. Alors, je dis : « Je n'ai jamais parlé avec les Sœurs qui sont là-haut ; comment pouvons-nous être en désaccord ? Je l'ignore. »

« Son Eminence me demanda ce que je pensais de ce que venait de dire Mgr de Grenoble. Je dis : « Je me soumets en tout aux décisions de la Sainte Eglise. » Je compris bien, après, que j'aurais dû dire : « aux décisions du Saint-Père ». Ma bévue a été grande.

« Monseigneur, désireux de savoir pourquoi les prélats qu'il avait achetés comme avocats n'étaient pas venus, s'en alla. Restée seule, je témoignai de mon étonnement au cardinal Ferrieri de la solennelle rébellion de Mgr Fava contre la décision du Saint-Père. Il me dit : « Que voulez-vous ? Les évêques français sont tous des Papes ! Nous sommes obligés de les ménager pour ne pas occasionner un schisme. Ils ne sont pas romains papistes. Nous les supportons pour éviter un grand mal. Ah ! si vous saviez combien nous avons à souffrir de leur part. »

« Pour faire comprendre ce qui suit de la relation du « Congrès » je dois dire que, depuis quelques mois, deux ou trois bons prêtres, désireux de se dévouer à l'Œuvre des Apôtres des Derniers temps, vivaient en communauté dans le premier étage du même palais que nous. Nous habitions le second étage... Il est bien, ce me semble, inutile de dire que tout se faisait avec la bénédiction de Mgr Petagna de glorieuse mémoire. Et, pendant deux ou trois ans, j'ai payé le loyer de cet étage avec les subsides que je recevais pour l'Œuvre de la Mère de Dieu...

« Ces bons Pères vivaient dans la retraite, la pénitence et l'étude sacrée. Ils ne montaient chez nous que pour les repas. Un de ces Pères vit en encore ; on peut le consulter si on a quelque doute.

« De tout cela, je n'avais rien dit ni rien laissé suspecter à l'évêque de Grenoble lorsqu'il vint chez moi à Castellamare di Stabia ; mais je pense que le fin Père Berthier ne perdait pas son temps pendant que je m'entretenais avec Mgr Fava ; et qu'il aura fait des questions aux personnes de la maison et aussi à d'autres personnes qui, avec la meilleure bonne foi, l'auront mis en lumière.

« C'est pourquoi, Mgr Bianchi, dès que le cardinal Ferrieri eut terminé et qu'il se levait de son siège, dit : « N'est-ce pas Eminence, qu'il ne faut pas élever autel contre autel ? On dit que Mélanie a des prêtres, alors qu'il y a les bons missionnaires sur la montagne de la Salette : elle élève autel contre autel. » — « Oh ! non, dit simplement son Eminence. » Et je dis : « Je ne crois pas, Monseigneur, élever autel contre autel. Les Pères de la Salette sont missionnaires de la Salette, tandis que ceux d'Italie sont les missionnaires de la Mère de Dieu, et ils observent sa Règle. » — « C'est mal, très mal, il ne faut pas faire cela » dit Mgr Bianchi.

« Et nous nous séparâmes. Le « Congrès » pris fin. »

III

« Comme toujours, le Père Berthier vint à notre hôtel prendre de nos nouvelles. Le jour après, l'évêque m'envoya chercher par le père Berthier. Sa Grandeur voulait me faire visiter le Séminaire français. C'était là que logeait l'évêque de Grenoble, et où les femmes n'entrent jamais ; mais Monseigneur se faisait fort contre tous les règlements. Le Père Berthier croyait sans doute que, lui étant venu me chercher, je serais allée seule avec lui. Mais mes fidèles compagnons de voyage se trouvèrent à partir avec moi. Nous entrâmes dans le parloir où Mgr de Grenoble attendait. Et son déplaisir en voyant que je n'étais pas seule avec le Père Berthier se manifesta sensiblement. « Eh ! bien, me dit-il, vous voilà. Attendez un instant : je vais solliciter pour *vous* la permission du Supérieur, puis nous visiterons le Séminaire. » Et il s'éloigna. Pendant ce temps je pensais : Monseigneur n'obtiendra pas la permission ; il me semble que c'est bien ici que se trouve le directeur (ou professeur) qui ne croit pas à la Salette... (57) Je vois revenir Monseigneur. A son allure je vois qu'il n'est pas satisfait. Il dit quelques paroles à voix basse ; puis il vient à moi, et me fait retirer à part ; il me demanda ce que j'allais dire au Pape. « Je n'en sais rien, Monseigneur, cela dépendra de ce que le Saint-Père me dira ou me demandera. » « Mais vous devez bien savoir un peu ce que le Pape vous dira ? » « Non Monseigneur... » — « Ah ! vous n'êtes donc pas instruite, vous ne savez donc pas que le Pape n'est pas une personne comme une autre ; et l'on doit penser, préparer ce qu'on a à lui dire. » — « Ne sa-

(57) Le Père Daum, consulteur de la S. C. des évêques et réguliers. Il donna un avis défavorable sur la Règle soumise par Mélanie.

chant pas sur quel sujet ni sur quoi le Saint-Père daignera me parler, je ne puis penser ; je m'abandonne toute à la sainte volonté de Dieu. »

Variante de la rédaction « Combe » (...Si le Pape vous disait qu'il serait utile que vous commenciez une Congrégation religieuse, vous sentiriez-vous d'avoir les talents voulus ? » — « Je suis prête, Monseigneur, à faire tout ce que le Saint-Père me dira de faire ; et si Sa Sainteté m'ordonnait de faire quelque chose au-dessus de mes forces et de mon talent, assurément que le Bon Dieu referait mes forces et mon talent. D'ailleurs, je n'ai pas l'habitude de me préoccuper de ce qui peut m'être dit et encore moins de ce que j'aurai à répondre. Il me suffit de rester souple sous le souffle de l'éternelle Sagesse. » — « Croyez-vous être un être assez important pour que Dieu s'occupe de vous, et surtout de vous dire ce que vous devez répondre ? » — « Monseigneur, Votre Grandeur voudra bien me corriger si je suis dans l'erreur ; c'est pour moi une vérité de foi que le Très-Haut conserve, assiste chacune de ses créatures comme si elle était seule sur la terre. » — « Bien, bien, ma fille ; mais écoutez-moi... etc... »).

« Ecoutez-moi bien. J'ai quelques billets de cent francs pour vos menus plaisirs. Si le Pape voulait vous faire faire quelque chose, à tout vous répondrez au Pape que vous ferez comme voudra l'évêque de Grenoble. Et si le Pape vous disait d'aller à tel endroit ou de faire telle chose, vous direz : Je veux aller où l'évêque de Grenoble me dira d'aller ; je veux dépendre en tout de l'évêque de Grenoble qui est mon véritable Supérieur. Et ces billets de banque sont pour vos menus plaisirs... » — « Monseigneur, je ne dirai au Saint-Père que ce que ma conscience me dictera au moment même où j'aurai l'insigne faveur de lui parler. Vos raisonnements sont bons, Monseigneur, mais ils ne sont pas les miens. »

« Et l'évêque de Grenoble qui m'offrait... (mais il tenait toujours les billets de banque sur l'ourlet de son portefeuille) se mit à les refermer soigneusement. Et nous nous séparâmes. Et il n'envoya plus prendre de nos nouvelles.

« Depuis ce jour, je ne revis plus l'évêque de Grenoble ni le Père Berthier. »

IV

« Ce fut, il me semble, le 3 décembre 1878 que j'eus la grâce d'une audience avec le Saint-Père Léon XIII.

« Le Saint-Père me reçut avec bonté et me dit en bon français :

« Bien ! vous allez partir tout de suite pour la montagne de la Salette, avec la Règle de la Très Sainte Vierge, et vous la ferez observer aux prêtres et aux religieuses. »

« Ces paroles du Saint-Père confirmèrent ma pensée qu'il n'avait encore rien su de ce qui s'était passé au Congrès. De cela, avant de me rendre au Vatican, j'avais parlé à S. E. le cardinal Guidi.

« Je dis : « Que suis-je, Très Saint-Père, pour oser m'imposer ?» « Oui, je vous dis, vous allez partir avec Mgr de Grenoble et vous ferez observer la Règle de la Sainte Vierge. » — « Très Saint-Père, permettez que je vous dise que, depuis longtemps, ces prêtres et ces religieuses vivent de la vie plus que séculière, et qu'il leur sera très difficile de se plier à une Règle d'humilité, d'abnégation. Il me semble plus facile de faire une fondation avec des personnes séculières de bonne volonté plutôt qu'avec toutes celles qui sont sur la montagne... » — « Ecoutez, vous allez là-haut avec la Règle de la Sainte Vierge que vous leur ferez connaître. Et ceux qui ne voudront pas l'observer, l'évêque les enverra dans quelque paroisse. » — « C'est très bien, Très Sain-Père. » — « Vous allez donc partir, et partir tout de suite, mais comme pour l'ordinaire, quand le Bon Dieu daigne donner un règlement de vie monastique, il donne, il communique à la même personne l'esprit dans lequel doit être observé le règlement, c'est pourquoi il faut que vous l'écriviez quand vous serez à Grenoble, avant de monter sur la montagne de la Salette, et que vous me l'envoyiez. » — « Oh ! très Saint-Père, ne m'envoyez pas à Grenoble, sous Mgr Fava ; parce que je n'aurai pas ma liberté d'action. » « Comment, comment cela ? » — « Mgr Fava m'ordonnerait d'écrire comme il veut, non comme veut l'Esprit-Saint. » — « Mais non, mais non, vous vous mettrez seule dans une chambre et vous écrirez. Quand vous aurez écrit bien des pages, vous me les enverrez à moi. » « Très Saint Père, pardonnez si j'ose vous manifester mes difficultés. Quand j'aurai écrit deux pages, Monseigneur de Grenoble m'ordonnera de les lui remettre, et, sous prétexte de mieux faire, il changera tout, en m'ordonnant de copier mes explications sur le mode de pratiquer la Règle de la Sainte Vierge. » — « Oh ! mais non ! Voici ce que vous ferez ; quand vous aurez écrit partout dans une feuille vous la mettrez vous-même sous enveloppe que vous cachetez bien, et vous mettrez mon adresse comme cela : Sa Sainteté le Pape Léon XIII, que c'est moi (*sic*) en mettant la main sur sa poitrine. »

« Très Saint-Père, pardonnez si, de nouveau, j'ose manifester la répulsion que je sens en moi d'écrire sous l'autorité de Mgr de Grenoble. Sa Grandeur décachètera mon enveloppe, changera mes

écrits et fera copier sa réforme par une autre personne, de sorte que ce ne seront plus mes écrits qui parviendront à votre Sainteté. » « Oh ! mais non ! l'évêque de Grenoble ne ferait pas cela !» — « Très Saint-Père, j'ai passé par ses voies : le vieux serpent ne dort jamais. » — « Et comment faire ? » — « Envoyez-moi, Très Saint-Père en tout autre pays, pourvu que je ne sois pas sous l'évêque de Grenoble. » — « Comment faire ? J'ai donné l'ordre que vous iriez sur la montagne de la Salette pour faire observer aux prêtres et aux religieuses la Règle que la Sainte Vierge vous a donnée et, qu'avant de monter, vous écririez les Constitutions que vous m'enverriez. Et vous savez que quand le Pape a donné un ordre, il ne peut pas revenir sur cela. » — « Très Saint-Père, Notre-Seigneur vous a confié tout pouvoir sur la terre pour gouverner son Eglise ; or, la terre est spacieuse pour aller et revenir. »

(Variante dans la rédaction pour Combe en 1900 : « Très Saint-Père, pardonnez si j'ose parler encore. Vous êtes le Chef de l'Eglise de Dieu, vous avez les clefs pour ouvrir et pour fermer. Notre-Seigneur Jésus-Christ avait positivement dit à ses disciples qu'il n'irait pas à Jérusalem pour les fêtes de Pâques ; il y alla, Très Saint-Père. »)

« ...Ecoutez, priez bien cette nuit et demain, je vous ferai dire ma décision. »

La décision du Saint-Père est qu'elle demeure à Rome pour y rédiger les Constitutions qui rendront applicable la Règle. Résidence lui est assignée chez les Salesianes du mont Palatin (58). Elle y est conduite, sur l'ordre du Pape, par le cardinal Ferrieri et son inévitable secrétaire, Mgr Bianchi.

Elle avait été convoquée par le cardinal. Ensuite, « nous rentrons à l'hôtel, écrit-elle, et là, seule avec le bon cardinal Ferrieri, il me renouvelle, de la part du Saint-Père, que sa Sainteté désire que je ne reçoive personne, la curiosité des Romains étant grande, leurs incessantes visites au parloir m'empêcheraient d'écrire. Et Sa Sainteté désire que je sois parfaitement libre tant d'écrire des lettres et de les cacheter que d'en recevoir sans qu'elles aient été décachetées par qui que ce soit... »

En fait, elle ne disposa que d'une cellule pareille à celle des religieuses, dont la porte n'avait pas de serrure et où il n'y avait aucun meuble fermant à clef. Et, si la Prieure du couvent se con-

---

(58) Visitandines italiennes. Ce monastère « Al monte Palatino » fut transféré depuis : Via Salaria.

forme aux instructions du Vatican, du dehors, lettres et paquets arrivaient déjà ouverts.

La Mère Présentation, retournée à Castellamare pour envoyer à Mélanie du linge et les cahiers sur lesquels elle avait commencé à rédiger les Constitutions, la prévint, par un billet en grec moderne, que tout passait par « le Cabinet noir» de Mgr Bianchi ; même le cardinal Guidi, qui s'était offert pour recevoir et expédier le courrier de la bergère, est joué ; le billet qu'il avait écrit au Saint-Père le jour du Congrès pour le mettre en garde contre les pièges tendus autour de la Règle n'est jamais parvenu à destination...

Mélanie cependant s'est mise au travail qui lui est ordonné par le Saint-Père. Travail que rien ne facilite et qui sera terminé le 5 janvier suivant ; Mgr Bianchi vient très souvent s'enquérir de ses nouvelles ; il recommande qu'on l'oblige à l'assistance aux offices, qu'on l'engage à de longues promenades dans le Palatin, parmi les ruines des palais des Césars, qu'on ne garnisse le soir la lampe de sa cellule que pour une heure... (59)

Les bruits les plus fantaisistes, et les plus défavorables, sont semés sur elle et dans Rome, et dans le diocèse de Grenoble... Mélanie a avoué au Pape qu'elle n'a rien vu sur la montagne. Elle n'a pas voulu obéir au Saint-Père, elle est excommuniée et en prison à Rome... ou bien elle est enfermée dans un couvent cloîtré d'où elle ne sortira plus, etc... De la Salette, un des missionnaires, le Père Bernard, lui adresse des reproches de sa désobéissance au Pape.

---

(59) Fragment copié et traduit en français du journal de la Communauté des Salésianes romaines.

« Le 1er décembre 1878, notre mère Marie-Mechtilde Cagiati reçut la visite de S. E. le cardinal Ferrieri lui signifiant par l'expresse volonté de la Sainteté que l'on reçût dans notre maison la sœur Marie de la Croix » — c'est-à-dire la fameuse Mélanie de la Salette — venue à Rome pour des motifs secrets. Deux jours après, Son Excellence et Mgr Bianchi nous l'amenèrent en effet. En la confiant à notre Mère, ils lui défendirent de la faire parler à qui que ce soit des étrangers. Sa conduite et ses paroles nous eurent bientôt révélé quelle sainteté se renfermait dans cette âme élue. Elle demeurait enfermée dans sa cellule et occupée à écrire. Elle allait à la table commune et parfois à nos assemblées d'après Vêpres... Nous pouvons affirmer que c'était une âme tout abîmée en Dieu, sans que la moindre affectation la rendît singulière... Humble et reconnaissante, elle se réputait indigne des petites attentions qu'on lui témoignait, disant agréablement dans ces occasions qu'elle n'était qu'une pauvre et simple bergère. Nous avons été très édifiées par la charité qu'elle a exercée envers nos sœurs infirmes, se dévouant à leur service la nuit comme le jour. Elle est demeurée environ cinq mois chez nous, attendant résignée, la solution de son affaire. Ce fut pour des motifs de santé qu'on décida son départ le 5 mai 1879...

Rome, Monastère de la Visitation, Via Salaria 128
S. Maria Christine Via, Supérieure.

Elle résiste vaillamment à tout ; mais sa santé s'altère. Une des Salésianes, une sœur Placidia, qui a son franc parler, ose dire à la Supérieure que le Saint-Père leur a confié Mélanie en bonne santé et qu'à présent elle a l'air d'une déterrée ; elle alarme sa responsabilité. Bref, la Supérieure écrit au cardinal Ferrieri et l'ordre du Saint-Père est donné qu'on la fasse sortir et qu'elle retourne à Castellamare. Elle fit remettre au cardinal Ferrieri les Constitutions qu'elle avait entièrement rédigées en italien. Mais elle ne revit que le seul Mgr Bianchi.

« Il y avait eu des intrigues. J'ai pu m'en apercevoir, écrit-elle (60) en premier lieu ces Monseigneurs ne s'en sont pas tenus à l'ordre donné par le Saint-Père quand il a dit: « Je veux qu'elle soit libre et parfaitement libre. » On a fait de tout pour m'obliger à me faire visitandine. Les lettres de la Supérieure écrites au Saint-Père pour me faire sortir ne lui arrivaient pas... je fus très étonnée lorsque le Saint-Père me fit dire que je pouvais retourner à Castellamare et lorsque Mgr Bianchi vint au parloir pour *le redire* que je retournais à Castellamare. Je lui demandai la faveur de voir le Pape. Ma demande le troubla. Quand en premier lieu, je lui demandai des nouvelles de la santé du Saint-Père, il me dit qu'il était très bien ; et maintenant il me dit qu'il est un peu souffrant. Alors je lui dis qu'ayant à lui parler j'attendrai quelques jours. Il me dit que c'était inutile parce que le Pape était souffrant, il ne se remettrait pas de sitôt... Si je devais dire ce qu'il y a eu pour que le Pape ait changé de sentiment et de volonté, je ne pourrais pas le dire. Mais ma conviction à moi, c'est qu'on a dû me calomnier auprès du Pape. Mgr Bianchi et Mgr Fava ont dû faire un complot... Au jugement dernier, nous saurons tous ces marchés pour altérer la lumière... »

RETOUR A CASTELLAMARE.
PUBLICATION DU SECRET.

Sans donc obtenir d'audience, résignée, elle revient à Castellamare. Mgr Petagna était mort, le 15 décembre 1879, il y avait juste un mois. Le petit groupe de prêtres aspirants à l'ordre de la Mère de Dieu s'était dispersé. Le Père Fusco était rentré dans une maison de son ordre... Tous les appuis étaient retirés à Mélanie. Le nouvel évêque de Castellamare, Mgr Sarnelli, ne continua pas à

(60) Lettre à M. Schmid du 19 novembre 1894.

payer le loyer du palais Ruffo. Mélanie alla s'installer, dans un faubourg agreste de Castellamare, sur le flanc de la montagne, à Scanzano.

Cependant, Mgr Zola ne modifiait en rien son attitude vis-à-vis d'elle. Sous sa direction, avec son « imprimatur » la brochure de la bergère contenant le récit intégral de l'Apparition, avec le texte du Secret, s'imprime à Lecce et paraît le 15 novembre 1879.

Mgr Zola n'avait pas douté semble-t-il, de l'approbation romaine. Il savait que, sans la maladie et la mort de Mgr Petagna, la brochure de la bergère eut été imprimée à Rome même. Le 26 octobre 1878, Mélanie avait écrit au chanoine de Brandt : « Un des cardinaux, après qu'on lui a dit mon intention de faire imprimer une entière narration du fait de la Salette... arrêta : que sœur Marie de la Croix m'envoie ici le tout, avec la firme de Mgr Petagna qui affirme que c'est « son caractère » (son écriture) et moi, j'écrirai quelques lignes à la fin et je m'occuperai de le faire imprimer, ici, à Rome... et personne n'aura rien à dire. »

La publication de Lecce, petite plaquette sans prétention (61) ne soulève en effet— pas plus que la Règle — aucune opposition dans les Sacrées Congrégations. Même on y met une lenteur bien romaine à examiner les Constitutions de Mgr Fava qui, ayant reçu le classique « decreto di lode » le 27 mai 1879, ne seront approuvées pour dix ans qu'en 1909 et définitivement que le 7 juin 1929 (62).

Pour comprendre quelque chose à ce qui dut se passer dans les mois suivants, il faudrait posséder la correspondance qui s'échangea entre Mgr Fava et Mgr Bianchi. Il faudrait aussi connaître l'état d'esprit d'un certain nombre d'évêques français qu'inquiétaient fort les conquêtes du laïcisme et les menaces de sécularisation, et qui, troublés par les sévères avertissements du Secret, estimaient que ce n'était pas le moment de rendre publics des reproches au clergé, propres peut-être à servir de tremplin aux manœuvres anti-cléricales.

Ce sont eux, certainement, qui alertèrent l'entourage de Léon XIII. « Des évêques français, entre autres l'évêque de Nimes (63)

---

(61) Les cinq cents francs assurant les frais du premier tirage en français furent envoyés à Mgr Zola par Mme du Liège, sœur du chanoine de Brandt.

(62) Quant à la statue de la vision de Mgr Fava, la « Madone de contradiction », comme l'appelle Mélanie, elle ne put être exécutée, le sculpteur ayant été frappé de paralysie au bras droit : on ne couronna que la maquette de plâtre.

(63) Un des propagandiste du secret est M. Amédé Nicolas, de Nimes (voir sa note bibliographique en appendice).

et un autre, je ne me rappelle pas de quel diocèse, écrivirent à la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, disant que, si on ne faisait pas retirer ces livres (les exemplaires de la brochure de Lecce) des mains des fidèles et on n'empêchait pas la propagande de tels livres, la France entière n'enverrait plus le Denier de Saint Pierre. » (64).

Il n'en fallait pas tant pour incliner la curie romaine à la complaisance envers les évêques français ; on sait que le mot d'ordre d'alors était « le Ralliement » aux gouvernements démocratiques (65) particulièrement au gouvernement de la France, de la France si longtemps et si opiniâtrement gallicane, dont l'épiscopat, dit Mélanie, ne tenait à l'Eglise romaine que par un mince fil (65).

Dès lors, encore qu'aucun préfet des Congrégations romaines n'intervint, d'officieuses communications invitent Mélanie à ne plus écrire, et, ses protecteurs et amis à ne plus propager ses écrits. (Le cardinal Caterini, secrétaire du S. Office, prie Mgr Sarnelli, évêque de Castellamare, d'enjoindre à Mélanie de ne plus écrire ni donner de commentaires sur ce qu'elle a écrit). Même Mgr Zola fut blâmé. « Ceci est confidentiel, écrit plus tard (31 mars 1895, à M. Schmid) Mélanie : en 1880 ou 1881, je crois, le cardinal Caterini écrivit à Mgr Zola de ne plus me confesser ni me diriger dans les voies spirituelles. Mgr Zola se rendit à Rome chez ce cardinal, lui dit qu'il avait reçu sa lettre et l'en remercia, puis il a ajouté qu'il allait auprès du Saint-Père pour déposer sa démission d'évêque de Lecce. » « Et pourquoi ? » demanda Caterini. « Puisque je ne puis diriger l'âme d'une petite femme telle que la bergère de la Salette, je suis bien moins capable de diriger un si vaste diocèse comme est celui de Lecce. » « Oh ! Monseigneur, je vous en supplie, évitez de donner cette tristesse au Saint-Père qui souffre déjà tant, promettez-moi de ne pas lui donner cette grande affliction ! J'ai écrit cette lettre forcé par les circonstances. Regardez sur ma table : voyez ces volumes de lettres qui arrivent tous les jours de France contre Mélanie. On dit : qu'elle a trop de liberté ; qu'elle écrit des choses qui font peur... on nous conjure d'arrêter ces désordres que son livre a occasionnés..., etc... (Il y eut cinq lettres Caterini).

« Lorsque je suis arrivé à Lecce, poursuit Mélanie, Mgr Zola me dit : « Voulez-vous vous confesser ? venez à la chapelle. » Et il

(64) Lettre à Mlle Vernet du 20 juillet 1894.

(65) Le fameux discours de Carthage du cardinal Lavigerie est de 1890, mais toute une campagne d'opinion le prépare et l'entoure.

me confessa et m'a confessée tout le temps que je suis restée à Lecce. »

Plus tard Mélanie a noté, d'après ce qu'elle a pu savoir à Rome, que les préfets des Congrégations, que le Saint-Père, ont ignoré cette lettre « Caterini » qui semble avoir été exigée par un parti. On aurait fait des excuses à Mgr Zola ; et elle ajoute, selon la plaisante formule italienne que « ce pauvre cardinal Caterini n'a pas eu une image pour sa lettre... » (A M. de Brandt, 14 décembre 1880).

Cependant le résultat était acquis. Dans sa soumission à l'Eglise, Mélanie s'abstiendra d'écrire, de parler. Quand on la pressera d'écrire « la Vue », elle répondra : « Il sera difficile au bon M. le chanoine B. (Brette) d'obtenir que je puisse écrire des « épouvantails » comme disent à Rome les cardinaux. Quant à moi, je veux être soumise à la Sainte Eglise de Dieu ; « Qui vous écoute, m'écoute » a dit le Divin Maître » ; la lettre Caterini semble manifester la volonté du Saint-Père et elle dit à l'évêque de Castellamare, Mgr Sarnelli, de me défendre d'écrire des choses semblables et de donner des explications sur les choses déjà dites... Si M. le chanoine peut s'assurer que cette lettre Caterini n'a pas été à la connaissance du Saint-Père, alors j'aurai ma liberté d'écrire et j'écrirai. » (A M. Schmid, 25 juillet 1896).

Pour l'heure, la situation ne permet plus d'opérer un premier essai de fondation des Apôtres des derniers temps en Italie.

Quelques religieux et religieuses ont adopté pourtant la Règle de la Salette, et une œuvre charitable qui s'intitule « Il boccone del Povero » (la Bouchée du Pauvre) s'est créée et se développe à Palerme, en Sicile.

Mais c'est maintenant en France que, grâce à la donation de l'abbé Ronjon, il y a quelques chances de réaliser la fondation. Les appels de Ronjon, le désir de sa vieille mère, devenue infirme et rentrée à Corps, décident Mélanie à un voyage en France (67).

Elle sollicite d'abord respectueusement, la permission du Pape de quitter Castellamare et de franchir la frontière. Elle l'obtient. Son absence ne sera pas longue (du 20 mai au 20 juin 1882). Sa pauvre bourse ne lui permet pas de voyager plus longtemps.

VOYAGE EN FRANCE. CHALON.

Mélanie part, avec sa fâcheuse compagne la Mère Présentation. Ses deux jeunes sœurs étaient mariées : l'une Julie Oddos, à Mar-

(67) Les lettres au chanoine de Brandt jalonnent très précisément ce voyage.

seille (avec un ouvrier, enfant naturel, libre penseur qui avait un faux ménage !) ; l'autre Marie Guignier, à Lyon. Mélanie s'arrête quelques jours à Marseille ; elle monte à Corps voir sa mère ; le 29 mai, elle passe quelques heures sur la sainte « montagne » aux pieds de la Vierge qui pleure, Le 7 juin elle est à Lyon (chez Mme Guignier, 20, rue Mazenod) et, de là, les 12 et 13 juin, elle se rend à Châlon-sur-Saône auprès de l'abbé Ronjon. Elle comptait y être rejointe par le chanoine de Brandt. Futur Supérieur général des Apôtres des derniers temps, il avait toute qualité pour traiter avec l'abbé Ronjon de la destination de sa chapelle. Et Mélanie comme elle le souhaitait, « n'étant bonne, disait-elle qu'à tout gâter » eût pu s'effacer... Il s'excusa. Mélanie insiste néanmoins, dans un billet daté de Lyon, le 9 juin : « Il semble que vous pourriez encore venir en partant dimanche dans l'après-midi pour arriver à Châlon le mardi 13, M. Ronjon serait si content, nous serions si heureuses. » Il ne vint pas. Agé déjà le saint homme manquait un peu d'élan aux heures décisives. « Qui est-ce M. de Brandt ? » demanda un jour M. Schmid à Mélanie. Elle répondit : « Qui est-ce, M. de Brandt ? Un prêtre qui vint me faire deux visites à Castellamare et qui se montrait prêt à mourir pour la justice. Je lui dis de tâcher de recruter des vocations, mais des vocations *vraies* ; tout alla passablement bien parce qu'il n'avait encore rien à souffrir (68).

Si l'abbé Ronjon désirait si vivement que la venue du chanoine de Brandt coïncidât avec la visite de Mélanie, c'est que la mort de son vieil évêque et ami, Mgr de Margerie, et la récente prise de possession du siège d'Autun par Mgr Perraud le pressaient de prendre toute garantie pour sa succession.

Mgr Perraud n'avait que 54 ans. Ancien normalien, agrégé d'histoire, chargé de cours à la Sorbonne sous l'empire, éloquent prêtre de l'Oratoire de France, membre de l'Académie française la même année qu'il avait été élevé à l'épiscopat, bientôt élu Supérieur de l'Oratoire, il était une des personnalités les plus marquantes du clergé français.Sa valeur intellectuelle, sa piété austère formée sous la discipline du Père Gratry, son caractère hermétique, la gravité de ses manières, l'entouraient d'un respect mêlé de crainte. Il avait la réputation d'un saint. Dès son arrivée dans le diocèse, instruit de l'âge et de la situation de l'abbé Ronjon, il fit proposer à celui-ci un achat de sa propriété au profit des Oratoriens qu'il eût installés à Châlon.

Ronjon était déjà lié par la cession faite à Mélanie. Il se déroba.

---

(68) Lettre à M. Schmid du 11 juin 1894.

Mgr Perraud, venant à Châlon, vit l'abbé Ronjon, et lui conseilla de faire casser cet acte de cession « par un homme de loi qui le débarrasserait de tout cela ». L'abbé refusa et montra de la résistance aux désirs de son évêque. Alors le 15 avril 1882 (deux mois à peine avant le voyage de Mélanie), Mgr Perraud fit enregistrer la déclaration de cinq ecclésiastiques de Châlon, établissant que l'abbé Ronjon avait recueilli au cours de son ministère environ 30.000 francs de souscriptions et dons pour concourir à la restauration et à l'entretien de sa chapelle ; celle-ci ressortissait donc de l'autorité diocésaine, il n'était pas maître d'en disposer.

Une équivoque échappait au bon et simple Ronjon. Tout en défendant ses droits légitimes de propriétaire, il poursuivait le propos — dicté par son zèle sacerdotal — de faire ériger sa chère chapelle en paroisse. Elle eût, dès lors, selon la législation concordataire, relevé du ministère des cultes et serait revendiquée par la mense épiscopale.

Le vieillard sentait un danger, mais confusément et sans savoir d'où il viendrait. C'est pour s'en garantir qu'il appelait à lui Mélanie et de Brandt.

En l'absence de celui-ci, l'abbé Ronjon donna à Mélanie copie de son testament du 11 janvier 1877 l'instituant sa légataire, à charge pour elle de faire desservir la chapelle et de la laisser ouverte au public (69). Il lui remit douze obligations de rente sur les Etats romains, afférentes à la chapelle, qui devaient revenir à cette chapelle après le décès de Mélanie. Mélanie s'engagea en outre — acte sur timbre italien du 26 février 1883, à Castellamare — à rendre chapelle et rentes au diocèse d'Autun dans le cas où l'Ordre présumé de la Mère de Dieu prendrait fin.

En tout ceci, Mélanie ne se considère que comme une dépositaire passagère. Ce n'est pas à elle, c'est à la Mère de Dieu que ces dons sont faits. Et elle tient à ce qu'ils soient faits en toute liberté par le donateur. « Vous savez avait-elle écrit à Ronjon le 6 décembre 1880 — que je vous regarde comme mon Père et qu'en tous points je veux agir parfaitement selon vos intentions... et... je veux être bien de conscience puisque nous marchons vers l'éternité... » Plus tard (mars 1887), devant les hésitations du pauvre abbé tiraillé par son évêque : « Vous êtes parfaitement libre de faire ce que bon vous semble de ce qui vous appartient et de le laisser à qui, selon

---

(69) Cette clause alarme par avance Mélanie : la personne qui vend dit-elle ne doit pas faire de conditions... Son bon sens lui faisait pressentir où serait le piège à procès.

vous, donnera plus de gloire à Dieu... Reprenez ce que vous avez donné à la Vierge Immaculée ; je ne suis que la gardienne de sa propriété... » En fait, Mélanie touchera de son vivant environ 500 francs de rente sur les titres Ronjon ; 2.100 francs de rente demeurent à l'abbé. Cependant « pour être bien de conscience » Mélanie, en cas qu'elle vienne à mourir à bref délai et que s'établisse néanmoins l'Ordre des Apôtres des derniers temps, fait un testament afin que les titres qu'elle a en dépôt et leur rente aillent à de Brandt et à Roubaud.

III

Une co-fondatrice avisée

TROISIEME PARTIE

UNE CO-FONDATRICE AVISÉE

RETOUR A CASTELLAMARE.

Le 20 juin 1882 elle était de retour à Castellamare, ou plutôt à Scanzano (mais Scanzano est desservi par la poste de Castellamare). Elle était déçue mais en paix. Elle se faisait si peu d'illusion sur les chances prochaines de fondation que, le 25 juin, elle écrit au chanoine de Brandt : « Vu la persécution du mauvais gouvernement français, il sera bien difficile à des prêtres de se réunir et de vivre en communauté. C'est le règne du démon sur la terre ; c'est notre faute. Donc je pense qu'au lieu de fonder des maisons il vaut mieux fonder dans nos cœurs les vrais vertus chrétiennes et religieuses... » Et encore, au même, le 23 novembre : « Laissons l'idée de fonder et que chaque membre appelé à l'Ordre de la Mère de Dieu fasse l'apôtre dans son rayon, en attendant l'heure de se ranger comme une armée qui sonne... Combien êtes-vous ? demande-t-elle à de Brandt... Je crois que vous n'êtes pas cinq pour représenter les cinq plaies de Jésus-Christ et avoir un motif assez puissant pour incliner le Saint-Père à bénir l'Œuvre nouvelle. »

Le cher abbé Roubaud est presque toujours malade. Un certain abbé Rigaud, de Limoges, est perdu dans la politique. Un autre bon prêtre l'abbé Le Baillif, est trop agité... il se présente beaucoup de bonnes volontés, mais elles ne sont pas solides.

Un petit noyau de religieuses de la Mère de Dieu s'est réuni autour de l'abbé Guyot, curé de Pierre, au diocèse de Nancy. Elles recueillent et soignent quelques vieillards. Elles observent la Règle. Le chanoine de Brandt se fait donner le titre de propriété de cette petite maison afin qu'il ne soit point question de la bergère si redoutée de la Salette. Mais ce sera encore une déception. Dans deux ans l'abbé Guyot ne donnera plus signe de vie ; il prendra des initiatives périlleuses et tout s'effondrera misérablement. Ce drame fut douloureux pour Mélanie. Sa voie était bien la Croix, et la Croix toute nue.

DE NOUVEAU LA FRANCE.

La Mère Présentation était tombée malade. L'avis des médecins était qu'il lui fallait un changement de climat. De Corps, Mélanie recevait d'assez tristes nouvelles de sa vieille mère réduite à l'indigence et dont le salut éternel la tourmentait. Elle se décide à revenir en France et cette fois, elle va y séjourner huit années consécutives (août 1884, août 1892). Comme en 1882, elle en demande la permission au Saint-Père. Léon XIII la lui accorde tout en lui recommandant « réserve et prudence ». C'est le cardinal Consolini qui transmet la réponse avec bonté, en l'accompagnant d'un petit « papier » de cinquante francs (16 juin 1884).

Le 22 août, par Gênes, Modane, Grenoble (elles évitent Marseille à cause du choléra qui y sévit) les deux voyageuses arrivent à Corps chez la mère Julie. La Mère Présentation se fâche des rudes répliques de la vieille femme. Et elle qui « désirait tant son bon air de Marseille » s'y rend dans sa famille et quitte enfin Mélanie qui passe l'automne et l'hiver à Corps, soignant sa mère, faisant le ménage, isolée de tout par la neige.

Pourtant l'avis de Mgr Zola est que la bergère ne demeure pas à Corps ; elle y est trop près de la Salette ; les visites l'y cherchent et portent ombrages aux missionnaires. Sa mère voudrait retourner dans le Midi. Elle cherche une habitation, d'abord à Aix-en-Provence ; les loyers sont chers (400 à 500 francs) et dépassent son budget, bien que le chanoine de Brandt, généreusement, y ajoute tous les trois ou quatre mois un billet de cent francs.

Il proposait de recevoir les deux femmes ; mais la vieille mère (elle a 80 ans) ne pourrait faire un tel voyage, et « je n'oserais jamais le lui proposer, écrit Mélanie (1) et, puis, avec moi, elle n'est pas trop à son aise, elle me regarde pour ainsi dire, comme une étrangère... Tout est épines autour de moi et je dois garder le silence sur tout... Dieu soit béni de tout et en toutes choses... »

CANNES ET LE CANNET.

Le silence sur tout ce qui lui est plus cher que sa vie et le muet sacrifice chaque jour recommencé, c'est à présent le devoir. Une installation est enfin trouvée à Cannes, on y place « les meubles nécessaires à des pauvres comme nous... » et l'existence quotidienne s'y organise (2).

(1) Lettre à de Brandt du 6 avril 1885.
(2) Lettre au même du 24 octobre 1885.

Le Père Fusco vient en visite. L'abbé Roubaud aussi, qui est dans le voisinage (curé de Vins, Var). D'autres personnages, qui ont dépisté l'asile de la voyante de la Salette, se présentent : telle une comtesse du Bourg, qui n'est autre que la princesse Amélie de Bourbon, précédée de pots de confiture et ambitieuse de se faire prédire le retour de sa famille sur le trône de France... Enfin, hôtes plus encombrants, la fille préférée de la mère Julie et son mari Victor Oddos, qui s'est placé dans un magasin de Cannes. Terrible garçon, qui ne revient à sa femme que lorsqu'il n'a plus le sou. Il a essayé de l'étrangler. « J'ai dit quil ne faudra plus le recevoir ; ma sœur serait aussi de cet avis ; mais voici : il tuerait ma mère, ma sœur et moi, ça c'est plus que sûr. Voilà notre position. » (A de Brandt, 24 octobre 1885).

Cette habitation de Cannes lui est préparée par un instituteur libre, avec qui elle était en correspondance: M. Antoine Carlevan. Pour l'aider dans les premiers mois, celui-ci mit auprès d'elle sa petite cousine — aujourd'hui très âgée et Prieure des religieuses camaldules de la Seyne (Var) — Mère Marie-Eymard. Ses souvenirs donnent quelques précisions intéressantes ; elle a vu un vendredi, apparaître les stigmates des mains... elle a accompagné Mélanie dans sa visite au curé-doyen de Cannes, M. André Barbe ; on désirait surtout qu'elle vît M. Lambert, un vicaire qu'on gardait à vue, pour l'empêcher de succomber au désespoir où le poussait une crise de scrupules... « Enfin le voici, tout triste... M. le Curé lui parle le premier... mais n'obtient que des signes de négation. Mélanie lui parle ; même signe ; elle continue ; il fait mine de ne plus écouter, se penche pour le regarder, et tout à coup je le vis plus attentif, sourire, saluer profondément et rentrer. M. le curé avait l'air tout réjoui et Mélanie tout épanouie de joie paisible... Peu après cette visite, M. Lambert fut tellement changé qu'il put reprendre son ministère et qu'on lui confia une aumônerie de religieuses... Mélanie, note encore la Mère Eymard, était attirante malgré l'austérité naturelle de sa physionomie... elle l'était surtout par son regard... Elle recevait quelques visites. Elle disait juste ce qu'il fallait, et, quelquefois, selon sans doute l'esprit dans lequel lui parlait le visiteur, elle répondait : « C'est tout écrit » et rien ne la décidait à en dire plus. Ceci je l'ai entendu... »

Elle se borne donc à demander au chanoine des prières « pour les âmes qui sont le jouet du Prince des ténèbres » ; et c'est dans cette atmosphère d'orage et de brutalité qu'elle mène sa vie d'offrande et d'oraison.

Bientôt cependant, on se sépare des Oddos ; et Mélanie prend un plus petit logement, le rez-de-chaussée d'une maisonnette écartée, la maison « Marie-Claire ». Les églises sont loin. Oui, elle eût été plus heureuse auprès du chanoine de Brandt : « J'aurais été *trop bien*, laissons faire le Bon Dieu et que sa sainte volonté se fasse en nous. » (3).

Elle est sollicitée, à ce moment, de venir se fixer à Pierre, dans l'Œuvre qui s'y fonde sous la Règle de la Mère de Dieu ; elle estime que son « premier devoir, de nature et de justice » est de faire vivre, d'assister sa vieille mère, et de rester avec elle. Mais, le prix de la vie s'élevant toujours, elle se transporte, pour avoir un loyer moins cher, de Cannes au Cannet de Cannes (Maison Fioupou, quartier des Ardissons).

Elle y va passer trois ans d'humbles labeurs, de peines cruelles et souvent cachées, que laissent entrevoir les lettres à de Brandt et quelques lettres à Ronjon.

L'abbé Ronjon est dans les troubles ; il craint que l'évêque d'Autun ne l'oblige à fermer sa chapelle au public ; il ne sait que faire ; il voudrait que Mélanie en appelât au Saint-Père. Prudente ; il vaut mieux, dit-elle, attendre un temps plus opportun. Elle souffre de ces vacillations de l'abbé Ronjon, comme du manque de décision et d'énergie du chanoine de Brandt. Elle prévoit le désastre de Pierre, où la Supérieure veut, sans se démettre, prendre la charge de Maîtresse des novices où trois postulantes vont se promener librement, où l'on s'engage follement dans des constructions prématurées, où, le curé pour finir, tient un rôle suspect. Elle sent douloureusement se préparer les vexations et les persécutions qui en France, vont atteindre les couvents, les paroisses et toutes les œuvres chrétiennes. « ...Le vieux serpent était entré partout : dans les royaumes, dans les couronnes, dans les Chambres de députés, dans les familles et dans les individus... » (4).

Pour elle-même, elle meurt de faim — spirituellement — ne pouvant recevoir la communion que rarement. Le bon curé du Cannet a bien bâti une belle église à Sainte-Philomène, mais, pour la payer, il va faire des quêtes qui l'obligent à deux, trois mois d'absence ; le seul vicaire dessert l'autre paroisse, lointaine, et ne vient que le dimanche à Sainte-Philomène... La voyante de la Salette pâtit intérieurement pour elle et pour les autres plus encore : « Que d'âmes tombent tous les jours en enfer ! Et nous restons les bras croisés ! »

---

(3) Lettre à de Brandt du 31 janvier 1886.
(4) Lettre à de Brandt du 23 décembre 1885.

Pour achever le tableau, les oisifs de Cannes et du Cannet « l'habillent » à leur façon : elle est en quête d'une « position ». Quand elle va au marché, elle achète tout ce qu'il y a de plus fin et de plus cher. Il ne faut pas s'y fier, etc..., etc... Un 19 septembre, elle est en prière,quand ses fenêtres sont assaillies à coups de pierres et d'oranges vertes ; des carreaux sont brisés ; sa mère prend peur. Mélanie, en premier lieu, croit que ce tapage vient du démon... « Je vis bientôt que ce n'étaient que ses domestiques : de petits jeunes gens... (5)

LA MORT DE LA MÈRE JULIE.

La vieille femme avait fini par s'attacher à Mélanie, par ne plus pouvoir se passer d'elle. L'année 1888, elle avait consenti à faire ses Pâques. Cependant Mélanie était anxieuse de ses derniers moments. Dès qu'elle la vit s'en aller vers sa fin, elle fit chercher le curé (6). « Il hésita à donner l'Extrême-Onction. Alors je lui dis : « A quoi servira ce sacrement,si la malade a perdu tout sentiment ? Je désire pour ma mère qu'elle reçoive les sacrements avec connaissance de leur bienfait. » Alors il dit à ma mère : « Je vais vous confesser. » Tout le monde sortit de la chambre, et je restai à la porte pour m'assurer si elle se confessait ; (elle ne pouvait pas prononcer les paroles). M. le curé lui dit : « Vous vous accusez, n'est-ce pas,de tous vos péchés ?... » « Oui, Bien. » « Faites l'acte de contrition, je vous donne l'absolution. »

En entendant cela, je me précipite au chevet de ma mère (j'ai fait des folies,dans mon effroyable crainte pour la perte éternelle de cette âme !) Tout haut, je lui fis sa confession générale ; et, après chaque péché, je lui disais : « N'est-ce pas, maman, que vous êtes bien fâchée de ceci, de cela ? » Et chaque fois, elle répondait : « Oui-bien. » Ce oui-bien voulait dire : c'est bien ça. Après, je l'ai excitée à la douleur de ses fautes et à la confiance en l'infinie miséricorde de Dieu. Il va sans dire que les assistants étaient étonnés de ma grande hardiesse. Mais une âme, c'est le prix du Sang du divin Rédempteur. C'est trop parler de moi, infime créature. C'est à vos prières que je dois le salut éternel de cette pauvre âme ; moi, je ne le méritais pas. »

---

(5) Même lettre.

(6) Lettre du 25 décembre 1889 au chanoine de Brandt. La mère Julie est morte le 1er décembre.

SÉJOUR A MARSEILLE.

En mourant, la mère de Mélanie lui avait recommandé de prendre soin de son frère aîné, célibataire, déjà vieux et devenu sourd. Aussi refusa-t-elle encore une nouvelle offre du chanoine de Brandt de la rapprocher de lui. Seulement, afin que son frère puisse trouver à s'occuper un peu, et pour être en un lieu où elle aura la messe tous les jours elle quitte le Cannet et rejoint, à Marseille, le ménage Oddos (chemin de Saint Barnabé, 7). Vie de famille... Après peu de temps, le beau-frère Victor fait comprendre qu'on est trop serré. Emmenant son frère, Mélanie loue pour un an (à la Blancarde, boulevard Atkinson, 15), une petite maison isolée, derrière la gare. Elle est de nouveau très loin d'une église. Son frère pense à entrer chez les Petites Sœurs des Pauvres, mais il ne se trouve pas encore assez vieux. Attente. Patience. Mépris de soi-même...

FONDATION DE RENNEPONT.

Une grande consolation et un nouvel espoir lui sont alors donnés. Quatre religieuses « salettines » se séparent de leur maison pour embrasser la Règle de Marie, et fonder l'œuvre de Notre-Dame de la Salette (7). « Il me semble, écrit Mélanie au chanoine de Brandt, vous avoir parlé de la Supérieure locale des sœurs de la Salette, la Mère Saint-Jean. Elle brûlait du désir d'être dans *le vrai*, d'embrasser la Règle de Marie. Depuis environ six ans, nous étions en relations par lettres et elle était venue me voir à Corps. Les Pères, l'ayant soupçonnée de relations avec Mélanie « l'illusionnée » la démirent de la supériorité et la firent changer de maison. Dieu permit que sa nouvelle supérieure nourrissait dans son cœur le désir d'être fille de la Mère de Dieu. Voilà pourquoi les deux supérieures... ont fait à leur Supérieure générale et à leur évêque la demande d'embrasser la Règle de Marie, ou de se séparer... » Les religieuses en question sont de passage à Marseille les 7 et 8 juillet 1890. Elles sont reçues avec bienveillance par l'évêque de Marseille. Il leur rappelle que l'autorisation de Mgr Fava leur est nécessaire pour s'établir dans un autre diocèse. Il ne la refusera pas. Elles sont attendues au diocèse de Langres, à Maranville-Rennepont, par le chanoine Roy, qui désire des religieuses pour une œuvre. L'abbé charles Renault, du même diocèse, et lui-même candidat à l'Ordre

(7) Lettre du 21 juin 1890.

des Apôtres des derniers temps, interviendra auprès de l'évêque de Langres, s'il est nécessaire.

Le germe cette fois va-t-il mûrir en bonne terre et donner du fruit ? Mélanie n'ose pas encore s'en assurer. La Mère Saint-Jean, humble et sacrifiée, est une vraie religieuse, mais la Supérieure, la Mère Saint-Joseph est tout nerfs. Elle n'a pas fait de noviciat et n'entend pas en faire : de bonnes personnes, pieuses et voulant faire le bien, mais chacune à sa manière, si elles manquent de formation première, pourront-elles devenir les reflets des divines intentions de la Vierge Immaculée ?

...Et la France est si malade, du cœur et de la tête !

Auguste Calvat, le vieux frère, qui s'ennuyait, a quitté Mélanie pour s'en retourner à Lérins. Si elle ne suivait que son penchant, de suite, elle reviendrait en Italie. Mais elle attend une réponse de Mgr Zola. Elle s'installe près d'une église (à Saint-Barnabé, 6, rue Neuve) dans la banlieue de Marseille, et elle s'enferme, solitaire, dans le recueillement du carême, sans rien souhaiter ni vouloir...

LE PROCÈS.

C'est alors que s'abat sur elle cette grande croix noire dont son rêve d'enfant lui avait fait pressentir le poids : épreuve définitive de sa mission.

Le 23 avril 1891, une lettre qu'elle avait adressée à l'abbé Ronjon, le 18 avril précédent, lui revient, portant sur l'enveloppe le mot : Décédé (8). Il était mort depuis le 5 avril..

Mélanie ne se perd pas en conjectures ni en réclamations : elle va à l'essentiel, à ce qui était la substance même des volontés du défunt : il faut que la chapelle continue à être desservie, et qu'elle soit desservie par un Fils de la Mère de Dieu. En quelques lignes, elle prévient, à Amiens, le chanoine de Brandt, à Rome l'abbé Renaut, et leur envoie à chacun une procuration afin qu'ils agissent en son nom (9).

Le 12 mai 1891, les deux fondés de pouvoir étaient à Châlon-sur-Saône, et le lendemain à Autun, où ils étaient reçus par Mgr

(8) Une première lettre, écrite fin mars, était restée sans réponse. Elle en envoyait une seconde pour donner à Ronjon le n° d'un nouveau titre de la dette italienne ; l'autre étant annulé par sa sortie au tirage. Elle n'en est que dépositaire, elle rend ses comptes au possesseur.

(9) L'abbé Charles Renaut semblait disposé à succéder à l'abbé Ronjon. Il avait terminé ses études à Rome par un doctorat en droit canonique et s'était affilié à l'Ordre des Apôtres des derniers temps.

Perraud. Dès le 17 mai, de Brandt était de retour à Amiens, ayant renoncé à prolonger une discussion que, sans doute, il jugeait stérile. Mélanie lui écrit : « Comme ce voyage a dû vous fatiguer !... Et pourtant, qui mieux que Votre Révérence pouvait traiter ces choses là ? »

L'abbé Renaut resta, fit mine d'aller desservir la chapelle, en vain, tous les objets du culte en ayant été retirés ; et Mgr Perraud, lui interdisant, malgré son « celebret de Langres », de dire la messe dans le diocèse d'Autun, retourna à Rome, avec l'idée d'y plaider la cause devant la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers.

Le bon abbé Ronjon, en croyant s'entourer de garanties, avait singulièrement compliqué les choses. En trois codicilles, successivement ajoutés à son testament, il avait désigné deux exécuteurs testamentaires, dans la personne de deux prêtres du diocèse d'Autun, l'abbé Dessus et l'abbé Gautheron. Dessus se déclara malade et s'effaça. Mais Gautheron prit tout en mains, et, affirmant que l'abbé Ronjon, à ses derniers moments, regrettait la cession faite à Mélanie, se posa avec zèle en défenseur des droits du diocèse (10).

Ce n'est pas tout. A deux reprises, l'abbé Ronjon avait prié Mgr Perraud de transmettre à Rome une supplique, par laquelle il demandait de placer en dépôt, à la caisse du Denier de Saint-Pierre le capital dont la rente dotait la chapelle. Mgr Perraud ne lui répondant pas, il avait fait parvenir sa supplique à Rome par l'abbé Charles Renaut. Léon XIII déclara que cette œuvre des Apôtres des derniers temps était une très bonne œuvre, et accepta de recevoir le dépôt. Mais la chose avait mis du temps. La réponse de Mgr Folghi, administrateur des biens du Saint-Siège, à l'abbé Ronjon, arriva à Chalon le 8 avril 1891, trois jours après la mort de Ronjon.

Si juridiquement, du point de vue strictement civil, la situation était d'une netteté sans équivoque, politiquement, si l'on peut dire, mettant en présence les droits du Saint-Siège et les droits épiscopaux, elle prêtait à des arguties subtiles et à de troublantes interprétations. Et ceci d'autant plus, que — Mélanie le rappelle au chanoine de Brandt — selon l'esprit de la Règle, l'ordre de la Mère de Dieu doit relever directement du Pape qui est son véritable Supérieur après la Sainte Vierge...

Rome allait-elle suivre l'affaire ?

Il y eut un temps d'hésitation à l'évêché d'Autun et chez les hommes de loi de Châlon. Mgr Perraud ordonna que les clefs des immeubles Ronjon fussent remis à l'avoué. Le notaire écrivit à Mé-

(10) Lettre du 25 mai 1894 à Mlle Vernet.

lanie (le 23 avril 1891) pour lui notifier officiellement le décès de M. Ronjon, et lui demander ses intentions quant à la succession.

En sous-main, cependant, Mgr Perraud faisait tâter les dispositions romaines, et agissait auprès de la Sacrée Congrégation du Concile et auprès du nonce à Paris, Mgr Ratelli ; et celui-ci, au cours de juin 1891, renonça au nom du Pape Léon XIII, à la donation du capital Ronjon. Les choses ainsi s'éclaircissent. Le seul obstacle était Mélanie, et Mélanie, après tout n'était qu'une pauvre fille, qu'on devait pouvoir écarter en la dédommageant. Une simple renonciation d'elle, et tout s'arrangerait sans histoires...

Mais elle, elle voyait autrement les choses, et sur un tout autre plan. « Je renonce fermement à renoncer à ce que j'ai promis, affirme-t-elle au chanoine de Brandt, je ne cède pas un fil au diocèse d'Autun de ce que j'ai reçu... je ne fléchirai jamais, jamais, devant un sacré devoir de justice... Je ne puis, et je ne veux pas du tout céder les biens donnés à la Mère de Dieu par M. Ronjon. J'attends avec paix et calme que l'on m'interroge sur cela. Je prie et ne cesse de prier pour que Dieu éclaire ceux qui ont besoin de lumière... » (Lettres du 17 mai, 20 juin, 13 août 1891).

Fille soumise de l'Eglise, comme elle aime à se nommer, et, dans sa conception de cette Eglise, profondément « romaine », elle ne sait pas entrer dans les nuances que les compromis concordataires avaient rendues coutumières aux prélats français. Paysanne, elle est réaliste avec entêtement. Les immeubles Ronjon ont été donnés à l'Œuvre de la Mère de Dieu, les valeurs mobilières qui sont la garantie de l'Œuvre, sont la propriété du Pape, qui les avaient acceptées. Dès que l'exécuteur testamentaire de l'abbé Ronjon aura remis au Pape les titres laissés par le défunt, de son côté, Mélanie, remettra également au Pape les douze obligations qu'elle tient de l'abbé Ronjon.

Quant à une renonciation totale de sa part — et, par elle, de l'Œuvre de la Mère de Dieu, c'est au Pape, au Pape seul, pense-t-elle, à l'exiger. « Si le Pape Léon XIII m'ordonne, me commande, de tout lui abandonner, malgré les volontés de M. l'abbé Ronjon, je lui ferai l'abandon de tout, à la condition que cet ordre, ce commandement, soit signé de sa main... » (11).

Invariable, inamovible attitude, qu'elle garde en présence de Mgr Robert, évêque de Marseille, quand, à deux reprises (le 28 mars et le 9 juin 1892) il la convoqua. Elle s'entend lire une lettre en latin, adressée à Mgr Robert par la Sacrée Congrégation du Concile. Pas

(11) Lettre du 13 août 1891 à M. de Brandt.

de signature. Des louanges à transmettre à Mélanie comme, si d'elle-même, elle était prête à déposer les immeubles Ronjon aux pieds du Saint-Père, avant que le Saint-Père le lui ait demandé. « Mais, dit-elle (12), comme j'ai été ferme dans ma conscience, les compliments ne m'ont pas aveuglée... »

L'affaire commence à s'ébruiter dans les milieux ecclésiastiques. Un Père de la Salette a écrit à Mgr Zola, pour l'engager à diriger Mélanie vers une de leurs communautés. Ainsi, les biens Ronjon pourraient peut être leur revenir, et, surtout l'Ordre des Apôtres des derniers temps ne prendrait pas naissance en dehors d'eux ni contre eux. Mgr Zola garde une prudente discrétion. Il s'inquiète néanmoins, de sentir la bergère en proie à tant d'intrigues et engagée dans des combats, où son inflexible droiture l'expose à de grands périls. Qu'elle se hâte donc de faire le nécessaire pour terminer cette affaire de Châlon, (si simple en soi, lui semble-t-il; il croit qu'en un mois ce sera fait) qu'elle quitte la France et revienne auprès de lui en Italie. Elle le voudrait aussi. Mais la chose ne peut aller si vite.

L'enthousiaste, mais versatile abbé Renaut a quitté Rome « pour un autre royaume », ayant abandonné la lutte et déserté l'Œuvre de la Mère de Dieu ; sans consulter Mélanie, il a fait remettre les clefs des immeubles à l'évêque d'Autun (en novembre 1891), mais il a gardé des lettres et des papiers importants. Que faire ?

VOYAGE A AMIENS.

Mélanie se décide — ses frais de voyage lui étant offerts par un cousin du chanoine de Brandt, le comte de Rougé — à venir à Amiens voir le Supérieur des Apôtres des derniers temps (20 mai au 1er juin 1892).

Au passage, elle visite les sœurs de Rennepont ; elle est médiocrement contente de « Madame Saint-Joseph », la Supérieure, « une dame avec ses domestiques » dit-elle, et elle souffre de l'absence du vrai esprit religieux de la petite communauté. Le clergé picard, au contraire, l'édifie par sa gravité. Le chanoine de Brandt lui fait connaître sa sœur, la bonne Madame du Liège, et lui présente quelques prêtres, parmi lesquels le chanoine Hector Rigaux, curé d'Argœuves, par Dreuil-lez-Amiens.

Elle salua le curé d'Argœuves par son nom et lui dit : « Ne portez pas à l'imprimerie le manuscrit que vous avez sur vous ;

(12) Lettre à de Brandt du 17 avril 1892.

cela déplairait à Notre-Seigneur. » C'était un article en faveur du baron de Richemont, partisan de la légitimité des Naundorff (13). Il n'en avait rien dit à qui que ce soit. Il fut stupéfait (14).

Plus tard, tout en rendant hommage à la piété, au zèle sacerdotal du curé d'Argœuves, Mélanie écrira de lui : « Il tombe dans les espaces avec ses Naundorff... »

Revenue à Marseille, elle s'excuse auprès du chanoine de Brandt de n'avoir rien su dire à Madame du Liège. « Je me sentais si bien, écrit-elle, que je n'étais pas à ma place... Je n'ai retrouvé ma parole libre que de Dijon à Marseille, en compagnie d'une célèbre actrice romaine. Nous avons beaucoup parlé. Je lui ai dit que chez moi, j'avais aussi le théâtre, moins dangereux que le sien, et que l'or que je gagne, je le mets à une banque qui donne 1.000 pour 5, dont la jouissance me sera donnée après mon voyage... Arrivées à Marseille, elle voulait me suivre... Elle m'a promis de ne jamais manquer la messe les dimanches. » (15).

Mélanie n'avait pas trouvé, comme elle l'espérait, la lettre attendue de Mgr Zola. Sans conseils de lui sur ce qu'elle doit faire, elle consulte, à Marseille, un notaire et un avoué ; sur leurs avis, elle écrit à l'avoué de Châlon-sur-Saône de prendre un huissier, pour demander la remise des clefs, de faire l'inventaire avec le notaire, enfin de prendre toutes dispositions utiles pour arriver à une solution pratique et juste. « Je ne voudrais pas, écrit-elle (16), quitter la France en laissant après moi des embrouilles et des choses irrégulières qui, au moment de la mort, pourraient être des sujets de distraction : il fait si bon mourir en paix et avec joie. »

Quant à l'affaire même, elle est résignée à en subir les longueurs et à en attendre, de loin l'issue. Et Mgr Zola lui ayant écrit qu'il ne voit aucun obstacle à ce qu'elle revienne, en cette expectative, se fixer dans son voisinage, elle se résout à partir pour l'Italie. Elle vend le principal de son petit mobilier de Saint-Barnabé, « sans pouvoir réaliser la somme de cinquante francs », et quitte Marseille le 22 août 1892.

---

(13) Ce baron de Richemont était un des politiciens qui emmena Maximin à Ars.

(14) Note due au curé d'Argœuves lui-même et insérée par l'abbé Combe au bas de la lettre de Mélanie au chanoine de Brandt du 26 juin 1892.

(15) Lettre à de Brandt, 4 juin 1892.

(16) Lettre au même du 29 juin 1892.

GALATINA.

Elle se rendit directement à Lecce, et, de là, à Galatina, la petite ville tranquille où un ami de Mgr Zola, le chanoine Consenti, lui avait trouvé une installation.

Sans Pietro in Galatina est une petite ville de 8.000 âmes, sise entre Lecce et Otrante. Elle est encore, pense Mélanie, comme au temps de Notre Seigneur, avec des puits où l'on se dispute une eau rare et saumâtre, des citernes où grouillent de petits insectes « rouges comme des francs-maçons », des maisons dont les portes ne se ferment que du dehors ; on n'y boulange que du pain de semoule jaune ; et à cause de la chaleur, tout le monde dort de midi à cinq heures.

Mais la petite maison que lui a louée pour un prix modique, le chanoine Consenti, est attenante à l'Eglise, et toute la famille Consenti fait à la bergère un affectueux accueil.

Il semble d'après ses lettres, qu'elle ne se soit installée à Galatina que le 21 septembre. Il est donc probable qu'elle passa d'abord trois semaines à Lecce, auprès de Mgr Zola. A n'en pas douter, c'est par lui qu'elle fut instruite de ce qui se disait à Rome autour de la succession Ronjon. La politique de Mgr Perraud auprès des Congrégations romaines, réussissait à donner la persuasion que l'abbé Ronjon, ayant recueilli de nombreuses souscriptions dans le diocèse d'Autun, pour édifier sa chapelle et sa maison, c'était illégitimement qu'il s'était considéré propriétaire de ces biens et même des rentes qui y étaient afférentes : son testament était erronné ; l'acte de cession à Mélanie n'avait aucune valeur ; et nulle valeur le don du capital au Saint-Siège, qui, dans ces conditions ne pouvait l'accepter.

Galatina se trouve, non dans le diocèse de Lecce, mais dans l'archidiocèse d'Otrante. C'est par l'archevêque d'Otrante que Mélanie fit parvenir à Rome, le 2 novembre 1892, une copie de l'acte de cession et une lettre au Saint-Père, par laquelle — si Sa Sainteté croit vraiment que la propriété de l'abbé Ronjon ait été illégitimement acquise — elle proteste être prête à lui en faire remise et total abandon, et à se démettre de ses droits, comme acte d'obéissance envers le Vicaire de Jésus-Christ (17).

C'était inviter Rome à entrer délibérément dans l'affaire, en passant par-dessus Mgr Perraud. Et Mgr Perraud, près d'être fait cardinal, à la demande du gouvernement français, était bien trop écouté et ménagé en cours de Rome. On fit indirectement compren-

(17) Lettre à Mlle Vernet, 25 mai 1894.

dre à Mélanie que ce n'était pas en faveur du Pape, mais en faveur de l'évêque d'Autun, qu'on attendait qu'elle se démit. Comme elle le dit : la bataille recommence.

Mis au courant, le chanoine de Brandt est perplexe. Il suggère de vendre la propriété de Châlon à un laïc sûr (en l'espèce, son cousin le comte de Rougé).

Une entrevue de Mélanie avec l'archevêque d'Otrante, qui l'appelle à lui le 3 janvier 1893, n'aboutit à rien de précis.

Son voyage cependant la comble de joie, parce qu'elle a pu vénérer, à Otrante, les reliques des martyrs immolés par les Turcs au XV^e^ siècle, et la miraculeuse statue dorée de la Madone, emportée par les corsaires et revenue toute seule sur les flots d'Afrique en Italie...

L'hiver se passe ainsi... Plaidera-t-on à Rome ? Trouvera-t-on après la carence déplorable de l'abbé Renault, un prêtre libre, voué à l'Œuvre de la Mère de Dieu, qu'on puisse faire agréer à l'évêque d'Autun pour desservir la chapelle ? Le chanoine de Brandt a la procuration de la bergère : agira-t-il ? N'ira-t-il pas prendre possession de la propriété Ronjon ?

Depuis la lettre de Mélanie au Saint-Père, « Rome fait la morte ». L'archevêque d'Otrante s'y est rendu, et on a fait courir le bruit qu'à son retour, si Mélanie ne fait pas abandon des biens de Châlon, il sera chargé de l'excommunier. Il n'en est rien. Et Mélanie reste « ferme comme un roc ». « Ce n'est pas à mes mérites, ni à mon savoir spirituel, que je dois de rester ferme comme un roc », écrit-elle (18). Plus je me vois nager dans l'amertume, plus je goûte le bonheur de trouver le bien-aimé de nos âmes, Celui qui n'entre chez nous, que quand tout le créé et tout l'humain en sort. »

RETOUR A CHALON.

Depuis déjà deux ans de tergiversations, la prise de possession n'a pas eu lieu. Les désirs de l'abbé Ronjon ne sont pas exécutés. Le peuple de la Citadelle en pâtit. La conscience de Mélanie lui reproche une passivité indifférente. Ne recevant plus aucune injonction de Rome, elle se décide à retourner à Châlon.

Elle y arrive, seule, le 16 mai 1893. Elle descend à l'hôtel de Bourgogne, place de l'Obélisque, voit l'avoué qui a eu le dépôt des clefs, va avec lui chez le notaire, puis chez un autre avoué qui se

(18) Lettre du 6 mars 1893 à de Brandt.

charge de réclamer les clefs à l'exécuteur testamentaire (l'abbé Gautheron) qui les détient indûment (19). La procédure commence. Mélanie Calvat est mise en possession des immeubles par ordonnance de référé. Pour faire, en même temps acte d'énergie, acte de déférence et de conciliation vis-à-vis de l'évêque, Mélanie écrit à Mgr Perraud pour le prier d'agréer — ou de désigner — un prêtre qui desservira la chapelle. Elle écrit plusieurs lettres : toutes restent sans réponse.

La réponse, c'est l'ordre de l'évêque d'Autun de fermer la chapelle. Et, le même jour où cet ordre est affiché et lu en chaire dans les deux paroisses de Châlon, signification est faite à Mélanie de la privation des sacrements dans le diocèse d'Autun (3 juin 1893). Elle essaya de tenir, vit l'abbé Gautheron ; et, sachant qu'elle était impuissante et vaincue, elle ferma l'immeuble et, sans s'arrêter davantage, repartit pour Galatina (17 juillet 1893).

La veille de son départ, elle reçut une assignation du Tribunal de Châlon-sur-Saône, signifiée par Gautheron et Dessus, en annulation de l'acte de cession du 24 août 1878. On plaida. L'arrêt du Tribunal fut en faveur de Gautheron et Dessus : le procès était perdu. Mélanie suivit les choses de Galatina par correspondance. Elle accepta qu'on fît pour elle appel à la Cour de Dijon.

LE PROCÈS EN APPEL A DIJON.

Un second procès se préparait. Revenue dans sa retraite, « au fond de l'Italie » Mélanie ignore que quelques journaux ont mis le public au fait du procès de Châlon. C'étaient, comme on peut s'y attendre, des organes de l'opposition à la République laïcisatrice. Dans ce nombre, une feuille périodique bataillait pour la cause royaliste et l'hérédité des Naundorff. C'était « *La Légitimité* », revue mensuelle. Sa secrétaire, Mlle Vernet était la fille d'une employée des postes qui avait été receveuse à La Mûre (Isère). Mlle Vernet avait été élevée dans la dévotion à la Salette. Elle prit fait et cause pour Mélanie, et lui écrivit pour se mettre, elle et son collègue de « *La Légitimité* », M. Schmid, à sa disposition, pour préparer le procès en appel et lui assurer une publicité favorable. Isolée de tout, Mélanie fut touchée de cet intérêt, manifesté gratuitement par des cœurs sincères. Santé délicate, déjà marquée par une mort prochaine, Mlle Vernet avait une piété angélique qui colorait d'apostolat

(19) Lettre à Mlle Vernet du 25 mai 1894.

son idéal patriotique. M. Schmid semble assez le type du publiciste catholique de l'époque, agressif dans ses écrits et timide dans ses actes, membre enthousiaste de sociétés éphémères, aussi rempli de bonnes intentions que dénué de talent, très brave homme au demeurant. Il donna à Mélanie — qui le nomme son Vénéré Frère car il voulait s'affilier aux Apôtres des derniers temps — quelques joies et pas mal de déceptions.

Une correspondance suivie s'engage alors (du 21 avril 1894 au 2 septembre 1897), d'abord entre Mélanie et Mlle Vernet, puis entre Mélanie et M. Schmid. Pour mieux étoffer sa défense, celui-ci lui pose mille questions sur sa vie privée, l'oblige à revenir sur les détails de l'Apparition, et tire d'elle des confidences que, sans cela, elle n'eût jamais livrées.

Par lui, la voilà — elle si lointaine, si étrangère au monde — prise à témoin dans toutes les escarmouches et même les scandales du journalisme parisien de la fin du XIX^e^ siècle. Elle est abonnée à « *La Libre Parole* » qui publiera le « Secret de la Salette en 1895 », elle reçoit les publications de Léo Taxil ; son jugement est demandé sur Rochefort, Gaston Méry, etc... elle est consultée sur les formes de la lutte anti-maçonnique et, sans initiation préalable, la bergère de la sainte montagne, est plongée dans les coulisses des Ligues religieuses et politiques qui sont le climat de ses correspondants... surprenante, vivante correspondante.

C'est à travers elle qu'on peut suivre le procès de Dijon. Mélanie ne bouge pas de Galatina. M. Schmid lui procura un avocat parisien, collaborateur de la *Légitimité*, Robinet de Cléry. L'avoué de Dijon s'acquitta consciencieusement de son office. Le procès se plaida du 15 mai au 19 juin 1895. Malgré l'incohérence des débats, d'une part établissant que Mélanie n'était pas légitimement en possession de la succession, d'autre part, la mettant en défaut pour la faire renoncer « à ce qu'elle ne possédait pas » ; malgré le fait que, si elle n'avait pas rempli la charge de faire desservir la chapelle, c'est qu'elle en fut empêchée par la fermeture commandée par l'évêque, l'appel fut rejeté, et les conclusions de la Cour de Dijon confirmèrent l'arrêt du Tribunal de Châlon (20)

---

(20) Peut être les tribunaux français n'étaient-ils pas favorables alors aux legs et dons faits au Saint-Siège ; Mélanie écrit à Schmid le 30 juillet 1895 : « En même temps que je perdais mon procès, le Pape perdait le sien en troisième instance » ; il s'agissait d'un don de 5 millions laissés par testament au Saint Père par la marquise de Belliaire du Plessis (probablement Bellière du Plessis ou du Plessis-Bellière ?)

APRÈS LE PROCÈS PERDU.

Mélanie écrit au chanoine de Brandt (21) : « J'aurai fait tout mon possible, ma conscience ne me reprochera rien... J'ai perdu, je m'y attendais. J'en suis heureuse, excepté de l'offense faite à Dieu. »

Elle se demande si elle sera dépouillée de la petite rente qu'elle doit à l'abbé Ronjon ? Sur les douze obligations qu'il lui remit, il lui en reste onze, un titre ayant été vendu par M. Schmid, pour payer les frais d'avoués et d'avocat ; elle avait hésité à le permettre, mais ce n'était pas pour elle, c'était pour l'abbé Ronjon, c'était légitime. Elle est condamnée au dépens : la fera-t-on saisir ? Ils montent à 2.000 francs, et avant l'envoi trimestriel des cent francs du chanoine de Brandt, il lui reste, dit-elle, trois francs disponibles (22). Elle ajoute : « Je n'ai pas encore reçu signification du jugement ; je l'attends en paix ; et après cela, je dirai avec le saint homme Job : Nue je suis venue au monde, nue j'en sortirai. Que Dieu soit béni de tout. »

M. Schmid publiera en 1898, en un volume, les plaidoieries entourées d'une préface et de quelques considérations (23). Mince tirage, peu de lecteurs. Les vaincus ont tort. Même le défenseur de Mélanie, l'avocat Robinet de Cléry, conseille à sa cliente et à ses amis un peu de prudent silence. Même en Italie, parmi les prélats les plus inclinés à croire à la mission surnaturelle de la bergère, l'impression fut fâcheuse. De Rome, on l'engagea à se taire désormais.

Même, enfin, Mgr Zola, tout en maintenant comme dans toutes ses lettres, son jugement hautement favorable sur « les divines révélations de la Salette », l'authenticité du Secret, les vertus de Mélanie et les qualités de son esprit (24), tout en affirmant qu'elle « mène une vie complètement solitaire et édifiante », ajoute : « Pendant ces deux dernières années, Mélanie a eu un différend avec un évêque de France. En cette circonstance, elle s'est montrée peu soumise envers ses Supérieurs, ou à cause d'un manque de lumière, ou bien d'un manque de direction, peut-être pour les deux motifs à la fois. Toujours est-ce que, depuis lors, elle ne jouit plus d'aucune considération à Rome. »

---

(21) Lettres des 19 mai et 2 juillet 1895.

(22) Elle ne fut ni dépouillée ni poursuivie et ne paya pas les frais du procès. Quand en danger de mort, à Dieu, elle rédigera son testament, elle possédait 19.000 francs dont 8.000 venant de Ronjon et le reste de Mgr Petagna.

(23) Voir en appendice la note bibliographique.

(24) Lettre de Mgr Zola, évêque de Lecce, au R.P. Jena Kunzlé, directeur général des Prêtres adorateurs de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie à Feldkirch (Autriche) en date du 5 mars 1896.

C'est Mélanie elle-même, dans une lettre à M. Schmid, de Galatina, le 26 juilet 1896 qui a rétabli, avec une humble véracité, cette phrase de Mgr Zola que les Revues pieuses qui eurent communication de texte crurent bon de remplacer par des pointillés. On usait très volontiers de pointillés en ce temps-là quand il s'agissait de la terrible Salette.

CURE BALNÉAIRE A GALLIPOLI.

Pendant que se plaidait le procès de Dijon, Mélanie subissait une grave crise de douleurs articulaires — de ces douleurs dont elle ne parle que lorsqu'elles lui immobilisent le bras gauche, parfois les deux bras « qu'elle ne peut poser sur une table » et qu'elles l'empêchent d'écrire. Le médecin italien qu'elle a consulté l'envoie aux eaux de Gallipoli.

« Me voici dans ce port de mer, écrit-elle à M. Schmid le 20 août 1895, je pense jusqu'à la fin du mois... Je sais bien que les bains de mer ne guérissent pas les douleurs articulaires. On me les a ordonnés, j'obéis. » Et, de retour à Galatina (25) : « Les bains ne m'ont fait ni bien ni mal... Seulement l'air de Gallipoli excitait l'appétit de sorte qu'à midi je mangeais un pain de cinq centimes tout entier ; mais de retour ici, je continue mon ordinaire... (26). Le temps était tout le mois très beau et j'ai pu contempler à mon aise les attributs de Dieu... » Ce fut sans doute l'essentiel de cette cure balnéaire.

VOYAGE EN FRANCE ET A PARIS.

Malgré déceptions et épreuves, le désir de revoir la Salette et sa patrie vivait toujours au cœur de l'exilée. Elle suivait les événements de France avec émotion. M. Schmid l'intéressait aux efforts des anti-maçons, à la Ligue du Labarum, à la compagnie des chevaliers de Saint-Georges, etc., et, en vrai chroniqueur parisien, ne lui laissait rien ignorer des petites histoires dont se nourrissait le journalisme. L'opinion était qu'on allait vers une guerre ou une révolution — peut-être les deux — et sûrement (avant le changement de régime escompté) vers une persécution religieuse. Si Mélanie ne se hâtait pas de venir, son voyage ne serait plus possible de longtemps...

---

(25) Lettre à Mlle Vernet, 14 septembre 1894.

(26) Qui consistait en une once environ par semaine. A Diou, le médecin appelé par Combe constata « que cette dame n'avait pas d'estomac. » Il était atrophié par le jeûne.

Le chanoine de Brandt, désireux de la revoir, parlait de la rencontrer à la Salette, et son cousin le comte de Rougé, adressait à Mélanie 300 francs pour son voyage (27).

Elle partit. Elle s'arrêta d'abord à Lecce, y revit Mgr Zola ; puis se mit en route par le long parcours Bologne-Plaisance-Alexandrie-Turin... Elle roula plusieurs jours ; passa quelques heures à Marseille chez sa sœur Julie Oddos (2, rue Croix de Reynier) et le 19 mai 1896, elle était sur la sainte montagne où l'a rejointe le comte de Rougé. De Brandt ne vint pas. Elle ne reste à la Salette que la journée, revient à Marseille, et de là, sur l'appel de Schmid, elle part pour Paris le 21 mai. Elle y séjourne onze jours, bien remplis par la visite de toutes les églises que lui fait faire son guide, M. Schmid. Elle l'accompagna — avec la compagnie des Chevaliers de Saint-Georges — au pélerinage de Longpont. C'est ainsi qu'elle fut prise à son insu, dans une photographie de groupe. Placée trop loin, son visage reste flou, sa silhouette seule, un peu penchée en avant, appuyée sur son parapluie, donne une impression de paisible modestie (28).

L'excellent Schmid la combla de petites attentions et lui fit emporter une paire de lunettes ; elle protestera de « l'écrasement de ses bienfaits ». Le 2 juin, elle était de nouveau à Marseille, dont les églises lui font regretter celles de Paris où elle a vu réellement prier. Elle serait repartie sur le champ sans les instances de sa sœur. Enfin le 19 juin, elle est de retour à Galatina.

MESSINE.

C'est vers cette époque que Mélanie connut le chanoine Annibale di Francia, et se trouva lancée dans la brève et surprenante aventure qui nous a valu son autobiographie italienne et a fait édifier, après sa mort, une église sur son tombeau de marbre blanc (29).

---

(27) Lettre du 6 avril 1896 à de Brandt.

(28) Cette photo très effacée orne la première page du volume de M. Schmid.

(29) QUI NEL SACRO TEMPIO DI DIO trovarono quiete e riposo le stanche et travagliate ossa d'ell'umile pastorella della Salette Melania Calvat, nata in Corps paesello della Francia il di 7 novembre 1831, decessa in odore di santita il di 14 dicembre 1904 in Altamura. Amorosamente qui custodite dalle FIGLIE DEL DIVINO ZELO del Cuore di Gesu cui appartenne quale sapiente CONFUNDATRICE. O Anima Eletta t'invocheranno e ti pregheranno sempre eterna pace le tue care figliuole e sorelle in Gesu e Maria.

Ici, dans le saint temple de Dieu, reposent dans la tranquillité les restes de l'humble Bergère de la Salette, Mélanie Calvat, Née à Corps, au pays de France,

Le chanoine Annibale di Francia descendait de ces princes d'Anjou qui, jadis, furent les maîtres de la Sicile. Agé d'une quarantaine d'années, physionomie ouverte et mobile de type français, il était à Messine universellement aimé. Il avait fondé l'Institut des Filles du Divin zèle du Cœur de Jésus, pour secourir les pauvres et recueillir les orphelins (30). Mais son œuvre lui causait de grands soucis ; sans assises pratiques, elle paraissait en danger de se dissoudre. Si le chanoine Annibale brûlait d'une ardente charité, peut être manquait-il un peu d'équilibre ; sa mère avait été atteinte d'une maladie mentale ; Mélanie, dans le style qui est à elle, dit qu'il avait une « fixation » (idée fixe) et se laissait emporter par son amour exclusif des pauvres, à de téméraires imprudences.

Tempérament lyrique, il était poète. D'ailleurs humble et sanctifié il vivait en indigent des quêtes de ses religieuses ; et il se sentait incapable, à lui seul, d'édifier une œuvre durable.

Il chercha à rencontrer la bergère de la Salette. Il alla à Castellamare di Stabia. « Ce fut en vain, dit-il (31) ; cette colombe fugitive avait porté ailleurs son nid... »

Par Mgr Zola, il eut bientôt l'adresse de Mélanie à Galatina, et se mit en correspondance avec elle. « Un jour, elle m'écrivit qu'elle allait quitter Galatina et qu'elle ne ferait connaître à personne sa nouvelle adresse... (32). Je me décidai à aller la trouver... Je vis Mélanie dans sa pauvre demeure, je conversai avec elle, je l'entendis raconter la grande Apparition de la Salette ; saintes et profondes furent mes émotions. Je l'invitai à venir à Messine, mais elle ne se

---

le 7 novembre 1831, elle est décédée en odeur de sainteté à Altamura le 14 décembre 1904. Sa vie ne fut que travaux et afflictions. Avec toute l'affection filiale de leur cœur, ici, les Filles du Divin Zèle du Cœur de Jésus veillent pieusement Mélanie, qui est leur SAGE co-fondatrice. Dans ton éternelle paix, ô âme privilégiée, toujours d'invoqueront et te prieront tes chères filles et sœurs en Jésus et Marie.

(30) Vulgairement appelée en Italie « Suore Antoniane » parce que leur patron est Saint Antoine de Padoue, ces religieuses avaient en 1938 vingt-sept maisons en Italie méridionale.

(31) Oraison funèbre déjà citée. Mélanie voulait quitter Galatina où les rumeurs venues de Rome autour du procès Ronjon-Perraud, troublaient sa paix. Elle pensa aler se fixer à Bénévent. Le prêtre qu'elle avait chargé de lui procurer là une habitation, n'ayant pas gardé le secret qu'elle lui avait demandé, elle renonça à son projet et accepta d'aller en Sicile. (Lettre à de Brandt du 26 octobre 1897). Son désir de disparaître est tel, qu'elle arrête alors sa correspondance avec Schmid, qui ne sut même pas où elle allait. Elle avait pour lui de l'amitié, mais redourait ses indiscrétions de journaliste.

(32) Oraison funèbre de Sœur Marie de la Croix, prononcée au service anniversaire, le 14 décembre 1905 à Altamura (Bari) par le chanoine A. M. Di Francia. Messine, 1905, Tip. ant. del Sacro Cuore.

décida pas... De retour, je trouvai mon pauvre Institut près de sa fin. Alors je m'enhardis à exposer cette situation à l'Elue du Seigneur et lui renouvelai mon invitation, la priant de venir au moins pour une année. Immédiatement, elle me répondit qu'elle acceptait et viendrait dans le but d'organiser et de former cette Communauté des Filles du divin zèle du Cœur de Jésus... » Quittant Galatina, Mélanie se rendit en effet à Messine. Elle fut reçue par le chanoine reconnaissant au monastère delle Spirito Santo, le matin de l'Exaltation de la Sainte Croix, 14 septembre 1897. Elle y séjourna jusqu'au 2 octobre 1898.

QUELLE CO-FONDATRICE, quelle maîtresse des novices elle fut pour la jeune communauté, le chanoine Annibale le rappelle en termes tout vibrants de gratitude. Elle-même dans ses lettres, se dit toujours au-dessous de sa tâche et impuissante, à cause de ses défauts de nature, de mener à bien l'œuvre difficile qu'elle assuma.

Elle s'y dévoue pourtant tout entière ; toujours debout, parcourant la nuit les dortoirs des orphelines, elle veille à toutes choses. Elle compose un règlement pour les Sœurs, un autre pour les orphelines, les fit appliquer, et par l'exemple de son énergie spirituelle, de son esprit de mortification, comme par sa bonne humeur et sa simplicité d'enfant, réveillant ces natures un peu paresseuses, entraîna petites filles et religieuses, et vivifia leur Institut. Parmi ces Siciliennes primesautières, à la foi naïve, elle se sentait à l'aise. Au début, dans son désir de se cacher, elle se fit appeler du nom de sa mère : Mme Barnaud. Mais vite, sa franchise innée et l'élan de son amour de Dieu rompirent sa réserve (33). C'est à Messine seulement, et seulement cette unique année, qu'elle se montra telle qu'elle était, et laissa se déceler les indices de sa vie mystique d'union consommée au Christ Jésus.

Le chanoine Annibale put recueillir quelques-uns de ses aveux familiers. Bien mieux : il lui commanda — Supérieur de la Maison — pour Mélanie il est aussi son Supérieur, elle lui doit obéissance — il lui ordonna de rédiger pour lui, en italien, le récit spirituel de son enfance.

Elle n'eut le temps ni de l'achever ni de le relire : c'est ce qui donne à ce premier jet, lumineux comme l'éclair, rapide, ingénu, tout de surnaturelle inspiration, son incomparable valeur.

Mystique lui-même, le chanoine Annibale fut transporté : le

---

(33) C'était une toute petite enfant sortant des fonts baptismaux, mais cependant riche en prudence et en sagesse. Tous les sens, toutes les fibres, toutes les facultés de cette créature de Dieu tressaillaient d'amour... (Oraison funèbre).

Saint-Esprit était présent par ses dons infus dans cette créature exceptionnelle qui ne se nourrissait que de l'Eucharistie ; il chercha à l'associer étroitement à son Œuvre. Il avait donné pour prière spéciale et pour devise à ses religieuses la parole du Maître à ses Apôtres : « Rogate ergo Dominum Messis ut mittat operarios in messem suam... » Supplication faite pour plaire à la voyante, immolée en victime pour obtenir de Dieu de vrais Apôtres de l'Evangile. Malgré les humbles réticences de Mélanie, on ne peut douter de son efficace activité à Messine. Tout reposait sur elle, même les démêlés avec l'autorité civile. C'est elle qui reçut les Inspecteurs. Il y avait une épidémie de typhus. Elle se borna à les conduire à l'infirmerie. Ils n'insistèrent pas. Mais les conditions pratiques dans lesquelles avait été installé l'Institut, offraient d'inextricables difficultés.

Le monastère était logé dans les bâtiments d'un ancien cloître de bénédictines chassées par la Révolution, occupé par des soldats et laissé par eux à demi ruiné. Soixante-dix-sept orphelines y étaient recueillies, et la fondation n'avait ni rentes, ni capital, ni comptabilité... Un pétrin à vapeur qui donnait le meilleur pain de Messine (on faisait queue pour en acheter) la faisait vivre au jour le jour ; encore fallait-il assez d'avance pour acheter la farine et payer un chauffeur ; à la fin de son année, Mélanie dépensera la plus grande partie de l'argent que l'abbé Combe lui avait envoyé pour son voyage, afin de procurer quelques sacs de farine à l'Institut.

Ce ne sont pas ces menaces de faillite qui la décidèrent pourtant à ne pas prolonger l'engagement d'un an qu'elle avait accepté. Mélanie ne s'est jamais dérobée à la souffrance, à la pauvreté, aux humiliations. Elle se dérobe à la curiosité, à l'admiration, à la louange. Surtout depuis le procès Ronjon, elle cherche à se cacher pour, en se cachant, mettre à couvert des outrages, le divin message qu'elle porte toujours, avec plus de tendresse et de religion que jamais, mais voilé à ce monde qui n'a pas voulu le connaître. Et le chanoine Annibale n'est point discret.

Pour lui, la « Crocefissa » comme il nomme Mélanie, est une sainte. Avec un enthousiasme bien italien, il s'empare déjà de ses reliques ; il promène partout, sans vouloir le lui rendre, son sifflet de bergère, il garde jalousement ce cahier de son autobiographie en italien, qu'elle regrette tant d'avoir rempli, malgré elle, de ses plus intimes confidences.

Il est temps pour elle, décidément, de quitter Messine. Elle s'y est acquittée du devoir qu'elle avait souscrit. L'Institut du divin zèle, s'il doit vivre, vivra bien sans sa présence.

Adieu, Sicile ! Adieu, s'il le faut, chère Italie ! Il faut fuir !...

MONCALIERI.

Son départ, en effet, ressemble à une fuite... Sans faire d'adieux sans dire où elle va, elle part.

Son but, cette fois, était la France, et, en France, la paroisse de Diou dans l'Allier, dont l'abbé Gilbert Emile Combe était curé. L'abbé Combe était né à Cusset, près de Vichy, en 1845. Il mourut retiré à Moulins en 1927, à 82 ans. Mélanie lui avait dit : « Vous deviendrez vieux ! » Mathématicien plus encore que théologien, c'était un esprit précis et même méticuleux. Il était l'auteur estimé de deux petits traités, sur le « panthéisme moderne » et sur « les vertus naturelles et surnaturelles infuses et acquises ». Caractère un peu pessimiste (il souffrait d'entérite chronique et d'une impressionnable nervosité), il voyait avec chagrin les progrès de l'irréligion, et s'appliquait à scruter l'avenir, dans l'attente des événements que la Providence enverrait, pour réveiller la foi et changer le cours du monde.

Avec ce tempérament et cette tournure d'imagination, Combe devait se passionner pour le côté eschatologique du « Secret ».

D'ailleurs, en France comme en Italie, le vent avait tourné à la vogue des prophéties. Voyants, voyantes et pythonisses pullulent. C'est l'époque de Mlle Couesdon et de son ange Gabriel, de l'affaire de Loigny, et de bien d'autres affaires mystico-politiques, d'ailleurs condamnées par les évêques. En Italie, n'osant plus commenter ouvertement « le Secret » le chanoine Consenti, confesseur de Mélanie, à Galatina, le Père Giacchetti, publient « La Grande Nouvelle », « l'Avenir de l'Humanité ».

L'abbé Combe composa un opuscule qu'il intitula : « Le Grand Coup » (34). Il y reproduisait le texte du « Secret ».

C'est ainsi qu'il entra en relations avec l'abbé Roubaud, l'un des premiers adeptes de la Règle de la Mère de Dieu, et par lui, avec Mélanie. « Quand, raconte-t-il (35), j'ouvris mon opuscule « Le Grand Coup avec sa date probable » je ne connaissais la bergère de la Salette que de nom et ne savais pas si elle vivait encore. J'ignorais entièrement ce qu'elle était devenue après l'Apparition du 19 septembre 1846 et je n'avais aucune curiosité de le savoir. On m'avait envoyé un exemplaire imprimé de son fameux « Secret » ; la lecture m'avait intéressé et édifié ; la pensée me vint d'écrire cinq

(34) Voir en appendice la note bibliographique.

(35) Avertissement en tête du journal de l'abbé Emile Combe sur les dernières années de Sœur Marie de la Croix.

ou six pages sur la date probable des grands châtiments dont il était question, et de les offrir au Père Bailly pour l'Almanach du « Pélerin » de 1894. Il fit répondre qu'il était trop tard : l'Almanach était sous presse. Alors je résolus d'écrire une petite brochure. J'appris en même temps que la bergère de la Salette vivait encore. M. le curé-doyen de Saint-Pourçain-sur-Sioule (l'abbé Moitron), mon ami, tenait d'un évêque que « cette fille dévoyée donnait beaucoup d'ennui au saint évêque d'Autun, qu'elle faisait un schisme à propos d'un héritage qu'elle lui disputait ». Ce renseignement ne m'empêcha pas d'écrire ma brochure. Si la bergère avait mal tourné, c'était son affaire. Son infidélité ne dispensait pas les chrétiens de profiter des avertissements de la Très Sainte Vierge. J'appellerais l'attention sur l'extrême gravité de ces avertissements.

« La brochure parut en juillet 1894 (36). Grâce à elle, je fus bientôt en correspondance avec des personnes qui connaissaient Mélanie. M. l'abbé Roubaud m'écrivit qu'elle habitait Galatina. Je lui adressai ma brochure... (37).

« Un an après, M. Roubaud mourut. Les lettres qu'il avait de Mélanie me furent envoyées. Elles achevèrent de me documenter. Ces lettres étaient plus qu'un trésor, c'était comme un refuge d'âme, la sainte y était vivante. Cependant ni ces lettres ni celles qu'elle m'avait écrites ne me renseignaient sur les causes de sa vie errante. Je fut scandalisé d'apprendre que, sous peu, elle quitterait Galatina pour aller où ?... elle ne voulait pas le dire ! Quand ensuite elle m'écrivit de Messine, ajoutant qu'elle n'y resterait qu'un an, nouveau scandale. « Il y a du vrai, me dis-je dans l'inconstance qu'on lui reproche : nulle part elle ne se trouve bien. Je l'empêcherai de courir davantage. Quand expirera son bail d'un an à Messine, je la ferai revenir en France et s'y fixer...

« Je l'invitai à me faire une visite et lui envoyai la somme nécessaire pour son voyage. Partie de Messine pour venir à Diou, elle s'arrêterait à Moncalieri, et m'apprenait qu'une bonne partie de la somme que je lui avais envoyée avait été employée par elle, à donner du pain aux orphelines du chanoine Annibale. Envoi d'une nouvelle somme pour continuer son voyage... (cent francs seulement, le premier envoi était de quatre cents francs. »)

---

(36) A son apparition elle fut approuvée. Elle ne fut mise à l'index que le 7 juin 1901.

(37) Mélanie en accuse réception le 30 janvier 1896. Elle remercie l'auteur. Elle se réserve sur la question des dates. Elle estime vraie la concordance entre Isaïe et le « Secret ». Elle fait l'éloge de l'abbé Roubaud. Elle regrette de ne pas envoyer la Règle à Combe comme il la lui demandait : elle est exclusivement pour les membres de l'Ordre de la Mère de Dieu.

Mélanie quitta Messine le 2 octobre 1898. Elle avait adressé ses bagages en gare de Turin. Arrivée là, elle y chercha un logement. C'était l'exposition. Pas une chambre n'était disponible. Elle gagna une localité de la banlieue : Moncalieri ; et elle y trouva à louer pour l'année une pièce et une petite cuisine sans eau, elle s'en contenta ; des sœurs françaises de Saint Vincent de Paul lui fournirent les éléments d'un mobilier rudimentaire. Le Piémont et son dialecte qu'elle a peine à comprendre, ce n'est déjà plus l'Italie ; ce n'est pas encore la France ; des lettres lui parvenant de Messine lui révèlent que sa retraite est découverte. Elle n'aura de paix qu'après cette vie... Néanmoins, elle passe tout l'hiver à Moncalieri (Vicolo Muratori, casa Dottore Latour). Elle se résout enfin à venir prendre contact avec l'abbé Combe.

Ce ne sera qu'une visite à Saint-Pourçain-sur-Sioule et à Diou. Partie de Moncalieri le 18 mai, elle y était de retour le 24.

L'abbé Combe la pressa vivement de se fixer en France. Il lui proposa d'entrer, comme dame pensionnaire, à Vichy chez les Franciscaines, ou à Cusset chez les sœurs de Saint-Joseph. « Les religieuses sont trop curieuses », lui répondit-elle. D'ailleurs le prix de pension eût été trop élevé pour elle. Docile, elle se laisse pourtant emmener et à Cusset et à Vichy où, reçue chez une cousine de Combe, il lui faut manger « une grosse soupe » qui mettra des jours à se digérer ; enfin à Moulins où les recherches d'un logement n'aboutissent pas. Elle repart, n'ayant rien décidé et laissant Combe dans l'étonnement de ses allègres manières d'enfant (comme cadeau, elle lui avait apporté quantité de petites boîtes d'allumettes italiennes en cire), de sa complète et limpide simplicité, de son humble façon de baiser la main du prêtre et de lui demander, à genoux, dans la rue, sa bénédiction, du coup d'œil par lequel elle semble percer les murs et déchiffrer les cœurs. Les instances de Combe obtinrent de l'abbé Moitron, curé de Saint-Pourçain, la trouvaille d'une petite maison indépendante, d'un loyer de 150 francs. Mélanie accepta cette location pour un an, et, laissant enfin Moncalieri, arriva le 18 juin 1900 à Saint-Pourçain-sur-Sioule, pour s'y installer sous le nom de Madame Barnaud.

DERNIÈRES ANNÉES EN FRANCE.

Ce sera son dernier séjour en France, cinq années successivement passées à Saint-Pourçain (juin 1900 à juin 1901), à Diou (juin 1901 à août 1903) et à Vichy-Cusset (août 1903 au 13 juin 1904).

Années peut-être les moins accordées à sa personne, les plus sacrifiées de la vie de Mélanie.

Après Castellamare, après Rome, après la retraite de Galatina, après Messine, la bergère vient s'enfermer dans le cadre mesquin des scènes de la vie de province. Loin d'elle la lumière des décors italiens. Sa vue, qui baisse de plus en plus (elle a la cataracte de l'œil droit), ne lui laisse voir qu'une grisaille sans horizon. Le pays est plat et sans charme ; l'air lourd, les gens possédés par le goût du lucre ; ils se trompent et se dévorent les uns les autres : conflits de baux, ventes et achats obligeront l'étrangère à déménager trois fois en cinq ans.

L'abbé Combe, qui est du pays, respire cette atmosphère sans en être trop affecté. Il s'agacera de voir « la Sauvage, la louve des bois » s'effaroucher de choses si ordinaires. Quoi ? elle dispose de toute une « maison bourgeoise » et ne chante pas sa gratitude parce que le jardinier garde les clefs ? (38). Et lorsqu'à la fin, il l'aura logée à Cusset, dans un sien immeuble, loué en partie à un de ses cousins, peintre en voiture (39), il n'a aucun sentiment de ce qu'elle peut souffrir, de ces débats blessants pour une boîte aux lettres et de ces promiscuités païennes et vulgaires.

Sa crainte d'être vue, sa terreur d'être observée, la font juger folle. Une brave voisine s'en étonnant (car, à elle, cela lui est bien égal qu'on la regarde), Mélanie lui dit doucement : « Vous, vous êtes du monde ; moi, je ne suis pas du monde. »

Mais personne n'y comprend rien.

L'abbé Moitron et l'abbé Combe, pour lui procurer une aide ménagère et une compagne, l'avaient engagée à faire venir auprès d'elle, à Saint-Pourçain, sa sœur Julie Oddos, maintenant veuve. Elle l'a fait, et voilà que Julie espionne, bavarde, invente, représente Mélanie comme une dévote hypocrite et méchante, la rend un objet de curiosité maligne, et sans savoir pourquoi, sans le vouloir peut-être, la persécute. « Depuis plusieurs mois, écrit Mélanie, je n'ai rien traduit (de son autobiographie italienne arrachée des mains d'Annibale par de Brandt), par la raison que je ne suis pas seule dans cette unique pièce ; ma sœur, à peu près, a le même naturel que ma pauvre mère, elle a, de plus, qu'elle sait lire et écrire... Mes lettres, je les écris toujours la nuit pendant qu'elle est au lit... Tout cela vient

(38) Il y avait autre chose : une « puanteur de péché » sortant d'une alcôve de cette maison, empoisonnant pour Mélanie toute l'habitation (journal de Combe).

(39) Il lui a fait payer son loyer 300 francs et elle lui donne correctement congé en février 1904.

de ce que je suis trop sensible... J'ai besoin de la vertu de patience. Mon Dieu ! Miséricorde !... Ma chère sœur est, dans la main de notre très amoureux Jésus, la verge bénie dont il se sert... Elle est cependant bien bonne... elle souffre des nerfs et est anémique depuis plus de dix ans ; peut être aussi cette maladie lui aurait affaibli le cerveau, elle n'est nullement coupable ; son caractère est l'image de celui de ma pauvre mère... Bref, elle s'ennuie avec moi, je ne puis l'accompagner au théâtre, aux fêtes, etc... »

« Ce vendredi, je lui dis que, puisqu'elle s'ennuyait, je ne la retenais pas si elle voulait s'en aller, et je lui remis l'argent pour son voyage... aujourd'hui il est encore sur la table ; je ne sais ce qu'elle en fera. » (A de Brandt, 19 mai, 11 juin 1900).

Seul, le départ de Saint-Pourçain — la petite maison est vendue, il faut l'évacuer — la délivrera de Mme Oddos. Elle avait écrit à l'abbé Combe : « Il me tarde de partir d'ici ; les personnes me regardent comme n'ayant pas de cœur. » (13 juin 1900).

Enfin, la voilà seule, à Diou, à quelques pas de l'église et de la cure. Mais son curé va lui être son principal instrument de souffrance.

D'abord incompréhensif, mais édifié, puis émerveillé devant ce qu'il a entrevu des profondeurs de vie surnaturelle, où tente de se tenir cachée l'âme de Mélanie, il cherche passionnément à en saisir l'insaisissable réalité. Inconsciemment, il y met une curiosité cruelle ; il accable son « sujet » de questions, lui réclame, souvent par écrit, de longues réponses à ses interrogations ; il la tourmente pour qu'elle se presse de lui donner la traduction française de sa rédaction italienne de Messine. Bonne fille, soumise au Père qui lui est donné (Votré paternité, votre Révérence, lui dit-elle), elle tâche de s'exécuter. Mais sa finesse la garde de faire une transcription littérale : au chanoine Annibale ou pouvait livrer l'épanchement des états de la contemplation infuse ; à l'abbé Combe, avide de faits et d'anecdotes, ce qu'il faut, ce sont des détails historiques. Ainsi se compose, jour après jour, avec des annexes, des ajoutures, l'autobiographie de 1900. L'abbé Combe voudrait tout savoir ; il voudrait toucher, palper en quelque sorte, les phénomènes de la vie d'union au Christ, qui est la vie secrète de Mélanie. Afin qu'elle se prête à ses investigations, il l'oblige à sortir de son muet recueillement de l'Avent et du Carême ; il se fait apporter par elle le linge qui a étanché la plaie de son côté — ses stigmates, à Diou, avaient recommencé à saigner jusqu'à l'épuiser. — Douloureuse, mais obéissante, elle collabore à cette collection documentaire que Combe, avec une ténacité devenue presque fanatique, accumule sur elle pour l'avenir ;

pouvu que cela serve à éclairer le divin message, à convertir les âmes, peu lui importe de subir le scapel et la loupe de l'exigeant observateur.

Cependant, elle vieillit. Accoutumée au climat de l'Italie méridionale, elle souffre du froid et de l'humidité. Elle ressent parfois « des douleurs de mort » (40). Pour avoir essayé de faire et de prendre, comme tout le monde, un bouillon gras, elle est malade à mourir: le 25 janvier 1903, elle reçoit l'Extrême-Onction. « Très contente, écrit-elle au chanoine de Brandt le 28, pendant deux mois, elle reste dolente et faible,« trop heureuse de souffrir. »

Sa plus vive souffrance a une autre cause. L'incrédulité publique, le travail des dimanches, les blasphèmes perpétuels, lui sont des tortures. Les prêtres, pour retenir le peuple à l'église font des concessions qui ruinent la sainte crainte de Dieu ; elle reproche à Combe,de permettre aux femmes,d'entrer au confessionnal la tête nue ; glissement par les petites tolérances aux manquements graves et à la perte du sens du péché.

« Ce ne sont pas les méchants qui m'attristent (41), mais bien l'apathie, l'indifférence criminelle de la société entière... Eh ! j'ai tant besoin de l'aide de mon Dieu ! et demain pas de messe ! C'est ainsi dans ce village,quand le pasteur s'absente ! Triste pays ! Mauvais pays ! »

A plusieurs reprises, elle a voulu partir, retourner en Italie. Dès le 3 avril 1901 elle écrivait à de Brandt : « Je demande qu'on me laisse m'en aller d'ici. » Mais,du moment que Mélanie s'est confiée à un prêtre, elle le regarde comme son supérieur et se croit obligée envers lui à la soumission. Elle ne quittera, après Diou, Cusset, qu'avec la permission de l'abbé Combe.

Avec sa permission, elle est allée trois fois à la Salette. En 1901, c'est avec Combe lui-même, un de ses amis, le Père Parent, et le chanoine Rigaux qui les rejoint ; en 1902, Rigaux seul la retrouve à Paray-le-Monial, où elle reçoit — sans qu'il s'en doute — la communion de la main du cardinal Perraud ; ils montent ensemble de là,à la sainte montagne ; enfin en juillet 1903, elle s'y rend encore, pour la dernière fois, avec le chanoine Rigaux. Il y avait eu de grands changements à la Salette. Lors de son pélerinage de septembre 1901, interrogée par les missionnaires qu'émeuvent les lois d'explusion, Mélanie leur avait dit : « La Madone va vous balayer ! »

---

(40) Lettres au chanoine de Brandt des 28 janvier et 4 mars 1903.
(41) Lettre à de Brandt, de Diou, 13 novembre 1901.

(42). Non autorisés, ils ont dû partir en effet, et même, momentanément, sortir de France. En septembre 1902, ils sont remplacés par des chapelains, prêtres du diocèse, qui montent desservir le sanctuaire de mai à octobre.

Etrangers aux bruits qui ont couru sur Mélanie, au temps de Mgr Fava et du Père Berthier, ils accueillent la bergère avec toutes les marques de la vénération la plus affectueuse.

« Maintenant écrit Mélanie (43), maintenant que les Pères... ont été heureusement remplacés par les Chapelains de N.-D. de la Salette, qui semblent avoir l'esprit d'humilité, de charité, de détachement des choses transitoires, de piété, de zèle, de mortification, de parfaite union entre eux, et un vrai, et solide et tout filial amour envers notre Mère Marie, je pourrai, sans danger de scandaliser, renouer notre union avec ma chère montagne, et me mettre en relations épistolaires avec les Chapelains de la Mère de Dieu. Je pense que cette union pour une même cause, fera du bien aux habitants de Corps, et ne fera pas de mal aux pélerins. Ma première lettre, je la ferai, s'il plait à Dieu, vers la Noël, à la mode de l'Italie. » (44). L'année suivante, l'atmosphère était changée : encore une amère déception.

Le chanoine de Brandt meurt le 9 mai 1903. Au point de vue présumé de l'Ordre de la Mère de Dieu, le chanoine Rigaux est son héritier. Mélanie, qui est allée le voir à Argœuves, en 1902, (du 27 septembre au 2 octobre 1902), fait encore le voyage d'Argœuves entre le 8 et le 18 août 1903.

C'est au retour d'Argœuves, que Mélanie est contrainte de quitter Diou. La maison qui lui a été louée est vendue — sans qu'elle en ait rien su — à un Monsieur qui veut l'occuper de suite. Le curé essaie en vain de jouer un rôle conciliateur ; il écrit des lettres nerveuses et inutiles ; il est, du reste, d'avis que Mélanie change de lieu : le Père Parent, qui s'est fait suspendre par son évêque, et dont l'imagination s'exalte de plus en plus, sème des folies sur la Salette et le « Secret » ; ce sont ces sottises qui ont provoqué la mise à l'index du « Grand Coup » ; il poursuit Mélanie de ses lettres, lui faisant une déplorable publicité.

Mélanie eût été heureuse de saisir l'occasion d'un vrai départ et d'un retour en Italie. Mais elle ne sait encore où se rendre ; le

---

(42) Redit par elle à Combe (Journal, septembre 1901).

(43) Lettre à de Brandt du 24 novembre 1902.

(44) Le récit de cette journée de la visite de Mélanie est consigné avec émotion dans les Annales de Notre-Dame de la Salette, numéro de novembre 1902, pages 97 à 110.

Père Fusco s'est chargé de lui trouver un gîte, elle attend de ses nouvelles, et il ne se presse pas d'en donner. Elle cède donc encore aux instances de Combe qui la retient dans le voisinage. Elle accepte la médiocre installation de Cusset.

Triste escale, sans autres secours spirituels que les visites espacées de l'abbé Combe ; dix mois sombres, où s'achève l'agonie morale des cinq dernières années de la « Sœur Victime de Jésus ».

Enfin, le père Fusco écrit. Il a trouvé à sa chère Mélanie un asile en Italie méridionale, sous la protection de son ami, le Père Cecchini, le dominicain de Valle di Pompeï, devenu évêque d'Altamura. Altamura est une vieille cité de la province de Bari. Elle est bâtie sur le haut plateau d'entre les deux versants de l'Adriatique et de la Méditerranée. Là, on respire. Là, elle sera sous la sauvegarde de l'évêque, elle aura la messe et la communion chaque jour ; elle jouira du recueillement sans distraction qui prépare les fins sereines...

Combe avait eu l'enfantillage de souhaiter qu'elle fût malade, pour ne pas être en état de partir. Il commençait à la connaître. Il n'arrivait pas cependant à réaliser son cuisant désir — et comme l'ordre intérieur qui lui était dicté — de laisser là le diocèse de Moulins lui-même, et la France. Elle lui avait dit dans une lettre du 29 janvier 1904 : « L'état de la France me fait peur... Votre paternité me voudrait résignée comme les Français ; je n'ai pas cet attrait, et je ne vois pas que Saint Paul l'eût ; et le divin Maître n'exhorte pas les siens à rester là où ils sont,parlant à des sourds ; mais... de secouer la poussière... et de s'en aller ailleurs... »

ALTAMURA.

Ailleurs, ce fut Altamura. Le 13 juillet 1904, elle quitta Cusset, et, voyageant nuit et jour, d'un trait, elle arriva le 16 juillet à dix heures du soir, à Altamura.

Il faisait nuit. Le Père Fusco, doutant encore — après tant d'annonces retardées — de l'exactitude de son arrivée, n'avait pas prévenu l'évêché ; d'ailleurs Mgr Cecchini était absent ; personne n'attendait à la gare. Brisée de fatigue, avec une énorme enflure des pieds et des mains, Mélanie fit seule, péniblement, le long trajet de la gare à la ville, cherchant en vain un hôtel.

Quelqu'un lui indiqua une maison,où sûrement,on lui donnerait un lit. Elle avait tant besoin de se mettre au lit,qu'elle y entra sans rien demander de plus. C'était une maison mal famée... Le len-

demain,elle fit savoir son arrivée au vicaire général ; Mgr Cecchini, averti aussitôt par lui, ayant recommandé par dépêche qu'on prit grand soin d'elle, des prêtres, des personnes notables de la ville, vinrent la visiter dans ce mauvais lieu, au grand chagrin de la maîtresse de céans, qui, finalement, la pria de s'en aller. Elle était demeurée là, sept jours, manquant de tout le nécessaire, et très contente... Elle avait même décliné l'invitation de la noble famille Giannuzzi que l'évêque avait priée de la recevoir. « J'étais bien, dit-elle, dans cette infâme maison. » On n'est jamais au bout des surprises avec la bergère de la Salette (45).

Ce n'est que mise à la porte,qu'elle accepta l'hospitalité de la « distinta Signora Emilia Giannuzzi »,et se laissa emmener par elle dans son « Villino » à la campagne, pour rétablir sa carcasse, vieille de toutes manières. Puis, Mgr Cecchini, de retour, la fit recevoir à la Visitation, en attendant qu'elle eût trouvé un logement convenable. Ce quelle voulait, c'était sa chère solitude et sa chère pauvreté. Après quelques semaines, fin août, elle est en effet chez elle, 87, Estramurale, hors des murs, au pied du monte Calvario...

Les bruits du monde lui parviennent encore. Ses sœurs ont compris que la bergère de la Salette pouvait servir d'amorce à des aumônes et à des dons ; Mme Guignier fait des prophéties en son nom ! L'abbé Combe lui adresse des journaux et lui confie ses découragements.

Mais l'éloignement, la splendide luminosité du ciel, la paternelle douceur de l'évêque, la piété émouvante du peuple, atténuent les mélancolies et donnent au cœur une calme allégresse. Allègrement ! répète-t-elle au triste Combe.

Chaque matin, elle descendait à la Cathédrale. Le 15 décembre, elle n'y parut pas de la matinée. Mgr Cecchini envoya vers elle son valet de chambre. Tout était clos. L'autorité civile, avertie, fit enfoncer la porte. Mélanie gisait morte, toute habillée, paisible, sur le plancher de sa chambre.

En février 1903 (46), elle avait annoncé comment elle mourrait.

C'était à Diou. Elle était en convalescence de la maladie qui lui avait valu les derniers sacrements. La personne qui l'avait soignée, Mlle Marie Babin, gardait sa clef par précaution. Elle lui dit : « Si vous mourriez toute seule et qu'on ne le sache même pas ! On enfoncerait votre porte et on vous trouverait morte. » « Eh ! répondit Mélanie, c'est comme cela que je mourrai... mais pas ici... Je

---

(45) Lettre à l'abbé Combe d'Altamura, le 2 juillet 1904.

(46) Journal de Combe, au 24 février 1903, conversation de Mlle Marie Babin.

mourrai en Italie — dans un pays que je ne connais pas — où je ne connais personne — pays presque sauvage — mais où l'on ne jure pas — et où l'on aime bien le Bon Dieu. — Je serai seule. — Un beau matin — on verra mes volets fermés,, — on ouvrira de force la porte — et on me trouvera morte. » Les demoiselles Babin m'ont répété à moi-même, ces onze circonstances de la mort de notre très chère Mélanie, quand je me trouvai à Diou, le 6 août 1916.

Deux habitants d'Altamura, nous dit le chanoine Annibale di Francia, dans la note 17 de son « Elogio » de la Bergère de la Salette, prononcé le 14 décembre 1905, à la Cathédrale d'Altamura, prêts à déposer sous serment, ont entendu dans la chambre de la pieuse dame française, le 14 décembre 1904, à l'Angelus du soir, des chants célestes sur l'air du Tantum Ergo, et le tintement d'une chochette, comme lorsqu'on porte le Saint Viatique. Il est à croire que Mélanie a été communiée par Jésus-Christ lui-même.

Pour honorer la mémoire de la Bergère de la Salette, Mgr Cecchini résolut de construire un couvent et une Eglise au Montecalvario. Transféré, en 1909, à l'Archevêché de Tarente (il mourut à Tarente le 17 décembre 1916), il ne put réaliser complètement son projet, et en confia l'achèvement à son successeur, Mgr Verrienti. En 1916, un orfanitrofio antoniano du chanoine Annibale di Francia, de Messine, s'établit dans le couvent préparé. Les autorités civiles permettent alors, pour le 19 septembre 1918, l'exhumation du corps virginal de Mélanie, placé dans le « gentilizio » de la signorina Giannuzzi. Il était trois heures : on retrouva le squelette entier. Le chanoine di Francia et douze « suore antoniane » ramènent les précieux restes à l'Eglise de l'Antoniano. La nuit était sereine et tranquille: pas une brise, le ciel sans nuages, la lune éclairant la campagne avoisinante et la ville endormie. Le transfert avait lieu la nuit, à cause de la grippe espagnole qui désolait le pays. A cinq heures, on arrive à l'Antoniano; le chant du Magnificat retentit, les orphelines sont là, présentes, un cierge allumé à la main. Puis le chanoine di Francia célèbre la Sainte Messe à 6 heures.

Après la messe, les précieux ossements sont placés dans un petit appartement, attenant au jardin, en attendant d'être déposés dans un magnifique tombeau situé au milieu de l'Eglise, dédiée à l'Immaculée Conception. On reconstitue en entier le squelette que l'on met debout, sur un piédestal de bois, et on le revêt du saint habit des Suore Antoniane.

La « tumulazione » eut lieu ensuite, en présence du chanoine Gengo, vicaire général, et du chanoine Maggi, de l'officialité diocésaine. Et un an après, le splendide monument terminé, le 19 septem-

bre 1919, le chanoine di Francia montre dans un second « Elogio » qu'Altamura possède un grand trésor, en abritant les restes de Sœur Marie de la Croix : « Notre mission n'est pas terminée, ajoute-t-il: il nous faut commencer le procès informatif des vertus héroïques de la Servante de Dieu,et des miracles dus à son intercession. A Taormina, l'une de nos orphelines fut guérie instantanément d'un ulcère à l'estomac : « Je suis Mélanie qui vient te guérir. » Mélanie la toucha, notre orpheline guérit immédiatement,et la guérison a été dûment constatée par les deux médecins traitants... Habitants d'Altamura, n'oubliez pas votre trésor... Les pélerins viendront ici nombreux, quand l'Eglise aura placé sur les autels,la Bergère privilégiée de la Salette. » . *Dio e il Prossimo*, journal mensuel des Orfanotrofi Antoniani de Messine, décembre 1918, juin 1920, septembre 1920, mai 1921, juillet 1921.

Marguerite ARON,
disparue à Auschwitz en 1944.

Abbé Paul GOUIN,
Curé d'Avoise (Sarthe).

Avoise, 31 mai 1954.

APPENDICE I

La vue du Costume et des Œuvres auxquelles seront employés les Fils et les Filles de l'Ordre de la Mère de Dieu

En même temps que la Très Sainte Vierge me donnait les Règles et me parlait des Apôtres des derniers temps, je voyais une immense plaine avec des monticules. Mes yeux voyaient tout. J'ignore si c'étaient les yeux du corps... Mais je serais mieux selon la vérité si je disais que je vis la terre au-dessous de moi, de manière que je voyais l'univers entier avec ses habitants, vaquant à leurs occupations, chacun selon son état (non pas tous par justice, mais bien par ambition. Et, par un juste châtiment de Dieu, ils étaient en guerre avec eux-mêmes).

Je vis donc cette immense plaine avec ses habitants. Dans certaines parties les hommes étaient blancs ; en d'autres, ils étaient couleur bois, ou bien un peu plus ou un peu moins foncés. Je vis en d'autres pays, des hommes qui étaient presque jaunes, couleur paille bien claire et avec des yeux rouges. En d'autres pays ils étaient tout noirs comme du charbon. Je vis des pays où les habitants étaient très petits de taille ; et d'autres pays où ils étaient fort grands. Eh bien, je vis que les Missionnaires et les Religieuses étaient dans ces pays et dans toutes les parties du globe.

Je vis les Apôtres des derniers temps avec leur costume. Ils avaient une soutane noire, pas très fine, et sans boutons ; des agrafes en tenaient lieu, à la soutane comme à la pélerine. Leurs chapeaux étaient très grossiers et les cornes bien formées (1). Leurs ceintures étaient blanches, d'un tissu grossier. Elles étaient à peu près larges comme cette ligne

——————————————————————— (2)

et les bouts pendaient presque jusqu'au bas de la soutane. Sur un des bouts de la ceinture il y avait ces trois lettres, en couleur rouge : M. P. J. (Mourir pour Jésus). Sur l'autre bout il y avait ces trois lettres en couleur bleue (3) E. D. M. (Enfant de Marie).

---

(1) Trois cornes, a-t-elle dit.
(2) La ligne tracée par Mélanie a 112 millimètres.
(3) Bleu du Ciel (Explication orale de Mélanie).

Ils portaient tous une croix assez grande, suspendue au cou par un gros cordon noir ; et le bout du pied de la croix entrait dans la ceinture, du côté gauche. Mais quand ils prêchaient ou faisaient fonction religieuse, elle était suspendue sur leur poitrine. A leur ceinture, du côté droit, était suspendu un chapelet et à ce chapelet il y avait une croix sans Christ. Je vis que les Apôtres des derniers temps avaient des souliers blancs (dans les longues courses ils les portaient noirs) avec une boucle dessus.

Les *RELIGIEUSES QUI ENTRAIENT LES PREMIERES DANS L'ORDRE* de la Mère de Dieu étaient des religieuses de la Providence de Grenoble : j'en vis *DEUX* et une *SEULE SŒUR CONVERSE*. Elles furent *PARMI LES PREMIERES* qui, après avoir pris l'esprit de l'Ordre, en prirent le costume, en la fête de l'Incarnation du divin Rédempteur (4). Je vis qu'elles avaient la robe noire et grossière, faite presque comme un sac (5), les manches larges. Leurs souliers étaient blancs, avec les boucles dessus. La ceinture, le chapelet et la Croix étaient comme ceux des Pères. Elles n'avaient pas de bonnet, mais une chose blanche qui encadrait la figure. Au-dessus était un voile noir, qui pendait assez bas par derrière. Elles avaient une espèce de pèlerine blanche.

Je vis que les Missionnaires prêchaient, confessaient, assistaient les mourants, donnaient des retraites : aux prêtres (6), aux rois et à ceux qui composaient leur cour, aux grands, aux soldats, aux employés, aux pauvres, aux enfants, aux religieux, aux religieuses, aux femmes et aux vierges. Je vis, en certains endroits, des Missionnaires auprès des malades, des pauvres, des prisonniers, et baptisant des enfants et des grandes personnes.

En d'autres endroits, je vis les *DISCIPLES* des Apôtres des derniers temps : je compris bien clairement que ces Messieurs que j'appelle les *DISCIPLES FAISAIENT PARTIE DE L'ORDRE*. C'étaient des hommes libres : des jeunes gens qui, ne se sentant pas appelés au sacerdoce, voulant cependant embrasser la vie chrétienne, faire leur salut, accompagnaient les Pères dans quelques missions et travaillaient de tout leur pouvoir à leur propre sanctification et au salut des âmes. Ils étaient très saints et très zélés pour la gloire de Dieu. Ces disciples étaient auprès des malades qui ne voulaient pas se confesser ; auprès des pauvres, des blessés, des

---

(4) Elles ne seront pas les premières. Toutefois les premières n'auront pas encore le costume, quand celles de Corenc se présenteront (Explication orale de Mélanie).

(5) C'est-à-dire, sans taille (Explication orale de Mélanie).

(6) Dans une conversation elle a dit aussi « Aux évêques ».

réunions, des prisonniers, des sectes, etc., etc. J'en vis même qui mangeaient et buvaient avec des impies et plusieurs de ceux qui ne voulaient pas entendre parler de Dieu ni des prêtres. Et voilà que ces Anges terrestres tâchaient, par tous les moyens imaginables, de leur parler, et de les amener à Dieu, et de sauver ces pauvres âmes, qui ont chacune la valeur du sang de Jésus-Christ, fou d'amour pour nous. Cette vue était bien claire, bien précise, et ne me laissait aucun doute sur ce que je voyais ; et j'admirais la grandeur de Dieu, son amour pour les hommes, et les saintes industries dont il usait pour les sauver tous. Et je voyais que son amour ne peut pas être compris sur la terre, parce qu'il dépasse tout ce que les hommes les plus saints peuvent concevoir.

Je vis donc que l'Evangile de Jésus-Christ était prêché dans toute sa pureté par toute la terre et à tous les peuples.

Je vis que les Religieuses étaient occupées à toutes sortes d'œuvres spirituelles et corporelles, et s'étendaient, comme les Missionnaires, par toute la terre.

Avec elles il y avait des femmes et des filles remplies de zèle, qui aidaient les religieuses dans leurs œuvres. Ces veuves et ces filles étaient des *PERSONNES* qui, sans vouloir *SE LIER PAR LES VŒUX DE RELIGION*, désiraient servir le bon Dieu, vaquer à leur salut et mener *UNE VIE RETIREE DU MONDE*. Elles étaient vêtues de noir et étaient très simples (7). Elles portaient aussi une croix sur la poitrine, comme les Disciples, mais un peu moins grande que celle des Missionnaires, et elle n'était pas extérieure.

Je vis et je compris que les Apôtres des derniers temps et les Religieuses faisaient les trois vœux de Religion. De plus, ils faisaient la promesse de se donner et de donner à la Très Sainte Vierge, pour les âmes du purgatoire, en faveur de la conversion des pécheurs, toutes leurs prières, toutes leurs pénitences, en un mot, toutes leurs œuvres méritoires. Les Disciples et les femmes faisaient aussi cette promesse ou oblation à la Très Sainte Vierge.

Je vis que les Missionnaires vivaient en communauté, et qu'ils disaient l'Office divin ensemble, au chœur. Dans quelques maisons ils n'étaient pas nombreux. Je vis que les Disciples qui savaient lire disaient l'Office de la Sainte Vierge dans leur chapelle.

Je vis aussi que les Religieuses, ainsi que les femmes, disaient l'Office de la Sainte Vierge.

Je compris en Dieu que les Apôtres des derniers temps devaient

---

(7) Mélanie portait leur costume. Dans son intérieur elle avait un petit bonnet.

marcher sur les traces des Apôtres de la primitive Eglise de Jésus-Christ, avec cette différence que le Supérieur général avait soin de rappeler (quand cela se pouvait faire), à chaque année, les membres de l'Ordre dans la Maison centrale, pour faire une retraite de dix jours. Et je vis que, quand les membres de l'Ordre étaient très éloignés, cette retraite se faisait dans chaque maison ; ou bien ils se rendaient dans une des Maisons centrales de la Province. Ces retraites se faisaient dans le but de se retremper dans la ferveur, et dans l'observance de la Règle.

Je vis que les Supérieurs changeaient et envoyaient des sujets dans une des Maisons de l'Ordre, établie exprès pour les infirmes et pour les membres qui avaient perdu leur première ferveur par l'influence et la contagion des grands de la terre, et qui s'étaient rendus mous et avaient perdu la charité et le zèle. Les malades étaient bien soignés dans cette maison (8).

Je vis que notre doux Sauveur regardait des ouvriers de cet Ordre avec beaucoup de complaisance, parce qu'ils servaient le bon Dieu avec un entier et complet dévouement, sans recherche d'eux-mêmes. Etant entièrement détachés de toutes les choses de la terre, ils étaient totalement entre les mains de la Providence de Dieu, remplis de foi et de confiance en Dieu.

Je vis les âmes du Purgatoire comme en fête, pour les bienfaits qu'elles recevaient des Apôtres des derniers temps et des Religieuses ; et je vis que les âmes souffrantes du Purgatoire, qui étaient délivrées ou qui avaient encore quelque chose à expier, et qui en avaient le pouvoir, priaient beaucoup, et que de nombreuses conversions se faisaient par leurs prières. Car je vis que Dieu voulait que les Missionnaires et les Religieuses de cet Ordre missent toutes leurs prières, pénitences et bonnes œuvres entre les mains de Marie, leur première Supérieure et leur Maîtresse, pour les âmes du Purgatoire, en faveur de la conversion des pécheurs du monde entier.

Je vis et je compris que le bon Dieu voulait que cet Ordre luttât contre tous les abus qui ont amené la décadence du Clergé et de l'état religieux et la ruine de la Société chrétienne.

Beaucoup d'Ordres et de Congrégations religieuses rentraient dans leur première ferveur, par les soins et les exemples des Pères ; ou bien se fondaient dans l'Ordre de la Mère de Dieu.

Je vis que cet Ordre ne recevait *jamais, jamais* pour Missionnaires ni pour Religieuses des personnes dont les parents avaient

---

(8) Vu la manière de parler de Mélanie, les *infirmes* et *malades* dont il est question dans cet alinéa sont les infirmes et malades *spirituels* (Sous réserve).

besoin de la charité d'autrui, ou besoin de ce fils et de cette fille pour les servir. Et quand les parents de quelqu'un des membres étaient tombés dans la misère, la Communauté, par amour pour le quatrième Commandement, par prudence, par charité, et pour la tranquillité de ses membres, dont les parents étaient affligés, donnaient abondamment, selon ses besoins, à cette famille. Et cela se faisait avec une grande charité, avec une grande joie, et reconnaissance envers Dieu, de ce qu'il donnait à la Communauté l'occasion de soulager les membres de Jésus, qui s'est donné à nous tout entier.

Je vis que les membres de l'Ordre de la Mère de Dieu faisaient tous leurs efforts pour se dépouiller entièrement de l'esprit du siècle corrompu, s'avancer dans l'amour de Dieu et acquérir les vertus de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils avaient de très bas sentiments d'eux-mêmes. Ils étaient très unis entre eux, n'ayant ni ambition, ni envie, ni jalousie, ne désirant en toutes choses que de plaire à leur Divin Maître ; ne désirant rien hors du Cœur de Jésus, où ils habitaient plus ou moins étroitement, selon que leur amour était plus pur et plus généreux. Cet amour de Jésus produisait en eux les fruits d'une grande obéissance, d'une profonde humilité et simplicité, d'une très grande mortification, d'un zèle très ardent, et d'un parfait abandon entre les mains du Divin Maître.

Je vis que cet Ordre était comme le foyer de toutes les œuvres, et comme un autel perpétuel où la prière était incessante pour les divers besoins de la Sainte Eglise, pour les âmes tièdes et pour la conversion des pécheurs du monde entier (9).

Sœur Marie de la Croix,
la pauvre Bergère de la Salette.
23 novembre 1876.
Castellamare di Stabia.
Et 5 janvier 1879,
Rome
(Archives de la S. Congrégation
des Religieux).

(9) Mélanie Calvat a revu ce texte à Diou, Allier, le 24 mai 1899 sans rien y changer ; elle a donné à l'abbé Combe quelques explications orales qui sont consignées dans les huit notes, inscrites au bas des pages précédentes. Dans son Exhortation aux curés et prédicateurs de Rome, S.S. Pie XII demande de découvrir des collaborateurs pour aller là où le prêtre ne peut pénétrer. Osservatore Romano du 28-2-54. Un Ordre Religieux est tout indiqué pour former « intellectuellement et spirituellement » ces collaborateurs laïques. Les Disciples de l'Ordre de la Mère de Dieu sauront mieux que quiconque ouvrir les « portes des âmes fermées à toute intervention sacerdotale. »

APPENDICE II

Les deux dernières lettres de la Bergère de la Salette

A l'Abbé COMBE,
Curé de Diou (Allier)

Altamura, 13 décembre 1904
(veille de sa mort)

Mon très Révérend et très cher Père,
Que Jésus soit aimé de tous les cœurs !

...Vous êtes toujours découragé, dites-vous, mon très cher Père, et cependant bien mieux que moi vous savez que le découragement ne vient pas de Dieu. Vous avez votre cure, et surtout vos paroissiens à évangéliser, à catéchiser, vos malades à visiter, vos pauvres à soulager ; c'est là le sacré devoir de tout prêtre qui connaît sa haute mission. Pour l'amour de Dieu, affectionnez-vous à vos paroissiens, ne les brusquez pas, aimez-les, aimez leurs âmes, pour qui notre très Amoureux Jésus a donné tout son sang.

Il en coûte, sans doute, mais sachez qu'avant de mourir il faut mourir plus de cent fois par la violence faite à notre pauvre et misérable nature portée à se satisfaire ; par la patience à supporter avec douceur les pauvres paysans, souvent privés d'instruction religieuse, par la patience et la douceur envers tous.

Et à part ce que le prêtre doit aux âmes confiées à ses soins, n'a-t-il pas pour ces âmes et pour lui-même, des supplications ardentes à présenter au Très Haut ; le chapelet, l'office divin, la méditation ou, au moins la lecture spirituelle, et pratique d'un livre sérieux ? Oh ! non le bon prêtre ne s'ennuie jamais ; il n'a pas le temps de s'ennuyer, ni de se décourager, non, jamais.

...Je proteste de tout mon pouvoir contre la publication de la Règle et de la Vue d'autant plus que je n'ai pas reçu l'ordre de donner les perles aux chiens. Oh ! prudence, combien tu es bafouée !...

Je vous salue et salue tous nos amis et vous prie, mon très

Révérend et cher Père, de bénir votre très affectueuse infime servante inutile.

CALVAT.

P. S. — Allegramente, faisons tout le bien que nous pouvons, sauvons les âmes, sauvons-les avec de grands sacrifices, avec grande patience et douceur, oublions-nous pour les âmes.

A l'Abbé MESIÈRE,
Curé de Labbéville (S.et-O.).

Altamura, le 14 décembre 1904.

Mon très Révérend Père,

Que Jésus soit aimé de tous les cœurs !

Votre bonne lettre du 28 novembre m'est arrivée avant-hier, 12 décembre ; c'est pourquoi, quoique en temps de l'Avent, temps de pénitence, j'ai hâte de vous écrire ces quelques lignes s'il plaît à Dieu.

Malgré ma très profonde indignité très réelle, de tout cœur j'unis mes faibles prières aux vôtres si ferventes, pour le retour à Dieu de ces pauvres âmes, qui sont le prix du Précieux Sang de J.-C. Sauvons-les, non seulement par nos supplications, mais aussi par les sacrifices et l'humilité.

Votre révérence, comme envoyé de Dieu pour évangéliser les âmes de sa paroisse, sait bien mieux que moi, ignorante infime bergère, ce que vous devez faire, en cas d'une persécution terrible, persécution que nous avons voulue, que nous avons pour ainsi dire arrachée des mains de la divine Justice.

Le prêtre devrait en tout et partout être le vrai modèle des vertus qu'a pratiquées notre Amoureux Jésus-Christ dans son humanité sainte ; nous savons par les paroles de vie, c'est-à-dire le Saint Evangile que Jésus passait ses nuits en prières, et pendant le jour, il s'occupait à enseigner les foules qui le suivaient. Il guérissait les malades, les infirmes d'âme et de corps, et mille, mille autres bienfaits, mais passons. Il est inutile que le clergé se fasse plus longtemps illusion sur ses voies tortueuses, et l'abandon de la prière mentale et vocale ; le pauvre peuple qui y voit clair a fini par s'éloi-

gner de l'Eglise et chercher les divertissements ailleurs. Pauvre peuple ! Pauvre France et pauvre clergé qui, par son égoïsme, a perdu la vraie lumière de la Sagesse Eternelle.

Il est écrit quelque part, que qui aura été fidèle dans les petites choses (les petites pratiques de ses devoirs) le sera dans les grandes. Et en vérité, ces prêtres égoïstes qui n'ont cherché qu'à contenter la nature, les sens, les biens transitoires, etc., comment auront-ils la grâce de résister, s'il leur était demandé de prêter serment, ou bien la prison, la faim, la fusillation, la guillotine, etc... les attendent. Heureux et mille fois heureux, les prêtres selon le cœur de Dieu et qui l'auront servi et aimé en esprit et en vérité avec la Vierge Marie, heureux tous ceux qui se seront sacrifiés auprès de leurs paroissiens pour les consoler dans leurs peines, les encourager dans les afflictions, les soulager dans la pauvreté, les enseigner les voies de Dieu qui conduisent à la gloire éternelle dans le ciel des cieux.

Je réponds, mon très Révérend Père, à votre question et cela sans que vous soyez tenu à me croire, parce que je ne suis que l'ignorance même. Je me suppose le plus haut et le plus étendu titre qu'il y ait sur la terre : JE SUIS PRETRE DU TRES HAUT. J'ai deux paroisses à servir et à sauver ; moi, j'ai toujours prêché librement, parce que je suis Ministre de mon Créateur et Sauveur et que ma mission est d'instruire les âmes à moi confiées par Dieu ; les sectes de l'enfer me font surveiller afin de trouver un motif de m'emprisonner et de me jeter dans la Seine avec une pierre au cou. Un jour, un ami, vint me dire que la secte a délibéré de venir me prendre ; fuyez, fuyez, me disent les amis. Je dois répondre : Non, non, j'ai une charge d'âmes, de moi-même je ne les abandonne pas ; mais on vous conduira, je vous dis que je n'abandonne pas mon troupeau, on me portera, on me traînera, mais je ne laisserai pas mes paroisses, pas plus celle qui a la foi vive que celle qui est indifférente dans sa foi morte. Le pasteur doit rester à son poste, et s'il le faut, mourir avec ses brebis, faire autrement, ce serait un crime, une trahison envers Dieu et les âmes. Non, non, le curé d'une paroisse ne doit pas fuir pour échapper aux persécuteurs. Dieu saura sauver ses élus. Et cependant il faut le sang des justes pour apaiser la divine Justice.

Je vous prie, mon très Révérend Père, de vouloir bien bénir votre très respectueuse infime servante inutile.

Mélanie CALVAT, Bergère de la Salette.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS OU INEDITS :

A. Mélanie CALVAT, en religion SŒUR MARIE DE LA CROIX :

1°) Ecrit de 1852 au R.P. SIBILLAT, 11 p. in-8.
2°) Ecrit de 1860, transcription partielle du Secret, 5 p.
3°) Ecrit de 1897 au chanoine ANNIBALE DI FRANCIA, Son Enfance, en italien, 101 p.
4°) Ecrit de 1900 à l'abbé COMBE, curé de Diou, Allier, Son Enfance, en français, 228 p. in-8.
5°) Règle de l'Ordre de la Mère de Dieu et Vue, 23-11-76, 19 p.
6°) Constitutions de l'Ordre, en italien, 28 p., 5-1-79.
7°) 372 lettres au chanoine de BRANDT, d'Amiens.
8°) 165 lettres à l'abbé COMBE.
9°) 151 lettres à Mlle VERNET et à M. SCHMID, de Paris.
10°) 39 lettres à Mère Saint-Jean.
11°) 32 lettres à l'abbé LE BAILLIF, curé de Berville en Roumois,
12°) 22 lettres à l'abbé ROUBAUD, curé de St-Tropez, Var.
13°) 53 lettres à divers destinataires publiées çà et là.
14°) Récit du Congresso de 1878 à l'abbé COMBE, 6 p.
15°) Récit de la Nativité, 31 décembre 1901, 19 p.

B. S. MARIE-THÉRÈSE DE JÉSUS (Camille de Maximy) : *Souvenirs de Mélanie Calvat, Bergère de la Salette*, 1854, 34 p.

C. Abbé SEIGNOUX, curé de Courdemanche, Sarthe : *Un Parfum de la Salette*, pélerinage à N.-D. de la Salette, un des travaux les plus vivants et les plus exacts, in-4, 1858, 121 p.

D. Abbé COMBE : *Les cinq dernières années de Mélanie*, 116 p. in-8. *Autobiographie, Le Secret de la Salette*, 98 p. in-8.

E. Remarques sur le document intitulé : *Vie de Mélanie*, faits reconnus inexacts ou faux par E. Calvat, frère de Mélanie, 10 août 1918, signé J.M., 37 p.

F. Journées Salettines, de 1928 à 1931.

G. Dossier CHAPER (Bibliothèque municipale de Grenoble, n° 8668).

H. Relation de la R. M. EYMARD, prieure des Calmaldules de la Seyne, Var, 17 août 1943.

I. Extrait d'archives de Corenc, Rome (Congrégation des Religieux) de Lecce, Darlington, Salesianes de Rome, Louvain, etc...

IMPRIMES :

Nous n'avons nullement l'intention de dresser une bibliographie complète. Cependant tout ce qui est paru sur la Salette est passé entre nos mains. Nous indiquons seulement les travaux dignes d'intérêt.

M. CHAPER avait déjà dressé une bibliographie, ainsi que l'abbé I. BERTRAND, *La Salette Documents*, p. 263-316, Bloud, Paris, 1889 ; ils oublient d'excellents ouvrages parus bien avant le temps où ils écrivaient.

1. Mgr Philibert de BRUILLARD. — Mandements du 19 septembre 1851, 1er mai 1852, 12 septembre 1852.
2. Mgr GINOULHIAC. — Mandements du 30 septembre 1854, 4 novembre 1854. Lettre circulaire et mandement du 19 septembre 1857.
3. Mgr FAVA. — Mandement du 6 février 1879, lettre du 2 février 1879.
4. Maximin GIRAUD. — *Ma Profession de foi sur l'Apparition de Notre-Dame de la Salette*, Paris, Charpentier, 1866, in-8, 72 p. Réédité en 1870 et 1873.
5. Mélanie CALVAT, Bergère de la Salette. — *L'Apparition de la T. S. Vierge sur la montagne de la Salette*, Lecce, Spacciante, 1879, in-12, 39 p. Réédité par la Bergère en 1904 chez Stéphane Guillard, Lyon, in-12, 32 p.
6. Cardinal VILLECOURT. — *Nouveau récit de l'Apparition de la Sainte Vierge sur les montagnes des Alpes*, Paris, Lecoffre, 1847, in-12, 204 p.
7. Mgr DUPUCH, évêque d'Alger. — *Venez avec moi à la Salette*, Bordeaux, Ducot, 1855, in-12, 228 p.
8. Mgr ULLATHORNE, évêque de Birmingham. — *La Sainte Montagne de la Salette*, traduit de l'anglais, Grenoble, Baratier, 1854, in-12, 152 p.

— *Letters on la Salette in reply to articles in the* Edinbourg Review, London, Burns and Lambert, 1858, in-8, 47 p.

9. Mlle des BRULAIS. — *L'Echo de la Sainte Montagne, visitée par la Mère de Dieu*, Nantes, Charpentier, 1852, in-8, 348 p.

— *Suite de l'Echo*, Nantes, Charpentier, 1855, in-12, 396 p. Réédité par M. Douchet, Maricourt-l'Abbé en 1904. « Livre le plus vrai dans ses anecdotes » dit Mélanie à M. de Brandt le 7-12-88.

10. L. M. U. SIMILIEN, professeur aux Arts et Métiers d'Angers. — *Le Pélerinage de la Salette*, Angers, Barassé, 1854, in-12, 288 p.

— *Nouvelle Aurore de Marie*, id. 1856, in-12, 556 p.

— *Influence des Procès sur l'avenir de la Salette*, Angers, Cosnier, 1861, in-12, 192 p. plus un supplément de 92 p.

11. Amédé NICOLAS. — *La Salette devant la raison et le devoir d'un catholique*, 2e édit., Paris, Pélagaud, 1857, in-12, 516 p.

— *L'esprit de l'opposition au miracle de la Salette*, Paris, Sarlit, 1866, in-12, 151 p.

12. R. P. Laurent Hecht. — *Unsere Liebe Frau von la Salette*, Einsiedeln, in-48, 1848, 72 p.

13. Chanoine Bez. — *M. Vianney, curé d'Ars et Maximin Giraud*, Lyon, Guyot, 1851, in-12, 51 p.

14. Abbé Lemeunier. — *Pélerinage à la Salette en* 1848, 7e édit., Séez, 1850, 108 p.

— *Documents nouveaux sur l'Apparition de la Salette*, Paris, Sagnier et Bray, 1853, in-12, 150 p.

15. Abbé Arbaud. — *Souvenirs intimes d'un pélerinage à la Salette, le* 19 *septembre* 1847, Digne, Repos, 1848, in-12, 125 p.

16. Chanoine Lussagnet. — *L'événement de la Salette et un pélerinage le* 19 *septembre* 1853, Luçon, Bideaux, 1853, in-12, 104 p.

17. R. P. Sibillat. — *La Divine Messagère*, Grenoble, 1854, in-12, 128 p.

18. Abbé Doyen. — *La Salette vengée*, Paris, Pélagaud, 1857, in-12, 328 p.

En appendice les deux opuscules inédits du chanoine Rousselot. Coup d'œil sur les dix premières années du Pélerinage de la Salette, p. 281-306 ; Résumé *Court et Clair* des motifs qu'a un catholique de croire à la réalité de l'apparition de la Sainte Vierge sur la montagne de la Salette, le 19 septembre 1846, p. 307-326.

19. Chanoine Rousselot. — *La Vérité sur l'événement de la Salette*, Grenoble, Baratier, 1848, in-12, 240 p.

— *Nouveaux documents sur l'événement de la Salette*, id., 1850, 252 p.

— *Un nouveau Sanctuaire à Marie*, id., 1853, 299 p.

Histoire de Notre-Dame de la Salette, publiée sans nom d'auteur, 2 vol., Louvain, Fontcyn, 1854, 2e édit. ; au tome 2 est annexé l'office divin de Notre-Dame de la Salette du Chanoine Bouvier, 299-372 p.

20. Chanoine Gobert. — *Un Pélerinage à la Salette*, Lille, Lefort, 1854, in-12, 118 p.

21. Abbé Nortet. — *Notre-Dame de la Salette*, Paris, Palmé, 1879, in-18, 292 p.

22. Abbé I. Bertrand. — *La Salette*, Paris, Bloud, 1889, in-8, 526 p.

23. Abbé Verdunoy. — *La Salette*, histoire critique, Paris, Beauchesne, 1906, in-18, 160 p.

24. R. P. Carlier. — *Histoire de l'Apparition de la Mère de Dieu sur la Montagne de la Salette*, Paris, Desclée, 1914, in-8, 611 p.

25. Mgr. Giray, évêque de Cahors. — *Les Miracles de la Salette*, Grenoble, Eymon, deux volumes, in-8, 1921, 448 et 480 p.

26. R. P. Hostachy. — *Les Missionnaires de la Salette*, Paris, Letouzey, 1930, in-12, 157 p.

— *Des Evêques de la Salette et Mlle des Brulais*, Paris, Desclée, 1931, in-12, 444 p.

— *Les Curés de la Salette*, Paris, Desclée, 1893, in-12, 351 p.

26. *Histoire séculaire de la Salette*, E.R.A. Grenoble, 1946, in-8, 487 p.

26 bis. G. Bernoville. — *La Salette*, in-12, 285 p., Paris, Albin Michel, 1946.

— J. Jaouen M. S. — *la Grâce de la Salette*, in-8, 357 p., Ed. du Cerf, Paris, 1946.

II

27. Abbé Curicque, du diocèse de Metz. — *Voix Prophétiques*. Paris, Palmé, 5e édit. 1872, deux vol. in-8, 621 et 719 p.

28. C. R. Girard, Directeur du Journal « *La Terre Sainte* ». — *Les Secrets de la Salette*, détails sur ces mystérieuses révélations dûs à la plume du R. P. Bossan, missionnaire de la Salette et qui quitta la Congrégation en 1868), Grenoble, Allier, 1871, in-12, 124 p.

— Complément du Livre : *Les Secrets de la Salette*, id., 1872, in-12, 161 p.

Les dernières attaques contre la Salette, lettre de Mélanie au Rédacteur de la *Semaine Catholique de Lyon*, Grenoble, Prudhomme, 1873. Nous avons un exemplaire corrigé par Mélanie, au pp. 9, 22, 63.

Vérité et réalisation des Prédictions et des Secrets de la Salette, Grenoble, Allier, 1873, in-12, 142 p.

La Révélation de la Salette ou Preuve du Secret de la Bergère Mélanie, Grenoble, Prudhomme, 1874, in-12, 81 p.

29. Abbé Bliard. . . *Lettres à un Ami sur le Secret de la Bergère de la Salette*, Naples, Imp. dell'Ancora, 1873, in-12, 126 p.

30. A. Nicolas. — *La nouvelle guerre faite au Miracle de la Salette faite sous le couvert du Secret de Mélanie*, Nîmes, Péladan, 1880, 19 p.

— *Défense et explication du Secret*, Nîmes, Péladan, 1881, in-12, 163 p.

— *Nouvelle défense du Secret de la Bergère contre le P. Pouplard*, id. 1884, 172 p.

31. F. Delbreil. — *Menaces et Promesses de N.-D. de la Salette*, Paris, Palmé, in-12, 437 p.

32. Abbé Ch. Renaut. — *Le fait de la Salette*, Montreuil, 1893, in-12, 126 p.

33. Abbé E. Combe. — *Le Grand Coup avec sa date probable*, Vichy, Vexenat, 3e édit., 1896, in-8, 128 p.

— *Le Secret de Mélanie*, Vichy, Vexenat, 1905, in-4, 91 p., avec trois appendices, dont le troisième contient la *Lettre de Mélanie au Curé d'Argœuves*, 28-2-1904, sur le Congresso, et publiée par la *France Chrétienne* du 16-2-1905.

— *Le Secret de Mélanie et la crise actuelle*, Rome, Jonquières et Dati, 1906, in-8, 210 p.

34. Abbé J. Sicard. — *Histoire authentique des Secrets de la Salette*, Saint-Maixent, 1905, 3 brochures de 55, 56, 47 p. in-8.

35. Léon Bloy. — *Celle qui pleure*. Paris, Mercure de France, 1908, in-8, 253 p.

— *Le symbolisme de l'Apparition*, Paris, Lemercier, 1925, in-12, 287 p.

36. Elorimel. — *Le Secret de la Salette*, 33 articles de la Revue Mariale, 19-4 à 29-11 1913.

37. R. P. Parent. — *Le Secret complet de la Salette*, Paris, Martocq, 1903, in-8, 112 p. Mélanie a protesté contre cette brochure, pleine d'inexactitudes et de faussetés dans une lettre à l'abbé Combe, le 27-3-1903.

38. J. B. Guisy. — *L'avenir par le passé, le Secret de Mélanie et les Prophéties bibliques*, Paris, Saint-Paul, 1914, in-12, 271 p.

39. M. de la Vauzelle. — *Le Secret de la Salette devant l'Episcopat Français*, chez l'auteur, château de la Baume, par Tourtour, Var, 1917, in-8, 346 p.

— *Le Secret de la Salette et le Bulletin du diocèse de Reims.*

— *Deux mensonges de la semaine Religieuse d'Amiens contre le Secret de la Salette.*

— *A propos du Secret de la Salette*, l'auteur manque de respect.

40. Henry Mariave (Gremillon). — *La leçon de l'Hôpital d'Ypres*, Exégèse du Secret de la Salette, 2 vol. in-8, 187 et 389 p. L'auteur a accumulé les pires absurdités. Ce travail a provoqué la lettre de Mgr de Cabrières à Mgr Latty, Journal « *La Croix* », du 1er juillet 1915.

41. Abbé Radiguet. — *Notre-Dame de la Salette et ses deux élus*, fragments de 160 lettres de Mélanie de 1854 à 1904, Caen, Domin, 1906, in-12, 376 p.

42. Chanoine Annibale Di Francia. — *Elogio in morte di Suor Maria Della Croce*, recitato il 14 dic. 1905 nella cattedralo di Altamura, Bari, in-4, Messina, Tip Antoniana, 1915, 23 p.

43. Mgr Chiriatti. — *Ricordi di Mons, Zola*, Lecce, Spacciante, 1912, in-8, 69 p.

— *Il servo di dio. Mons. Zolo, Vescovo di Lecce*, La Modernissima, Lecce, 1936, in-8, 243 p.

44. Mélanie Calvat. — *Het Herderinnetje val la Salette*, Oisterwijk, 1940, in-8, 221 p.

45. Abbé I. Bertrand. — *Le Bloc Républicain et le Secret de la Salette*, Paris, 1903, in-8, 97 p.

45 bis. A. Schmid. — *Mélanie et le Cardinal Perraud*, Paris, Chamuel, 1898, in-12, 418 p.

45 ter. *Le Secret de la Salette expliqué*, Oisterwijk, in-8, 28 p., Nihil Obstat du R. P. Schweigman ; Imprimatur de F. Hendrikx, 19 mai 1949, Buscoduci.

OUVRAGES NIANT LE FAIT DE LA SALETTE :

46. Donnadieu (Abbé Deleon). — *La Salette-Fallavaux*, 2 vol. 166 et 273 p., Grenoble, Redon, 1852 et 1853.

47. Deleon. — *La conscience d'un prêtre et le pouvoir d'un évêque*, Paris, Grassart, 1856, in-8, 368 p.

— *Qu'est-ce que la vérité, dernier mot sur la Salette*, Grenoble, Roux, 1873, in-12, 402 p.

48. Cartellier et Deleon. — *La Salette devant le Pape et Mémoire au Pape*, Grenoble, Redon, 1854, in-8, 374 p.

49. Abbé Antoine Cartellier. — *Réponse à quelques attaques publiées contre le mémoire de M. Cartellier*, ancien curé de Saint-Joseph, à Grenoble, par le Journal « *Notre-Dame de la Salette* », imprimé à Muret ,Grenoble, Prudhomme, in-8, 78 p.

50. Abbé Laborde. — *Entretien sur la Salette*, Paris, Dentu, 1855, in-12, 116 p.

51. Dr Rouby. — *La Salette*, Alger, Léon, 1903, in-12, 272 p.

52. Chanoine Bernier. — *Le doute légitime sur l'Apparition miraculeuse de la T. S. Vierge à deux bergers de la Salette*, Angers, Cosnier, 1859, in-8, 116 p.

REPRODUCTION OFFSET
EDITIONS SAINT-MICHEL 53-SAINT-CENERE
ACHEVE D'IMPRIMER LE 21 NOVEMBRE 1969
EN LA FETE DE LA PRESENTATION DE LA Ste-VIERGE

N° D'EDITEUR : 181.
DEPOT LEGAL 4e TRIMESTRE 1969.

3 avril 1879

V. J. 1.

Ma très-chère Mad^elle

Comme je vois que Melanie tarde à repondre — je ne veux différer ^de plus à vous remercier bien cordialement de votre si chère et obligeante Lettre du 27 Mars, et du si dévot souvenir, de la part aussi de la Sœur Hortense qui a été ravie de celui que vous lui avez envoyé — et qu'elle a infiniment agréé et elle aura bien un souvenir tout spécial de vous dans la plaie adorable de l'épaule de N. S. pour laquelle elle a eu toujours une dévotion particulière — Elle et moi vous offrons nos plus vifs remerciments avec nos plus distincts respects, et très heureux souhaits pour la Ste Pasque, vous assurant de nos prières surtout dans ces Saints Jours ...

Quant à la si bonne Melanie, je vous dirai, qu'elle est pour nous un objet d'édification par sa très vertueuse et Sainte Conduite, et elle se prête aussi très charitablement pour une jeune Sœur très malade qu'elle assiste nuit, et jour, selon le —

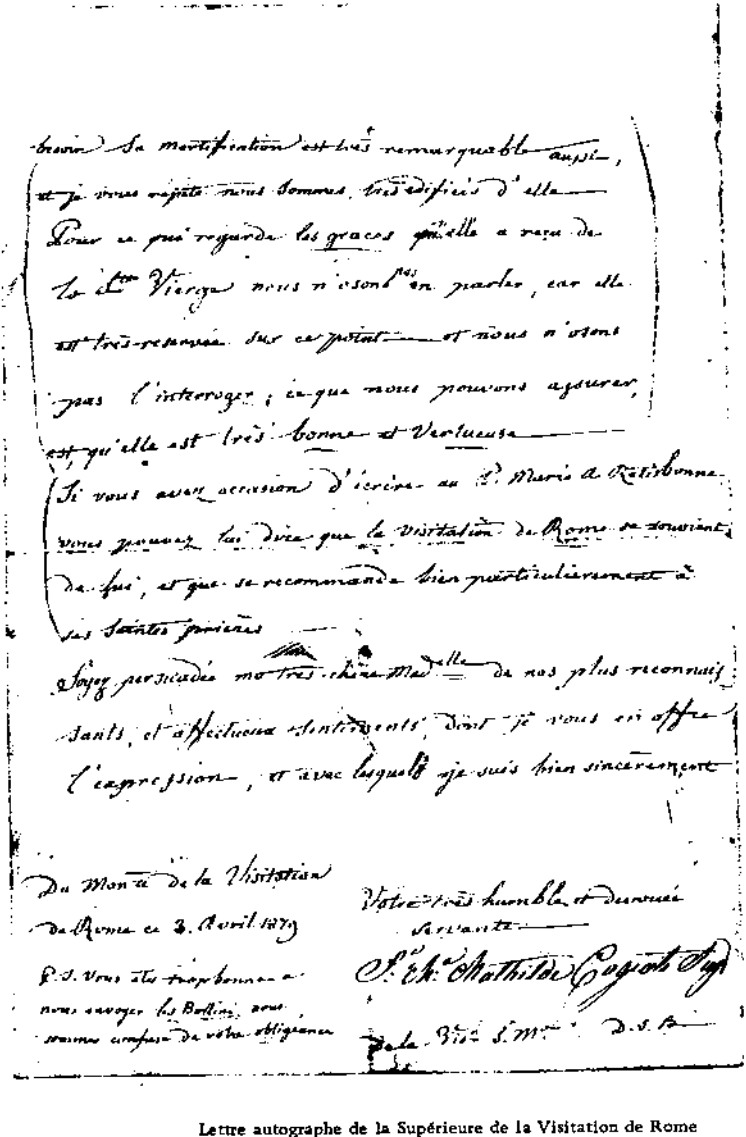

Lettre autographe de la Supérieure de la Visitation de Rome où Mélanie séjourna du 1er Décembre 1878 au Mai 1879 sur ordre de Léon XIII.

UNE LETTRE DE L'ABBE RIGAUX
Curé d'ARGOEUVES

Le cliché ci-contre reproduit une " Petite Biographie " rédigée par Monsieur l'Abbé RIGAUX. Le bon curé d'Argoeuves s'en est servi pour écrire une lettre dont voici le texte, (texte reproduit sans rectification d'orthographe):

Débordé de visites et de lettres par centaines tous les ans, depuis plus de 40 ans, excusez-moi, si je me contente de vous envoyer ce que j'écrivais à la mort de l'humble Fille que Dieu m'a fait aimer près d'un demi-siècle. Elle resta 17 ans à Castellamare, donc pas instable. Du reste, Marie lui ayant dit : Allez, mon Enfant, faites-le passer à tout mon peuple, elle ressemblait à ceux que Jésus envoyait disant: Cuntes, docete omnes gentes. Si Pierre avait resté clacqmuré dans une cellule de trapiste, le monde serait encore païen.

Maximin ne fut pas si mauvais qu'on l'a dépeint, les loges lui jouèrent des tours, sa santé frêle (mort tuberculeux) à 40 ans ne lui permettait guère de boire d'alcool, une goutte mêlée malicieusement pour le perdre, dans son verre suffisait souvent pour lui tourner la tête . Il mourrut comme un saint et Mélanie m'a confié les mille pièges qu'on lui tendit pour le perdre. C'est effrayant la canaillerie humaine !.!.!.

Etre marchand de liqueurs, quand on meurt de faim, traqué par des ennemis jurés, n'est pas plus criminel pour le berger méconnu et calomnié, que pour les Chartreux et leurs liqueurs. Si, au lieu de protéger cette bonne nature quelque peu exhubérante, on n'avait pas persécuté ce pieux enfant, parce qu'il démasquait le Carbonaro Corse qui menaçait la Salette, de son repaire des Tuileries, jamais Maximin n'eut été réduit à fuir les persécutions qui le rejettaient sans cesse, comme une balle de tennis d'un lieu dans un autre. Onze fois Benoît Labre changea de communautés, il n'en devint pas moins un saint. Nos deux bergers devaientparcourir le monde pour remplir leur mission. Ils ont obéi, et tous deux sont maintenant au-dessus des calomnies dont ils ont tant souffert.

Je me recommande à vos pieuses prières, mon grand âge ne me permet plus d'écrire plus de mille lettres par an, cela m'épuise de toute façon, et je dois songer à me préparer au grand voyage tout en soignant mon bercail, que je garde depuis 43 ans à Argoeuvres. Tuis simus in X° et Ma.

H. RIGAUX
Curé d'Argoeuves.

(P. S.)

Monsieur Léon Bloy a commis une indiscrétion en publiant la vie enfantine de celle que j'ai connue dès 1872. C'est regrettable que ce volume soit lancé sans imprimatur. Dieu voyant l'hostilité des Oints du Seigneur contre la confidente de Marie, obligée de remplir la triste mission de blâme qui nous concerne dans le secret, très exact, et que je possède depuis Septembre 1871, a permis alors qu'un laïc dévoué à la cause, mais un peu dur dans sa plume acérée, usurpât la place d'un des Directeurs de la privilégiée de Marie.

Heureusement, Monsieur Bloy n'a pas altéré le manuscrit de la pieuse et humble enfant. L'Enfer vomira encore sa rage contre l'ineffable vie de cet ange que j'ai possédé en ma demeure, mais elle triomphera. Les milliers de lettres que j'ai d'elle, verront le jour après l'épouvantable châtiment qu'elle a prédit depuis près d'un demi siècle. (Jamais elle ne m'a trompé), on saura alors quel trésor on a méconnu. Depuis 47 ans que je suis Prêtre, j'ai connu et dirigé de bien belles âmes. J'ose affirmer devant Dieu qui me jugera bientôt que jamais je n'ai rencontré une âme aussi humble, douce, pure, obéissante, vierge si pure, caractère si fort, victime si résignée dans d'épouvantables épreuves, martyre dans son corps stigmatisé dès l'âge le plus tendre. Témoin de ce prodige renouvellé devant mes yeux j'ai vu couler le sang de cette privilégiée. J'ai touché ses mains ensanglantées, ma bonne tante a vu sa couronne d'épines saigner devant elle, et je ne m'étonne pas de la lettre du Saint Evêque d'Altamura m'écrivant ses regrets d'avoir perdu l'angélique Bergère. Le 16 Avril 1907 il pouvait nous dire : exhumant Mélanie de sa tombe, je l'ai retrouvée : " fraiche, intacte et souple. " Dieu pardonne à ses détracteurs, quel cri d'amour quand ils sauront, par Dieu qu'elle a expié pendant 73 ans les fautes du Clergé qui la méconnaît. Voilà cher Confrère, qui vous la fera aimer, mais en la défendant, vous recevrez plus d'un horion! J'en ai tâté, et j'en tâte tous les jours. Heureusement Pie X, ayant lû cette belle vie, disait à son Evêque d'Altamura au mois d'août 1910: " E la nostra santa ! Parlez-moi de notre chère sainte ". Cela console des tristes calomnies de ceux qui disent : " Loquimini nobis placentia, videte vobis errores ! "
Son triomphe approche : Dieu va dire : Ecce transivi, ubinam sunt. "

J'ai 28 éditions du secret avec imprimatur, de Cardinaux, Evêques, j'en ai plusieurs éditions revêtues du sceau d'Evêques français, et l'Evêque de Lecce n'a mis son visa qu'après avoir visité Léon XIII qui possédait dès 1878 le manuscrit de Mélanie. Mes lettres de Rome de cette époque en font foi et Mgr Zola a procédé canoniquement, avec assentiment du Pape. J'ai sa lettre autographe. Enfin, si Mélanie a attendu jusqu'en 1900 pour révèler sa vie angélique, cela prouve son humilité et son obéissance. Ah ! certes je fus témoin de ses larmes brûlantes quand par ordre de son Directeur elle fut obligée à écrire ce qu'elle avait si bien caché, sauf en 1854, au Père Sibillat son Directeur qui put surprendre quelques parcelles de cette vie admirable. J'ai le manuscrit de sa Supérieure de Correnc daté de 1854. Déjà, on le verra plus tard, elle révèle au pieux missionnaire des faits qui confirment ceux de 1900 quand la malignité présente fera place à la charité piétinée jusqu'ici, on pourra livrer bien d'autres trésors que le modernisme scalperait présentement.

Je ne pensais qu'écrire quelques lignes, vous ne regretterez pas mon emballement. J'ai encore plus de 20 lettres en souffrance. Dieu soit béni de tout.

SALVATORE LUIGI DE' CONTI ZOLA

DEL SACRO ED APOSTOLICO ORDINE DE' CHIERICI REGOLARI LATERANESI

DOTTORE IN SACRA TEOLOGIA PER LA GRAZIA DI DIO E DELLA S. SEDE

VESCOVO DI LECCE

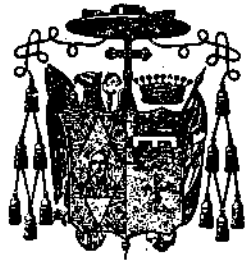

Attestiamo, e ci costa intimamente, come Suor Maria della Croce, nata Melania Calvat, non è stata mai scomunicata. Lo si fece in Francia la minaccia di scomunica, ma siamo certi che tale minaccia non si è mai realizzata. Attestiamo ancora che la suddetta non fu mai privata dei Sacramenti in Italia. E per la verità noi rilasciamo la presente testimonianza, la segnata di Nostra mano, e munita del Nostro sigillo.

Lecce dal Nostro Episcopio, addì 28 Maggio 1895.

+ Salv.re Luigi Vesc.o di Lecce

Giovanni Can.co Giganti Segr.o

Attestation autographe de Mgr ZOLA, évêque de LECCE.

Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous!

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise,* de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

canadienfrancais.org

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.

Ce PDF peut être distribué librement. Cependant, la licence ne permet pas qu'il soit modifié et ensuite redistribué. Aucune dérivation ne peut en être faite, par exemple pour en enlever certaines pages comme celle-ci.

Au Canada, cet ouvrage est dans le domaine publique. Le fac-similé est toutefois sous droit d'auteur. Si vous désirez en faire usage pour reproduire ce livre, veuillez en faire la demande.

Licence *Creative Commons* CC BY-ND 2.5 CA

© 2020 *canadienfrancais.org*